



lincolnowner.com



lincolncanada.com



Mai 2014
Première impression
Manuel du propriétaire
MKZ
Imprimé aux États-Unis

FH6J 19A321 BA



MKZ 2015

Manuel du propriétaire

MKZ 2015



Manuel du propriétaire



LA COMPAGNIE AUTOMOBILE LINCOLN

Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2014

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 20140424190623

Sommaire

Introduction

À propos de ce manuel.....	7
Glossaire des symboles.....	8
Enregistrement de données	9
Proposition 65 de la Californie.....	12
Perchlorate.....	12
Services financiers automobiles de Lincoln.....	12
Pièces de rechange recommandées	12
Avis spéciaux.....	13
Équipement de communication mobile.....	13
Options uniques d'exportation.....	14

Sécurité enfants

Généralités.....	15
Installation de sièges d'enfant	17
Rehausseurs.....	27
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	30
Verrouillage sécurité enfants.....	32

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....	33
Utilisation des ceintures de sécurité.....	34
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	39
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	39
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	40
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	42

Personal Safety System™

Personal Safety System™.....	44
------------------------------	----

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....	45
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	46
Capteur de poids du passager avant.....	48
Sacs gonflables latéraux.....	51
Protège-genoux conducteur et passager.....	52

Rideaux gonflables latéraux.....	52
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	54
Mise au rebut de l'airbag.....	55

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	56
Télécommande.....	57
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	61

MyKey™

Principes de fonctionnement.....	62
Création d'un dispositif MyKey.....	63
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	64
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	65
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	66
Diagnostic de panne MyKey.....	66

Sommaire

Serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	69
Entrée sans clé.....	75
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur.....	78

Sécurité

Système antivol passif.....	80
Alarme antivol.....	82

Volant

Réglage du volant.....	83
Commande audio.....	84
Commande vocale.....	85
Programmeur de vitesse.....	85
Commande de l'affichage d'information.....	85
Volant chauffant.....	86

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....	87
Essuie-glaces automatiques.....	88
Lave-glaces.....	89

Eclairage

Commande d'éclairage.....	90
Phares automatiques.....	91
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	92
Phares à extinction temporisée.....	92
Feux de jour.....	93
Feux de route automatiques.....	93
Phares adaptatifs.....	95
Clignotants.....	96
Éclairage intérieur.....	96

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....	98
Ouverture et fermeture globales.....	99
Rétroviseurs extérieurs.....	100
Rétroviseur intérieur.....	102
Pare-soleil.....	103
Écrans pare-soleil.....	103
Toit ouvrant.....	104

Combiné des instruments

Jauges.....	106
-------------	-----

Témoins et indicateurs.....	108
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	112

Affichage d'information

Généralités.....	113
Messages d'information.....	120

Chauffage et climatisation

Commande automatique de la température.....	142
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	144
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	145
Filtre à air d'habitacle	145
Démarrage à distance.....	146

Sièges

Positions assises appropriées.....	147
Appui-tête.....	148
Sièges à commande électrique.....	150
Fonction de mémorisation.....	153
Sièges arrière.....	155
Sièges chauffants.....	156

Sommaire

Sièges à régulation de température.....	157
Accoudoir arrière.....	159

Ouvre-porte de garage universel

Ouvre-porte de garage universel.....	160
--------------------------------------	-----

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....	166
------------------------------------	-----

Espaces de rangement

Console centrale.....	168
Console de pavillon.....	168

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....	169
Démarrage sans clé.....	169
Démarrage d'un moteur à essence.....	170
Chauffe-moteur.....	173

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....	175
Qualité du carburant.....	176

Panne de carburant.....	177
Ravitaillement.....	179
Consommation de carburant.....	181
Système antipollution	183

Boîte de vitesses

Boîte de vitesses automatique.....	186
------------------------------------	-----

Transmission intégrale

Utilisation de la traction intégrale	193
--	-----

Freins

Généralités.....	200
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	201
Frein de stationnement électronique.....	201
Aide au démarrage en côte.....	204

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....	205
Utilisation de l'antipatinage.....	205

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement.....	207
Utilisation du contrôle de stabilité.....	208

Aides au stationnement

Aide au stationnement.....	209
Stationnement actif.....	211
Caméra de rétrovision	217

Programmateurs de vitesse

Principes de fonctionnement.....	222
Utilisation du régulateur de vitesse.....	222
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	223

Aides à la conduite

Alerte conducteur.....	232
Système de maintien de trajectoire	234
Système d'information sur les angles morts.....	239
Direction.....	244
Système d'avertissement de collision	246

Sommaire

Commande de transmission.....249

Transport de charge

Limite de charge.....252

Remorquage

Traction d'une remorque.....261

Poids de remorquage recommandés.....262

Vérifications de remorquage
essentielle.....263

Transport du véhicule.....266

Remorquage du véhicule les quatre roues
au sol.....267

Conseils de conduite

Rodage.....269

Conduite économique.....269

Conduite dans l'eau.....270

Couvre-plancher.....270

Dépannage

Assistance dépannage.....272

Feux de détresse.....273

Coupure de carburant273

Démarrage-secours du véhicule.....274

Système d'alerte après impact.....277

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires
.....278

En Californie (États-Unis seulement)279

Programme Auto Line du Better Business
Bureau (É.-U. seulement)280

Utilisation du programme de médiation et
d'arbitrage (Canada seulement)281

Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis
et du Canada282

Commande d'un Guide du propriétaire
additionnel284

Déclaration des défauts compromettant
la sécurité (É.-U. seulement)284

Déclaration des défauts compromettant
la sécurité (Canada seulement)285

Fusibles

Tableau de spécifications des
fusibles.....286

Remplacement d'un fusible.....303

Entretien

Généralités.....304

Ouverture et fermeture du capot.....305

Aperçu sous le capot - 2 L
EcoBoost™306

Aperçu sous le capot - 3,7 L.....308

Jauge d'huile moteur - 2 L EcoBoost™310

Jauge d'huile moteur - 3,7 L.....310

Vérification de l'huile moteur.....310

Vérification du liquide de
refroidissement.....311

Vérification de l'huile de boîte de vitesses
automatique.....315

Vérification du liquide de frein.....320

Vérification du liquide de direction
assistée.....320

Vérification du liquide de lave-glace.....320

Filtre à carburant.....320

Remplacement de la batterie de 12 V
.....321

Vérification des balais d'essuie-glace.....323

Remplacement des balais
d'essuie-glace.....323

Réglage des phares.....324

Sommaire

Remplacement d'une ampoule.....	325
Tableau de spécifications des ampoules.....	326
Remplacement du filtre à air	328

Entretien du véhicule

Généralités.....	330
Produits de nettoyage.....	330
Nettoyage de l'extérieur.....	330
Cirage.....	331
Nettoyage du moteur.....	332
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	333
Nettoyage de l'habitacle.....	333
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	335
Nettoyage des sièges en cuir.....	336
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	336
Nettoyage des roues en alliage.....	336
Entreposage du véhicule.....	337

Roues et pneus

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	340
Entretien des pneus.....	356
Utilisation de chaînes à neige.....	372
Système de surveillance de la pression des pneus.....	372
Changement d'une roue.....	376
Spécifications techniques.....	385

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur.....	387
Pièces Motorcraft.....	388
Numéro d'identification du véhicule.....	390
Étiquette d'homologation du véhicule.....	390
Désignation du code de boîte de vitesses.....	391
Capacités et spécifications - 2 L EcoBoost™	392
Capacités et spécifications - 3,7 L.....	398

Chaîne audio

Généralités.....	405
------------------	-----

Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/ FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts.....	407
Centrale multimédia.....	409

MyLincoln Touch™

Généralités.....	410
Paramètres.....	424
Divertissement.....	440
Téléphone.....	465
Information.....	473
Climatisation.....	485
Navigation.....	490

Accessoires

Accessoires.....	501
------------------	-----

Appendices

Contrat de licence de l'utilisateur final.....	503
--	-----

Ford Protect

Ford Protect.....	524
-------------------	-----

Sommaire

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....	527
Entretien périodique normal.....	532
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	536
Dossier d'entretien périodique	540

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Lincoln. Nous vous recommandons de prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce manuel. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portable lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser les systèmes à commandes vocales dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur relatives à l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

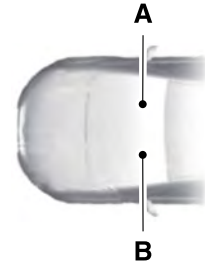
Note : ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options qui n'équipent pas votre véhicule.

Note : certaines des illustrations du présent manuel peuvent être utilisées pour divers modèles, et peuvent ainsi vous sembler quelque peu différentes sur votre véhicule. Toutefois, les données essentielles des illustrations sont toujours exactes.

Note : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Note : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante du véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit
- B Côté gauche

Protection de l'environnement

Vous devez contribuer à la protection de l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Introduction

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Système de climatisation



Freins antiblocage



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles



Pile



Électrolyte



Liquide de frein - sans produits pétroliers



Système de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Le filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclez la ceinture de sécurité



Sac gonflable avant



Antibrouillard avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation

Introduction



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Pare-brise chauffant



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Condamnation des glaces à commande électrique



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres

Introduction

ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. De plus, pendant l'entretien ou la réparation de votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic et partager ces données aux fins d'amélioration du véhicule. Pour les États-Unis seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction de rapport sur l'état du véhicule de SYNC, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée et que ces données puissent être utilisées à des fins diverses. Voir **MyLincoln Touch™** (page 410).

Enregistrement des données d'événement

Le but principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces

données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule;
- la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Note : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée, ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les

Introduction

données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraint par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Note : *Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir MyLincoln Touch™ (page 410).*

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Voir MyLincoln Touch™ (page 410).

Introduction

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENT



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, comme les modules de sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande peuvent contenir du perchlorate. Des précautions spéciales de manipulation peuvent être nécessaires pour l'entretien et la mise à la casse du véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web

www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

SERVICES FINANCIERS AUTOMOBILES DE LINCOLN

Les services financiers automobiles de Lincoln offrent une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si le financement ou la location de votre véhicule s'est effectué au moyen des services financiers automobiles de Lincoln, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Pour plus de commodité, nous vous offrons plusieurs façons de communiquer avec nous ainsi que de l'aide pour gérer votre compte.

Téléphone : 1-888-498-8801

Pour plus de renseignements concernant les services financiers automobiles de Lincoln, ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.LincolnAFS.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Votre véhicule a été conçu en fonction des normes les plus rigoureuses au moyen de pièces de qualité. Nous vous recommandons d'exiger des pièces d'origine Ford et Motorcraft d'origine pour la maintenance périodique ou la réparation de votre véhicule. Vous pouvez aisément identifier les pièces Ford et Motorcraft d'origine en recherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

Introduction

Entretien périodique et réparations mécaniques

Pour vous assurer de profiter de votre véhicule des années durant, il est recommandé de suivre nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications énoncées dans le manuel du propriétaire. Les pièces Ford et Motorcraft d'origine satisfont à ces exigences ou les surpassent.

Réparation en cas de collision

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de réparation Ford d'origine satisfont à nos normes rigoureuses en termes d'ajustement, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance. Durant la conception du véhicule, nous confirmons que ces pièces réalisent le niveau de protection prévu en tant que système entier. Exigez des pièces de réparation Ford d'origine pour vous assurer de toujours bénéficier de ce niveau de protection.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de remplacement couvertes par une garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule à cause d'une défectuosité d'une pièce qui n'est pas fabriquée par Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Consultez les modalités de la garantie Ford pour obtenir de plus amples renseignements.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire pour obtenir tous les détails sur la Garantie limitée de véhicule neuf de votre véhicule.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures. Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 45).



Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant devant un sac gonflable activé.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler

Introduction

les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et l'équipement de série peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

Sécurité enfants

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations de la National Highway Traffic Safety Administration ou de tout autre organisme de sécurité sur les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids ou représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA et de consulter votre pédiatre afin de vous assurer que votre siège enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de sièges enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans

AVERTISSEMENTS

frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou consultez le site <http://www.nhtsa.dot.gov>. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance St-Jean pour trouver un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou, pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le ministère provincial des Transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean ou en visitant le site d'Ambulance St-Jean sur Internet ou avec Transports Canada au 1 800 333-0371 (<http://www.tc.gc.ca>). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles à l'enfant.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 48).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant



E142594

Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant 18 kg (40 lb) ou moins (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation de ceintures-baudriers

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège de sécurité enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS



Selon l'emplacement et la conception du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains ancrages inférieurs LATCH, en les rendant potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule;
- insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée; Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle;

- tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle;
- placez le siège du véhicule qui accueillera le siège d'enfant à la verticale;
- faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Observez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

Note : *Bien que l'illustration montre un siège d'enfant face à l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un siège d'enfant face à l'arrière.*

Ceintures de sécurité standard



E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

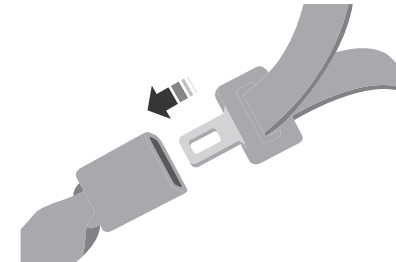
Sécurité enfants

- Après avoir positionné le siège de sécurité enfant à la place correcte, tirez sur le baudrier puis saisissez ensemble le baudrier et la ceinture ventrale derrière la languette.



E142530

- Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



E142531

- Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



E142875

- Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Note : *Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.*

- Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

Sécurité enfants

7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



E142533

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y imposant un poids, par exemple, en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui vient s'ajouter à celui du

dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant à votre véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle contribuera parfois à un meilleur serrage de la ceinture.

9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant.



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité des passagers.

Sécurité enfants

Ceintures de sécurité gonflable



E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



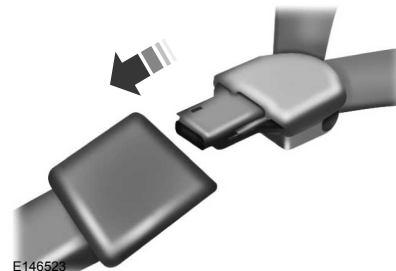
E146522

2. Après avoir positionné correctement le siège de sécurité enfant, saisissez ensemble le baudrier et la ceinture ventrale derrière la languette.



E142530

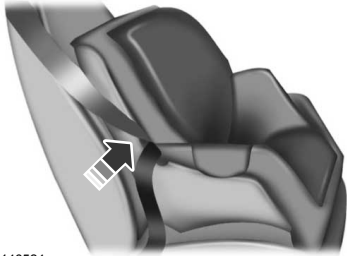
3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



E146523

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

Sécurité enfants



E146524

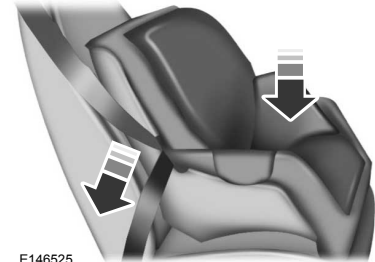
5. Pour placer l'enrouleur en mode de verrouillage automatique, tirez sur la portion sous-abdominale de la ceinture de sécurité gonflable et tirez vers le haut jusqu'à ce que la ceinture soit entièrement déroulée.

Note : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.

Note : Contrairement à la ceinture de sécurité standard, la sangle ventrale unique de la ceinture de sécurité gonflable permet de verrouiller le siège d'enfant pour l'installation. La capacité du baudrier de la ceinture de se déplacer librement est normale, même après que la ceinture sous-abdominale a été mise dans le mode de blocage automatique.

Note : Le dispositif de verrouillage sur certains dispositifs de retenue pour enfants peut ne pas être compatible avec le baudrier de la ceinture de sécurité gonflable. Suivez toutes les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant quant à l'usage nécessaire et correct du dispositif de verrouillage. Dans certaines situations ces appareils ont été fournis seulement pour être utilisés dans les véhicules avec des systèmes de ceinture de sécurité qui exigent normalement une agrafe de blocage.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



E146525

Sécurité enfants

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Abaissez le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur la sangle ventrale pour éliminer tout le mou de la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui vient s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant à votre véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant.



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité des passagers.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)

AVERTISSEMENTS



Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas de collision, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se rompre, causant ainsi des blessures graves ou mortelles.

Sécurité enfants

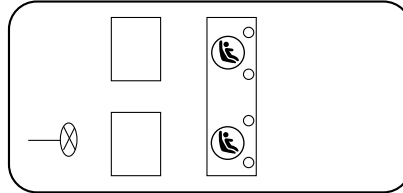
AVERTISSEMENTS

 Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceinture de sécurité ou **VERROUILLER** les ancrages inférieurs, les rendant potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs à la jonction du dossier et du coussin d'un siège et une patte d'ancrage supérieure derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux

ceintures pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.



E142535

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.



E144054

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent à la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes illustrés. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant à boucles de verrouillage. Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs du côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT



L'entraxe normalisé des ancrages inférieurs du système LATCH est de 28 centimètres (11 pouces). N'utilisez pas les ancrages inférieurs LATCH de la place centrale sauf si les instructions du fabricant du siège d'enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des ancrages inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 46 centimètres (18 pouces). Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges d'enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture peuvent être installés

à cette place seulement si les instructions du siège d'enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège d'enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège d'enfant y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez sur le siège d'enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 centimètres (1 pouce).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue



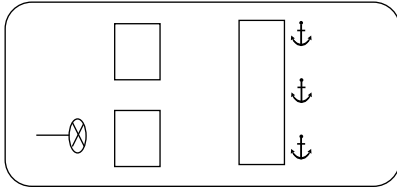
Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

Sécurité enfants

Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :



E142537

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Note : *Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides LATCH, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant est juste en contact avec le siège du véhicule.*

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appui-tête et entre les tiges de l'appui-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appui-tête. Au besoin, les appui-tête peuvent aussi être retirés.



E144274

2. Repérez le point d'ancrage de la place assise choisie, puis soulevez le cache du point d'ancrage.



E144275

3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
4. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

Sécurité enfants

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT

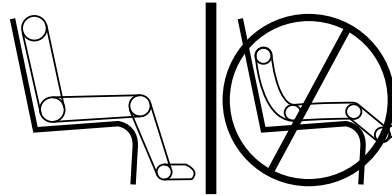


Le baudrier ne doit jamais passer sous le bras ou derrière le dos de l'enfant car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.

Note : La partie baudrier de la ceinture de sécurité gonflable ne rentrera peut-être pas dans certains guides de baudrier du rehausseur.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux états et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :



E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- l'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- la ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?

- le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- l'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseurs sans dossier

Sécurité enfants

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé, et équipée d'une ceinture trois points, ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le boudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un boudrier peu confortable près du cou et à un boudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Sécurité enfants



E142596



E142597

Sécurité enfants

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un

AVERTISSEMENTS

siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

 Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

 N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

 Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29 kg (65 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29 kg (65 lb)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29 kg (65 lb)			X	X	

Sécurité enfants

Note : Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 147).

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.



E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Côté droit

Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

 Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.

 Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

 Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent d'être gravement blessés ou tués. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.

 En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

 Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité précise constituée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le boudier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) N'acheminez jamais le boudier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENTS

 Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Autrement, vous pourriez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.

 Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

 Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Ceintures de sécurité

Tous les sièges de votre véhicule sont dotés de ceintures de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

La ceinture de sécurité comprend :

- des ceintures de sécurité trois points;
- un baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité conducteur);
- un dispositif de réglage de la hauteur aux places latérales avant;
- un tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant;
- un capteur de tension de ceinture à la place passager avant latérale;



- détecteurs d'impact et système de surveillance et témoin d'état.

Les tendeurs de ceinture de sécurité aux sièges latéraux avant sont conçus pour serrer les ceintures de sécurité lorsqu'ils entrent en fonction. En cas de collisions frontales et quasi-frontales, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les tendeurs peuvent aussi entrer en fonction lorsqu'un rideau gonflable latéral est déployé.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures standard illustrées, ceintures gonflables similaires

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



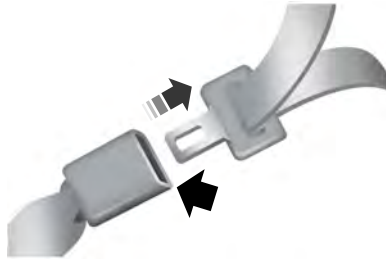
- le témoin et le carillon de ceinture de sécurité,



E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Vérifiez que la languette est bien enclenchée dans la boucle.

Ceintures de sécurité



E142588

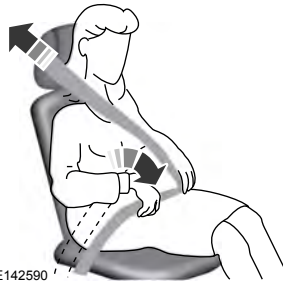
2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT



Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi suivre ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de verrouillage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Après toute collision, le système de ceinture de sécurité de tous les occupants doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

Ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



L'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Les risques de blessures pourraient augmenter en cas de collision si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur utilise le mode de blocage par inertie. Les ceintures passager extérieures avant et arrière sont munies du mode de blocage par inertie et mode de blocage automatique.

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 5 mph (8 km/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour empêcher tout mouvement vers l'avant du conducteur et des passagers.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se verrouiller si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 15).

Comment utiliser le mode de blocage automatique

Ceintures de sécurité non gonflables



E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.

Ceintures de sécurité

2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

Ceintures de sécurité gonflables des places latérales arrière (deuxième rangée seulement, selon l'équipement)



E146363

1. Bouclez la ceinture trois points.

2. Saisissez la partie sous-abdominale de la ceinture et tirez-la vers le haut jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.
3. Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Ceinture de sécurité gonflable arrière

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne tentez pas de réparer, ni de modifier la ceinture de sécurité gonflable arrière.

Les ceintures de sécurité gonflables arrière sont ajustées au baudrier des ceintures de sécurité de la deuxième rangée aux places latérales.

Note : *Les ceintures de sécurité gonflables arrière sont compatibles avec la plupart des porte-bébés et avec les sièges de sécurité et rehausseurs pour enfants lorsqu'ils sont correctement installés. Ceci est parce qu'ils sont conçus pour se remplir avec un gaz refroidi et se déployer à une pression inférieure et à une vitesse plus lente qu'un sac gonflable classique. Après le gonflage, le baudrier de la ceinture de sécurité reste frais au toucher.*

La ceinture de sécurité gonflable arrière comporte les éléments suivants :

- un sac gonflable situé dans la sangle du baudrier;
- une sangle de ceinture de sécurité sous-abdominale avec mode de blocage automatique;

Ceintures de sécurité

- un témoin, un circuit de commande électronique et un module de diagnostic qui sont les mêmes que ceux utilisés pour les ceintures de sécurité avant;
- des capteurs d'impact situés dans des emplacements variés du véhicule.

Fonctionnement des ceintures de sécurité gonflables arrière

Les ceintures de sécurité gonflables arrière fonctionnent comme des dispositifs de retenue standard utilisés de façon régulière.



E146364

Pendant une collision d'une violence suffisante, la ceinture gonflable se déploiera de l'intérieur de la sangle.



E146365

Le diamètre accru de la ceinture de sécurité entièrement gonflée retient plus efficacement l'occupant dans une position appropriée et permet de mieux disperser l'impact d'un choc sur tout le corps que les ceintures de sécurité régulières. Ceci aide à réduire la pression sur la poitrine et de contrôler les mouvements de la tête et du cou pour les passagers.

AVERTISSEMENT



Si la ceinture de sécurité gonflable arrière s'est déployée, elle ne pourra plus être utilisée. L'ensemble de ceinture de sécurité gonflable arrière doit être remplacé par un concessionnaire autorisé.

Les ceintures de sécurité gonflables arrière sont conçues pour se déployer dans les collisions frontales ou quasi frontales et certaines collisions latérales. Si les ceintures de sécurité gonflables arrière ne se déploient pas dans une collision, cela ne signifie pas forcément que le système est défectueux. Cela signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement.

Rallonge de ceinture de sécurité

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.



N'utilisez pas une rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, vous pouvez obtenir une rallonge de ceinture de sécurité d'un concessionnaire autorisé.

Ceintures de sécurité

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant que la ceinture que vous voulez allonger. L'identité du fabricant figure sur une étiquette apposée à l'extrémité de la sangle ou sur l'enrouleur derrière la garniture. N'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT



Placez le régleur de hauteur de sorte que le boudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si le boudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Réglez la hauteur du boudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.



E146191

Pour ajuster la hauteur du boudrier :

1. Appuyez sur le bouton et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou le bas.

2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Ceintures de sécurité

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le dispositif utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, émet un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Ceintures de sécurité

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le commutateur d'allumage soit amené à la position contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder ne s'active pas.
La ceinture de sécurité conducteur ou passager avant n'est pas bouclée avant que le véhicule ait atteint au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant 1 minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Ceintures de sécurité

Activation et désactivation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système permette de désactiver le dispositif Belt-Minder, ce dernier est conçu pour améliorer les chances de survivre à un accident grâce à une ceinture bouclée. Nous vous recommandons de laisser le dispositif activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Note : *Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.*

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'effectuer la programmation.

Avant de débiter, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
- la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou point mort (N);

- le contact est coupé;
- les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.

1. Établissez le contact. Ne démarrez pas.
2. Attendez que le témoin des ceintures de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin des ceintures de sécurité s'allume.
4. Lorsque le témoin des ceintures de sécurité est allumé, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin des ceintures de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.

- Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle était activée.
- Ceci active la fonction pour ce siège si elle était désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et des dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles des sièges avant, les ensembles de supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des boudriers (selon l'équipement), les guides de boudrier sur les dossiers de siège (selon

l'équipement), les ceintures de sécurité gonflables arrière (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs du système LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Lisez les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 330).

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System) assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité extérieures avant munies de prétendeurs, enrouleurs à absorption d'énergie et capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- capteur de position du siège du conducteur;
- capteur de poids du passager avant;
- témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager;

- capteurs de gravité d'impact avant;
- module de commande des dispositifs de retenue avec détecteurs d'impact et de décélération;
- témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur;
- câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System

Le système de sécurité personnel du véhicule peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande

des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité ou un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la sévérité de la collision et des conditions affectant les occupants.

Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité, les risques de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident sont considérablement accrus.

 Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement retenus au moyen d'un système de retenue pour enfants. Autrement, vous pouvez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

 Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.

AVERTISSEMENTS

 Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de concert avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force. Le déploiement peut causer des blessures.

Note : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de

Dispositifs de retenue supplémentaires

composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves, ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

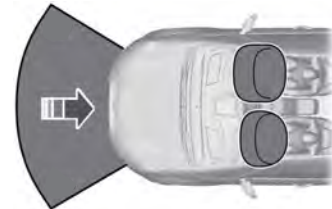
AVERTISSEMENTS



Ne placez jamais votre bras ni un autre objet sur un module de sac gonflable. Vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projetés vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Modules de sac gonflable du conducteur et du passager.
- Capteur de poids du passager avant.



- Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 54).

Dispositifs de retenue supplémentaires

Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT



La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 centimètres (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement

sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Dispositifs de retenue supplémentaires

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS



Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Autrement, vous pourriez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.



Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Vous devez toujours garder le dos en contact avec le dossier et les pieds sur le plancher.



Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant, et augmenter considérablement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible).

PASS AIRBAG OFF ON

E151849

Le capteur de poids du passager avant utilise un témoin d'état du sac gonflable du passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est activé (ON) ou désactivé (OFF).

Le témoin se trouve sur la console centrale du tableau de bord.

Note : Les témoins de désactivation et d'activation d'état du sac gonflable du passager s'allument brièvement lorsque vous mettez le contact pour confirmer leur bon fonctionnement.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable avant du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents **doivent toujours** attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière. Le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive également le sac gonflable du passager avant et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Lorsque le capteur de poids du passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable avant du passager avant, le témoin d'état du sac gonflable du passager désactivé (OFF) s'allume et reste allumé pour vous rappeler que le sac gonflable avant du passager avant est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état d'activation (ON) du sac gonflable du passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable du passager avant (déploiement possible), le témoin d'état du sac gonflable du passager activé (ON) s'allume et reste allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans ce cas :

- coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier complètement à la verticale;
- demandez à la personne de s'asseoir bien droite, au centre du coussin, en allongeant confortablement ses jambes;

- faites redémarrer le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant deux minutes; le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager;
- Si le témoin de désactivation reste allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur un siège arrière.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable du passager	Sac gonflable passager
Inoccupé	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Enfant	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Adulte	OFF : Éteint	Activé
	ON : Allumé	

Note : Lorsque le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils restent correctement assis. Un occupant correctement assis est bien à la verticale, en appui contre le dossier et au centre du coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les

risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Ces facteurs peuvent amener le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.



Pour savoir si le capteur de poids du passager avant fonctionne correctement, Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 54).

Dispositifs de retenue supplémentaires

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Service à la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Pour obtenir les services nécessaires** (page 278).

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS

⚠ Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENTS

⚠ Ne posez aucun couvre-siège sur les sièges. Un couvre-siège pourrait nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

⚠ N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

⚠ Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

⚠ Une fois déployé, un sac gonflable latéral est inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



E152533

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le système comprend les articles suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant;
- des détecteurs d'occupation du siège passager avant;



des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 54).

Note : *Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.*

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

PROTÈGE-GENOUX CONDUCTEUR ET PASSAGER

Les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager sont situés sous ou dans la planche de bord. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager (individuellement ou les deux) selon la sévérité de l'impact et les conditions affectant l'occupant respectif. Dans certaines conditions de collision et affectant les occupants, les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager peuvent se

déployer (individuellement ou les deux) mais le sac gonflable avant correspondant peut ne pas s'activer. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux et avant, il est important d'être adéquatement assis pour réduire les risques de blessures ou de mort.



Assurez-vous que les protège-genoux gonflables fonctionnent correctement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 54).

RIDEAUX GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez pas d'objets et ne posez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement du rideau gonflable latéral à proximité du bord latéral de la garniture de pavillon. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS

 Ne tentez pas de faire l'entretien, de réparer ou de modifier des rideaux gonflables latéraux, des fusibles, de la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou de la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable latéral.

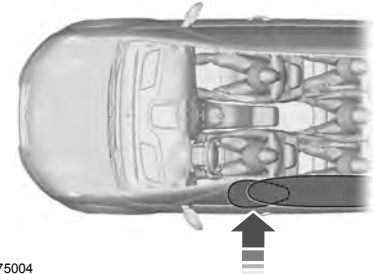
 Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement des rideaux gonflables latéraux.

AVERTISSEMENTS

 Un rideau gonflable latéral déployé n'est plus utilisable. Les rideaux gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu et arrière et la garniture du pavillon) doivent être inspectés et réparés au besoin par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable latéral n'est pas remplacé, le risque de blessures sera augmenté par la zone non réparée en cas de collision.

Les rideaux gonflables latéraux se déploient en cas de collisions latérales importantes. Les rideaux gonflables latéraux sont fixés au rail métallique latéral du pavillon, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Dans certaines collisions latérales, le rideau gonflable du côté du véhicule qui subit l'impact sera activé. Les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Le système comprend les articles suivants :



E75004

- les rideaux gonflables latéraux, au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière, dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable latéral se déployer.



détecteurs d'impact et système de surveillance et témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 54).

Dispositifs de retenue supplémentaires

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Les rideaux gonflables latéraux ne nuisent pas aux enfants retenus sur un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installés, car ils sont conçus pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au niveau des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point des rideaux gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des rideaux gonflables latéraux.

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

Votre véhicule comporte de nombreux détecteurs d'impact et d'occupation de siège qui fournissent des renseignements concernant le module de commande des dispositifs de retenue. Le module de commande des dispositifs de retenue déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable du conducteur, le sac gonflable du passager, les sacs gonflables de protection pour les genoux, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges, les rideaux gonflables

latéraux, et les ceintures de sécurité gonflables arrière en option. En fonction du type de collision (impact frontal ou latéral), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de poids. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :



Le témoin de disponibilité ne s'allume pas après l'établissement du contact.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Le témoin de disponibilité clignote ou reste allumé.
- Cinq bips retentissent. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème ou le témoin soit réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et les sacs gonflables avant sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue fasse déployer un dispositif de sécurité.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables avant ne se déploient pas aux deux sièges avant en cas de collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceintures de sécurité et les ceintures de sécurité gonflables arrière en option sont conçus pour être activés dans les collisions frontales, quasi-frontales et latérales.

- Les protège-genoux peuvent également se déployer selon la gravité de l'impact et les conditions affectant les occupants.
- Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables sont conçus pour se déployer dans certaines collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit un mouvement ou une déformation latéral(e) suffisamment important(e).

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Note : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. La mention « IC » avant le numéro de certification de la radio sert uniquement à indiquer la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;
- des véhicules stationnés à côté du vôtre.

D'autres émetteurs radio à courte portée, tels que les radios amateur, les équipements médicaux, les écouteurs sans fil, les télécommandes et les systèmes d'alarme, peuvent opérer sur la même fréquence que votre télécommande. Si d'autres émetteurs opèrent sur ces fréquences, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser votre télécommande. L'utilisation de votre télécommande à proximité de certains types d'équipements électroniques, tels qu'appareils USB, ordinateurs ou téléphones cellulaires, peut affecter la commande à

distance. L'utilisation de votre télécommande à proximité de sacs à main, sacoches ou vêtements à finition métallisée peut affecter la commande à distance. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Note : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Note : *Si vous êtes dans la portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur un bouton.*

Accès intelligent

Le système communique avec le véhicule grâce à des signaux radioélectriques qui autorisent le déverrouillage dans l'un des cas suivants :

- vous touchez l'intérieur de la poignée extérieure de porte avant;
- vous appuyez sur le bouton du coffre à bagages;
- vous appuyez sur l'un des boutons de la télécommande.

Clés et commandes à distance

Vous devrez peut-être déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule en présence de brouillage radioélectrique excessif ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé intelligente pour déverrouiller la porte du conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 57).

TÉLÉCOMMANDE

Clé d'accès intelligent



E144506

Vos clés intelligentes actionnent les serrures à commande électrique et le système de démarrage à distance. La clé doit se trouver dans votre véhicule pour activer le bouton-poussoir de démarrage.

Panneton de clé amovible

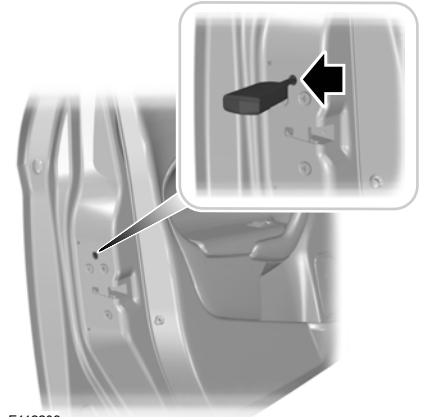
La clé d'accès intelligent renferme également un panneton mécanique amovible qui peut servir à verrouiller ou déverrouiller la porte du conducteur.



E151796

Repoussez le dispositif de verrouillage au dos de la télécommande et faites pivoter le couvercle pour accéder au panneton de clé.

En cas de non fonctionnement de la fonction de verrouillage centralisé, vous pouvez verrouiller les portes individuellement avec le panneton de clé dans la position indiquée.



E112203

Du côté du conducteur, tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller (du côté du passager, tournez dans le sens inverse des aiguilles du montre).

Clés et commandes à distance



E151795

Note : À l'origine, une étiquette de sécurité présentant des renseignements importants sur la découpe de la clé est apposée sur les clés de secours de votre véhicule. Rangez l'étiquette en lieu sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Remplacement de la pile

Note : Consultez la réglementation locale relative à la mise au rebut des piles.

Note : N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Note : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque le niveau de charge de la pile de la télécommande est bas. Voir **Messages d'information** (page 120).

Télécommande pour accès intelligent

La télécommande utilise deux piles trois volts au lithium CR2025 ou équivalent.



E151796



E153890

2. Glissez une pièce de monnaie dans la fente et tournez-la pour ouvrir le boîtier.



E153891

1. Repoussez le dispositif de verrouillage au dos de la télécommande et faites pivoter le couvercle pour le retirer.

3. Retirez les piles.

Clés et commandes à distance

4. Installez des piles neuves en orientant les côtés + face à face.

Note : *N'oubliez pas de remettre en place l'étiquette entre les deux piles.*

5. Réassemblez le boîtier et le couvercle.

Localisateur du véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

L'avertisseur sonore retentit et les indicateurs de direction clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Note : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*



Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Dispositif de démarrage à distance

AVERTISSEMENT



Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit inadéquatement aéré.

Note : *N'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.*



L'interrupteur de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer votre véhicule depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Vous pouvez configurer la régulation automatique de chauffage-climatisation pour que cette fonction soit activée lorsque le véhicule est démarré à distance. Voir **Chauffage et climatisation** (page 142). Les systèmes de chauffage et climatisation à commande manuelle fonctionnent au réglage qui était défini à la coupure du contact.

De nombreux États et provinces limitent l'utilisation du démarrage à distance. Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province sur les dispositifs de démarrage à distance.

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- le contact est établi;
- le système d'alarme est déclenché;
- la fonction est désactivée;
- le capot est ouvert;
- la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P);
- la tension de la batterie du véhicule est trop basse;
- le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

Clés et commandes à distance

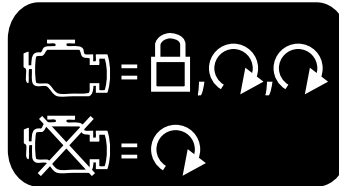
Rétroaction de la télécommande

Un témoin DEL sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

DEL	État
Vert en continu	Démarrage à distance ou prolongation réussi
Rouge en continu	Réussite de l'arrêt à distance; moteur arrêté
Rouge clignotant	Échec du démarrage ou arrêt à distance
Vert clignotant	Attente de la mise à jour de l'état

Démarrage à distance du véhicule

Note : Vous devez enfoncer chaque bouton à moins de trois secondes les uns des autres. Votre véhicule ne démarrera pas à distance si vous ne suivez pas cette séquence.



E138626

La procédure de démarrage figure sur l'étiquette de votre télécommande.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le système ne démarre pas, à moins que le démarrage en mode silencieux soit activé. Le démarrage en mode silencieux fait tourner le ventilateur à une vitesse inférieure pour réduire le bruit. Ce mode peut être activé ou désactivé au moyen de l'écran d'information. Voir

Généralités (page 113).

Note : Si le véhicule a été démarré à distance avec une clé à télécommande intégrée, vous devez mettre le contact avant de prendre la route. Si vous utilisez une télécommande d'accès intelligent, vous devez appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** du tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.

Les glaces à commande électrique sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes conformément au réglage établi.

Prolongation de la durée de fonctionnement du véhicule

Répétez les étapes 1 et 2 lorsque le moteur tourne toujours pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance. Si vous avez programmé une durée de 10 minutes, la deuxième période de 10 minutes commencera à l'expiration de la période initialement programmée. Par exemple, si le

Clés et commandes à distance

moteur tourne depuis cinq minutes après le premier démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner pendant 15 minutes au total. Vous pouvez prolonger le fonctionnement après démarrage à distance jusqu'à un maximum de 35 minutes.

Attendez au moins cinq secondes pour tenter un nouveau démarrage à distance après l'arrêt du moteur.

Arrêt du véhicule après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Les feux de stationnement s'éteignent.

Vous devrez peut-être vous trouver plus près du véhicule que lors d'un démarrage en raison de la réflexion du sol et du bruit du moteur en marche.

Vous pouvez activer ou désactiver le dispositif de démarrage à distance au moyen de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 113).

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez rappeler une position mémorisée de siège, rétroviseur et colonne de direction (selon l'équipement) à l'aide de la clé d'accès intelligent si elle est associée à une position mémorisée. Voir **Fonction de mémorisation** (page 153).

REEMPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 80).

Consultez un concessionnaire autorisé pour reprogrammer le système antidémarrage.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer des modes de conduite limités afin de promouvoir de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées pour ces modes de conduite limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées clés d'administrateur ou clés Admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- créer une clé MyKey;
- programmer les réglages MyKey configurables;
- effacer toutes les fonctions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder aux renseignements suivants par le biais de l'écran d'information :

- nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule;
- nombre de kilomètres (ou de milles) qui ont été parcourus avec une clé MyKey.

Note : *Toutes les clés MyKey sont programmées selon les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Note : *Si votre véhicule est équipé de l'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage, lorsqu'une clé MyKey et une clé Admin sont toutes deux présentes, la clé Admin sera, à l'établissement du contact, reconnue par le véhicule pour démarrer le moteur.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé Admin :

- Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant ne sont pas bouclées.
- Préavertissement de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant est activé plus tôt, donnant à l'utilisateur de la fonction MyKey plus de temps pour faire le plein.
- Les systèmes d'aide au conducteur suivants ne peuvent pas être désactivés (selon l'équipement) : aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal, avertisseur de déviation de trajectoire et avertisseur de collision avant.

Réglages configurables

Avec une clé Admin, vous pouvez configurer certains paramètres MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupure du contact ou de redémarrage du moteur. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé Admin.

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Les avertissements s'affichent à l'écran suivis d'un carillon lorsque le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.
- Rappels de vitesse du véhicule de 75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h). Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.

- Volume maximal de la chaîne stéréo limité à 45 %. Un message s'affiche à l'écran lorsque vous tentez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume automatique asservie à la vitesse ou compensée sera désactivée.
- Toujours activé. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez désactiver la fonction de dispositif antilacet AdvanceTrac (selon l'équipement de votre véhicule).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé que vous voulez programmer dans le commutateur d'allumage. Si votre véhicule est équipé du démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande d'accès intelligent dans la fente de secours. L'emplacement de la fente de secours est indiqué dans un autre chapitre. Voir **Démarrage et arrêt du moteur** (page 169).
2. Établissez le contact.

3. Accédez au menu principal à l'aide des boutons de l'écran d'information, puis sélectionnez **Réglages**, puis **MyKey** en appuyant sur le bouton **OK** ou sur le bouton **>**.

4. Appuyez sur le bouton **OK** ou **>** pour sélectionner **Créer MyKey**.

5. À l'invite, maintenez le bouton **OK** enfoncé jusqu'à ce qu'un message indique de désigner cette clé comme clé MyKey. La clé sera restreinte au démarrage suivant.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés Admin.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Voir **Programmation ou modification des réglages configurables**.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.

2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information et sélectionnez **Réglages**, puis **MyKey** en appuyant sur le bouton **OK** ou le bouton **>**.
3. Utilisez les flèches pour accéder à une fonction.
4. Appuyez sur **OK** ou sur **>** pour effectuer une sélection.

Note : Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez la clé MyKey. Après avoir coupé le contact, cependant, il vous faudra une clé d'administrateur pour modifier ou effacer les réglages MyKey.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez supprimer ou modifier vos paramètres MyKey au moyen de la commande de l'écran d'information située sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 113).

Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les paramètres MyKey, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Effacer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le message suivant s'affiche.
Toutes MyKeys effacées	

Note : Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements

sur les clés MyKey au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 113).

Pour trouver des renseignements relatifs à une clé MyKey programmée, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Dist. MyKey	Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance accumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer votre clé MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.
{0} MyKeys	Indique le nombre de clés MyKey qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée.
{0} Clés administrateur	Indique le nombre de clés d'administrateur programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour déterminer combien de clés sans restriction existent pour votre véhicule et détecter si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de

deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Anomalie	Causes probables
Je ne peux pas créer un MyKey.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). • Le véhicule est équipé du système de démarrage à bouton-poussoir : La clé d'accès intelligent à télécommande n'est pas positionnée correctement à côté de la colonne de direction. Voir (page 169). • Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou est en mode illimité. • Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Voir Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance (page 66).
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer votre véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucun MyKey n'est créé. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 63).

Anomalie	Causes probables
	Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Voir Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance (page 66).
Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey.	- La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer votre véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. - Aucun MyKey n'est créé. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 63). - Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Voir Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance (page 66).
J'ai perdu la seule clé Admin.	Procurez-vous une nouvelle clé chez votre concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé de rechange. Voir Système antivol passif (page 80).
J'ai programmé par inadvertance toutes les clés en tant que dispositifs MyKey.	- Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance qui est reconnu comme une clé d'administrateur. Effacez tous les dispositifs MyKey en utilisant le démarrage à distance. Voir Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance (page 66). - Le système du véhicule ne reconnaît aucun MyKey programmé. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 63).
Le total des dispositifs MyKey comprend une clé supplémentaire.	- Une clé inconnue a été créée en tant que MyKey. - Le véhicule est équipé d'un dispositif de démarrage à distance. Voir Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance (page 66).
Le total des clés d'administrateur comprend une clé supplémentaire.	- Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé d'administrateur. - Le véhicule est équipé d'un dispositif de démarrage à distance. Voir Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance (page 66).

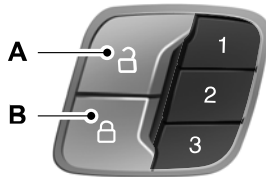
Anomalie	Causes probables
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	• L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey. • Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey. • Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la clé d'accès intelligent (IA).	• Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du moteur. • Aucun MyKey n'est créé. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 63).

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur le panneau de porte du conducteur et du passager avant.



E138628

- A Déverrouillage
- B Verrouillage

Témoin de verrouillage de porte

Un témoin LED situé sur le panneau de garniture de glace de porte s'allume lorsque vous verrouillez la porte. Le témoin reste allumé jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact.

Neutralisation des boutons

Lorsque vous verrouillez votre véhicule électroniquement, le contacteur de verrouillage des portes et la commande intérieure d'ouverture du coffre ne fonctionneront plus après 20 secondes. Vous devez alors déverrouiller votre véhicule en utilisant la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé, ou sinon établir le contact pour réactiver les fonctions de ces boutons. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 113).

Déverrouillage et ouverture des portes arrière

Tirez deux fois sur la poignée de déverrouillage de porte intérieure pour déverrouiller et ouvrir la porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez une fois sur la poignée et elle s'ouvre lorsque vous tirez une deuxième fois.

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment. Le bouton d'ouverture du coffre à bagages ne fonctionne que lorsque le véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mi/h).

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants commencent à clignoter.

Serrures

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. En mode de déverrouillage de la porte du conducteur, seule la porte du conducteur se déverrouille lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. En mode de déverrouillage de toutes les portes, toutes les portes se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à l'accès intelligent. Vous pouvez aussi changer de mode à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 113).

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants s'allument.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument si toutes les portes et le coffre à bagages sont fermés.

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le coffre à bagages est ouvert, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas. L'écran d'information permet d'activer ou de désactiver cette fonction. Voir **Généralités** (page 113).

Ouverture du coffre à bagages



Appuyez deux fois sur ce bouton dans les trois secondes pour ouvrir le coffre à bagages.

Avant de prendre la route, assurez-vous de bien fermer et verrouiller le coffre à bagages. Sinon, il pourrait s'ouvrir et bloquer votre vue ou des objets pourraient s'en échapper.

Activation de l'accès intelligent

Vous devez être en possession de la clé intelligente à moins de 1 mètre (3 pieds) du véhicule.

Près d'une porte

Tirez une poignée extérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir la porte. Attention à ne pas toucher le capteur de verrouillage sur le dessus de la poignée.



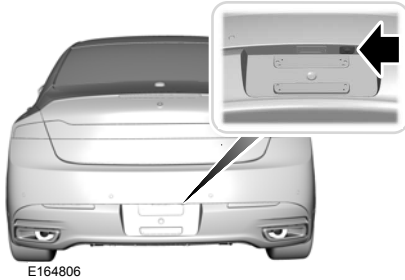
E146044

Touchez le dessus de la poignée de porte pour verrouiller le véhicule. Vous devrez attendre un instant avant de pouvoir déverrouiller de nouveau votre véhicule.

Serrures

Note : Maintenez bien propre la surface de la poignée de porte pour éviter toute anomalie de fonctionnement.

Près du coffre à bagages



Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur dissimulé au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Déverrouillage intelligent

Cette fonction vous aide à éviter de verrouiller inopinément le véhicule en oubliant votre clé d'accès intelligent dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière.

Lors du verrouillage électronique du véhicule (une porte ouverte, levier sélecteur en position de stationnement [P] et contact coupé), le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans l'habitacle après la fermeture de la dernière porte. Si votre véhicule repère une clé, toutes les portes se déverrouillent immédiatement et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et verrouiller délibérément la clé d'accès intelligent dans votre véhicule. Pour ce faire, verrouillez le véhicule comme suit après avoir fermé toutes les portes :

- utilisez le clavier d'entrée sans clé;
- appuyez sur le bouton de verrouillage d'une autre clé intelligente;
- touchez la zone de verrouillage sur la poignée avec une autre clé intelligente que vous tenez à la main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- le contact est établi; ou
- le contact est coupé et la boîte de vitesses ne se trouve pas en position de stationnement **(P)**.

Reverrouillage automatique

Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et qu'aucune porte n'est ouverte dans un délai de 45 secondes, le véhicule se reverrouille et l'alarme se réactive. L'écran d'information permet d'activer ou de désactiver cette fonction. Voir **Généralités** (page 113).

Verrouillage automatique

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;

Serrures

- vous engagez un rapport pour déplacer votre véhicule; et
- votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h).

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

- vous ouvrez une porte et la refermez pendant que le contact est établi et que votre véhicule roule à moins de 15 km/h (9 mi/h); et
- votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h).

Déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h);
- votre véhicule s'immobilise et vous coupez le contact ou sélectionnez la position accessoires; et
- vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après que vous avez coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Note : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement le véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte conducteur.*

Activation et désactivation

Note : *Vous pouvez activer ou désactiver les fonctions de verrouillage automatique et de déverrouillage automatique indépendamment l'une de l'autre.*

Vous pouvez activer ou désactiver ces fonctions à l'écran d'information ou demander à votre concessionnaire autorisé de le faire. Voir **Généralités** (page 113).

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen du système d'entrée sans clé à télécommande.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes si :

- le contact est établi;
- vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande; ou
- après 25 secondes d'éclairage.

L'éclairage ne s'éteint pas si :

- vous l'allumez avec la commande d'éclairage; ou
- une porte est ouverte.

Éclairage à la sortie

L'éclairage intérieur et certaines lampes extérieures s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

L'éclairage s'éteint si toutes les portes demeurent fermées et :

- après un délai de 25 secondes;
- vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les plafonniers, les lampes d'accueil ou les phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après la coupure du contact.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour clés intelligentes

Si vous laissez le contact établi, le véhicule le coupera dès qu'il détectera une certaine décharge de la batterie ou après 45 minutes.

Coffre à bagages

De l'intérieur du véhicule



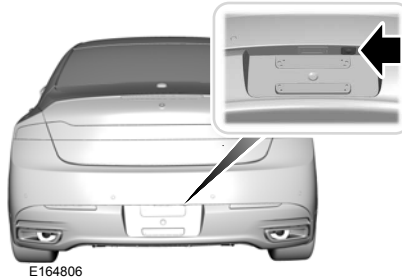
Appuyez sur le bouton de la planche de bord pour ouvrir le coffre.

Avec la télécommande



Appuyez sur la touche deux fois en moins de trois secondes pour déverrouiller le coffre.

De l'extérieur du véhicule



Appuyez sur le bouton de déverrouillage au-dessus de l'éclairage de la plaque d'immatriculation pour déverrouiller le coffre. Votre véhicule doit être déverrouillé ou équipé d'une télécommande intelligente se trouvant à moins de 1 mètre (3 pieds) du coffre.

Couvercle du coffre à commande électrique (selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du couvercle du coffre avant d'utiliser la commande électrique.



Gardez les clés hors de la portée des enfants. Ne laissez pas les enfants actionner le couvercle de coffre à commande électrique ni jouer à côté lorsqu'il est ouvert ou en mouvement.

Note : Ne conduisez pas avec le couvercle du coffre ouvert à moins d'avoir désactivé la commande électrique. Vérifiez que vous avez bien fermé le couvercle de coffre.

Serrures

Vous pouvez activer ou désactiver le couvercle de coffre à commande électrique à l'écran d'information. Le couvercle du coffre peut encore être actionné au moyen de la télécommande et du bouton situé sur la planche de bord quel que soit le réglage.

Ouverture et fermeture du couvercle du coffre à commande électrique

Note : Vous pouvez inverser le mouvement du couvercle du coffre. Appuyez de nouveau sur le bouton de la planche de bord ou du couvercle de coffre, ou appuyez deux fois sur le bouton de la télécommande.

Le couvercle du coffre ne fonctionne que lorsque le levier sélecteur est en position de stationnement (P).

Si le mouvement du couvercle du coffre s'inverse ou si le couvercle commence à se fermer après une demande d'ouverture, vous entendrez un carillon rapide continu. Cela indique une charge excessive sur le couvercle du coffre ou une défaillance possible d'une barre de torsion. Consultez votre concessionnaire autorisé si le carillon rapide continue de retentir après le retrait de la charge.

De l'intérieur du véhicule



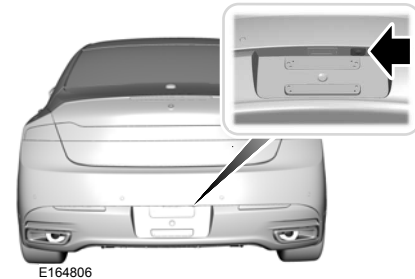
Appuyez sur le bouton situé sur la planche de bord.

Avec la télécommande



Appuyez deux fois sur la touche dans les trois secondes.

De l'extérieur du véhicule



Appuyez sur le bouton de commande au-dessus de la plaque d'immatriculation. Votre véhicule doit être déverrouillé ou une télécommande d'accès intelligent doit se trouver à moins de 1 mètre (3 pieds) du coffre pour l'ouvrir.

Note : Laissez la commande électrique actionner le couvercle du coffre après avoir appuyé sur la commande. Si vous tirez ou poussez le couvercle du coffre, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles et d'annuler la commande électrique.

Avec le bouton de fermeture du couvercle de coffre



Appuyez sur le bouton à l'intérieur du couvercle de coffre sur le côté gauche.

Détection d'obstacles

Le couvercle du coffre change de direction et revient en position d'ouverture complète si un obstacle est détecté pendant sa fermeture. Le carillon retentit trois fois lorsque le couvercle du coffre commence à se rouvrir. Retirez l'obstacle pour fermer le couvercle du coffre.

Note : Avant de prendre la route, vérifiez la présence d'un message ou d'un témoin de porte ou de coffre mal fermé(e) au tableau de bord. Vous risquez sinon de laisser involontairement le couvercle du coffre ouvert en roulant.

Le couvercle du coffre s'arrête et trois carillons retentissent si un obstacle est détecté pendant l'ouverture. Retirez l'obstacle pour permettre le fonctionnement du couvercle du coffre.

Réinitialisation du couvercle du coffre à commande électrique

Il est possible que le couvercle de coffre ne fonctionne pas correctement et doive être réinitialisé dans les cas suivants :

- la batterie est déchargée ou sa tension est basse;
- vous débranchez la batterie;
- vous fermez manuellement le couvercle de coffre et le laissez déverrouillé.

Dans ces cas :

1. débranchez la batterie pendant 20 secondes, puis rebranchez-la;
2. fermez et enclenchez le couvercle du coffre manuellement;
3. ouvrez le hayon électriquement au moyen de la télécommande ou du bouton de commande sur la planche de bord.

ENTRÉE SANS CLÉ

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur. Le clavier est invisible et s'allume au toucher pour vous permettre de voir et d'actionner les touches correctes.

Note : Si vous saisissez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage peut ne pas fonctionner. Saisissez votre code d'entrée plus lentement.

1-2

3-4

5-6

7-8

9-0

E138637

Vous pouvez utiliser le clavier pour :

- verrouiller ou déverrouiller les portes;
- rappeler les réglages mémorisés des sièges et des rétroviseurs;
- programmer et effacer des codes d'entrée personnalisés;
- armer et désarmer l'alarme antivol;
- déverrouiller le coffre à bagages.

Note : *Le clavier ne permet pas d'actionner un couvercle de coffre à commande électrique.*

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à 5 chiffres d'origine. Le code est inscrit sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants. Vous pouvez aussi l'obtenir chez votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également créer jusqu'à cinq codes personnalisés à 5 chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Pour programmer votre code d'entrée personnalisé :

1. Entrez le code d'origine.
2. Appuyez sur la touche **12** du clavier dans les cinq secondes.
3. Saisissez votre code d'entrée personnalisé à 5 chiffres. Il ne doit pas s'écouler plus de cinq secondes entre l'entrée de chaque chiffre.
4. Appuyez sur la touche **12** pour mémoriser le code personnalisé 1.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes personnalisés, puis passez à l'étape 4 :

- appuyez sur la touche **3 4** pour mémoriser le code personnalisé 2;
- appuyez sur la touche **5 6** pour mémoriser le code personnalisé 3;
- appuyez sur la touche **7 8** pour mémoriser le code personnalisé 4;
- appuyez sur la touche **9 0** pour mémoriser le code personnalisé 5.

Vous pouvez également programmer un code d'entrée personnalisé au moyen du système MyFord Touch. Voir **Paramètres** (page 424).

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code d'origine fonctionnera même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Rappel des positions mémorisées

Les codes d'entrée programmés permettent de rappeler les positions mémorisées du conducteur comme suit :

- le code d'entrée 1 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 1.
- le code d'entrée 2 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 2.
- le code d'entrée 3 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 3.

Note : *Le codes d'entrée personnalisés 4 et 5 ne permettent pas de rappeler des positions mémorisées.*

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à 5 chiffres d'origine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **12** du clavier dans les cinq secondes.
3. Maintenez la touche **12** enfoncée pendant deux secondes. Vous devez effectuer cette opération dans les cinq secondes une fois l'étape 2 terminée.

Tous les codes personnalisés sont désormais supprimés et seul le code à 5 chiffres d'origine fonctionne.

Fonction anti-décodage

Le clavier passe en mode anti-décodage si vous entrez un code incorrect à sept reprises (35 pressions consécutives sur les touches). Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction anti-décodage est désactivée après :

- une minute d'inactivité du clavier;
- une pression sur le bouton de déverrouillage de la télécommande;
- l'établissement du contact;
- le déverrouillage du véhicule à l'aide d'une clé d'accès intelligent.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Pour déverrouiller la porte du conducteur

Entrez le code à 5 chiffres d'origine ou votre code personnalisé. Il ne doit pas s'écouler plus de cinq secondes entre l'entrée de chaque chiffre. L'éclairage intérieur s'allume.

Note : *Toutes les portes se déverrouillent si vous activez le mode de déverrouillage de toutes les portes. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 69).*

Pour déverrouiller toutes les portes

Entrez le code d'origine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche **34** dans un délai de cinq secondes.

Pour verrouiller toutes les portes

Maintenez les touches **78** et **90** enfoncées simultanément (la porte du conducteur étant fermée). Vous n'avez pas besoin de saisir le code du clavier au préalable.

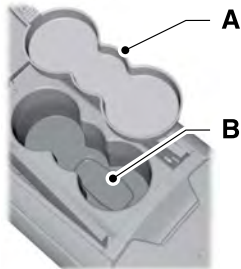
Pour déverrouiller le coffre à bagages

Entrez le code d'origine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche **5 6** dans un délai de cinq secondes.

Affichage du code d'origine

Note : Vous aurez besoin de deux clés d'accès intelligent programmées pour cette procédure.

Pour afficher le code d'origine à l'écran d'information :



E155835

1. Retirez le revêtement en caoutchouc (A) dans le porte-gobelet. Placez la première clé programmée dans la fente de secours (B) au fond du porte-gobelet.

2. Appuyez une fois sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP** et patientez quelques secondes.
3. Appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP** et retirez la clé.
4. Placez la seconde clé programmée dans la fente de secours, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.

Le code d'origine s'affiche à l'écran d'information pendant quelques secondes.

Note : Le code peut ne s'afficher qu'à la suite d'autres messages d'avertissement.

OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DEPUIS L'INTÉRIEUR

AVERTISSEMENTS

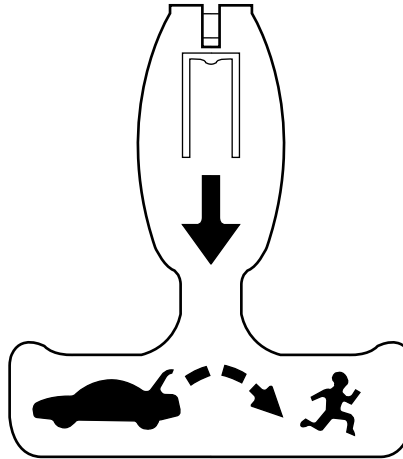
 Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants.' Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.

 Ne laissez pas des enfants, des adultes irresponsables ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Serrures

Votre véhicule est muni d'une poignée d'ouverture dans le coffre à bagages qui permet à toute personne qui s'y trouve enfermée d'en sortir.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée d'ouverture.



E144403

Cette poignée est située à l'intérieur du coffre à bagages et peut se trouver soit sur le couvercle du coffre, soit près des feux arrière. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brille pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Pour ouvrir le coffre de l'intérieur, tirez sur la poignée et poussez sur le couvercle du coffre.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Note : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces systèmes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de la protection contre le vol.*

Note : *Les objets métalliques, les dispositifs électroniques ou une seconde clé à puce accrochés au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage du véhicule. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé à puce lors du démarrage du véhicule. Coupez le contact, éloignez de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez votre véhicule si un problème survient.*

Note : *Ne laissez pas un double de clé à puce dans le véhicule. Prenez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLock

Le système empêche le véhicule de démarrer à moins d'utiliser une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du véhicule. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le véhicule au moyen d'une clé à puce correctement programmée, il s'est produit une défaillance. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Activation automatique

Le système antidémarrage s'active dès la coupure du contact.

Désactivation automatique

Le système antidémarrage se désactive dès l'établissement du contact avec une clé à puce.

Remplacement des clés

Note : *Deux clés d'accès intelligent vous sont remises avec votre véhicule.*

La clé intelligente fonctionne à la fois comme une télécommande et comme une clé programmée qui actionne la serrure de la porte du conducteur et active le système d'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage.

En cas de perte ou de vol des clés à télécommande intégrée programmées ou si vous ne possédez pas de clé à puce supplémentaire, faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Vous devez effacer les codes des clés dans la mémoire de votre véhicule et programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé programmée supplémentaire à l'extérieur de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Consultez votre concessionnaire autorisé pour acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

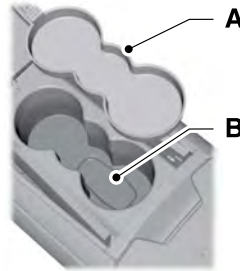
Programmation d'une clé d'accès intelligent de rechange

Note : Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés d'accès intelligent pour votre véhicule.

Vous devez avoir deux clés d'accès intelligent déjà programmées dans le véhicule ainsi qu'une nouvelle clé d'accès intelligent non programmée à portée de main. Si vous ne disposez pas de deux clés de rechange déjà programmées, consultez un concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé de rechange.

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer la procédure. Toutes les portes du véhicule doivent être fermées et le rester durant toute la procédure. Toutes les étapes doivent être exécutées en moins de 30 secondes dans l'ordre indiqué. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.



E155835

1. Retirez le revêtement en caoutchouc (A) du porte-gobelet. Insérez la première clé programmée dans la fente de l'émetteur-récepteur auxiliaire (B) à la base du porte-gobelet, puis appuyez sur bouton-poussoir de démarrage.
2. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Retirez la clé d'accès intelligent.
4. Dans un délai de 10 secondes, placez une seconde clé d'accès intelligent programmée dans la fente de l'émetteur-récepteur auxiliaire. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

5. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
6. Retirez la clé d'accès intelligent.
7. Placez la clé d'accès intelligent non programmée dans la fente de l'émetteur-récepteur auxiliaire, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

La programmation est maintenant terminée. Vérifiez que les fonctions d'entrée sans clé fonctionnent correctement et que le moteur démarre avec la clé d'accès intelligent nouvellement programmée.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes, puis répétez les étapes 1 à 7. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL (Selon l'équipement)

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être activée si aucune clé n'est insérée dans le commutateur d'allumage. Verrouillez électroniquement le véhicule pour activer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou faites démarrer le moteur.
- Insérez une clé dans la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes.

Note : Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.

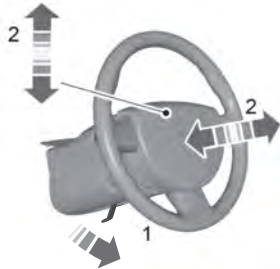
RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant en conduisant.

Note : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 147).



E157083

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.



E157084

3. Verrouillez la colonne de direction.

Colonne de direction inclinable et télescopique (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant en conduisant.

Note : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 147).



E161834

Utilisez la commande intégrée sur le côté de la colonne de direction pour régler la position.

Pour régler les positions suivantes :

- Inclinaison : Appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande
- Télescopique : Appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande

Pour éviter d'endommager la colonne de direction, la course de la colonne de direction s'arrête juste avant d'atteindre sa butée. Une nouvelle limite de course s'enregistre si la colonne de direction rencontre un obstacle lors de l'inclinaison ou du réglage télescopique.

Pour redéfinir la limite de course normale de la colonne de direction :

1. Appuyez de nouveau sur la commande de colonne de direction une fois la nouvelle limite de course atteinte.
2. Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que la colonne de direction atteigne sa butée.

Une nouvelle limite de course est programmée. La prochaine fois que vous utilisez la fonction d'inclinaison ou télescopique de la colonne de direction, elle s'arrêtera juste avant d'arriver en butée.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler la position de la colonne de direction au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 153).

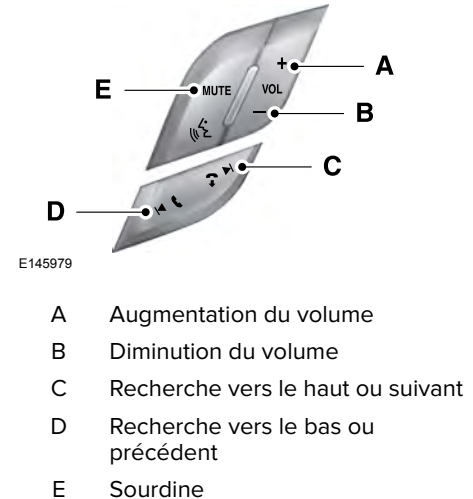
Note : Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, l'opération de rappel est annulée. La colonne de direction réagit alors à la commande de réglage.

Fonction d'entrée facile

Lorsque vous coupez le contact, la colonne de direction se déplace totalement vers le haut et l'avant pour permettre de sortir aisément du véhicule. La colonne reprend sa position initiale lorsque le contact est établi. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113).

COMMANDE AUDIO (Selon l'équipement)

La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :



Recherche, suivant ou précédent

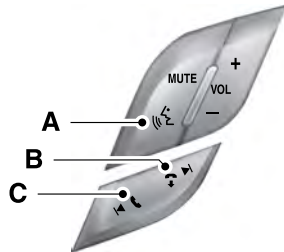
Appuyez sur le bouton de recherche pour :

- syntoniser la radio à la station programmée suivante ou précédente;
- lire la piste suivante ou précédente.

Appuyez sur le bouton de recherche et maintenez-le enfoncé pour :

- syntoniser la station suivante ou précédente de la bande de fréquences;
- rechercher rapidement une piste.

COMMANDE VOCALE (Selon l'équipement)



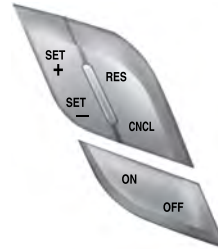
E145980

- A Reconnaissance vocale
- B Mettre fin à un appel
- C Répondre à un appel

Voir **MyLincoln Touch™** (page 410).

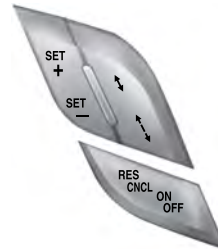
PROGRAMMATEUR DE VITESSE

Type 1



E145976

Type 2



E145977

Voir **Programmeur de vitesse** (page 222).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E145981

Voir **Affichage d'information** (page 113).

Fonctions de la commande de l'écran du tableau de bord



E145982

Volant

Utilisez cette commande pour accéder à certaines des fonctions de MyLincoln Touch sur l'écran d'information. Parcourez les options de l'écran et appuyez sur le bouton **OK**. Voir **MyLincoln Touch™** (page 410).

VOLANT CHAUFFANT (Selon l'équipement)

Voir **MyLincoln Touch™** (page 410).

Essuie-glaces et lave-glaces

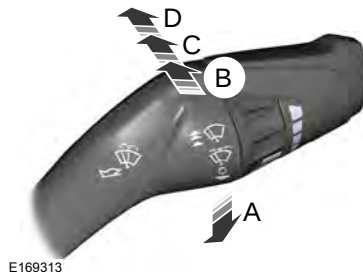
ESSUIE-GLACES

Note : Faites dégivrer complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.

Note : Veillez à désactiver les essuie-glaces avant d'entrer dans un lave-auto.

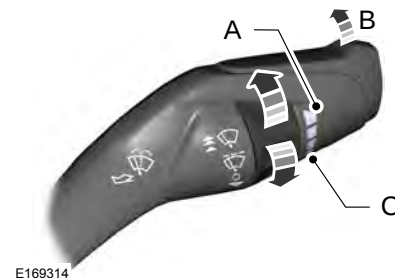
Note : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers laissent des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Si le problème persiste, remplacez les balais d'essuie-glace.

Note : Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Ce faisant, vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.



- A Simple balayage
- B Balayage intermittent
- C Balayage normal
- D Balayage haute vitesse

Balayage intermittent



- A Intervalle de balayage le plus court
- B Balayage intermittent
- C Intervalle de balayage le plus long

Réglez l'intervalle de balayage désiré à l'aide de la commande rotative.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse du véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminuent.

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES

(Selon l'équipement)

Note : Faites dégivrer complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.

Note : Veillez à désactiver les essuie-glaces avant d'entrer dans un lave-auto.

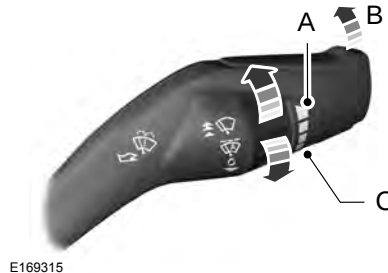
Note : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers laissent des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Si le problème persiste, remplacez les balais d'essuie-glace.

Note : Si vous activez la commande automatique des phares de pair avec les essuie-glaces automatiques, les feux de croisement s'allument lorsque le capteur de pluie active les essuie-glaces en continu.

Note : Les conditions de conduite hivernales telles que la glace, la neige ou les routes salées peuvent causer un balayage irrégulier ou inattendu ou des traînées sur le pare-brise.

Dans ces conditions, vous pouvez prendre les mesures suivantes pour garder votre pare-brise dégagé :

- réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées;
- passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- désactivez les essuie-glaces automatiques.



- A Sensibilité la plus élevée
B En fonction
C Sensibilité la plus basse

La fonction des essuie-glaces automatiques utilise un détecteur de pluie. Il se trouve au niveau du rétroviseur intérieur. Le détecteur de pluie surveille le taux d'humidité sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Il ajuste la vitesse des essuie-glaces en fonction du taux d'humidité détecté sur le pare-brise.

Note : La fonction des essuie-glaces automatiques est normalement activée et reste à l'état activé tant qu'elle n'a pas été désactivée sur l'écran d'information. Vous pouvez en outre réactiver la fonction à tout moment. Voir **Généralités** (page 113).

Utilisez la commande rotative pour régler le degré de sensibilité du capteur de pluie. Réglez la commande sur une sensibilité faible pour que les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur de pluie détecte un fort taux d'humidité sur le pare-brise. Réglez la commande sur une forte sensibilité pour que les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur de pluie détecte un faible taux d'humidité sur le pare-brise.

Essuie-glaces et lave-glaces

Note : Lorsque vous réglez les essuie-glaces au mode de balayage intermittent et que la fonction des essuie-glaces automatiques est activée, le réglage de sensibilité des essuie-glaces automatiques régule la vitesse des essuie-glaces en fonction du degré d'humidité sur le pare-brise seulement. Utilisez le levier d'essuie-glaces pour balayer le pare-brise à la demande.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le détecteur de pluie est très sensible. Si la zone autour du rétroviseur est sale, les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

LAVE-GLACES

Note : Ne tentez pas de pulvériser du lave-glace lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.



E169316

Pour mettre en fonction le lave-glace et asperger le pare-brise, tirez le levier vers vous.

Les essuie-glaces effectuent un balayage quelques secondes après le lavage pour essuyer le liquide lave-glace excédentaire. L'écran d'information permet d'activer ou de désactiver cette fonction. Voir **Généralités** (page 113).

Eclairage

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E142449

- A Hors fonction
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de plaque d'immatriculation et feux arrière
- C Phares

Feux de route



E162679

Poussez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Appel de phares



E162680

Tirez le levier légèrement vers vous, puis relâchez-le pour effectuer un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Assurez-vous toujours que vos phares sont en mode automatique ou allumés, selon besoin, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.



E142451

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou lorsque les essuie-glaces sont activés.

Les fonctions suivantes (selon l'équipement) sont également activées lorsque la commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares et que vous les mettez en fonction sur l'écran d'information :

- Feux de jour configurables.
- Commande de feux de route automatiques.
- Commande de phares adaptatifs.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour ajuster la durée pendant laquelle les phares restent allumés. Voir **Affichage d'information** (page 113).

Note : Lorsque les phares sont en mode de commande automatique des phares, vous ne pouvez pas allumer les feux de route avant que le système de commande automatique des phares n'allume les feux de croisement.

Eclairage

Phares activés par les essuie-glaces

L'allumage des phares asservi aux essuie-glaces est activé dans un délai de 10 secondes lorsque vous mettez en fonction les essuie-glaces et que le commutateur de commande d'éclairage est en position de commande automatique des phares. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

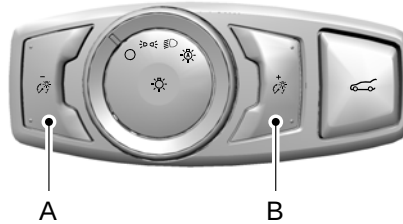
Les phares ne s'allument pas à l'activation des essuie-glaces :

- en mode bruine;
- lorsque les essuie-glaces sont mis en fonction pour éliminer le liquide de lave-glace durant un cycle de lavage;
- si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Note : Si vous mettez en fonction les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces fonctionnent en continu.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Note : Si vous débranchez et rebranchez la batterie, ou si vous la déchargez complètement et la rechargez, les composants allumés passent à leur réglage maximum.



E165337

- A Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour atténuer la luminosité.
- B Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour augmenter la luminosité.

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Après la coupure du contact, vous pouvez allumer les phares en tirant le levier des clignotants vers vous. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau le levier des clignotants vers vous ou en établissant le contact.

Eclairage

FEUX DE JOUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Assurez-vous toujours que vos phares sont commutés au mode automatique ou activé, selon besoin, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

Type 1 - Conventionnel (Non configurable)

Si vous établissez le contact et que la commande d'éclairage se trouve à la position désactivée, commande automatique des phares ou feux de stationnement, les feux de jour s'allument lorsque les phares sont éteints. Ils s'éteignent uniquement lorsque les phares sont allumés.

Type 2 - Configurable

Note : *Si ce type équipe votre véhicule, il vous est possible d'allumer ou d'éteindre les feux de jour au moyen des touches de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113).*

Si les feux de jour sont mis en fonction sur l'écran d'information et que vous établissez le contact avec la commande d'éclairage à la position commande automatique des phares, les feux de jour s'allument lorsque les phares sont éteints.

Les autres positions de la commande d'éclairage ne mettent pas en fonction les feux de jour et peuvent être utilisées pour neutraliser provisoirement la commande automatique des phares.

Lorsqu'ils sont hors fonction sur l'écran d'information, les feux de jour sont éteints dans toutes les positions de la commande d'éclairage.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

(Selon l'équipement)

Le système allume automatiquement les feux de route s'il fait suffisamment sombre et qu'aucun véhicule n'est en vue. Lorsque le système détecte les phares d'un véhicule qui s'approche, les feux rouges arrière du véhicule qui vous précède ou l'éclairage de rue, il éteint les feux de route avant qu'ils ne gênent les autres conducteurs. Les feux de croisement demeurent allumés.

Note : *Si le système de commande des feux de route automatiques ne fonctionne pas, vérifiez si la zone du pare-brise qui se trouve devant la caméra est dégagée. Une vue claire de la route est nécessaire au bon fonctionnement du système. Faites réparer les dommages au pare-brise à l'intérieur de la zone du champ de vision de la caméra.*

Eclairage

Note : Si le système détecte une obstruction, telle que fientes d'oiseau, traces d'insectes, neige ou glace, et que vous ne constatez aucun changement, le système passe en mode de feux de croisement jusqu'à ce que vous ayez éliminé l'obstruction. Un message peut également apparaître dans le tableau de bord indiquant que la caméra avant est obstruée.

Note : La poussière de la route, la saleté ou les tâches d'eau ne nuisent pas au fonctionnement du système de feux de route automatiques. Toutefois, par temps froid ou par mauvais temps, vous remarquerez une réduction de la disponibilité du système des feux de route, en particulier au démarrage. Vous pouvez utiliser le sélecteur multifonction pour allumer ou éteindre manuellement les feux de route. Le contrôle automatique des phares recommencera lorsque les conditions le permettront.

Note : La modification de la hauteur de conduite du véhicule, en utilisant des pneus de taille supérieure, par exemple, peut affecter les performances de cette fonction.

Un capteur avec caméra est installé au centre derrière le pare-brise de votre véhicule afin de surveiller continuellement les conditions et de déterminer quand allumer ou éteindre les feux de route.

Lorsque le système est actif, les feux de route s'allument dans les cas suivants :

- la lumière ambiante est suffisamment faible;
- en l'absence de circulation devant votre véhicule;
- le véhicule roule à une vitesse supérieure à 25 mph (40 km/h).

Les feux de route s'éteindront ensuite dans les situations suivantes :

- le système détecte les phares d'un véhicule qui s'approche ou les feux rouges arrière du véhicule qui vous précède.
- la vitesse du véhicule passe sous 16 mph (25 km/h);
- la lumière ambiante est suffisamment forte pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route;

- le système détecte de la forte pluie, de la forte neige ou du fort brouillard;
- la caméra est obstruée.

Activation du système

Activez le système au moyen de la commande de l'affichage d'information et de la commande automatique des phares. Voir **Affichage d'information** (page 113). Voir **Phares automatiques** (page 91).



E142451

Amenez le commutateur d'éclairage à la position de commande automatique des phares.

Neutralisation manuelle du système



E169254

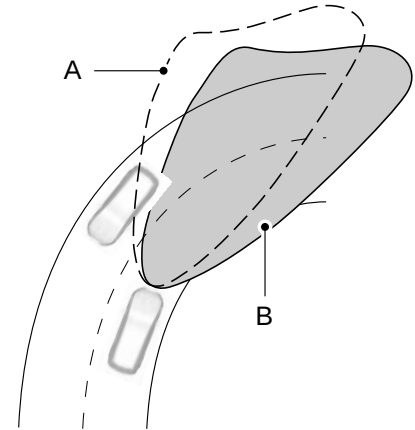
Lorsque la commande automatique a activé les feux de route, vous pouvez passer temporairement en feux de croisement en appuyant ou en tirant sur le levier.

Utilisez le menu de l'affichage d'information pour désactiver le système de façon permanente, ou tournez le commutateur d'éclairage de la position de commande automatique des phares à la position des phares.

PHARES ADAPTATIFS

Les faisceaux des phares se déplacent dans la même direction que le volant de direction. Cela améliore la visibilité dans les virages.

- A. Sans phares adaptatifs
- B. Avec phares adaptatifs



E161714

Le système ne fonctionne qu'avec le commutateur d'éclairage sur la position de commande automatique des phares.

Eclairage



E142451

Note : Il s'écoule deux à cinq secondes avant l'activation du système lorsque le véhicule roule.

Note : Le système ne s'active qu'à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mi/h).

Le système possède une fonction d'autovérification au démarrage. Au démarrage du moteur, les phares balayent de gauche à droite, puis reviennent au centre pour signaler au conducteur le bon fonctionnement du système.

CLIGNOTANTS



E162681

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Note : Poussez brièvement le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter trois fois les clignotants afin d'indiquer un changement de voie.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume lorsqu'une des conditions suivantes est remplie :

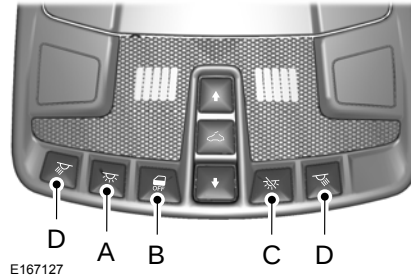
- vous ouvrez une porte;
- vous appuyez sur un bouton de la télécommande;
- vous touchez au bouton A de la lampe intérieure avant.

Éclairage intérieur avant

Note : Les commandes des lampes intérieures avant se trouvent sur la console au pavillon. L'emplacement exact de chaque commande de la console au pavillon dépend du toit, du toit ouvrant et des écrans pare-soleil du véhicule.

Eclairage

Note : Touchez le bouton C pour ne pas allumer l'éclairage lorsque vous ouvrez une porte. Le témoin s'allume en couleur ambre lorsque la fonction de porte est désactivée. Lorsque la fonction de porte est désactivée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte restent éteintes. Touchez de nouveau le bouton C pour allumer l'éclairage lorsque vous ouvrez une porte. Le témoin s'allume en blanc lorsque la fonction de porte est activée. Lorsque la fonction de porte est activée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte s'allument.



- A Commutateur pour allumer tout l'éclairage
- B Contacteur de fonction de porte
- C Commutateur pour éteindre tout l'éclairage
- D Commutateurs de lampe de lecture

Éclairage intérieur arrière



E150100

Les lampes intérieures arrière sont dissimulées dans la garniture de pavillon. Vous pouvez allumer indépendamment les lampes intérieures arrière en passant la main près de la petite lampe blanche dans la garniture de pavillon.

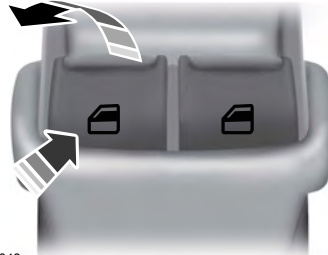
Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

 Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

 Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.



E146043

Note : *Vous pourriez percevoir un bruit causé par un remous aérodynamique lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez la glace du côté opposé afin de réduire ce bruit.*

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Tirez sur la commande pour fermer la glace.

Ouverture rapide

Appuyez à fond sur la commande, puis relâchez-la. Appuyez de nouveau sur la commande ou relevez-la pour arrêter la glace.

Fermeture rapide

Tirez à fond sur la commande, puis relâchez-la. Appuyez ou tirez de nouveau sur la commande pour arrêter la glace.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture. En cas d'obstruction, la glace inverse sa course de quelques centimètres.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT

 Lorsque vous neutralisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction, la glace n'inversera pas sa course si elle détecte un obstacle. Pour éviter les blessures ou dégâts au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez sur la commande de la glace et maintenez-la dans cette position pendant deux secondes avant que la glace n'atteigne la position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se ferme sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'arrête si vous relâchez la commande avant que la glace ne soit complètement fermée.

Verrouillage des glaces



E144072

Appuyez sur cette commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière. Le témoin sur la commande s'allume lorsque vous verrouillez les commandes des glaces arrière.

Temporisation des accessoires

Vous pouvez manoeuvrer les commandes des glaces pendant plusieurs minutes après la coupure du contact ou jusqu'à l'ouverture d'une des portes avant.

OUVERTURE ET FERMETURE GLOBALES

Vous pouvez utiliser la télécommande pour manoeuvrer les glaces lorsque le contact est coupé.

Note : Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information ou consulter un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 113).

Note : La fonction de temporisation des accessoires ne doit pas être active pour utiliser cette fonction.

Ouverture des glaces

Vous ne pouvez ouvrir les glaces que durant une brève période après avoir déverrouillé votre véhicule avec la télécommande. Après avoir déverrouillé votre véhicule, maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour ouvrir les glaces et le toit ouvrant transparent en position d'aération. Relâchez le bouton dès que le mouvement commence. Appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage pour interrompre le mouvement.

Fermeture des glaces

AVERTISSEMENT



Lorsque vous fermez les glaces et le toit avant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ni d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Pour fermer les glaces et le toit ouvrant transparent, maintenez le bouton de verrouillage de la télécommande enfoncé. Relâchez le bouton dès que le mouvement commence. Appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage pour interrompre le mouvement.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule.



E144073

- A Rétroviseur gauche.
- B Commande de réglage.
- C Rétroviseur droit.

Pour régler un rétroviseur :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. La commande s'allume.
2. Réglez la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande du rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le remettez dans sa position initiale.

Rétroviseurs rabattables électriquement (Selon l'équipement)



E176218

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Pour rabattre les deux rétroviseurs, assurez-vous de démarrer votre véhicule (commutateur d'allumage en position accessoires ou moteur en marche), puis :

1. Appuyez sur la commande pour rabattre les rétroviseurs.
2. Appuyez de nouveau sur la commande pour déplier les rétroviseurs.

Note : *Une fois que vous avez appuyé sur la commande, vous ne pouvez pas arrêter les rétroviseurs à mi-course. Attendez que les rétroviseurs ne soient plus en mouvement et appuyez de nouveau sur la commande.*

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 145).

Rétroviseurs à réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions du rétroviseur au moyen de la fonction de mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 153).

Fonction antiéblouissement à réglage automatique (Selon l'équipement)

Le rétroviseur extérieur conducteur s'assombrit automatiquement lorsque le rétroviseur intérieur anti-éblouissement s'active.

Rétroviseurs extérieurs avec clignotant

La partie extérieure du boîtier de rétroviseur approprié clignote lorsque vous activez le clignotant.

Rétroviseurs à miroir grand angle intégré (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

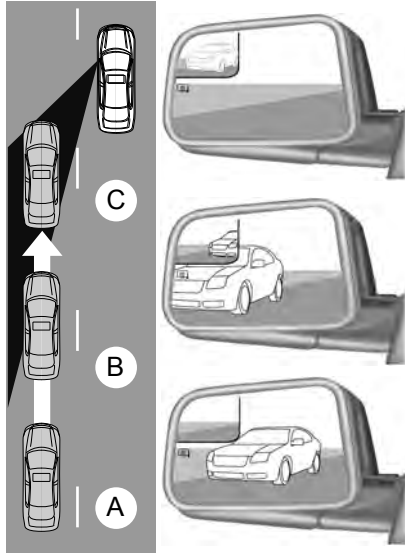


Les objets reflétés dans le miroir grand angle du rétroviseur sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs à miroir grand angle possèdent un miroir convexe situé dans le coin supérieur extérieur du miroir principal. Ils sont conçus pour augmenter la visibilité du conducteur sur le côté du véhicule.

Avant de changer de voie, regardez d'abord dans le miroir principal, puis ensuite dans le miroir grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le miroir grand angle et que les véhicules dans la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus l'épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changer de voie avec prudence.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



Lorsque le véhicule qui s'approche est à bonne distance, son image est petite et près du coin inférieur du miroir principal. Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image grossit et se déplace vers la partie supérieure du miroir principal (A). Lorsque le véhicule s'approche davantage, l'image passe progressivement du miroir principal au miroir grand angle du rétroviseur (B). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le miroir grand angle, il devient alors visible dans le champ périphérique du conducteur (C).

Système de surveillance des angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 239).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Note : Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

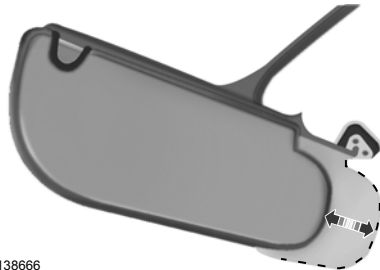
Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique

Note : Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au rendement du rétroviseur. Un appui-tête central arrière ou un appui-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Le rétroviseur passe automatiquement en mode antiéblouissement lorsqu'il détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour vous procurer une vue claire en reculant.

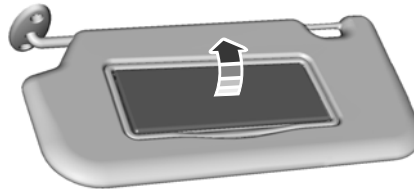
PARE-SOLEIL



E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie du pare-soleil



E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

ÉCRANS PARE-SOLEIL (Selon l'équipement)

Note : *Ne tentez pas de déplacer l'écran pare-soleil manuellement.*

L'écran pare-soleil électrique arrière couvre la lunette arrière du véhicule.



E145986

La commande est située dans la console au pavillon.

L'écran pare-soleil est doté d'une commande à impulsion. Appuyez brièvement sur la commande pour actionner l'écran pare-soleil. Pour arrêter le déplacement de l'écran pare-soleil, appuyez sur la commande une deuxième fois.

L'écran pare-soleil se rétracte automatiquement lorsque vous déplacez le levier sélecteur sur la position marche arrière (R).

Glaces, miroirs et rétroviseurs

TOIT OUVRANT (Selon l'équipement)

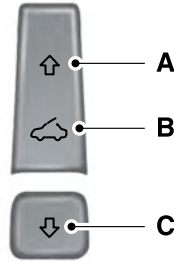
AVERTISSEMENTS

 Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

 Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Vous pouvez ouvrir manuellement le pare-soleil coulissant lorsque le toit ouvrant transparent est à sa position fermée. Tirez le pare-soleil coulissant vers l'avant du véhicule pour le fermer.

Les commandes du toit ouvrant transparent se trouvent sur la console au pavillon et comportent une commande d'ouverture et de fermeture à impulsion. Pour interrompre la course en mode de commande à impulsion, appuyez une deuxième fois sur la commande.



E144499

- A Ouverture
- B Aération
- C Fermeture

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent

Appuyez sur (A) pour ouvrir le toit ouvrant transparent. Il s'arrête avant la position d'ouverture complète.

Note : Cette position permet de réduire le bruit du vent ou les remous aérodynamiques parfois présents lorsque le toit ouvrant transparent est complètement ouvert. Appuyez sur (A) de nouveau pour ouvrir complètement le toit ouvrant transparent.

Appuyez sur (C) pour fermer le toit ouvrant transparent.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

Le toit ouvrant transparent s'arrête automatiquement et inverse sa course sur une certaine distance si un obstacle est détecté pendant la fermeture.

Enfoncez la commande (C) dans les deux secondes suivant l'inversion pour neutraliser cette fonction.

Position d'aération du toit ouvrant

Appuyez sur (B) pour ouvrir le toit ouvrant transparent en position d'aération. Appuyez sur (C) pour fermer le toit ouvrant transparent.

Toit panoramique rétractable (Selon l'équipement)

Les commandes du toit ouvrant transparent sur la console au pavillon fonctionnent de la même manière, sauf que le toit ouvrant transparent s'ouvre complètement lorsque vous actionnez la commande d'ouverture.

Mouvement automatique de la glace

Lorsque le toit panoramique rétractable est ouvert, il passera automatiquement en position d'ouverture presque complète dans certaines conditions. Cela dans le but de réduire les bruits d'air. Si la glace se trouve entre la position presque complètement ouverte et la position complètement ouverte et que le véhicule atteint une grande vitesse, la glace se déplacera automatiquement à la position prédéfinie.

Vous pouvez neutraliser le déplacement automatique en appuyant sur la commande de fermeture ou d'ouverture du toit ouvrant transparent. La fonction demeure neutralisée jusqu'à ce que vous coupiez puis rétablissiez le contact.

Écran pare-soleil à commande électrique

L'écran pare-soleil à commande électrique couvre la glace de toit panoramique. La commande de l'écran pare-soleil est située dans la console au pavillon.



E173113

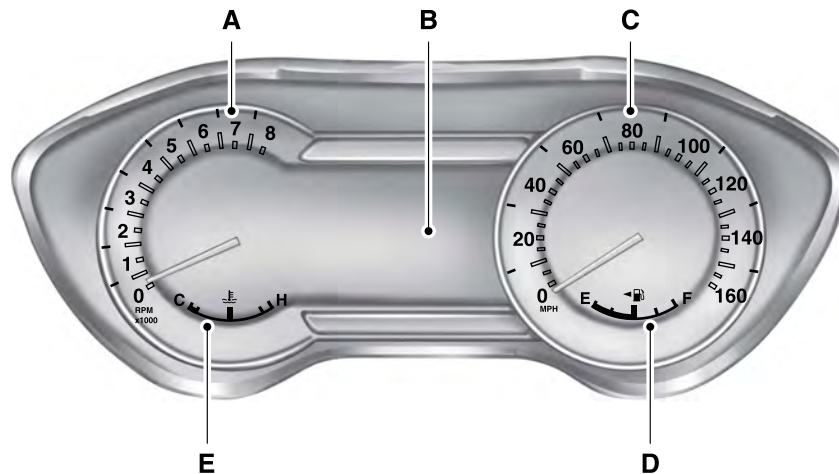
L'écran pare-soleil dispose d'une fonction d'ouverture et de fermeture à impulsion. Appuyez sur la commande pour déplacer l'écran pare-soleil. Pour arrêter le déplacement de l'écran pare-soleil, appuyez sur la commande une deuxième fois.

L'écran pare-soleil doit être ouvert avant d'ouvrir le toit ouvrant transparent. Si vous appuyez sur la commande d'ouverture du toit ouvrant transparent alors que l'écran pare-soleil est fermé, l'ouverture du toit ouvrant transparent sera précédée de celle

de l'écran pare-soleil. Si l'écran pare-soleil et le toit ouvrant transparent sont ouverts et que vous actionnez la commande de fermeture du toit ouvrant transparent, le toit ouvrant transparent se ferme en premier, suivi de l'écran pare-soleil.

Combiné des instruments

JAUGES



E152749

- A Compte-tours
- B Écran d'information

Combiné des instruments

- C Indicateur de vitesse
- D Indicateur de carburant
- E Indicateur de température du liquide de refroidissement

Écran d'information

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique, situé au bas de l'écran d'information, cumule la distance parcourue par votre véhicule.

Température extérieure

Indique la température de l'air extérieur.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 113).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 113).

Indicateur de carburant

Note : *Le niveau indiqué par la jauge peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.*

Établissez le contact. L'indicateur de niveau de carburant indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir de carburant. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit indiquer F après que vous avez refait le plein. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, ceci signifie qu'une intervention s'impose sur le véhicule.

Après le ravitaillement, la position de l'aiguille peut varier mais ceci est normal :

- Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position F. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.

Rappel de niveau de carburant bas

Un rappel de niveau de carburant bas est déclenché lorsque l'aiguille indique 1/16.

Combiné des instruments

Variantes :

Type de conduite (conditions de consommation de carburant)	Position de l'indicateur de niveau de carburant	Autonomie restante
Conduite sur route	1/16th	56 km à 129 km (35 miles à 80 miles)
Conduite en usage intensif (traction d'une remorque, ralenti prolongé)	1/16th	35 miles (56km)

Indicateur de température du liquide de refroidissement

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température normale de fonctionnement, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs suivants vous signalent une anomalie de véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour confirmer leur bon fonctionnement. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, reportez-vous au témoin du système en question pour tous renseignements supplémentaires.

Note : Certains indicateurs apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent comme des témoins normaux, mais ils ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)



Le témoin du régulateur de vitesse change de couleur pour indiquer le mode du système : Voir

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 223).

Activé (témoin blanc) : s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé. S'éteint lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé.

Engagé (témoin vert) : s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est engagé. S'éteint lorsque le régulateur de vitesse est désengagé.

Combiné des instruments

Freins antiblocage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Le freinage normal (sans ABS)

continue de fonctionner à moins que le témoin de frein ne soit également allumé. Faites vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Batterie



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Mettez tous les accessoires électriques

inutiles hors tension et faites immédiatement vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez cette fonction ou conjointement avec un message.

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 239). Voir **Messages d'information** (page 120).

Circuit de freinage



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

Si ce témoin s'allume durant la conduite, vérifiez que le frein de stationnement n'est pas serré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, cela signale un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites immédiatement vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin est allumé. La performance des freins peut être considérablement réduite. La distance de freinage sera plus longue. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Régulateur de vitesse (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsque les clignotants gauches ou droits ou les feux de détresse sont activés.

Vérifiez si une ampoule est grillée si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 325).

Porte mal fermée



Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et qu'une porte n'est pas complètement fermée.

Frein de stationnement électrique



Ce témoin s'allume ou clignote lorsque le frein de stationnement électrique est défectueux. Voir

Frein de stationnement électronique (page 201).

Combiné des instruments

Température du liquide de refroidissement



Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 311).

Huile moteur



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 310).

Note : *Ne redémarrez pas si le témoin reste allumé, même si le niveau d'huile est correct. Faites immédiatement vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.*

Bouclage de la ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Voir **Rappel de bouclage des ceintures de sécurité** (page 40).

Sac gonflable avant



Ce témoin révèle une anomalie s'il ne s'allume pas au démarrage du véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il reste allumé. Faites vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Affichage tête haute (Selon l'équipement)



Une barre rouge s'allume sur le pare-brise dans certains cas, lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif ou l'avertisseur de collision. Elle s'allume aussi momentanément lorsque vous démarrez votre véhicule pour confirmer que l'affichage fonctionne.

Feu de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Capot mal fermé



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas complètement fermé.

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir de carburant est presque vide. Faites le plein dès que possible.

Combiné des instruments

Avertissement de basse pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il reste allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément lorsque le contact est établi pour confirmer que le témoin fonctionne. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact, ou s'il commence à clignoter à tout moment, faites vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Bas niveau de liquide lave-glace



S'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Feux de stationnement



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Anomalie du groupe motopropulseur



Ce témoin s'allume en cas d'anomalie du groupe motopropulseur ou de la traction intégrale. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin d'anomalie du moteur



Si ce témoin reste allumé après le démarrage du moteur, cela signifie que le système de diagnostic embarqué (OBD) a détecté une anomalie des dispositifs antipollution du véhicule. Consultez la section Autodiagnostic embarqués (OBD) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir comment faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 183).

Si le témoin clignote, le moteur produit des ratés qui pourraient endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Note : Si le moteur produit des ratés, des températures excessives à l'échappement pourraient endommager le catalyseur ou d'autres composants du véhicule.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'établissement du contact et avant le démarrage du moteur aux fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection / d'entretien.

Le témoin d'anomalie du moteur reste normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, cela signifie que le véhicule n'est pas prêt aux contrôles d'inspection / d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 183).

Combiné des instruments

Contrôle de stabilité



Ce témoin clignote lorsque le système est actif. Ce témoin révèle une anomalie s'il reste allumé ou ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact. Le système est désactivé en cas d'anomalie. Faites immédiatement vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 208).

Contrôle de stabilité désactivé



Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez le système. Il s'éteint lorsque vous réactivez le système ou que vous coupez le contact. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 208).

Coffre mal fermé



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et que le coffre n'est pas complètement fermé.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage

Ce carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que la clé se trouve en position Arrêt ou Accessoires dans le commutateur d'allumage.

Alerte de système sans clé (Selon l'équipement)

Active l'avertisseur sonore deux fois lorsque vous sortez du véhicule avec la clé d'accès intelligent, après la fermeture de la dernière porte, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur, puis que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule de façon sécuritaire. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portable durant la conduite et vous encourageons à utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des boutons de l'écran d'information situés sur le volant. L'information correspondante s'affiche à l'écran d'information.

Boutons de l'écran d'information



E152750

- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les options d'un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche de gauche pour quitter un menu.

- Maintenez la flèche de gauche enfoncée en tout temps pour retourner à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur la touche OK pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Menu principal

Depuis la barre du menu principal sur le côté gauche de l'écran d'information, vous pouvez choisir parmi les catégories suivantes :



Trajets 1 et 2



Consommation carburant



Assistance conducteur



Paramètres

Affichage d'information

Faites défiler les options vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une des catégories, puis appuyez sur la touche fléchée de droite ou sur OK pour accéder à

cette catégorie. Appuyez sur la flèche de gauche, au besoin, pour revenir au menu principal.

Trajets 1 et 2



Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées sur le trajet.

Trajets 1 et 2
Écran de toutes les valeurs (compteur, compteur journalier, consommation moyenne de carburant)

- Temps écoulé — la minuterie s'arrête lorsque le contact est coupé et se remet en marche au redémarrage du véhicule.
- Compteur journalier — indique la distance du trajet parcourue.
- Consommation moyenne de carburant — indique la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.

Consommation carburant



Utilisez les touches fléchées de gauche ou de droite pour choisir l'affichage de l'autonomie de carburant souhaité.

Affichage d'information

Consommation carburant
Consommation instantanée
Hist. carburant
Vitesse moyenne
Démarrage-arrêt automatique

- Consommation instantanée : Cet affichage indique un graphique visuel de votre consommation instantanée.
- Hist. carburant - indique un diagramme en bâton de votre historique de carburant.
- Vitesse moyenne - indique la vitesse moyenne de votre véhicule calculée depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Démarrage-arrêt automatique - les messages de démarrage-arrêt automatique disponibles procurent des détails sur ce qui se produit avec votre système. Voir **Messages d'information** (page 120).

Assistance conducteur



Utilisez les flèches haut ou bas pour choisir entre les options d'affichage suivantes.

Affichage d'information

Assistance conducteur		
Antipatinage - coché activé ou décoché désactivé		
Direction assistée	Direction en marche avant (D)	Sport ou Normal
	Direction en sport (S)	Sport ou Normal
Angle mort - coché activé ou décoché désactivé		
Circulation transv. - coché activé ou décoché désactivé		
Régulateur de vitesse	Adaptatif ou Normal	
Alerte conducteur	Alerte conducteur - coché activé ou décoché désactivé	
	Affichage d'alerte conducteur	Affichage d'alerte conducteur
Traction intégrale intelligente - affichage de traction intégrale intelligente sur demande		
Sys. suivi voie	Mode	Alerte, Aide ou Alerte + Aide
	Intensité	Haute, Normale ou Basse
Pré-collision	Sensibilité d'alerte	Haute, Normale ou Basse
	Freinage actif - coché activé ou décoché désactivé	

Affichage d'information

Assistance conducteur
Aide station. avant - coché activé ou décoché désactivé
Aide au stationnement - coché activé ou décoché désactivé
Pression des pneus - affichage de pression des pneus sur demande

Paramètres



Dans ce mode, vous pouvez configurer des sélections de réglages du conducteur différentes.

Note : Certaines options sont facultatives et peuvent ne pas s'afficher.

Note : Certaines options MyKey s'affichent seulement si un MyKey est programmé.

Paramètres			
Véhicule	Contrôle de conduite	Comportement routier à la position marche avant (D)	Confort, Normal ou Sport
		Comportement routier à la position sport (S)	Normal ou Sport
		Performances à la position sport (S)	Normal ou Sport
	Entr. sortie facilité - coché activé ou décoché désactivé		

Affichage d'information

Paramètres		
	Arrêt moteur autom. - coché activé ou décoché désactivé	
	Éclairage	Phares adaptatifs
		Phares adaptatifs - coché activé ou décoché désactivé
		Configuration de circulation routière
		Feux de route auto - coché activé ou décoché désactivé
		Temporisation de la commande automatique des phares
		Sélectionnez l'intervalle de temps
		Feux de jour - coché activé ou décoché désactivé
		Éclairage d'accueil - coché activé ou décoché désactivé
	Serrures	Verrouillage automatique - coché activé ou décoché désactivé
		Déverrouillage automatique - coché activé ou décoché désactivé
		Verr. erroné - coché activé ou décoché désactivé
		Déverrouillage à distance
		Toutes les portes ou Porte conducteur
		Désactivation des commandes - coché activé ou décoché désactivé
	Remorquage au point mort	Maintenir OK enfoncé pour initialiser.
	Durée d'huile	Vie utile restante XXX % - maintenez le bouton OK enfoncé pour remettre à zéro
	Couvercle de coffre à commande électrique - coché activé ou décoché désactivé	

Affichage d'information

Paramètres			
	Dispositif de démarrage à distance	Chauffage et climatisation	Automatique ou Derniers réglages
		Sièges et volant de direction ou sièges	Chauffage automatique ou Hors fonction
		Temporisation	5, 10 ou 15 minutes
		Système - coché activé ou décoché désactivé	
	Glaces	Ouverture/fermeture à distance - coché activé ou décoché désactivé	
	Essuie-glaces	E-G act. après lav. - coché activé ou décoché désactivé	
		Capteur pluie - coché activé ou décoché désactivé	
MyKey	Créer MyKey	Maintenez OK enfoncé pour créer MyKey	
	Assist. 911	Toujours en fonction ou Sélection par l'utilisateur	
	Dispositif antipatinage	Toujours en fonction ou Sélection par l'utilisateur	
	Vitesse max.	Sélectionnez la vitesse souhaitée ou hors fonction	
	Rappel de vitesse	Sélectionnez la vitesse souhaitée ou hors fonction	
	Limiteur de volume	Toujours en fonction ou Sélection par l'utilisateur	
	Ne pas déranger	Toujours en fonction ou Sélection par l'utilisateur	
	Effacer MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée pour effacer toutes les MyKey	

Affichage d'information

Paramètres		
Affichage	Unité de distance	Choisissez le paramètre applicable
	Unité de température	Choisissez le paramètre applicable
	Pression des pneus	lb/po ² , kPa ou BAR
	Langue	Choisissez le paramètre applicable - Maintenez OK enfoncé pour définir
	Indicateur de vitesse km/h - coché activé ou décoché désactivé	

MESSAGES D'INFORMATION

Note : Selon les options dont dispose votre véhicule, tous les messages ne seront pas affichés ou disponibles. Certains messages pourraient être abrégés ou réduits selon le type de tableau de bord qui équipe votre véhicule.

E145981



Appuyez sur le bouton OK pour confirmer les messages et retirer certains d'entre eux de l'écran d'information. D'autres messages sont automatiquement supprimés après un court délai.

Certains messages doivent être confirmés avant de pouvoir accéder aux menus.

Stationnement actif

Message	Mesure à prendre
Défaillance stationnement actif	Ce message s'affiche lorsque le système requiert une intervention. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Affichage d'information

Régulateur de vitesse adaptatif

Message	Mesure à prendre
Anomalie du régulateur de vitesse adaptatif	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 223).
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	S'affiche lorsque de telles conditions existent de sorte que le régulateur de vitesse adaptatif ne peut fonctionner correctement. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 223).
Régul. vit. adap. non disponible capteur bloqué Voir manuel	Ce message s'affiche lorsque le radar est obstrué par une mauvaise visibilité causée par le mauvais temps ou par une accumulation de glace, de boue ou d'eau devant le radar. Le conducteur peut nettoyer le capteur normalement pour y remédier. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 223).
Régulation vitesse freinage automatique arrêtée	Ce message s'affiche lorsque le freinage automatique a été désactivé.
Capteur avant non aligné	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif (ACC).
Régulateur de vitesse adaptatif - Conducteur doit contrôler	Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif a restitué les commandes au conducteur.
Vitesse du régulateur de vitesse adaptatif trop basse pour l'activation	Ce message s'affiche lorsque la vitesse du véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif.
Rég. vit. adapt. rapport inférieur	Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif règle la distance automatiquement et que le conducteur doit faire passer la boîte de vitesses à un rapport inférieur.

Affichage d'information

AdvanceTrac™

Message	Mesure à prendre
Réparer AdvanceTrac	Ce message s'affiche lorsque le système détecte une anomalie due à un capteur bloqué.
AdvanceTrac désactivé/activé	Ce message s'affiche lorsque le dispositif antipatinage a été désactivé ou activé par le conducteur.

Sac gonflable

Message	Mesure à prendre
Capteur de l'occupant BLOQUÉ Enlever objets près siège du passager	Ce message s'affiche lorsque le système détecte une anomalie due à un capteur bloqué.

Alarme

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme démarrer le véhicule	Ce message s'affiche lorsque l'alarme a été déclenchée suite à un accès non autorisé. Voir Alarme antivol (page 82).

Affichage d'information

Arrêt automatique du moteur

Message	Mesure à prendre
Arrêt moteur dans XX secondes	Ce message s'affiche lorsque le moteur est sur le point de s'arrêter.
Arrêt moteur pr économie de carburant	Ce message s'affiche lorsque le moteur s'est arrêté pour contribuer à réduire la consommation de carburant.
Arrêt du moteur dans XX secondes Appuyer sur Ok pour neutraliser	Ce message s'affiche lorsque le moteur est sur le point de s'arrêter. Vous pouvez appuyer sur OK sur le bouton gauche du volant de direction pour neutraliser l'arrêt.

Affichage d'information

Traction intégrale (AWD)

Message	Mesure à prendre
AWD temporairement désactivée	Ce message s'affiche lorsque le système de traction intégrale a été temporairement désactivé pour se protéger d'une surchauffe.
Traction intégrale désactivée	Ce message s'affiche lorsque le système de traction intégrale a été automatiquement désactivé pour se protéger. Ceci survient si le véhicule fonctionne avec un mini-pneu de secours ou en cas de surchauffe du système.
AWD rétablie	Le système de traction intégrale rétablira un fonctionnement normal et effacera ce message après avoir conduit sur une courte distance avec le pneu reposé ou après refroidissement du système.
Défectuosité AWD Service requis	Affiché conjointement avec le témoin de commande d'accélérateur/boîte de vitesses/traction intégrale lorsque le système de traction intégrale ne fonctionne pas correctement. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, contactez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

Affichage d'information

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Vérifier circuit de charge	Ce message s'affiche lorsque le circuit de charge requiert une intervention. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, contactez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Ce message s'affiche lorsque le système de gestion de batterie détecte une situation prolongée de tension faible. Plusieurs fonctions de véhicule seront désactivées pour éviter de décharger la batterie. Mettez hors tension toutes les charges électriques le plus tôt possible pour améliorer la tension du système. Si la tension du système est rétablie, les fonctions désactivées sont de nouveau disponibles
Couper le courant pour économiser la batterie	Ce message s'affiche lorsque le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Mettez le commutateur d'allumage à la position Arrêt le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que le véhicule a démarré et que l'état de charge de la batterie a repris toute sa puissance. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permettra à la batterie de récupérer rapidement sa pleine charge.

Affichage d'information

Systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal

Message	Mesure à prendre
Anomalie système angle mort	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système survient. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Angle mort non disponible Capteur bloqué Voir manuel	Ce message s'affiche lorsque les capteurs du système sont bloqués. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Voir Système d'information sur les angles morts (page 239).
Véhicule en circ. transv. venant de la X	Ce message s'affiche lorsque le système détecte un véhicule. Voir Système d'information sur les angles morts (page 239).
Circul. transv. non disponible Capteur bloqué Consul. manuel	Ce message s'affiche lorsque les capteurs des systèmes de surveillance des angles morts et d'alerte de trafic transversal sont obstrués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 239).
Circulation transversale Défectuosité	Ce message s'affiche en cas d'anomalie du système. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Affichage d'information

Portes et serrures

Message	Mesure à prendre
Porte X mal fermée	Ce message s'affiche lorsque la ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées et que le véhicule roule.
	Ce message s'affiche lorsque la ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées.
Coffre mal fermé	Ce message s'affiche lorsque le coffre à bagages n'est pas complètement fermé.
Capot mal fermé	S'affiche lorsque le capot n'est pas complètement fermé.
Interrupteurs désactivés Mode sécurité	S'affiche lorsque les interrupteurs de porte ont été désactivés.
Sécurité enfant défectueuse Service requis	Ce message s'affiche en cas d'anomalie des dispositifs de sécurité enfants. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Code de clavier d'usine XXXXX	Affiche le code de clavier d'usine une fois le clavier réinitialisé. Voir Entrée sans clé (page 75).

Alerte conducteur

Message	Mesure à prendre
Alerte conducteur arrêt immédiat	Arrêtez-vous et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Alerte conducteur arrêt conseillé	Reposez-vous sous peu.

Affichage d'information

Carburant

Message	Mesure à prendre
Niveau de carburant bas	Ce message s'affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.
Vérifier admission de carburant	Ce message s'affiche pour indiquer que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.

Aide au démarrage en côte

Message	Mesure à prendre
Aide au démarrage en côte non disponible	Ce message s'affiche lorsque la fonction d'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Contactez votre concessionnaire autorisé.

Clés et accès intelligents

Message	Mesure à prendre
Appuyer sur le frein pour DÉMARRER	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'enfoncer la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Aucune clé détectée	Ce message s'affiche si la clé n'est pas détectée par le système. Voir Démarrage sans clé (page 169).
Redémarrer maintenant ou clé est nécessaire	Ce message s'affiche lorsque le bouton démarrage-arrêt est enfoncé pour arrêter le moteur et qu'aucune clé d'accès intelligent n'est détectée dans l'habitacle.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Alimentation active	Ce message s'affiche lorsque le contact est établi.
Anomalie du système de démarrage	Ce message s'affiche pour indiquer qu'il y a un problème avec le système de démarrage de votre véhicule. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
Programmation clé réussie	Ce message s'affiche durant la programmation de clés de rechange lorsqu'il s'agit d'une clé intelligente.
Échec programmation clé	Ce message s'affiche durant la programmation d'une clé de rechange lorsqu'une clé intelligente n'a pu être programmée.
Nombre max. de clés programmées	Ce message s'affiche pendant la programmation de clés de rechange lorsque le nombre maximal de clés programmées a été atteint.
Nombre clés program. insuf.	Ce message s'affiche pendant la programmation de clés de rechange lorsqu'un nombre insuffisant de clés a été programmé.
Pile clé faible remplacer bientôt	Ce message s'affiche lorsque la pile de la télécommande est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Programmation clé intégrée impossible	Ce message s'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clé supplémentaire est faite en utilisant deux dispositifs MyKey déjà existants.
Moteur en marche	Ce message s'affiche pour informer le conducteur qu'il est sur le point de quitter le véhicule et que le moteur est toujours en marche.

Affichage d'information

Système de suivi de voie

Message	Mesure à prendre
Sys. suivi voie Anomalie Service requis	Le système est défectueux. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Caméra avant provisoirement non disponible	Le système a détecté un état qui a rendu le système temporairement non disponible.
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer vitre	Le système a détecté un état qui exige le nettoyage du pare-brise pour fonctionner correctement.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Garder les mains sur le volant	Ce message est affiché lorsque le système demande au conducteur de garder les deux mains sur le volant.

Affichage d'information

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur BASSE	Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il s'affiche périodiquement lorsque le moteur est en marche, contactez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible.
Changement d'huile du moteur bientôt	Ce message s'affiche lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile est de 10 % ou moins. Voir Vérification de l'huile moteur (page 310).
Vidange huile requise	Ce message s'affiche lorsque la durée d'huile restante atteint 0 %. Voir Vérification de l'huile moteur (page 310).
Niveau liquide de frein BAS	Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être vérifié dès que possible. Voir Vérification du liquide de frein (page 320).
Vérifier système frein	Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr. Contactez votre concessionnaire autorisé.
Surchauffe du liquide de refroidissement du moteur	Ce message s'affiche lorsque la température du liquide de refroidissement est excessivement élevée.
Niveau bas du liquide lave-glace	S'affiche lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas et que le réservoir doit être rempli.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Puissance réduite pour abaisser température du moteur	Ce message s'affiche lorsque la puissance du moteur est réduite pour diminuer une température élevée du liquide de refroidissement.
Mode transport/d'usine	Ce message s'affiche pour indiquer que le véhicule est toujours en mode de transport ou d'usine. Certaines fonctions pourront ne pas fonctionner correctement. Consultez votre concessionnaire autorisé.
Voir manuel	Ce message avise le conducteur que le groupe motopropulseur requiert une intervention à cause d'une anomalie du groupe motopropulseur.

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey non créé	Ce message s'affiche pendant la programmation de la clé lorsque le MyKey ne peut pas être programmé.
MyKey actif Conduire prudemment	Ce message s'affiche lorsque le MyKey est actif.
Vitesse limitée à XX km/mi/h	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le moteur, que le MyKey est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée.
Véhicule presque à vitesse maximale	Ce message s'affiche lorsqu'un MyKey est utilisé, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
Véhicule à vitesse max du réglage MyKey	Ce message s'affiche lorsqu'un MyKey est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est atteinte.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Vérif vitesse cond prudemment	Ce message s'affiche lorsque le MyKey est actif.
Boucler les ceintures pour activer audio	Ce message s'affiche lorsqu'un MyKey est utilisé et que le système Belt-Minder est activé.
AdvanceTrac activé - réglage MyKey	S'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que le dispositif AdvanceTrac est activé.
Antipatinage activé - réglage MyKey	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que l'antipatinage est activé.
MyKey Désact. aide au stat. impossible	Ce message s'affiche lorsqu'un MyKey est utilisé et que l'aide au stationnement est activée.
Alerte de déviation de trajectoire activée réglages MyKey	Ce message est affiché lorsque le système de maintien de voie est en fonction conformément aux paramètres MyKey.

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement avant	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté un état qui nécessite une vérification. Contactez votre concessionnaire autorisé. Voir Aide au stationnement (page 209).
Vérifier aide au stationnement arrière	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté un état qui nécessite une vérification. Contactez votre concessionnaire autorisé. Voir Aide au stationnement (page 209).
Aide station. AV Oui Non	Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement.
Aide station. AR Oui Non	Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement.

Affichage d'information

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein de stationnement serré	Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré, que le moteur est en marche et que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, contactez dès que possible votre concessionnaire autorisé.
Frein de stat. défectueux Service requis	Le frein de stationnement électronique a détecté un état qui nécessite une vérification. Consultez votre concessionnaire autorisé.
Frein de stationnement desserré	S'affiche lorsque le frein de stationnement électronique n'est pas serré.
Mode maintenance frein de stat.	Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement électronique exécute un essai de diagnostic.
Utiliser interr. pour desserrer frein stat.	S'affiche lorsque le frein de stationnement électronique est serré, mais qu'il n'a pas été desserré.
Appuyer sur le frein pour desserrer frein de stat. et interr.	S'affiche lorsque le frein de stationnement électronique est serré mais qu'il n'a pas été desserré et que le véhicule se déplace.
Fonct. limitée frein de stat. Service requis	Le frein de stationnement électronique a détecté un état qui nécessite une vérification. Consultez votre concessionnaire autorisé.
Surchauffe du système de frein stat.	Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement électronique n'a pas été desserré et qu'il surchauffe.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Desserrer frein de stationnement	Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement électronique est réglé et que le véhicule est démarré.
Frein de stationnement serré	S'affiche lorsque le frein de stationnement électronique est serré.
Frein de stationnement desserré	Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement électronique est desserré.

Direction assistée

Message	Mesure à prendre
Défaillance direction Serv. immédiat	Ce message s'affiche lorsque la direction assistée a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez votre concessionnaire autorisé.
Perte de direction Arrêter prudemment	La direction assistée ne fonctionne pas. Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr. Contactez votre concessionnaire autorisé.
Défaillance direction assistée Service requis	La direction assistée a détecté une anomalie au niveau de la direction assistée ou du dispositif d'entrée passive/démarrage passif qui nécessite une vérification. Contactez votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Assistance pré-collision

Message	Mesure à prendre
Ass. pré-collis. Défectuosité	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système survient avec le système d'avertissement de collision. Le système est alors désactivé. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Ass. pré-collis. non disponible Capteur obstrué Voir manuel	Affiché lorsque le système d'avertissement de collision est obstrué par une mauvaise visibilité due à de mauvaises conditions météo ou à une accumulation de givre/boue/eau devant le radar. Le conducteur peut nettoyer le capteur normalement pour y remédier. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Ass. pré-collis. non disponible	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système survient avec le système d'avertissement de collision. Le système est alors désactivé. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Dispositif de démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Pour conduire : appuyer sur frein et bouton de sélection de rapport	S'affiche pour vous rappeler de serrer le frein et d'enfoncer le bouton du levier sélecteur pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.

Affichage d'information

Sièges

Message	Mesure à prendre
Rappel des positions mémorisées non permis durant la conduite	Ce message s'affiche pour vous rappeler que les sièges à mémoire ne sont pas disponibles durant la conduite.
Mémoire X sauvegardée	Ce message s'affiche pour vous indiquer l'endroit où votre réglage mémorisé a été sauvegardé.

Circuit de démarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyer sur le frein pour démarrer	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'enfoncer la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Temps de démarrage excédé	Ce message s'affiche lorsque le démarreur a dépassé le temps de démarrage en tentant de démarrer le véhicule.
Démarr. moteur imminent Patientez	S'affiche lorsque le démarreur tente de démarrer le véhicule.
Démarrage imminent annulé	Ce message s'affiche lorsque le démarrage imminent a été annulé.

Affichage d'information

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Pression pneu basse	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 372).
Anomalie surveillance pression pneus	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, contactez votre concessionnaire autorisé. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 372).
Anomalie d'un capteur de pression de pneu	Ce message s'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus ne fonctionne pas correctement ou si une roue de secours est installée. Pour plus de renseignements sur le mode de fonctionnement du système dans ces conditions, Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 372). Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Dispositif antipatinage

Message	Mesure à prendre
Antipatinage désactivé / Antipatinage activé	Ce message s'affiche lorsque le dispositif antipatinage est désactivé ou activé. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 205).
Patinage excessif détecté feux détresse activés	Ce message s'affiche lorsqu'un patinage excessif est survenu et que les feux de détresse sont activés.

Affichage d'information

Boîte de vitesses

Message	Mesure à prendre
Anomalie boîte de vitesses service immédiat	Consultez votre concessionnaire autorisé.
Surchauffe de boîte vitesse arrêter prudem.	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr.
Surchauffe boîte vitesse Arrêter prudemment	La boîte de vitesses a surchauffé et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr.
Boîte de vitesses Service requis	Consultez votre concessionnaire autorisé.
Boîte vitesses trop chaude Appuyer frein	La boîte de vitesses est en train de surchauffer. Arrêtez-vous pour la laisser refroidir.
Boîte vitesses fonction limitée Voir manuel	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses a surchauffé et que ses fonctions sont limitées. Voir Boîte de vitesses automatique (page 186).
Réchauffage boîte vitesse Attendre SVP	La température de la boîte de vitesses est trop basse. Attendez qu'elle se réchauffe avant de rouler.
Boîte de vitesses pas en position stationn (P)	Un rappel pour passer à la position de stationnement. Aussi, ce message apparaît en général suite au rebranchement ou à la recharge de la batterie ce, jusqu'à l'établissement du contact. Voir Remplacement de la batterie de 12 V (page 321).
Boîte de vitesses réglée	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses a ajusté la stratégie de passage des vitesses.
Boîte de vitesses en mode d'adaptation	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses ajuste la stratégie de passage des vitesses.

Affichage d'information

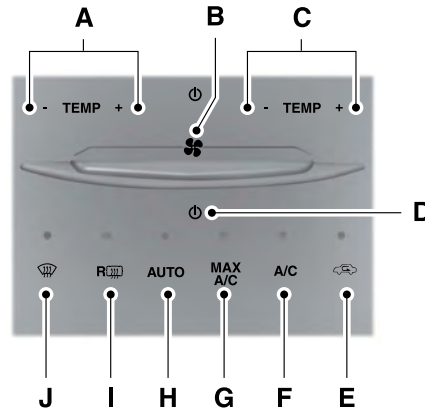
Message	Mesure à prendre
Boîte vitesses indique mode verrouill. activé	Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur est verrouillé et qu'il ne permet pas de sélectionner des rapports.
Boîte vitesses indique mode verrouill. désactivé	Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur est déverrouillé et peut-être déplacé pour sélectionner des rapports.
Sélection de vitesse invalide	Ce message s'affiche lorsqu'une vitesse non valide a été sélectionnée.
Appuyer pédale de frein	S'affiche lorsque la pédale de frein doit être enfoncée.
Appuyer sur frein pr changer vitesse	Ce message s'affiche lorsque la pédale de frein doit être relâchée pour permettre à la boîte de vitesses d'engager un rapport depuis la position de stationnement (P).
Appuyer de nouveau sur N pour passer au mode de maintien du point mort	Ce message s'affiche lorsque le bouton de point mort (N) doit encore être enfoncé pour maintenir le point mort (N). Voir Boîte de vitesses automatique (page 186).
Mode maintien de point mort engagé	Ce message s'affiche lorsque le maintien du point mort est actif. Voir Boîte de vitesses automatique (page 186).
Remorquage mode maintien de point mort engagé Voir manuel pour désactiver	Ce message s'affiche lorsque le maintien du point mort est actif. Voir Généralités (page 113).
ANOMALIE PASS. VIT. Confirmer serrage frein stat. avant sortie du véhicule	Ce message s'affiche lors d'une anomalie du système nécessitant que le frein de stationnement soit serré avant de sortir du véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE PASS. VIT. passage vit. imposs. utiliser frein stat. pr. sécuriser véhic.	Ce message s'affiche lors d'une anomalie du système nécessitant que le frein de stationnement soit serré avant de sortir du véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE PASS. VIT. Service requis	Consultez votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
ANOMALIE PASS. VIT. Véhicule passe en position stationn. (P)	Ce message s'affiche lorsque le système présente une anomalie pendant que le véhicule passe en position de stationnement (P). Consultez votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE PASS. VIT. Marche ar (R) non disp. Service requis	Ce message s'affiche lorsque le système présente une anomalie pendant que le véhicule passe en marche arrière (R). Consultez votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE PASS. VIT. Marche av non disp. sél. S pr marche av. service requis	Consultez votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE PASS VIT. Point mort (N) non disp. service requis	Consultez votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE PASS. VIT. Sport non disp. service requis	Consultez votre concessionnaire autorisé.
Rem. au point mort activé Couper contact pr remorquer	Ce message s'affiche lorsque le remorquage au point mort est actif et que le contact doit être coupé. Voir Remorquage du véhicule les quatre roues au sol (page 267).
Rem. point mort activé Appuyer frein et sél. P pour quitter rem. point mort	Ce message s'affiche en essayant de quitter le mode de remorquage au point mort. La pédale de frein doit être enfoncée et le bouton de stationnement sélectionné pour le désactiver. Voir Remorquage du véhicule les quatre roues au sol (page 267).
Rem. point mort Desserrer frein stat. pour remorquage	Ce message s'affiche lorsque le remorquage au point mort est actif et que le frein de stationnement doit être relâché. Voir Remorquage du véhicule les quatre roues au sol (page 267).
Remorq. point mort désactivé	Ce message s'affiche lorsque le mode de remorquage au point mort a été désactivé.

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE

Note : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Voir **Paramètres** (page 424).



E146320

- A **Commandes de température côté conducteur :** Appuyez sur + ou - pour augmenter ou diminuer la température de l'air du côté conducteur de l'habitacle. Cette commande permet également de régler la température de l'air du côté passager lorsque la fonction de régulation à deux zones est désactivée.
- B **Commande de vitesse du ventilateur :** Appuyez sur un côté de l'icône de ventilateur pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Chauffage et climatisation

- C **Commandes de température côté passager** : Appuyez sur + ou - pour augmenter ou diminuer la température de l'air du côté passager de l'habitacle. Ceci met le mode de régulation à deux zones en fonction.
- D **Alimentation** : Appuyez sur ce bouton pour mettre le système en fonction et hors fonction. La désactivation de la climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.
- E **Recirculation de l'air** : Appuyez sur ce bouton pour alterner entre l'air extérieur et la recirculation de l'air. Lorsque vous sélectionnez l'air recyclé, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recyclé. Vous pouvez ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (de concert avec le **climatiseur**) et minimiser la pénétration des odeurs indésirables dans l'habitacle.
Nota : Le recyclage de l'air peut passer automatiquement hors fonction (ou être empêché de passer en fonction) dans tous les modes de débit d'air sauf **MAX A/C** (climatisation maximale) pour réduire le risque de formation de buée. Le recyclage de l'air peut passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air Planche de bord ou Planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement.
- F **A/C** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le compresseur de climatiseur. Utilisez la climatisation avec le recyclage de l'air pour améliorer les performances et l'efficacité du refroidissement.
- G **MAX A/C** : Appuyez sur cette touche pour maximiser le rafraîchissement. L'air recyclé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- H **AUTO** : Appuyez sur cette touche pour passer en mode automatique. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'admission d'air extérieur ou le recyclage de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température voulue. Vous pouvez également appuyer sur la touche **AUTO** et la maintenir enfoncée pendant plus de deux secondes pour mettre hors fonction la régulation à deux zones.
- I **Lunette arrière chauffante** : Active et désactive la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 145).
- J **Dégivrage** : Appuyez sur cette touche pour répartir l'air entre les bouches d'air du pare-brise et le désembueur. La répartition de l'air entre les bouches d'air de la planche de bord et du plancher se désactive. Vous pouvez utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Chauffage et climatisation

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Note : L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces.

Note : Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.

Note : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.

Note : Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient faire obstacle à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Note : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.

Note : Pour atteindre plus rapidement le point de confort par temps chaud, conduisez en laissant les glaces légèrement ouvertes pendant 2 à 3 minutes après le démarrage ou jusqu'à ce que votre véhicule soit aéré.

Commande automatique de chauffage-climatisation

Note : Il n'est pas nécessaire de régler la température de l'habitacle lorsque celle-ci est extrêmement chaude ou extrêmement froide. Le système chauffe ou refroidit automatiquement l'habitacle à la température choisie le plus rapidement possible. Les bouches de la planche de bord et les bouches latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.

Note : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches de pare-brise et de glaces latérales. En plus, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur réchauffe.

Note : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps chaud, ou lorsqu'il fait chaud dans l'habitacle, le système utilise automatiquement l'air recyclé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Lorsque l'habitacle atteint la température sélectionnée, le système passe automatiquement à l'utilisation de l'air extérieur.

Chauffage rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur le bouton **AUTO**.
2. Choisissez la température qui vous convient à l'aide de la commande de température.

Régages de chauffage recommandés

1. Appuyez sur le bouton **AUTO**.
2. Choisissez la température qui vous convient à l'aide de la commande de température. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajuster le réglage en fonction des besoins.

Refroidissement rapide de l'habitacle

Appuyez sur la touche **MAX A/C** (climatisation maximale).

Réglages de refroidissement recommandés

1. Appuyez sur le bouton **AUTO**.
2. Choisissez la température qui vous convient à l'aide de la commande de température. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajuster le réglage en fonction des besoins.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Appuyez sur le bouton de dégivrage.
2. Choisissez la température qui vous convient à l'aide de la commande de température. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajuster le réglage en fonction des besoins.
3. Orientez les bouches latérales de planche de bord vers les glaces latérales.
4. Fermez les bouches d'aération du tableau de bord.

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Lunette arrière chauffante

Note : Vous devez mettre le contact pour utiliser cette fonction.



Appuyez sur la commande pour éliminer la glace mince et la buée de la lunette arrière. Appuyez de nouveau sur la commande dans un délai de 10 minutes pour désactiver la fonction. Le dégivreur s'arrête automatiquement après 10 minutes ou lorsque vous coupez le contact.

N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Cela pourrait endommager la résistance chauffante, ce qui ne serait pas couvert par la garantie.

Rétroviseur extérieur chauffant

Note : Ne vous servez pas d'un grattoir pour dégivrer les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par le gel. Vous pourriez abîmer la surface ou le mécanisme des rétroviseurs.

Note : Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Les deux rétroviseurs extérieurs chauffants sont dégivrés et désembués lorsque vous activez la lunette arrière chauffante.

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre à air d'habitacle. Il se trouve derrière la boîte à gants.

Le système de filtre à particules réduit la concentration des particules atmosphériques, comme la poussière, les spores et le pollen, dans l'air diffusé dans l'habitacle.

Chauffage et climatisation

Note : *Pour éviter la pénétration de corps étrangers dans le système, gardez le filtre à air d'habitacle en place en permanence. Le système pourrait être endommagé ou perdre son efficacité s'il est utilisé sans le filtre.*

Le système de filtre à particules offre les avantages suivants aux occupants :

- il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air;
- il améliore la propreté de l'habitacle;
- il protège les composants du système de chauffage-climatisation contre les dépôts de particules.

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 527).

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements additionnels au sujet du filtre à air de l'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE

La fonction de démarrage à distance vous permet de préconditionner l'habitacle de votre véhicule. La climatisation se met en fonction pour parvenir au confort correspondant à vos réglages antérieurs.

Note : *Vous ne pouvez pas régler le système pendant le fonctionnement du démarrage à distance.*

Établissez le contact pour remettre le système aux réglages précédents. Vous pouvez maintenant effectuer des réglages normalement, mais vous devez réactiver certaines fonctions asservies au véhicule, par exemple :

- les sièges chauffants;
- les sièges refroidissants;
- le volant de direction chauffant;
- les rétroviseurs chauffants;
- la lunette arrière chauffante.

Vous pouvez ajuster les réglages de démarrage à distance par défaut au moyen des commandes de l'écran d'information.

Voir **Affichage d'information** (page 113).

Réglages automatiques

Par temps chaud, le système est réglé à 22 °C (72 °F). Les sièges refroidissants sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode AUTO est sélectionné à l'écran d'information).

Par temps modéré, le système est en mode de chauffage ou de refroidissement (selon les réglages précédents). La lunette arrière chauffante, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le système est réglé à 22 °C (72 °F). Les sièges chauffants sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode AUTO est sélectionné à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement activés.

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS



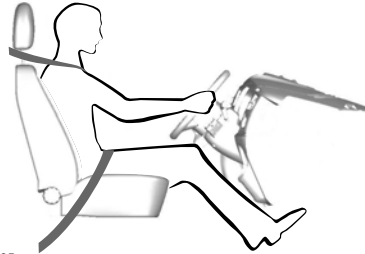
Une position assise inadéquate ou une inclinaison trop prononcée du dossier peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait causer des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.



N'inclinez pas le dossier, car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.



Ne placez aucun objet au-dessus du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E68595

Correctement utilisés, le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables offrent une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.

- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le boudoir de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS

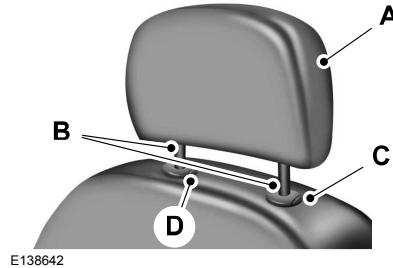
 Réglez complètement l'appui-tête avant de vous asseoir dans le véhicule ou de le conduire. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appui-tête lorsque le véhicule roule.

 L'appui-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appui-tête peut affecter son efficacité lors de certains impacts.

 Installez correctement l'appui-tête pour contribuer à réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

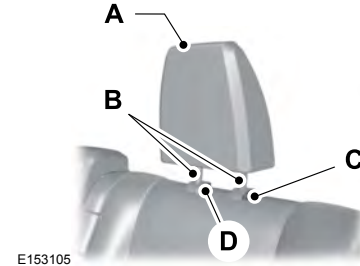
Note : Réglez le dossier à une position de conduite verticale avant de régler l'appui-tête. Réglez l'appui-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Votre position doit rester confortable. Si vous êtes extrêmement grand, réglez l'appui-tête à la position la plus élevée.

Appui-tête de siège avant.



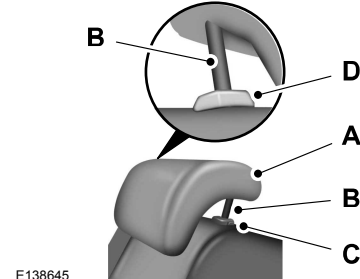
E138642

Appui-tête de place arrière latérale



E153105

Appui-tête de la place centrale arrière



E138645

Sièges

Les appuie-tête sont constitués des éléments suivants :

- A un appuie-tête à absorption d'énergie,
- B deux tiges en acier,
- C un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage,
- D un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage,

Pour régler l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez sur les boutons C et D et maintenez-les enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête inclinables

Les appuie-tête avant comportent une fonction d'inclinaison qui favorise le confort. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :



E144727

1. Réglez le dossier à une position de conduite verticale ou à une position normale pour l'occupant.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

Sièges

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

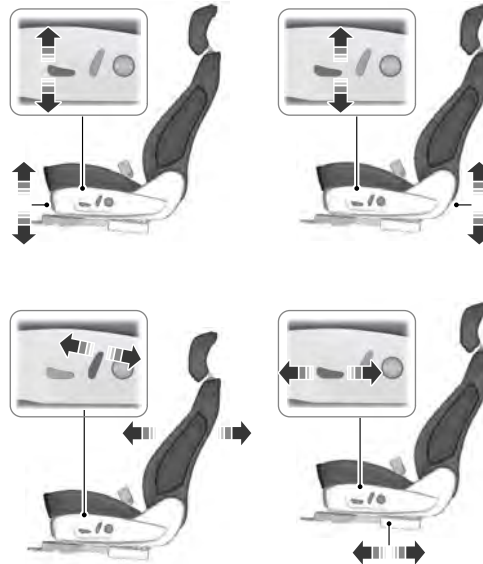


Ne réglez pas le siège avant ou son dossier pendant la marche du véhicule. Ceci peut entraîner un déplacement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.



Ne placez aucun objet derrière le dossier de siège avant de le replacer à sa position d'origine.

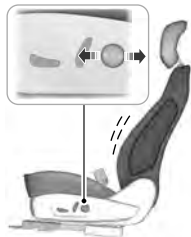
Sièges



E144632

Sièges

Support lombaire à réglage électrique



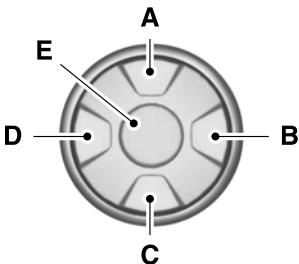
E165608

Sièges avant multicontours avec fonction de mouvement actif (selon l'équipement)

Note : Le système de massage s'arrête après 20 minutes.

Note : Le moteur doit tourner ou le véhicule doit être en mode accessoires pour activer les sièges.

Note : Il faut quelques secondes pour que la sélection soit activée. Le massage de dossier et le massage d'assise ne sont pas possibles simultanément.



E156301

	Mode de massage	Mode supports lombaire et latéraux
A	Réglage d'intensité du massage de dossier	Lombaire supérieur
B	Diminution d'intensité du massage et arrêt ¹	Diminution du massage lombaire
C	Réglage d'intensité du massage d'assise	Lombaire inférieur ²
D	Augmentation d'intensité du massage	Augmentation du massage lombaire
E	Marche et arrêt	-

Sièges

¹ La fonction massage adopte par défaut un mode de massage alterné avec réglage d'intensité du massage de dossier. La fonction supports lombaire et latéraux passe par défaut au mode lombaire central.

² Appuyez sur C une deuxième fois pour régler le support latéral de dossier. Appuyez sur C une troisième fois pour régler le support latéral d'assise.

Vous pouvez également régler cette fonction au moyen de l'écran tactile. Lorsqu'elle est activée, le système affiche les directions de réglage du support lombaire ou de la fonction massage. Pour accéder aux réglages du support lombaire et les modifier :

1. Appuyez sur l'icône Réglages menu > Véhicule > Siège multicontours.
2. Choisissez le siège que vous voulez régler.
3. Appuyez sur la touche + ou – pour régler le support lombaire.

Pour accéder aux réglages du massage et les modifier :

1. Appuyez sur l'icône Réglages menu > Véhicule > Siège multicontours.

2. Choisissez le siège que vous voulez régler.
3. Appuyez sur arrêt, bas ou haut.

FONCTION DE MÉMORISATION

AVERTISSEMENTS



Avant de rappeler les réglages mémorisés pour le siège, assurez-vous qu'aucun obstacle n'est près du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.



Ne rappelez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction rappelle automatiquement les positions du siège conducteur, des rétroviseurs électriques et de la colonne de direction en option. La commande de mémoire est située sur le montant de la porte conducteur.



E142554

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Réglez le siège, les rétroviseurs extérieurs et la colonne de direction à la position voulue.
3. Appuyez sur la touche préréglée de votre choix et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce qu'une tonalité unique se fasse entendre.

Vous pouvez enregistrer jusqu'à trois positions de mémoire préréglées. Vous pouvez enregistrer une position de mémoire à tout moment.

Rappel d'une position préréglée

Appuyez brièvement sur la touche de préréglage associée à la position de conduite voulue. Le siège, les rétroviseurs et la colonne de direction se placent dans les positions enregistrées correspondant à ce préréglage.

Note : Une position de mémoire préréglée peut uniquement être rappelée lorsque le contact est coupé, ou lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou de point mort (N) avec le contact établi. Une position de mémoire préréglée peut uniquement être rappelée lorsque le contact est coupé, ou lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou de point mort (N) avec le contact établi.

Vous pouvez aussi rappeler une position de mémoire prédéfinie en :

- Appuyant sur le bouton de déverrouillage de votre clé d'accès intelligent si elle est associée à une position préréglée.
- Déverrouillage de la poignée de porte intelligente du conducteur, si une clé à télécommande synchronisée est présente.
- Saisie d'un code d'entrée personnel sur le clavier Securicode. Voir **Serrures** (page 69).

Note : L'utilisation d'une clé à télécommande synchronisée pour rappeler votre position mémorisée alors que le contact est coupé aura pour effet de placer le siège en position d'entrée facile.

Note : Tout appui sur une commande de réglage de siège ou de rétroviseur (ou toute touche de mémorisation) pendant un rappel de position annule l'opération.

Le mouvement de rappel du siège cesse aussi si vous conduisez votre véhicule.

Établissement d'une liaison entre une position préréglée et votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent

Votre véhicule peut mémoriser des positions préréglées pour jusqu'à trois télécommandes ou clés intelligentes.

1. Le contact étant établi, placez les fonctions à mémoriser aux positions voulues.
2. Maintenez enfoncée la touche de préglaçage souhaitée pendant environ cinq secondes. Une tonalité retentit au bout de deux secondes environ. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à ce qu'une seconde tonalité se fasse entendre.
3. Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande avec laquelle vous établissez la liaison.

Pour annuler la liaison d'une télécommande, procédez de même, mais, à l'étape 3, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Sièges

Note : Si plus d'une télécommande ou d'une clé intelligente jumelée se trouve au sein de la portée, la fonction de mémoire adoptera les réglages de la première clé enregistrée.

Fonction d'entrée facile

Si vous activez la fonction d'entrée et de sortie faciles, elle déplace automatiquement le siège du conducteur vers l'arrière jusqu'à cinq centimètres (deux pouces) lorsque vous coupez le contact.

Le siège du conducteur reprend sa position initiale lorsque vous établissez le contact.

L'écran d'information permet d'activer ou de désactiver cette fonction. Voir **Affichage d'information** (page 113).

SIÈGES ARRIÈRE

Note : Votre véhicule peut avoir des dossiers de siège divisés rabattables que vous devez replier individuellement.

Note : Veillez à ce que la ceinture de sécurité centrale soit débouclée avant de plier le dossier de siège.

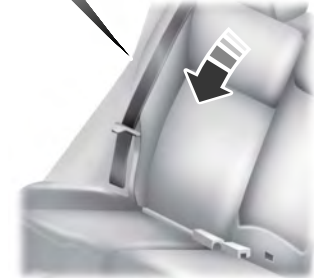
Pour abaisser les dossiers depuis l'intérieur du véhicule, procédez de la façon suivante :



E144634

1. Tirez la poignée pour libérer le dossier de siège.

2. Poussez le dossier de siège vers l'avant.



E164098

3. Rangez la ceinture de sécurité dans le clip de rangement. Cela évitera qu'elle se coince dans le verrou de siège.

Sièges

Quand vous relevez un dossier de siège, écoutez bien si le verrou s'enclenche en position.

SIÈGES CHAUFFANTS

Sièges avant

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.



E146322

Touchez le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Sièges

Sièges arrière chauffants (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Note : Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

Les commandes de chauffage des sièges arrière se trouvent à l'arrière de la console centrale.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le contact est établi.



E146322

- Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.
- Appuyez de nouveau pour désactiver cette fonction.

Le module de siège chauffant est réinitialisé à chaque cycle d'allumage. Une fois le contact établi, appuyez sur la commande (chaleur maximale ou minimale) de siège chauffant pour activer le mode de chauffage du siège. Si les sièges chauffants sont en fonction, ils s'éteignent automatiquement lorsque vous coupez le contact.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

Sièges chauffants

Sièges

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Cela pourrait endommager l'élément chauffant et provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé peut causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. ceci pourrait décharger la batterie du véhicule.



E146322

Touchez le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Sièges refroidissants (Selon l'équipement)

Les sièges refroidissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.



E146309

Pour utiliser les sièges refroidissants, appuyez sur le symbole de siège refroidissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Les réglages plus froids sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges refroidissants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez les réactiver.

Sièges

Filtre à air de remplacement pour siège chauffant-rafraîchissant (selon l'équipement)

Votre véhicule est équipé de filtres à air à vie, intégrés dans les sièges. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

ACCOUDOIR ARRIÈRE



E144635

Rabattez l'accoudoir pour utiliser l'accoudoir et le porte-gobelets. Pour ouvrir le couvercle du compartiment de rangement, soulevez le loquet situé entre les porte-gobelets.

Accoudoir à trappe

Note : *Ne placez pas de charge dépassant 36 kg (80 lb) sur la trappe de l'accoudoir.*



E152622

Libérez le verrou puis abaissez la trappe située dans l'arrière de l'accoudoir. Vous pouvez alors transporter des objets de grande longueur, comme des skis ou des pièces de bois.

Ouvre-porte de garage universel

Système de commande sans fil

HomeLink (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que le requièrent les normes de sécurité fédérales américaines (cela comprend les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui n'est pas en mesure de détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces caractéristiques augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Note : Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez jamais le système lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

Note : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Note : Nous recommandons, au moment de la vente ou à la fin du bail de location du véhicule, d'effacer les fonctions programmées à des fins de sécurité. Consultez le paragraphe Effacement des codes des boutons de fonction plus loin dans cette section.

Note : Vous pouvez programmer un maximum de trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Consultez le paragraphe Effacement des codes des boutons de fonction plus loin dans cette section.



E142657

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Outre les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour commander des portails, des systèmes de sécurité, des serrures de porte d'entrée et l'éclairage de la maison ou du bureau.

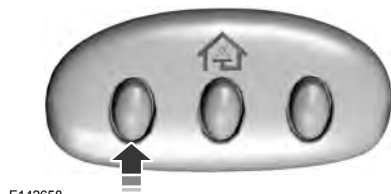
Vous pouvez obtenir plus de renseignements en ligne à l'adresse www.homelink.com ou en composant sans frais le 1-800-355-3515.

Programmation dans le véhicule

Ce processus permet de programmer votre télécommande portative et le bouton du système de commande HomeLink dans votre véhicule.

Note : Insérez une nouvelle pile dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.

Ouvre-porte de garage universel



E142658

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, amenez le commutateur d'allumage à la position **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Tenez la télécommande portative de votre ouvre-porte de garage à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du système de commande HomeLink à programmer.
3. En utilisant vos deux mains, maintenez simultanément enfoncés le bouton du système de commande HomeLink et le bouton de la télécommande portative. NE relâchez PAS un bouton tant que le témoin du système de commande HomeLink ne clignote pas lentement, puis rapidement. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin clignote rapidement. Le clignotement rapide indique la réussite du jumelage.
4. Appuyez sur le bouton du système de commande HomeLink que vous avez programmé durant cinq secondes. Vous devrez peut-être exécuter cette intervention deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin du système de commande HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Consultez le paragraphe **Programmation du moteur de votre porte de garage** plus loin dans la présente section.

Si le témoin clignote rapidement durant 2 secondes, puis demeure allumé, le système de commande HomeLink n'est toujours pas programmé. Procédez comme suit :

Maintenez le bouton du système de commande HomeLink enfoncé tout en appuyant brièvement sur le bouton de la télécommande portative toutes les 2 secondes. Le témoin du système de commande HomeLink clignote lentement, puis rapidement lorsque le bouton de fonction du système de commande HomeLink reconnaît et accepte le signal radiofréquence de la télécommande portative.

Au terme de la programmation du bouton système de commande HomeLink, commencez à programmer le moteur de votre ouvre-porte de garage.

Note : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.

Ouvre-porte de garage universel



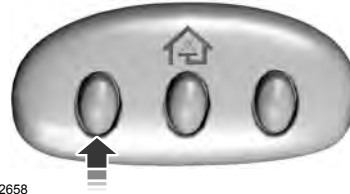
E142659

Répétez les étapes 1 à 4 pour programmer d'autres boutons.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.homelink.com ou au 1-800-355-3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.

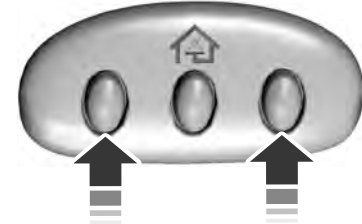


E142658

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette étape. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Effacement des codes des boutons de fonction

Note : *Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.*



E142660

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins au-dessus des boutons clignotent rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque les témoins clignotent. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

Ouvre-porte de garage universel

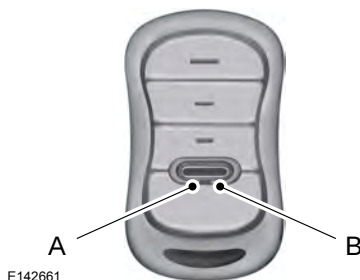
1. Appuyez sur le bouton voulu et maintenez-le enfoncé. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour toute question ou commentaire, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.homelink.com ou composez le 1-800-355-3515.

Programmation avec un ouvre-porte de garage Genie Intellicode 2

Note : La télécommande Genie Intellicode 2 doit déjà être programmée pour fonctionner avec l'ouvre-porte de garage.

Note : Pour programmer le système HomeLink sur la télécommande, activez d'abord le mode de programmation de la télécommande.



- A. Témoin rouge
- B. Témoin vert

1. Appuyez sur un des boutons de la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du vert au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer l'accès au mode de programmation. Le témoin est rouge si tout s'est déroulé correctement.
3. Tenez la télécommande à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du pare-soleil à programmer.

4. Appuyez sur le bouton Genie programmé sur la télécommande portative et sur le bouton à programmer, puis maintenez-les enfoncés. Le témoin du pare-soleil clignote rapidement lorsque la programmation est réussie.

Note : La télécommande Genie transmet jusqu'à 30 secondes. Si le système HomeLink n'est pas programmé dans les 30 secondes, vous devrez appuyer de nouveau sur la télécommande Genie. Si le témoin de la télécommande Genie s'allume en vert et rouge, relâchez le bouton jusqu'à ce que le voyant s'éteigne avant d'appuyer de nouveau sur le bouton.

Une fois le système HomeLink correctement programmé, vous devez désactiver le mode de programmation de la télécommande Genie. Pour ce faire :

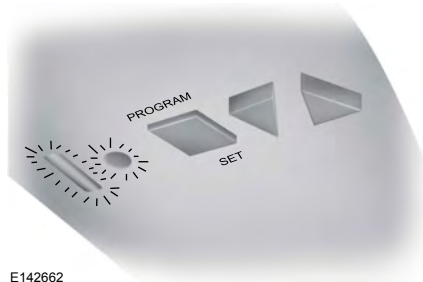
1. Appuyez sur le bouton Genie déjà programmé sur la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du rouge au rouge et vert.

Ouvre-porte de garage universel

2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer la sortie du mode de programmation. Le témoin passe au vert si tout s'est déroulé correctement.

Programmation du système HomeLink avec le moteur d'ouvre-porte de garage Genie Intellicode

Note : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage.



1. Appuyez sur le bouton de programmation du moteur de l'ouvre-porte de garage jusqu'à ce que les deux témoins bleus s'allument.

2. Relâchez le bouton de programmation. Seul le plus petit témoin rond devrait être allumé.
3. Appuyez brièvement sur le bouton de programmation. Le plus grand témoin violet clignote.

Note : Vous devez exécuter les deux étapes suivantes en moins de 30 secondes.

4. Appuyez brièvement sur le bouton de la télécommande portative Genie Intellicode 2 antérieurement programmé. Les deux témoins du moteur de l'ouvre-porte de garage devraient maintenant clignoter en violet.
5. Appuyez sur le bouton antérieurement programmé du pare-soleil durant 2 secondes. Répétez cette étape jusqu'à 3 fois jusqu'à ce que la porte de garage se déplace.

La programmation est terminée.

Suppression de la programmation d'un dispositif du système HomeLink

Pour effacer la programmation des trois boutons du système HomeLink, appuyez sur les deux boutons extérieurs du système HomeLink jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter. Le témoin commence à clignoter dans les 10 à 20 secondes. À ce moment, la programmation devrait être effacée des boutons. La programmation est maintenant effacée et le témoin devrait clignoter lentement pour indiquer que le dispositif est en mode d'apprentissage lorsqu'un des trois boutons du système HomeLink est enfoncé.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Ouvre-porte de garage universel

Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant de 12 volts c.c.

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans la prise de l'allume-cigare (selon l'équipement). Toute utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie et causer un incendie ou des blessures graves.

Note : La batterie se déchargera si la prise est utilisée sans que le moteur ne tourne. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le véhicule.

Note : N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Autrement, la prise subira des dommages et le fusible grillera.

Note : Ne suspendez aucun accessoire ni support d'accessoire au moyen de la prise.

Note : Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 volts c.c. ou 180 watts, sans quoi, un fusible pourrait griller.

Note : N'insérez pas un élément d'allume-cigare dans la prise de courant.

Note : L'utilisation inappropriée de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

Note : Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée.

Faites tourner le moteur pour utiliser la prise de courant à sa capacité maximale. Pour empêcher la batterie de se décharger accidentellement :

- N'utilisez pas la prise de courant plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur ne tourne pas.
- Ne laissez aucun accessoire branché durant la nuit ou lorsque vous garez votre véhicule pendant des périodes prolongées.

Emplacement

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- dans l'avant de la console centrale,
- dans le bac de rangement de la console centrale,
- sur la partie arrière de la console centrale.

Prise de courant de 110 volts c.a. (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne laissez aucun appareil électrique inutilisé branché dans la prise de courant. Ne branchez aucune rallonge sur la prise de courant de 110 volts c.a. car vous annuleriez la protection de sécurité. L'utilisation d'une rallonge pour alimenter plusieurs appareils risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 watts et de causer un incendie ou des blessures graves.

Note : Pour utiliser la prise de courant, laissez tourner le moteur.

Prises de courant auxiliaires



E143941

Vous pouvez utiliser la prise de courant servant à alimenter les appareils électriques qui requièrent jusqu'à 150 watts. Elle se trouve à l'arrière de la console centrale.

Lorsque le témoin de la prise de courant :

- est allumé — la prise de courant est prête à transmettre du courant;
 - est éteint — la prise de courant n'est pas alimentée, le contact n'est pas établi;
 - clignote — la prise de courant est en mode de défaillance.
- Télévisions à tube cathodique
 - Appareils à moteur comme les aspirateurs, scies électriques ou autres outils électriques, ou encore réfrigérateurs munis d'un compresseur
 - Appareils de mesure qui traitent des données, par exemple les équipements médicaux ou les équipements de mesure
 - Autres appareils nécessitant une alimentation extrêmement stable : les couvertures électriques commandées par micro-ordinateur ou les lampes à capteur tactile

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation si elle dépasse 150 watts. Elle peut également passer à un mode d'anomalie si elle détecte une surcharge, une surchauffe ou un court-circuit. En cas de surcharge ou de court-circuit, débranchez votre appareil, puis coupez et rétablissez le contact. En cas de surchauffe, laissez tout d'abord le système refroidir. Coupez puis rétablissez le contact.

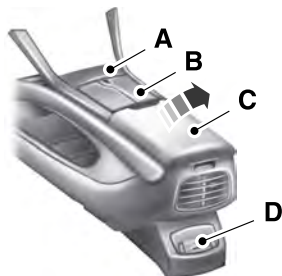
N'utilisez pas la prise de courant pour certains appareils électriques, dont :

Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE

Rangez soigneusement les articles dans le porte-gobelet, y compris les contenants de liquides chauds, car ils pourraient se déloger au moment d'un freinage brusque, d'une accélération ou d'une collision.

Notons entre autres caractéristiques de la console :

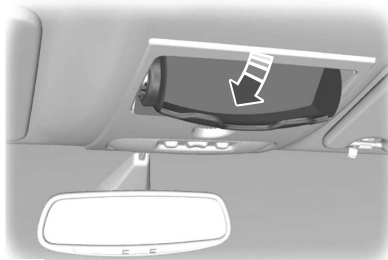


E146582

- A Bac de rangement avant avec prise électrique pour accessoires
- B Porte-gobelets

- C Compartiment de rangement avec prise électrique pour accessoires et connecteurs multimédia
- D Prise électrique pour accessoires, prise 110 V c.a.

CONSOLE DE PAVILLON



E75193

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS

 Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.

 Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

 Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.

 Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

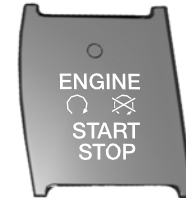
Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Note : Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.

Note : Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le véhicule.

Modes d'allumage



E164319

Démarrage et arrêt du moteur

Le système de démarrage sans clé offre trois modes :

- **Hors fonction** : Le contact est coupé.
 - Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton lorsque le contact est établi ou lorsque le véhicule est en fonction mais stationnaire.
- **Activé** : Tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins et indicateurs s'allument.
 - Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.
- **Démarrage** : Démarre le véhicule. Le moteur thermique ne démarre pas nécessairement lors du démarrage du véhicule.
 - Enfoncez la pédale de frein, puis pressez le bouton jusqu'à ce que le véhicule démarre. Un témoin situé sur le bouton s'allume lorsque le contact est établi et que le véhicule a démarré.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, l'augmentation du régime de ralenti contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Avant le démarrage, vérifiez ce qui suit :

- assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité;
- assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction;
- assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**).

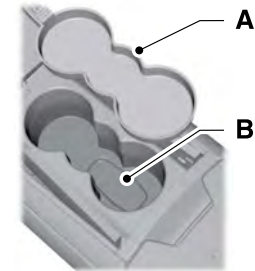
Note : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton.

Le système ne fonctionne pas si :

- les fréquences de la clé sont brouillées;
- la pile de la clé est à plat.

Procédez comme suit si le moteur ne démarre pas :



E155835

1. Retirez le revêtement en caoutchouc (A) dans le porte-gobelet. Placez la télécommande dans la fente de secours (B) au fond du porte-gobelet.
2. Avec la clé dans cette fente, enfoncez la pédale de frein et utilisez le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

Démarrage et arrêt du moteur

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes après la coupure du contact, même si aucune clé valide ne se trouve à proximité.

Dans les 20 secondes après la coupure du moteur, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton de démarrage. À l'expiration des 20 secondes, vous ne pourrez plus redémarrer le moteur sans que la clé se trouve dans le véhicule.

Lorsque le moteur a démarré, il tourne tant que vous maintenez le bouton de démarrage enfoncé, même si le système ne détecte aucune clé valide. Si vous ouvrez et fermez une porte lorsque le moteur tourne, le système cherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
3. Faites démarrer le moteur.

Note : *Vous pouvez lancer le moteur durant 60 secondes au total (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage passe temporairement hors fonction. Les 60 secondes ne doivent pas nécessairement s'écouler en une seule séquence. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois durant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur démarre, vous avez atteint la limite de 60 secondes. Un message apparaît à l'écran d'information pour signaler que vous avez dépassé la durée de lancement. Vous ne pouvez pas tenter de démarrer le moteur durant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, la durée de lancement du moteur est limitée à 15 secondes. Vous devez attendre 60 minutes avant de lancer le moteur durant 60 secondes de nouveau.*

Arrêt automatique du moteur

Si votre véhicule est équipé d'un allumage sans clé, une fonction coupe automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti durant une période prolongée. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche une minuterie régressive de 30 secondes avant l'arrêt du moteur. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le moteur a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez de la manière normale.

Désactivation du dispositif d'arrêt automatique du moteur

Note : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique du moteur. Si vous l'avez désactivée, elle se réactive automatiquement au prochain cycle d'allumage.*

Démarrage et arrêt du moteur

Vous pouvez interrompre l'arrêt du moteur ou remettre la minuterie à zéro en tout temps avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- Vous pouvez remettre la minuterie à zéro en interagissant avec votre véhicule (en enfonçant la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt automatique lorsque le contact est établi (durant le cycle d'allumage courant seulement). Pour ce faire, utilisez l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113).
- Pendant le compte à rebours qui précède l'arrêt du moteur, le système vous invite à sélectionner les options OK (accepter) ou RESET (remettre à zéro) (selon le type d'écran de votre véhicule) pour désactiver temporairement cette fonction (durant le cycle d'allumage courant seulement).

Coupure du moteur lorsque votre véhicule est immobile

1. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Note : *Cela coupe le contact, met les circuits électriques hors tension et éteint les témoins.*

Note : *Si le moteur tourne durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.*

Coupure du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule roule toujours, le freinage et la direction assistés ne seront plus fonctionnels. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort supérieur sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors fonction et certains témoins peuvent demeurer éteints.

1. Placez le levier sélecteur en position point mort (**N**) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois le véhicule immobilisé, placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
3. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant une seconde, ou appuyez sur le bouton trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des vapeurs d'échappement. Le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Démarrage et arrêt du moteur

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- ouvrez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po);
- réglez votre commande de chauffage et de climatisation à « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

Note : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps

froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.

- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.

Démarrage et arrêt du moteur

- Assurez-vous que le chauffe-moteur est débranché et correctement rangé avant de conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Le carburant automobile peut causer des blessures graves ou mortelles s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution peut créer de l'électricité statique, laquelle risque de provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant sans mise à la terre.

AVERTISSEMENTS



Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous manipulez du carburant automobile :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.

- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez un médecin dès que possible, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des maux graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Carburant et remplissage

- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou de malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin dès que possible.

QUALITÉ DU CARBURANT

Nous vous recommandons d'utiliser exclusivement un carburant de haute qualité sans additif ni produit de traitement du moteur.

Choix du carburant approprié

Utilisez uniquement du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec un maximum de 15 % d'éthanol dans votre véhicule à essence. Si votre véhicule est à carburant mixte, il arborera une étiquette jaune sur la trappe de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.

N'utilisez pas :

- de carburant contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E-85;
- de carburant contenant du méthanol;
- de carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse;

- de carburant contenant l'additif rehausseur d'octane, méthylcyclopentadiényle tricarbone de manganèse;
- de carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

Note : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut endommager le groupe motopropulseur, nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou nuire aux performances du véhicule. Tout dommage au véhicule causé par l'utilisation d'un carburant non recommandé ne sera pas couvert par la garantie.*

Carburant et remplissage

Indice d'octane recommandé

Moteur 2,0 L EcoBoost

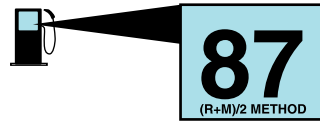
L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits ordinaires avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions situées en altitude. Nous déconseillons l'utilisation de carburants avec un indice d'octane inférieur à 87.

Le supercarburant améliore les performances et est recommandé pour les usages intensifs.

Moteur 3,7 L

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits ordinaires avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions situées en altitude. Nous déconseillons l'utilisation de carburants avec un indice d'octane inférieur à 87.

Ne vous inquiétez pas si le moteur produit de légers cognements occasionnels. Cependant, s'il cogne fortement quelles que soient les conditions de conduite, alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, consultez un concessionnaire autorisé afin de prévenir les dommages au moteur.



E161513

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche. Ceci pourrait nuire aux composants du groupe motopropulseur.

En cas de panne sèche :

- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement pourra être légèrement supérieure à la normale. Avec l'allumage sans clé, démarrez simplement le moteur. La durée de lancement du moteur sera plus longue que d'habitude.
- En général, il suffit d'ajouter d'environ 3,8 L (1 gal US) de carburant pour redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente prononcée, il faudra peut-être plus de 3,8 L (1 gal US).
- Le témoin d'anomalie du moteur pourra s'allumer. Pour plus de renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur, Voir **Témoins et indicateurs** (page 108).

Carburant et remplissage

Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS

 N'insérez pas la buse d'un bidon de carburant ni un entonnoir du commerce dans l'orifice du circuit d'alimentation sans bouchon. Vous pourriez endommager le circuit d'alimentation et le joint ou répandre

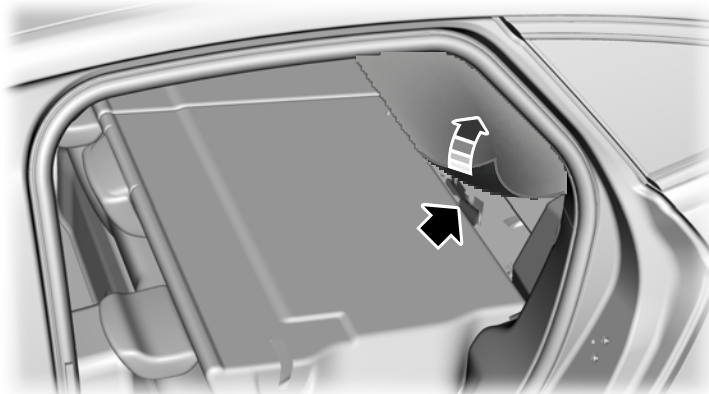
AVERTISSEMENTS

du carburant sur le sol au lieu de remplir le réservoir, ce qui pourrait provoquer de graves blessures.

 Ne tentez pas de forcer l'ouverture du circuit d'alimentation sans bouchon à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le circuit d'alimentation et le joint, puis provoquer de graves blessures.

Note : *Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il ne sera pas compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager. L'entonnoir inclus est spécifiquement conçu pour assurer la sécurité de l'utilisation avec votre véhicule.*

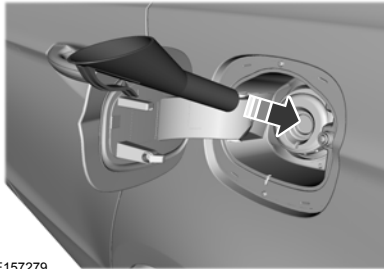
Utilisez l'entonnoir fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.



E162864

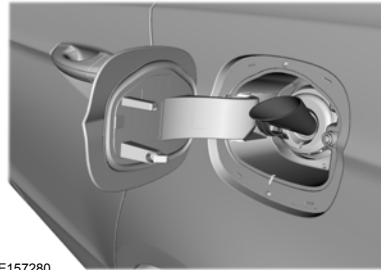
Carburant et remplissage

1. Utilisez l'entonnoir fourni avec votre véhicule. L'entonnoir est situé derrière le siège arrière gauche, sous la moquette. Rabattez le dossier du siège arrière gauche. Soulevez le morceau de moquette pour accéder à l'entonnoir.



E157279

2. Insérez lentement l'entonnoir dans le goulot de ravitaillement sans bouchon.



E157280

3. Remplissez le réservoir au moyen du bidon de carburant.
4. Lorsque vous avez terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut de façon appropriée. Vous pouvez vous procurer des entonnoirs de rechange chez votre concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS



Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures.

AVERTISSEMENTS



Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.



Arrêtez votre moteur pour le ravitaillement.



Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.



Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.



Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein. La loi l'interdit en certains endroits.



Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.



N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.

Carburant et remplissage

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Placez le contenant approuvé pour le carburant sur le sol.
- Ne remplissez pas un récipient de carburant pendant qu'il est dans votre véhicule (y compris l'espace de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™

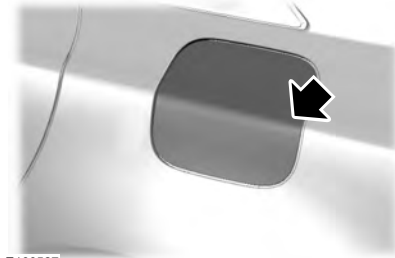
AVERTISSEMENT



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

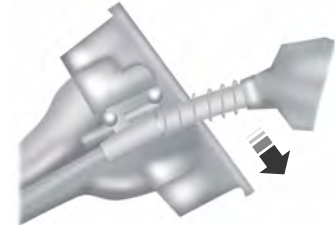
Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Mettez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et coupez le contact.



E166527

2. Appuyez brièvement au centre du bord arrière de la trappe du réservoir de carburant pour l'ouvrir.

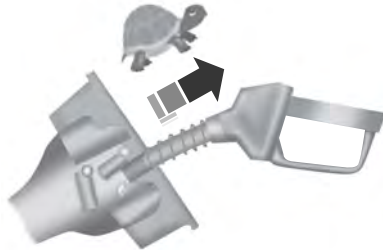


E156032

Note : Pour faciliter l'accès, tenez la poignée du pistolet de distribution en position haute pendant que vous insérez l'embout.

3. Insérez lentement et à fond l'embout du pistolet de distribution dans la goulotte de remplissage pour ouvrir les deux clapets. Laissez le pistolet enfoncé à fond jusqu'à ce que le ravitaillement soit terminé.

Carburant et remplissage



E154765

Note : Attendez cinq à dix secondes après le ravitaillement avant de retirer le pistolet de distribution. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.

- Une fois le ravitaillement terminé, retirez lentement le pistolet de distribution.

Note : Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas le réservoir jusqu'au point où le carburant peut dépasser la buse de remplissage. Le carburant en trop pourrait s'écouler par le drain situé sous et devant la trappe du réservoir de carburant.

- Pour refermer la trappe du réservoir, appuyez brièvement au centre de son bord arrière. La trappe se verrouillera.

Si l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé, le message **Vérifier admission d'essence** pourra s'afficher au tableau de bord.

Dès que possible, procédez comme suit :

- Quittez la chaussée prudemment.
- Mettez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et coupez le contact.
- Ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage.
- Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule pour que le clapet de l'orifice de remplissage puisse se refermer correctement. Cela aura pour effet de déloger tout débris pouvant compromettre l'étanchéité du clapet.

Si cette opération corrige le problème, le message pourra ne pas s'effacer immédiatement. Le message pourra ne s'effacer qu'après plusieurs cycles de conduite. Un cycle de conduite consiste en un démarrage (après au moins quatre heures d'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain ou routier. Si vous persistez à rouler alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

CONSOMMATION DE CARBURANT

Note : Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et vous ne devriez pas vous y fier pour augmenter l'autonomie. Lorsque la jauge de carburant signale que le réservoir est vide, le carburant ajouté pourrait ne pas représenter la contenance publiée du réservoir de carburant car du carburant peut toujours se trouver dans la réserve à vide.

Carburant et remplissage

La réserve est la quantité de carburant qui reste dans le réservoir lorsque la jauge de carburant signale que le réservoir est vide. Ne vous fiez pas à la réserve pour poursuivre votre route. La contenance utile du réservoir de carburant est la quantité de carburant que l'on peut y mettre lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide. La contenance annoncée représente la contenance totale du réservoir, c'est-à-dire la contenance utile ajoutée à la réserve de carburant.

Remplissage du réservoir

Pour obtenir des résultats uniformes lorsque vous faites le plein de carburant :

- Coupez le contact avant le ravitaillement. La lecture sera incorrecte si le moteur tourne.
- À chaque plein, remplissez le réservoir au même débit (lent, moyen ou rapide).
- Limitez le nombre de déclenchements automatiques du pistolet à deux.

Les résultats sont plus précis lorsque la méthode de remplissage est uniforme.

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant durant la période de rodage du véhicule, c'est-à-dire les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Vous obtiendrez une mesure plus précise après 3 200 à 4 800 kilomètres (2 000 milles à 3 000 mi). De plus, les dépenses en carburant, la fréquence des pleins et les lectures de la jauge de carburant ne permettent pas de mesurer précisément la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial indiqué par le compteur.
2. À chaque plein, notez la quantité de carburant ajoutée.
3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, remplissez le réservoir et notez le kilométrage indiqué au compteur.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.

5. Calculez la consommation en multipliant les litres consommés par 100, puis en divisant le résultat par les kilomètres parcourus (pour le système impérial, divisez les milles parcourus par les gallons consommés).

Tenez un registre pendant au moins un mois et notez le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez une estimation précise de la consommation en fonction des conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant indiqué.
- Veillez à ne pas tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les interventions indiquées dans le calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et la performance de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performance et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Carburant et remplissage

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Autodiagnosics embarqués (OBD-II)

Votre véhicule est doté d'un système de diagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce système protège l'environnement en assurant en tout temps la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Le circuit OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente.

Exemples d'anomalies intermittentes :

- le véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement;
- carburant de mauvaise qualité ou qui contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement;
- l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 179).
- conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II puissent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de la consommation, une fluidité moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains états, provinces et villes peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez Autodiagnosics embarqués (OBD-II).

Carburant et remplissage

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devrez peut-être effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

Roulez sur autoroute pendant 15 minutes, puis en zone urbaine pendant 20 minutes au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures sans démarrer le moteur. Démarrez ensuite le moteur et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devrez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS

 Serrez toujours le frein de stationnement au maximum et assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (**P**). Coupez toujours le contact avant de quitter le véhicule.

 N'appuyez pas sur la pédale de frein et sur la pédale d'accélérateur simultanément. Si vous appuyez sur les deux pédales simultanément pendant plus de trois secondes, le régime moteur sera limité, ce qui risque d'entraîner une vitesse de conduite difficile à maintenir en circulation et de provoquer des blessures graves.

Boîte de vitesse à sélection par boutons-poussoirs

Votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses électronique. Les boutons de changement de vitesse sont situés sur la planche de bord, à côté du système MyLincoln Touch™. Les rapports sont sélectionnés en enfonçant puis relâchant les boutons **PRNDS**.



E146223

Chaque fois qu'un rapport est sélectionné, le bouton sélectionné s'allume. Le rapport sélectionné apparaît également au tableau de bord.



E155989

Comprendre les positions de votre boîte de vitesses électronique

Note : Immobilisez toujours le véhicule complètement avant d'engager ou de quitter la position de stationnement (**P**).

Pour engager un rapport :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Enfoncez et relâchez le bouton sur la planche de bord correspondant au rapport que vous voulez sélectionner.

Boîte de vitesses

3. Le bouton de changement de vitesse que vous sélectionnez s'allume et le rapport sélectionné s'affiche au tableau de bord.
4. Relâchez la pédale de frein et votre boîte de vitesses restera dans le rapport sélectionné.

Note : *Si vous tentez de sortir de votre véhicule alors qu'un rapport est engagé, le véhicule passe automatiquement en position de stationnement (P). Le système de surveillance de ceinture de sécurité et de porte détermine vos intentions et effectue le changement pour vous. Pendant ce temps, **Boîte de vitesse pas en position Park** apparaît sur l'écran d'affichage d'information pour vous inviter à effectuer le changement.*

Note : *Pour enclencher un rapport avec la porte ouverte, effectuez les opérations 1-4. Reportez-vous à **Retour automatique à stationnement** dans ce chapitre pour plus de renseignements sur cette fonction.*

Stationnement (P)

Lorsque le levier sélecteur est en position de stationnement (**P**), votre véhicule bloque la boîte de vitesses et empêche les roues avant de tourner. Immobilisez toujours le véhicule complètement avant d'engager ou de quitter la position de stationnement (**P**). Un carillon retentit dès que vous sélectionnez le rapport **P** (stationnement).

Lorsque le contact est coupé, le véhicule passe automatiquement à la position de stationnement (**P**). Si le contact est coupé pendant que le véhicule se déplace, le véhicule passe d'abord au point mort (**N**) jusqu'à ce qu'une vitesse suffisamment lente soit obtenue. Le véhicule passe ensuite automatiquement en position de stationnement (**P**).

Retour automatique à stationnement

Note : *Cette fonction n'est pas disponible lorsque le véhicule est en mode maintien du point mort ou remorquage au point mort.*

Votre véhicule est muni d'un dispositif de sécurité qui fait automatiquement passer votre véhicule en position de stationnement (**P**) lorsque :

- vous coupez le contact; ou
- vous ouvrez la porte conducteur quand votre ceinture est déboutlée; ou
- votre ceinture de sécurité est déboutlée alors que la porte conducteur est ouverte.

Si vous coupez le contact alors que le véhicule roule, celui-ci passe d'abord en position point mort (**N**) jusqu'à ce qu'il ralentisse suffisamment pour passer automatiquement en position de stationnement (**P**).

Note : *Si vous avez attendu un long moment, (2 à 15 minutes) avant de démarrer votre véhicule et que vous déboulez votre ceinture de sécurité cette fonction s'activera, même si la porte conducteur est fermée.*

Boîte de vitesses

Note : Cette fonction peut ne pas fonctionner correctement si le contacteur de porte mal fermée est défectueux. Si le témoin de porte mal fermée ne s'allume pas lorsque vous ouvrez la porte conducteur ou si le témoin s'allume alors que la porte conducteur est fermée. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (**R**), votre véhicule recule. Immobilisez toujours le véhicule complètement avant de placer ou de sortir le levier sélecteur de la position marche arrière (**R**).

Point mort (N)

Lorsque le levier sélecteur est en position point mort (**N**), vous pouvez démarrer votre véhicule et il peut se déplacer. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Mode de maintien du point mort

Maintien sur mode Neutre permet à votre véhicule de rester au point mort (**N**) lorsque vous sortez du véhicule. Votre véhicule doit être immobilisé pour passer à ce mode.

Pour passer en mode de maintien du point mort :

1. Appuyez sur le bouton **N** (point mort) sur le levier sélecteur.
2. Le message **Appuyer sur N pour entrer rester dans mode N** apparaît à l'écran d'information.
3. Appuyez à nouveau sur le bouton **N** pour passer en mode de maintien de point mort.

Le message **Maintien sur mode Neutre enclenché** apparaît sur votre écran d'affichage d'information lorsque votre véhicule est passé en mode de maintien du point mort.

Note : Dans ce mode, le bouton **N** clignote continuellement et votre tableau de bord affiche **N** comme rapport sélectionné.

Sortie du mode de maintien de point mort

Pour désactiver Rester dans N mode, sélectionnez un autre rapport. Reportez-vous à **Engager un rapport** pour savoir comment procéder.

Entrée dans un poste de lavage

Note : Toujours placer votre véhicule Rester dans N mode lorsque vous entrez dans un poste de lavage. Sans cette précaution, le véhicule risque de subir des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie.

Marche avant automatique (D)

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant.

Sport (S)

En mode sport (**S**) :

Boîte de vitesses

- Le frein moteur est augmenté et l'utilisation des rapports inférieurs est prolongée pour améliorer la qualité de conduite dans les montées, les routes vallonnées ou les régions montagneuses. Ceci augmente le régime du moteur lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Les rapports inférieurs sont utilisés davantage dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses.
- La sélection des rapports est plus rapide et les régimes moteurs sont plus élevés.

Boîte de vitesses automatique SelectShift™

Votre boîte de vitesses automatique SelectShift vous permet de changer manuellement les rapports.

Palettes de changement de vitesse

Avec votre véhicule en marche avant (D), les palettes de changement de vitesse assurent une commande manuelle temporaire. Elles vous permettent de changer de vitesse rapidement sans lâcher le volant.

Vous pouvez obtenir la commande manuelle prolongée en appuyant sur le bouton **S** (sport).

- Tirez sur la palette droite (+) pour passer aux vitesses supérieures.
- Tirez sur la palette gauche (–) pour passer aux vitesses inférieures.



Passer aux vitesses supérieures recommandées selon le tableau suivant :

Montée des vitesses lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)		
Montée des vitesses		km/h (mi/h)
De	À	
1	2	24 km/h (15 mi/h)
2	3	40 km/h (25 mi/h)

Boîte de vitesses

Montée des vitesses lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)		
3	4	64 km/h (40 mi/h)
4	5	72 km/h (45 mi/h)
5	6	80 km/h (50 mi/h)

Le tableau de bord indique le rapport que vous avez actuellement sélectionné.



E155990

La boîte de vitesses procède automatiquement à la montée des vitesses lorsque votre régime moteur est trop élevé ou à la rétrogradation lorsque le régime moteur est trop bas.

Note : Le système maintient la commande manuelle jusqu'à ce que vous sélectionniez un autre bouton de changement de vitesse. Par exemple, **D** (marche avant).

Neutralisation de l'interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.



Cette procédure demande de sortir le véhicule de la position de stationnement, ce qui signifie qu'il peut rouler librement. Pour éviter tout mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.

AVERTISSEMENTS



Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Note : Voyez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

Note : Cette fonction est désactivée pour certains marchés.

Note : Cette fonction peut uniquement être utilisée si votre batterie 12 volts est alimentée.

Boîte de vitesses

Suivez la procédure de neutralisation de l'interverrouillage frein-levier sélecteur pour que la boîte de vitesses quitte la position de stationnement en cas d'anomalie électrique ou si la batterie de votre véhicule est à plat.

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact avant d'effectuer cette procédure.



E152215

2. Localisez la fente d'accès de l'interverrouillage frein-levier sélecteur. La fente se trouve sous la centrale multimédia, dans le vide-poches de votre console centrale. La fente d'accès ne comporte pas d'étiquette.

Note : Assurez-vous de bien identifier le trou de visite de façon à ne pas endommager la centrale multimédia.

3. À l'aide d'un outil, maintenez enfoncée la commande d'interverrouillage frein-levier sélecteur. Les boutons de changement de vitesse sur la planche de bord clignotent lorsque votre véhicule est en mode de neutralisation.
4. Tout en continuant de maintenir la commande de neutralisation, appuyez sur **N** (bouton de point mort) pour sortir de la position de stationnement (P).
5. Relâchez le bouton de neutralisation.
6. Votre véhicule reste en mode de maintien du point mort pour le remorquage à l'aide d'une dépanneuse ou peut être mis sur le rapport désiré et conduit (si cela est possible).
7. Desserrez le frein de stationnement.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction accroît la durabilité et assure des changements de rapport uniformes durant toute la vie de votre véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Ceci est normal et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses. De plus, la stratégie doit de nouveau être apprise lorsque la batterie est débranchée ou qu'elle est remplacée par une batterie neuve.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Note : N'utilisez pas la méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.

Boîte de vitesses

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, vous pouvez le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

UTILISATION DE LA TRACTION INTÉGRALE

La transmission intégrale utilise les quatre roues pour propulser le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter. Le système à transmission intégrale est activé en tout temps et ne nécessite aucune action du conducteur.

Note : *Votre véhicule à transmission intégrale n'est pas conçu pour un usage hors routes. La transmission intégrale donne à votre véhicule certaines possibilités limitées pour la conduite hors route, à condition que la surface soit plane, exempte d'obstacles et qu'elle présente des conditions de conduite semblables à celles que l'on trouve sur route. La conduite de votre véhicule dans des conditions différentes pourrait imposer une contrainte excessive au véhicule qui risquerait de causer des dommages non couverts par votre garantie.*

Note : *Un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information lorsqu'une anomalie de la transmission intégrale survient. Voir **Messages d'information** (page 120). Par défaut, une anomalie du système de transmission intégrale fait passer le système en mode traction avant seulement. Si ce message s'affiche, faites réparer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.*

Note : *Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque la transmission intégrale présente une surchauffe. Voir **Messages d'information** (page 120). Ce problème peut survenir lorsque le véhicule est utilisé dans des conditions extrêmes avec un patinage excessif des roues, dans le sable profond par exemple. Pour rétablir le fonctionnement normal de la transmission intégrale, arrêtez le véhicule dans un lieu sûr et coupez le moteur pendant au moins 10 minutes. Une fois que le moteur a redémarré et que la transmission intégrale a suffisamment refroidi, le message d'avertissement s'éteint et le fonctionnement normal de la transmission intégrale est rétabli.*

Ne montez pas une roue de secours de dimensions différentes de celles des pneus qui équipent votre véhicule. Si vous roulez avec une mini-roue de secours, le système de transmission intégrale pourrait se désactiver automatiquement et passer en mode traction avant seulement afin de protéger les composants de la transmission. Cette situation sera signalée par un avertissement à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 120). Si l'utilisation de la roue de secours provoque l'affichage d'un message à l'écran d'information, ce témoin doit s'éteindre après la repose de la roue normale réparée ou remplacée, et après avoir coupé puis rétabli le contact. Il est recommandé de remonter la roue dont le pneu a été réparé ou remplacé dès que possible. Une différence de circonférence importante entre les roues avant et arrière pourrait entraîner la désactivation de la transmission intégrale et le retour au mode de traction avant par défaut, ou même endommager le système de transmission intégrale.

Transmission intégrale (Selon l'équipement)

Conduite dans des conditions particulières avec une transmission intégrale

Les véhicules à transmission intégrale sont adaptés pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur route accidentée. Ils présentent des caractéristiques de fonctionnement légèrement différentes des véhicules conventionnels, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

En conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait passer en fonction puis hors fonction plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Principes de base en conditions particulières

- Conduisez plus lentement en cas de forts vents latéraux car ces vents peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si le véhicule quitte la chaussée, ralentissez, mais évitez tout freinage brusque. Revenez doucement sur la chaussée, mais seulement après avoir ralenti. Ne tournez pas le volant brusquement pendant que vous revenez sur la chaussée.
- Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur le tablier ou sur l'accotement avant de revenir sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.
- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes, et ainsi causer de légers dommages au véhicule plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, ce qui pourrait occasionner un dérapage ou un capotage du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Si votre véhicule s'enlise

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et mettez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage en position verrouillage ou arrêtez le moteur en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage et retirez la clé chaque fois que vous quittez le véhicule.



Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.



Ne faites pas patiner les jantes à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Note : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la transmission pourrait alors être endommagée.*

Transmission intégrale (Selon l'équipement)

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la transmission et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant (D) et en marche arrière (R) pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur à chaque rapport.

Si votre véhicule est doté du système AdvanceTrac® avec contrôle de stabilité, il peut être utile de désactiver ce système lorsque vous « bercez » le véhicule pour tenter de le dégager.

Manœuvres d'urgence

- Dans les situations inévitables où une manœuvre brusque du volant s'impose, évitez les excès inutiles, c'est-à-dire ne réagissez que juste assez pour éviter le problème. Toute manœuvre excessive du volant diminue le contrôle du véhicule plutôt que de l'améliorer. De même

façon, enfoncez doucement l'accélérateur ou la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez les manœuvres de direction, les accélérations et les freinages brusques qui pourraient augmenter les risques de perte de maîtrise, de capotage et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

- En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas manœuvrer le volant brusquement.
- Si la chaussée change (du béton au gravier par exemple), la réaction aux manœuvres sera différente (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manœuvres brusques.

Conduite sur le sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues.

Ne roulez pas dans du sable profond avec votre véhicule à transmission intégrale. Le système de transmission intégrale risquerait de surchauffer. Une fois le système de transmission intégrale refroidi, son fonctionnement normal est rétabli.

En conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait passer en fonction puis hors fonction plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Évitez de rouler trop rapidement car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable. En effet, le véhicule pourrait s'enliser à un point tel que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans l'eau et dans la boue

Si vous devez traverser un plan d'eau profond, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Transmission intégrale (Selon l'équipement)

Avant de traverser un plan d'eau, déterminez-en la profondeur. Évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes de roue (voitures) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions) (dans la mesure possible) et avancez lentement. Si de l'eau pénètre dans le circuit d'allumage, le moteur risque de caler.



E142667

Après avoir traversé un plan d'eau, testez toujours les freins. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Dans la boue, évitez les changements de vitesse ou de direction brusques. Même les véhicules à transmission intégrale peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Après avoir roulé dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les roues et les arbres de transmission crée un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.

Note : *La conduite en eau profonde peut endommager la transmission.*

Si les ponts avant et arrière sont immergés dans l'eau, leur lubrifiant et le lubrifiant de la boîte de transfert de la transmission intégrale doivent être vérifiés et vidangés au besoin.



E143950

Le programme éducatif « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et aux règlements relatifs à la nature sauvage. Lincoln Motor Company se joint au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique dans les parcs nationaux et d'autres domaines naturels publics et privés.

Transmission intégrale (Selon l'équipement)

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

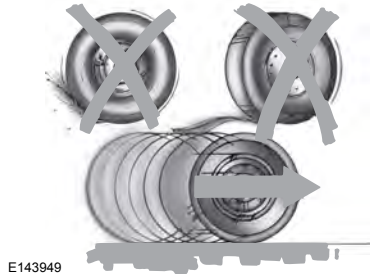
Note : Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés. Il existe en effet un risque de perte d'adhérence, de dérapage latéral et de capotage. Avant de rouler sur une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez pas une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui peut vous guider.

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez toujours de conduire en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

Si le moteur cale, ne tentez pas de faire demi-tour car le véhicule pourrait capoter. Il est préférable de reculer jusqu'à un endroit sûr.

Appliquez juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues ou une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.



Descendez une pente au moyen du rapport que vous engageriez pour la gravir afin de ménager les freins et d'en éviter la surchauffe. Ne descendez pas en laissant la boîte au point mort; annulez plutôt la surmultipliée ou rétrogradez manuellement. Durant la descente d'une pente abrupte, évitez de freiner brusquement car vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Votre véhicule est équipé de freins antiblocage. Vous devez donc enfoncer la pédale de frein de façon constante. Ne « pompez » pas sur la pédale de freins.

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT



Si vous roulez sur des chaussées glissantes qui nécessitent des chaînes ou des câbles antidérapants, il est essentiel de conduire prudemment. Roulez à basse vitesse, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres de direction brusques pour réduire les risques de perte de maîtrise qui peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Note : *Un patinage excessif des roues peut endommager la transmission.*

Les véhicules à transmission intégrale sont avantagés sur la neige et la glace mais peuvent déraeper comme n'importe quel autre véhicule.

En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Appuyez lentement et graduellement sur la pédale d'accélérateur pour avancer lorsque le véhicule est immobile.

Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à transmission intégrale ait une meilleure accélération sur la neige et la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, car le freinage s'effectue aux quatre roues, comme c'est le cas pour tous les autres véhicules. Méfiez-vous des conditions de la route en tout temps.

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et les autres véhicules pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et envisagez d'engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Puisque votre véhicule n'est pas équipé du freinage

antiblocage sur les quatre roues, ne « pompez » pas sur la pédale de freins. Voir **Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage** (page 201). pour plus de renseignements sur le fonctionnement des freins antiblocage (ABS).

Entretien et modifications

La suspension et la direction ont été conçues et testées pour fonctionner en toute fiabilité, en charge ou à vide, et pour offrir des caractéristiques de transport de charge durables. Pour cette raison, Lincoln vous recommande vivement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des pièces pour abaisser la carrosserie ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser des pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

Transmission intégrale (Selon l'équipement)

Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut augmenter les risques de capotage en cas de perte de maîtrise. Lincoln Motor Company recommande de manœuvrer prudemment un véhicule qui transporte une charge en hauteur ou doté d'accessoires (une échelle ou une galerie porte-bagages par exemple).

Un entretien inadéquat du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, nuire à la performance du véhicule et diminuer la sécurité du conducteur et des passagers. Il est recommandé d'inspecter fréquemment les composants du châssis si le véhicule est utilisé hors route.

Freins

GÉNÉRALITÉS

Note : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si vous entendez un grincement métal sur métal continu ou un grincement aigu continu, les garnitures de freins sont peut-être usées. Faites vérifier les freins par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Note : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues mêmes en conditions normales d'utilisation. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues en alliage** (page 336).



Voir **Témoins et indicateurs** (page 108).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et fermez la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Mettez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**), arrêtez le moteur et serrez le frein de stationnement. Recherchez une interférence au niveau de la pédale d'accélérateur. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle procure une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée et peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume momentanément quand vous mettez le contact. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, ou s'il reste allumé ou clignote, le système est peut-être désactivé. Faites vérifier les freins par un concessionnaire autorisé.



Si les freins antiblocage sont désactivés, les freins normaux sont toujours utilisables. Si le témoin de frein s'allume quand vous desserrez le frein de stationnement, faites vérifier le frein par un concessionnaire autorisé.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOPAGE

Note : Lorsque les freins antiblocage sont en fonction, la pédale de frein est pompée et sa course peut être supérieure. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

Les freins antiblocage n'éliminent pas les risques lorsque :

- vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède;
- votre véhicule est en situation d'aquaplanage;
- vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée;
- la chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRONIQUE

Le frein de stationnement électrique remplace le frein de stationnement classique. La commande est située sur la planche de bord, à la gauche du volant de direction.

AVERTISSEMENT



Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses à la position de stationnement (P).

Note : Lorsque vous serrez le frein de stationnement électrique dans certaines conditions, par exemple, dans une pente raide, il peut de nouveau serrer les freins dans les trois à dix minutes suivantes. Le serrage et le desserrage du frein de stationnement électronique peuvent alors occasionner certains bruits. Il s'agit de bruits de fonctionnement normaux.

Serrage du frein de stationnement électrique

AVERTISSEMENT

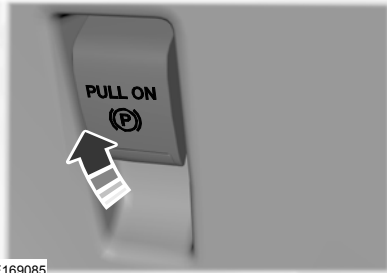


Si le témoin des freins ne s'allume pas ou clignote, le frein de stationnement électrique est peut-être défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé dès que possible.

Note : Le témoin des freins demeure allumé pendant dix secondes si vous avez coupé le contact après avoir serré le frein de stationnement électrique, ou si ce dernier a été serré après la coupure du contact.

Note : Le frein de stationnement électrique ne se serre pas automatiquement. Vous devez serrer le frein de stationnement électrique en utilisant la commande du frein de stationnement électrique.

Freins



E169085

Tirez sur la commande pour serrer le frein de stationnement électrique.

Le témoin des freins s'allume pour confirmer que le frein de stationnement électrique a été serré. Voir **Affichage d'information** (page 113).

Serrage du frein de stationnement électrique lorsque le véhicule roule

AVERTISSEMENTS



Le serrage du frein de stationnement électrique lorsque le véhicule roule fait intervenir le système de freinage antiblocage. N'utilisez pas le frein de stationnement électrique lorsque le véhicule roule sauf si le système de freinage de base risque de ne pas immobiliser le véhicule à temps.

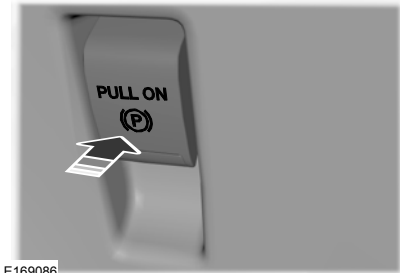


À moins de faire face à une situation d'urgence, (par ex., si la pédale de frein ne réagit pas ou se bloque), ne serrez pas le frein de stationnement électrique lorsque le véhicule roule. Si les conditions météorologiques ou la route sont mauvaises, ou si vous abordez un virage, un freinage d'urgence peut provoquer un dérapage ou une sortie de route.

Si vous utilisez le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule, le témoin des freins s'allumera et un signal sonore retentira. Voir **Affichage d'information** (page 113).

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 4 mph (6 km/h), la force de freinage reste appliquée aussi longtemps que la fonction est activée. Pour faire cesser l'effort de freinage, relâchez ou appuyez sur la commande, ou bien appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Desserrage du frein de stationnement électrique



E169086

Desserrez le frein de stationnement électrique soit manuellement en appuyant sur la partie basse de la commande, soit automatiquement.

Freins

Desserrage manuel

AVERTISSEMENT



Si le témoin des freins demeure allumé ou s'il clignote après avoir desserré le frein de stationnement, le système de freinage pourrait être défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé dès que possible.

Vous pouvez desserrer le frein de stationnement électronique en :

1. établissant le contact;
2. appuyant sur la pédale de frein;
3. appuyant sur la commande de frein de stationnement électrique.

Le témoin des freins s'éteint lorsque le frein de stationnement électrique est desserré.

Conduite avec une remorque

Selon l'importance de la pente ou le poids de la remorque, votre véhicule et la remorque peuvent reculer légèrement lorsque vous démarrez en pente.

Pour éviter que cela ne se produise, procédez comme suit :

1. Tirez sur la commande sans la relâcher.
2. Commencez à rouler, puis relâchez la commande dès que le moteur fournit suffisamment de puissance pour démarrer.

Desserrage automatique (desserrage au démarrage)

Votre véhicule desserre automatiquement le frein de stationnement lorsque :

- la porte conducteur est fermée;
- la ceinture de sécurité conducteur est bouclée;
- le conducteur accélère.
- aucune anomalie n'est détectée dans le système de frein de stationnement.

Note : Si le témoin du frein de stationnement électrique reste allumé, le frein ne se desserrera pas automatiquement. Vous devez alors desserrer le frein de stationnement électrique en utilisant la commande du frein de stationnement électrique.

Le témoin des freins s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement électronique.

Note : La fonction de desserrage au démarrage du frein de stationnement électrique facilite le démarrage en pente. Le frein de stationnement se desserre automatiquement dès que le moteur fournit suffisamment de puissance pour empêcher le véhicule de rouler dans la pente. Appuyez rapidement sur l'accélérateur pour garantir le desserrage au démarrage du frein de stationnement dans une pente.

Batterie déchargée

AVERTISSEMENT



Il n'est pas possible de serrer ou de desserrer le frein de stationnement électrique si la batterie est trop faible ou complètement déchargée.

Si la batterie est trop faible ou complètement déchargée, utilisez des câbles de démarrage et une batterie d'appoint.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Le système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein à main et placez le véhicule en position de stationnement (P).



Vous devez rester dans votre véhicule une fois que vous avez activé le système.



En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système, et d'intervenir au besoin.



Si le moteur tourne en surrégime, ou si une anomalie est détectée, le système est désactivé.

Le système permet de faciliter le départ du véhicule lorsque votre véhicule est sur une pente sans devoir utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est actif, votre véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après que vous relâchez la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que votre véhicule ne roule en direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente (par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement).

Le système s'active automatiquement sur une pente qui pourra entraîner un déplacement arrière important du véhicule.

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, votre véhicule demeure immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Les freins sont automatiquement relâchés.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

Dans certains cas, si le véhicule est enlisé dans la neige ou la boue par exemple, il peut être utile de désactiver le système antipatinage pour permettre aux roues de patiner à la pleine puissance du moteur. Selon le type de système équipant votre véhicule, vous pouvez désactiver le système au moyen de l'écran d'information ou en appuyant sur le bouton.

Désactivation du système au moyen des commandes de l'écran d'information (Selon l'équipement)

Votre véhicule est livré avec cette fonction déjà activée. Si nécessaire, vous pouvez désactiver cette fonction au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Principes de fonctionnement** (page 113).

Désactivation du système au moyen d'une touche (Selon l'équipement)

Le bouton se trouve sur le tableau de bord. Appuyez sur le bouton. Vous verrez un message ainsi qu'une icône illuminée dans l'affichage. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour remettre le système en mode normal.

Lorsque vous désactivez le système antipatinage, le contrôle de stabilité demeure totalement actif.

Messages et témoins du système

AVERTISSEMENT



Si une anomalie du dispositif antilacet AdvanceTrac est détectée, le témoin du système de contrôle de la stabilité s'allume. Assurez-vous que le dispositif antilacet AdvanceTrac n'a pas été manuellement désactivé au moyen de la commande de l'écran d'information. Si le témoin du système de contrôle de stabilité demeure toujours allumé, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles.



Le témoin du système de contrôle de la stabilité s'allume temporairement au démarrage et clignote lorsqu'une condition de conduite active le système de contrôle de la stabilité.

Antipatinage



Le témoin de désactivation du contrôle de la stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque vous désactivez le contrôle de stabilité.

Lorsque vous désactivez ou activez le contrôle de stabilité, un message indique l'état du système sur l'affichage d'information.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Toute modification du véhicule impliquant le système de freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des roues ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac. Il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif antilacet AdvanceTrac. Une réduction de l'efficacité du dispositif antilacet AdvanceTrac peut augmenter les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS



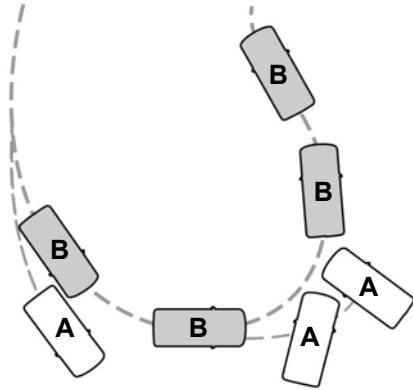
N'oubliez pas que même la technologie la plus raffinée ne peut contrer les lois de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Des manœuvres brusques, quelles que soient les conditions routières, peuvent causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif antilacet AdvanceTrac révèle que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles sont accrus. **RALENTISSEZ** si votre dispositif antilacet AdvanceTrac entre en fonction.

Le dispositif antilacet AdvanceTrac vous aide à conserver la maîtrise de votre véhicule sur une chaussée glissante. La partie contrôle électronique de stabilité du système aide à éviter les dérapages et les glissades latérales. Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 205).

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

AdvanceTrac®

Le système est automatiquement activé au démarrage de votre véhicule. Le dispositif antilacet AdvanceTrac ne peut être complètement désactivé, mais le système électronique d'antidérapage se désactive lorsque la boîte de vitesses est en position marche arrière (**R**). Vous pouvez désactiver indépendamment la partie antipatinage du système. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 205).



E72903

- A Véhicule sans dispositif antilacet AdvanceTrac en dérapage.
- B Véhicule à dispositif antilacet AdvanceTrac en maîtrise sur une chaussée glissante.

AIDE AU STATIONNEMENT (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du sonar décrites dans ce chapitre. Le sonar ne sert qu'à détecter certains types d'obstacle (en général les obstacles de grande taille et immobiles) lorsque le véhicule recule lentement sur une surface plane. Les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins pneumatiques ainsi que les moteurs et ventilateurs externes peuvent également avoir un impact sur le sonar; son rendement peut être réduit ou il peut se déclencher alors qu'il n'y a aucun obstacle.



Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le sonar.

AVERTISSEMENTS



Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter tout contact avec des objets en mouvement ou de petite taille. Ce dispositif est conçu pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles immobiles et de grande taille afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le sonar.



Certains dispositifs ajoutés, tels que des attelages de remorques de grande taille, des porte-vélos, des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection du sonar et entraîner de fausses alertes.

Note : *Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du sonar peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Note : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.*

Note : *Si votre véhicule est muni de MyKey®, il est possible d'empêcher la désactivation du sonar. Voir **MyKey™** (page 62).*

Le sonar avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de la zone du pare-chocs. Le dispositif s'active automatiquement lorsque le contact est établi.

Lors de la réception d'un signal de détection, le volume de la radio baisse à un niveau prédéterminé. Le volume de la radio retourne au niveau précédent lorsque le signal du sonar cesse de retentir.

Il est possible de désactiver le dispositif à partir du menu de l'écran d'information ou des fenêtres contextuelles qui s'affichent lorsque la marche arrière (R) est engagée ou qu'un obstacle frontal est détecté. Voir **Généralités** (page 113).

Aides au stationnement

Si le système présente une anomalie, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information et empêche le conducteur d'activer le sonar défectueux. Voir **Messages d'information** (page 120).

Système de capteurs arrière

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 9,84 in (25 cm). Si le sonar détecte un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) à une distance supérieure à 9,84 in (25 cm) de la partie latérale du véhicule, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte un obstacle qui s'approche, l'avertisseur retentit de nouveau.



E130178

- A Le système détecte des obstacles dans une zone allant jusqu'à 2 mètres (6 pieds) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection est réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

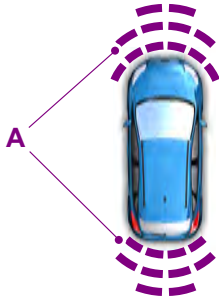
Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- et que le véhicule se déplace, vers un objet immobile, à une vitesse de maximale de 3 mph (5 km/h);
- que le véhicule est immobile et qu'un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h);
- que le véhicule se déplace à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h) et qu'un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h).

Système de capteurs avant

Les capteurs avant sont activés lorsque le levier sélecteur est dans une position autre que la position de stationnement (P) ou au point mort (N) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 7 mph (12 km/h).

Aides au stationnement



E130382

- A Zone de couverture allant jusqu'à 70 centimètres (27 pouces) de l'avant du véhicule et environ 15 à 35 centimètres (6 à 14 pouces) du côté avant du véhicule. Consultez le chapitre sur le sonar de recul pour en savoir plus sur la zone de couverture.

Le système fait retentir un avertissement sonore lorsque des obstacles se trouvent à proximité de l'un des pare-chocs, de la façon suivante :

- les objets détectés par les capteurs avant sont indiqués par une tonalité aiguë provenant des haut-parleurs de radio avant;
- les objets détectés par les capteurs arrière sont indiqués par une tonalité plus grave provenant des haut-parleurs de radio arrière;
- le sonar alerte le conducteur de la présence de l'obstacle se trouvant le plus près de l'avant ou de l'arrière du véhicule. Par exemple, si un obstacle se trouve à une distance de 60 centimètres (24 pouces) de l'avant du véhicule et qu'au même moment un obstacle est détecté à une distance de seulement 40 centimètres (16 pouces) de l'arrière du véhicule, la tonalité la plus grave est émise.
- Si des obstacles se trouvent à la même distance de l'avant et de l'arrière du véhicule, l'avertissement arrière retentit.

Pour obtenir des renseignements précis sur la partie du système relative au sonar de recul, consultez cette section.

STATIONNEMENT ACTIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ce système est conçu comme aide au stationnement supplémentaire. Il peut ne pas fonctionner dans certaines conditions et ne saurait dispenser le conducteur de rester attentif et de faire preuve de bon sens. Le conducteur est responsable d'éviter les risques et de conserver une distance et une vitesse sécuritaires, même lorsque le système est en fonction.

Note : Le conducteur doit toujours maintenir le contrôle de son véhicule, superviser le système et intervenir au besoin.

Note : Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets en cas de pluie abondante ou d'autres conditions pouvant causer des reflets perturbateurs.

Aides au stationnement

Note : *Les capteurs peuvent ne pas détecter les objets dont la surface absorbe les ultrasons.*

L'aide au stationnement actif détecte une place de stationnement parallèle libre et dirige automatiquement le véhicule dans l'espace (mains libres) pendant que vous contrôlez l'accélérateur, la transmission et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour stationner votre véhicule.

Le système peut ne pas fonctionner correctement si quelque chose passe entre le pare-chocs avant et l'emplacement de stationnement (par exemple un piéton ou un cycliste) ou si la garde au sol du véhicule avoisinant est élevée (par exemple dans le cas d'un autobus, d'une dépanneuse ou d'un camion à plateau).

N'utilisez pas le système si :

- un objet, par exemple, un support à vélo, une remorque, etc., est fixé à l'avant ou à l'arrière du véhicule ou à un autre emplacement à proximité des capteurs;
- un objet (comme une planche de surf) est attaché au toit et dépasse de celui-ci;
- le pare-chocs avant ou les capteurs latéraux sont endommagés, p. ex., suite à une collision, ou masqué par un objet quelconque, p. ex., un revêtement de pare-chocs avant;
- un mini-pneu de secours est utilisé.

Utilisation du stationnement actif



Appuyez sur le bouton situé du côté droit de la partie centrale de la planche de bord.

L'écran tactile affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer que le système recherche une place de stationnement. Utilisez le clignotant pour désigner de quel côté de votre véhicule vous désirez chercher un endroit pour stationner.

Note : *Si le clignotant n'est pas en fonction, le système cherche automatiquement du côté passager du véhicule.*

Aides au stationnement



Lorsque le système trouve un espace approprié, l'écran tactile affiche un message et une tonalité retentit. Ralentissez et arrêtez-vous lorsque l'écran affiche un message et qu'un carillon retentit (environ à la position A), puis suivez les instructions à l'écran.

Note : Vous devez vous assurer de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné durant toute la manœuvre.

Note : Dans le cas de véhicules avec des chargements qui dépassent (bus ou camion), l'aide au stationnement actif pourra ne pas détecter du mobilier urbain ou d'autres objets. Vous devez vous assurer que le système retient un emplacement adapté au stationnement.

Note : Conduisez votre véhicule le plus parallèle possible aux autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.

Note : Le système propose toujours le dernier emplacement de stationnement détecté (par exemple, si le véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il met en avant le dernier).

Note : Si la vitesse du véhicule dépasse environ 22 mph (35 km/h), l'écran tactile affiche un message vous demandant de réduire la vitesse.

Pilotage automatique dans la place de stationnement

Note : Si la vitesse du véhicule est supérieure à 6 mph (10 km/h), le système se désactive et vous devez reprendre le contrôle complet du véhicule.

Aides au stationnement

Lorsque vous engagez la marche arrière (R) et que vous lâchez le volant (sans que rien ne fasse obstacle à son mouvement), le véhicule se dirige automatiquement dans

l'espace. Des instructions pour faire avancer et reculer en sécurité votre véhicule dans l'emplacement s'affichent sur l'écran tactile et une tonalité retentit.



Lorsque vous estimez qu'il y a suffisamment d'espace devant et derrière le véhicule ou que l'aide au stationnement émet une tonalité continue (accompagnée d'un message sur l'écran tactile), immobilisez le véhicule.

Lorsque le pilotage automatique est terminé, un message s'affiche et une tonalité retentit pour indiquer que le processus d'aide au stationnement actif est terminé. Le conducteur doit s'assurer que son véhicule est stationné correctement et corriger au besoin sa position de stationnement avant de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P).

Désactivation de la fonction d'aide au stationnement

Vous pouvez désactiver cette fonction en :

- appuyant sur la commande de stationnement actif;
- saisissant le volant;
- dépassant environ 50 mph (80 km/h) pendant 10 secondes pendant une recherche de stationnement actif;

Aides au stationnement

- dépassant 6 mph (10 km/h) pendant le pilotage automatique;
- désactivant l'antipatinage.

Le système peut également se désactiver dans les cas suivants :

- activation de l'antipatinage sur une surface glissante ou non revêtue;
- activation ou anomalie du système de freinage antiblocage;
- contact du volant avec un objet.

Si un problème se produit dans le système, un message d'avertissement s'affiche et une tonalité retentit. Le système peut afficher des messages occasionnels en fonctionnement normal. Si le système signale des anomalies récurrentes ou fréquentes, contactez votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier votre véhicule.

Dépannage du système

Le système ne cherche pas une place de stationnement
Le système antipatinage est peut-être hors fonction.
Le levier sélecteur est en position marche arrière (R); le véhicule doit rouler en marche avant pour la détection d'une place de stationnement.

Le système n'offre pas une place de stationnement particulière
Un objet pourrait être en contact avec le pare-chocs avant ou les capteurs latéraux.
Il n'y a pas suffisamment d'espace des deux côtés du véhicule pour stationner.
Il n'y a pas suffisamment d'espace du côté opposé à l'emplacement de stationnement pour manœuvrer le véhicule.
La vitesse du véhicule est supérieure à 22 mph (35 km/h).

Aides au stationnement

Le système n'offre pas une place de stationnement particulière

Le véhicule est à une distance supérieure à 4,9 ft (1,5 m) de l'espace de stationnement.

Le véhicule est à une distance inférieure à 15,75 in (40 cm) des véhicules en stationnement adjacents.

Le levier sélecteur est en position marche arrière (R); le véhicule doit rouler en marche avant pour la détection d'une place de stationnement.

Le système ne positionne pas le véhicule à l'endroit souhaité dans la place de stationnement

Le véhicule roule dans la direction opposée au rapport sélectionné (par exemple, il roule en avant lorsque vous sélectionnez la position marche arrière [R]).

Une bordure de forme irrégulière le long de la place de stationnement empêche le système d'aligner correctement le véhicule.

Les véhicules ou les objets délimitant l'espace de stationnement ne sont peut-être pas positionnés correctement.

Vous avez arrêté le véhicule trop loin après la place de stationnement. Le système fonctionne mieux lorsque vous dépassez l'espace de stationnement d'une longueur équivalente à celle-ci.

Les pneus peuvent ne pas être posés ou entretenus correctement (par exemple, mal gonflés ou de tailles différentes ou inappropriées pour ce véhicule).

Une réparation ou une modification a altéré la fonction de détection.

Aides au stationnement

Le système ne positionne pas le véhicule à l'endroit souhaité dans la place de stationnement

Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur (par exemple, saleuse, chasse-neige, caisse surélevée d'un camion de déménagement, etc.)

La longueur de l'emplacement de stationnement ou la position des objets stationnés a changé après que votre véhicule est passé devant.

La température autour de votre véhicule change rapidement (par exemple, lorsque vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou en sortant d'un lave-auto).

CAMÉRA DE RÉTROVISION (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

 D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

AVERTISSEMENTS

 Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

 Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de marche arrière et que le hayon est entrouvert. Si le hayon est entrouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera imprécise. Toutes les lignes de guidage (si la fonction est activée) sont retirées lorsque le hayon est entrouvert.

AVERTISSEMENTS

 Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra et que le levier sélecteur est en position marche arrière (R). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de marche arrière offre une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule. L'image s'affiche sur le rétroviseur intérieur ou à l'écran au centre du tableau de bord.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.

Aides au stationnement



E152548

La caméra se trouve sur le coffre, près du troisième feu stop en hauteur.

Utilisation du système de caméra de marche arrière

Le système de caméra de marche arrière affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Le système utilise trois types de guidages pour vous aider à voir ce qu'il y a derrière votre véhicule.

- Lignes de guidage actives : ces lignes indiquent la trajectoire prévue du véhicule pendant la marche arrière.
- Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale (s'il y a lieu) : cette ligne aide le conducteur à aligner le centre du véhicule avec un objet (une remorque).

Note : Si le levier sélecteur est en position marche arrière (R) et que le hayon est ouvert, aucune fonction de la caméra de marche arrière ne s'affiche.

Note : Si l'image apparaît alors que le levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R), faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Note : Lors du remorquage, la caméra de marche arrière ne couvre que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Cette couverture peut s'avérer insuffisante et vous pourriez ne pas détecter certains objets. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorquage.

La caméra de marche arrière peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si les feux de recul ne fonctionnent pas;
- Le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris; nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif;
- La caméra est décentrée en raison d'un dommage à la partie arrière de votre véhicule.

Aides au stationnement

Pour accéder à l'un des paramètres du système de caméra de marche arrière, sélectionnez les options de menu ci-dessous sur l'écran tactile lorsque la transmission est à la position marche arrière (R) :

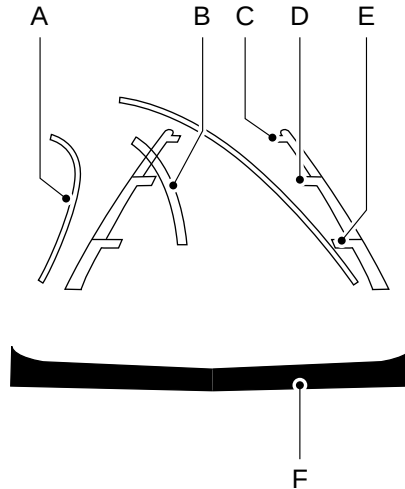
- Menu > Véhicule > Réglages de la caméra

Après avoir modifié un paramètre du système, l'écran tactile affiche un aperçu de la fonction sélectionnée.

Lignes de guidage et ligne centrale

Note : Les lignes de guidage actives et fixes sont uniquement disponibles lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Note : La ligne centrale est uniquement disponible lorsque les lignes de guidage actives ou fixes sont affichées.



E142436

- A Lignes de guidage actives
- B Ligne centrale
- C Ligne de guidage fixe : zone verte

- D Ligne de guidage fixe : zone jaune
- E Ligne de guidage fixe : zone rouge
- F Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives s'affichent uniquement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant et pointez les lignes de guidage actives vers la trajectoire prévue. Si vous modifiez la position du volant pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de la trajectoire prévue.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est droit, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Aides au stationnement

Soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule, les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils passent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière de votre véhicule.

Aide au stationnement améliorée

Note : *L'aide au stationnement améliorée n'est disponible que lorsque la marche arrière (R) est engagée.*

Note : *Le système de sonar de recul n'est pas efficace à des vitesses supérieures à 3 mph (5 km/h), et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Le système utilise des zones de surbrillance en rouge, jaune ou vert qui apparaissent au-dessus de l'image vidéo lorsqu'un objet est détecté par le sonar de recul. Les alertes mettent les objets détectés qui sont les plus près en surbrillance. Vous pouvez désactiver l'alerte du sonar de recul si l'aide au stationnement améliorée est activée, vous verrez toujours les zones en surbrillance.

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, toute la zone derrière votre véhicule ne s'affiche pas. Soyez conscient de la zone périphérique lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Note : *Le zoom manuel est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).*

Note : *Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.*

Il vous permet d'obtenir un gros plan d'un objet situé derrière votre véhicule. L'image rapprochée affiche également le pare-chocs comme repère. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R). Lorsque vous amenez le levier sélecteur hors de la position marche arrière (R), le zoom se désactive automatiquement et vous devrez le réactiver pour le réutiliser.

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION.

Temporisation de la caméra de marche arrière

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) dans toute position autre que la position de stationnement (P), l'image demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 5 mph (8 km/h) ou que vous sélectionnez un bouton d'option.

Aides au stationnement

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION. Le paramètre par défaut de la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est DÉSACTIVÉ.

Programmateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 20. mph (30 km/h).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

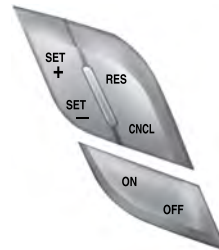
AVERTISSEMENTS

 N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense, sur des routes sinueuses, ou lorsque la surface de la route est glissante. Ceci peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, la vitesse de votre véhicule peut devenir supérieure à la vitesse programmée. Le système n'applique pas les freins. Rétrogradez d'une vitesse pour aider le système à maintenir la vitesse programmée. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule, de subir des blessures graves, voire mortelles.

Note : *Si, lorsque le véhicule gravit une pente, sa vitesse diminue de plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée, le régulateur de vitesse se désactive automatiquement.*



E145976

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Mise en fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur le bouton **ON** (marche).



Le témoin s'affiche au tableau de bord.

Programmation d'une vitesse

1. Accélérez à la vitesse désirée.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le témoin change de couleur au tableau de bord.

Programmateur de vitesse

Changement de la vitesse programmée

Note : Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur le véhicule revient à la vitesse que vous avez programmée précédemment.

- Maintenez le bouton **SET+** ou **SET-** enfoncé. Relâchez le bouton lorsque la vitesse désirée est atteinte.
- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** ou **SET-**. La vitesse programmée change par incréments de 2 km/h (1 mi/h) environ.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur **CNCL** (annuler), ou appuyez légèrement sur la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur le bouton **RES** (reprise).

Mise hors fonction du régulateur de vitesse

Note : Vous effacez la vitesse programmée si vous mettez le système hors fonction.

Appuyez brièvement sur le bouton **OFF** (arrêt) ou coupez le contact.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Soyez toujours attentif aux conditions changeantes de la route, particulièrement lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Le régulateur de vitesse adaptatif ne remplace pas une conduite attentive. Si vous ne respectez pas les avertissements qui suivent ou si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement des accidents.

 Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules stationnaires ou qui se déplacent à moins de 10 km/h (6 mi/h).

 Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons et les obstacles sur la route.

 Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules venant en sens inverse dans la même voie.

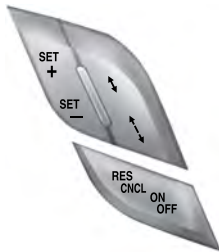
 N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, dans la circulation urbaine, sur des routes sinueuses, glissantes ou non revêtues.

 N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

Programmateur de vitesse

Note : *En tout temps, vous devez faire preuve de vigilance, conduire prudemment et maîtriser le véhicule.*

Le système est conçu pour régler votre vitesse de manière à conserver une distance appropriée entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède dans la même voie. Vous pouvez sélectionner un des quatre réglages de distance.



E145977

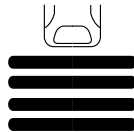
Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant de direction.

Activation du système

Appuyez brièvement sur le bouton **ON** (marche).



Le témoin gris s'affiche à l'écran d'information.



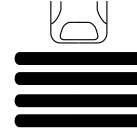
E164805

Le réglage de distance actuel et la mention **SET** (réglage) apparaissent également.

Programmation d'une vitesse

1. Accélérez à la vitesse désirée.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+). La vitesse du véhicule est mémorisée.
3. Un témoin vert, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée voulue s'affichent à l'écran d'information.

4. Relâchez la pédale d'accélérateur.



E164805

5. Un graphique de véhicule qui précède s'allume si un véhicule qui vous précède est détecté.

Note : *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut légèrement différer de celle de l'indicateur de vitesse.*

Programmateur de vitesse

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne s'immobilisera pas automatiquement, et il ne pourra pas toujours décélérer assez rapidement pour éviter une collision sans l'intervention du conducteur. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.



Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur radar. Dans certains cas, le système pourrait ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir en retard. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

Note : Les freins peuvent émettre un bruit lorsqu'ils sont modulés par le régulateur de vitesse adaptatif.

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède dans votre voie roule plus lentement, la vitesse de votre véhicule s'ajuste automatiquement afin de maintenir une distance de sécurité programmée. Le réglage de la distance est programmable.

Le graphique de véhicule qui précède s'allume.

Pour vous aider à doubler un véhicule lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, vous pourrez ressentir une légère accélération temporaire lorsque vous allumez les clignotants gauches.

Une distance constante sera conservée entre votre véhicule et celui qui vous précède jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère et roule plus vite que votre vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou n'est plus en vue;
- la vitesse du véhicule passe sous 20 km/h (12 mi/h);
- une nouvelle distance est programmée.

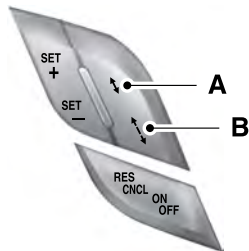
Le véhicule freinera de façon à conserver une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. La puissance de freinage maximale que le système peut appliquer est limitée. Vous pouvez prendre le pas sur le système en freinant.

Si le système détermine que la puissance de freinage exercée sera insuffisante, il déclenche une alarme sonore tout en poursuivant sa manœuvre de freinage. Cette alerte est accompagnée d'un affichage tête haute, soit une barre d'avertissement rouge s'allumant sur le pare-brise. Vous devez alors réagir immédiatement.

Réglage de la distance

Note : Vous êtes tenu de sélectionner une distance de sécurité adaptée aux conditions de la route.

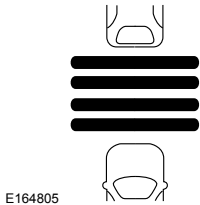
Programmateur de vitesse



E145978

- A Diminution de la distance
- B Augmentation de distance

Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède en appuyant sur la commande de distance.



La distance de sécurité sélectionnée s'affiche sur l'écran d'information par le biais des barres du graphique. Quatre réglages de distance de sécurité sont disponibles.

Régulateur de vitesse adaptatif, réglages de distance entre véhicules

Vitesse programmée mph (km/h)	Affichage graphique, barres indiquées entre les véhicules	Intervalle de temps, en seco- ndes	Distance entre véhicules yd (m)	Comportement dynamique
62 (100)	1	1	31 (28)	Sport
62 (100)	2	1,4	43 (39)	Normale
62 (100)	3	1,8	55 (50)	Normale
62 (100)	4	2,2	67 (61)	Confort

Programmateur de vitesse

À chaque démarrage du véhicule, le système sélectionne le dernier espace choisi par le conducteur actuel.

Désactivation du système

Appuyez sur la pédale de frein ou sur **CNCL** (annuler). La dernière vitesse programmée sera affichée en gris, mais ne sera pas effacée.

Neutralisation du système

AVERTISSEMENT



Chaque fois que le conducteur neutralise le fonctionnement du système en appuyant sur la pédale d'accélérateur, le système ne serre pas automatiquement les freins pour conserver la distance de sécurité entre les véhicules.

Vous pouvez neutraliser la vitesse programmée et l'intervalle de distance en appuyant sur la pédale d'accélérateur.



Lorsque vous neutralisez le fonctionnement du système, le témoin vert s'allume et le graphique de véhicule qui précède n'est pas affiché à l'écran d'information.

Le système revient en fonction lorsque vous relâchez l'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse moindre s'il est précédé par un véhicule plus lent.

Changement de la vitesse programmée

- Accélérez ou freinez jusqu'à la vitesse voulue, puis appuyez brièvement sur le bouton **SET+**.
- Maintenez le bouton **SET+** ou **SET-** enfoncé jusqu'à ce que la vitesse désirée s'affiche à l'écran d'information. Le véhicule atteindra progressivement la vitesse sélectionnée.
- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-). La vitesse programmée change par incréments de 2 km/h (1 mi/h) environ.

Le système pourrait serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. La vitesse programmée s'affiche en continu à l'écran d'information lorsque le système est en fonction.

Reprise de la vitesse programmée

Note : *N'utilisez le bouton de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.*

Appuyez brièvement sur la touche **RES** (reprise). Le véhicule revient à la vitesse programmée précédemment. La vitesse programmée s'affiche en continu à l'écran d'information lorsque le système est en fonction.

Désactivation automatique à basse vitesse

Le système ne fonctionne pas lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h (12 mi/h). Une alarme sonore retentit et le freinage automatique est annulé si le véhicule passe au-dessous de cette vitesse.

Programmateur de vitesse

Utilisation en terrain montagneux

Note : Une alarme sonore retentit et le système se désactive s'il serre les freins pendant une période prolongée. Cela permet aux freins de refroidir. Le fonctionnement normal du système reprend dès que les freins sont refroidis.

Vous devez sélectionner un rapport inférieur lorsque le système est en fonction dans de longues descentes à fort pourcentage, par exemple sur routes de montagne. Dans de telles situations, un surcroît de frein moteur permet de soulager les freins normaux et de prévenir leur surchauffe.

Mise hors fonction du système

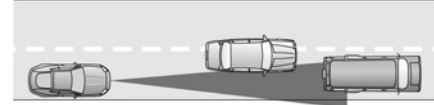
Note : La mémoire de vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.

Appuyez brièvement sur le bouton **OFF** (arrêt), ou coupez le contact.

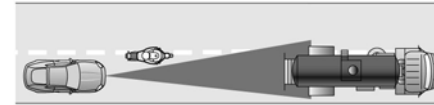
Anomalies de détection

Le champ de « vision » du capteur du radar est limité. Il pourrait ne détecter aucun véhicule ou détecter un véhicule tardivement dans certaines situations. Le graphique de véhicule qui précède ne s'allume pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

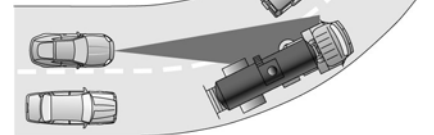
A



B



C



E71621

Programmateur de vitesse

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

- A Lorsque vous roulez dans une voie différente de celle du véhicule qui vous précède.
- B Lorsque des véhicules s'engagent dans votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules lorsqu'ils sont entièrement dans votre voie de circulation.
- C Lorsque la détection des véhicules qui vous précèdent s'effectue à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans ces cas, le système pourrait freiner trop tard ou inopinément. Soyez toujours prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourra changer. Il pourra en résulter des détections manquées ou erronées. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.

Système non disponible

Des situations peuvent provoquer la désactivation du système ou en prévenir l'activation lorsqu'elle est demandée, notamment :

- un capteur obstrué
- une température élevée des freins
- une panne du système ou d'un système connexe

Capteur obstrué



N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque freinée.

Les freins de remorque du marché de la deuxième monte ne fonctionnent pas correctement lorsque vous activez le système, car les freins sont commandés électroniquement. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir de graves blessures.

AVERTISSEMENTS



N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent des dimensions recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de plus de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.



E145632

Un message s'affiche en cas d'obstruction des signaux radar émis par le capteur. Le capteur est situé derrière un cache de bouclier près du côté conducteur de la grille de calandre inférieure. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas s'il y a un obstacle aux signaux radar. Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant faire afficher ce message ainsi que les mesures à prendre.

Programmateur de vitesse

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar dans la grille de calandre n'est pas propre ou elle est obstruée.	Nettoyez la surface de la grille de calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar dans la grille de calandre est propre, mais le message est toujours affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
De fortes pluies et de la neige perturbent les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent.
L'eau, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent.
Le véhicule se trouve dans un endroit isolé et il n'y a aucun autre véhicule ni objet à proximité.	Attendez un court délai ou passez en mode régulateur de vitesse normal.

En raison de la nature de la technologie radar, il est possible d'obtenir un avertissement de blocage sans pour autant être bloqué. Ceci peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou dans le désert. Une fausse condition de blocage s'efface d'elle-même ou après un cycle d'allumage.

Passage au mode de régulateur de vitesse normal

AVERTISSEMENT



Le régulateur de vitesse normal ne freinera pas en présence de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et serrez les freins si nécessaire.

Vous pouvez passer manuellement du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse normal au moyen de l'écran d'information.

Programmateur de vitesse



Le témoin du régulateur de vitesse remplace le témoin du régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse normal. Le réglage de distance ne sera pas affiché, le système ne réagira pas automatiquement aux véhicules qui vous précèdent et le freinage automatique ne sera pas activé. À chaque démarrage, le système active par défaut le régulateur de vitesse adaptatif.

ALERTE CONDUCTEUR (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système d'alerte du conducteur est conçu pour vous aider. Il ne vous dispense pas de rester attentif et de faire preuve de bon sens. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

Note : Le système mémorise les paramètres d'activation ou de désactivation dans le menu de l'écran d'information pour tous les cycles d'allumage.

Note : Si le système est activé au menu, il intervient dès que la vitesse du véhicule dépasse 64 km/h (40 mi/h). En-deçà de la vitesse d'activation, l'écran d'information vous informe que le système est indisponible.

Note : La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.

Note : Le système pourra ne pas fonctionner si l'objectif de la caméra est masqué ou si le pare-brise est endommagé.

Note : Le système ne sera peut-être pas disponible par mauvais temps ou par mauvaise visibilité.

Le système surveille automatiquement votre comportement de conduite à l'aide de différentes données d'entrée, notamment celles du capteur de caméra avant.

Si le système détecte que votre vigilance au volant est réduite sous un seuil limite, il vous alerte en émettant un signal sonore et en affichant un message dans l'affichage d'information.

Utilisation de l'alerte conducteur

Activation et désactivation du système

Vous pouvez activer ou désactiver le système à partir de l'affichage d'information en sélectionnant Paramètres puis Aide au conducteur et enfin Alerte conducteur dans le menu. Lorsqu'il est activé, le système peut suivre l'évolution de votre niveau de vigilance en se fondant sur les données concernant la position de votre véhicule par rapport aux marques routières, et sur d'autres données.

Messages d'avertissement

Note : Nota : Le système n'émet pas d'avertissements à des vitesses inférieures à environ 64 km/h (40 mi/h).

Le système d'avertissement comporte deux étapes. D'abord, le système émet un avertissement temporaire indiquant que vous devez vous reposer. Ce message n'est donc affiché que pour une courte période. Ensuite, si le système détecte une baisse plus

Aides à la conduite

importante de votre vigilance en tant que conducteur, il peut émettre un autre avertissement qui reste affiché plus longtemps à l'écran d'information. Appuyez sur la touche OK au volant pour annuler l'avertissement.

Affichage du système

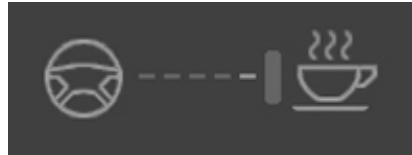
Lorsque le système est actif, il fonctionne automatiquement en arrière-plan et n'émet un avertissement que si nécessaire. Vous pouvez consulter l'état en tout temps à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 113).

Votre niveau de vigilance est représenté par un graphique comprenant six barres verticales en couleur.



E131358

L'évaluation de votre niveau de vigilance actuel indique qu'il se situe dans une plage normale d'attention.



E131359

L'évaluation actuelle de votre vigilance indique que vous devriez arrêter le véhicule de façon sécuritaire dès que possible et vous reposer.

La barre d'état se déplace de gauche à droite à mesure que votre niveau de vigilance calculé diminue. À mesure que l'icône de repos se rapproche, sa couleur passe de vert à jaune puis à rouge. La couleur (position) jaune indique que c'est le premier avertissement, et la couleur (position) rouge indique que c'est le deuxième.

Note : Si vous venez de recevoir un avertissement, vous devez envisager un repos, même si l'évaluation actuelle est dans la zone normale.

Note : Si le capteur de la caméra ne peut distinguer le marquage de voie ou si la vitesse de votre véhicule chute à moins de 64 km/h (40 mi/h) environ, le niveau de vigilance s'affiche en grisé pendant un court instant et l'écran d'information vous informe que le système est indisponible.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système de l'une des deux manières suivantes :

- En coupant et en rétablissant le contact.
- En immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte du conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ce système est une aide au conducteur. Il ne remplace pas l'attention et le bon jugement du conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence, et en étant attentif.

Note : Le système fonctionne aux vitesses supérieures à 64 km/h (40 mi/h).

Note : La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.

Note : Le système pourra ne pas fonctionner si l'objectif de la caméra est masqué ou si le pare-brise est endommagé.

Note : Lorsque le mode d'aide est activé et que le système ne détecte aucune action de votre part au niveau du volant pendant quelques instants, le système vous alerte pour que vous gardiez les mains au volant. Si vous ne faites qu'effleurer le volant ou ne vous en saisissez que très légèrement, le système pourra interpréter cela comme une absence de mains au volant.

Le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'affichage au tableau de bord dans les cas où la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie. Le système détecte et suit automatiquement les marquages de voie au moyen d'une caméra montée à l'arrière du rétroviseur intérieur.

Activation et désactivation du système

Note : Le réglage du système, activé ou désactivé, est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, sauf si une clé MyKey® est détectée. Lorsqu'une clé MyKey® est détectée, le système se met en fonction par défaut et le mode est réglé sur la fonction d'alerte.

Note : Si une clé MyKey® est détectée, le bouton d'activation et de désactivation du système n'a aucun effet. Vous pouvez uniquement modifier les réglages de mode et d'intensité.



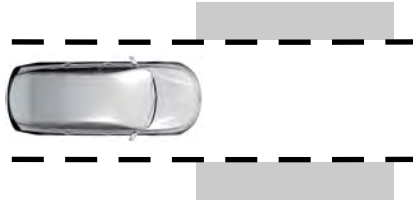
Appuyez sur le bouton situé sur le levier gauche au volant pour activer ou désactiver le système.

Paramètres du système

Le système utilise deux menus de paramétrage optionnels. Pour afficher ou régler les paramètres, Voir **Généralités** (page 113). Le système mémorise votre dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

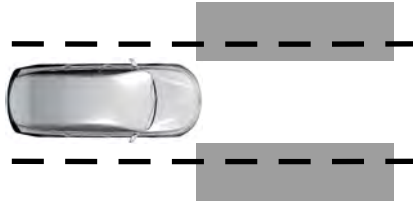
Mode : ce paramètre vous permet de sélectionner les fonctions du système que vous souhaitez activer.

Aides à la conduite



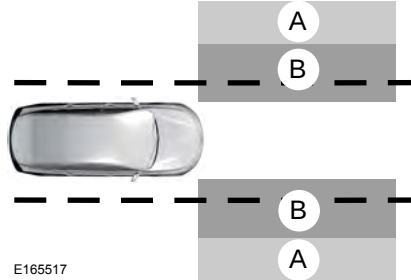
E165515

Alerte seulement – Fait vibrer le volant lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



E165516

Aide seulement – Envoie un signal de couple de direction assistée vers le centre de la voie lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



E165517

- A Alerte
- B Aide

Alerte + Aide - Agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie. Si votre véhicule continue de se déporter hors de la voie, le système fait également vibrer le volant.

Note : Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils ne fournissent pas les paramètres de zone exacte.

Intensité : Ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations au volant utilisées pour les modes d'alerte et d'alerte + aide. Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode d'aide.

- Basse
- Moyenne
- Élevée

Affichage du système



E151660

Aides à la conduite

Lorsque vous mettez le système en fonction, l'image graphique d'un véhicule et de marqueurs routiers apparaît sur l'écran d'information. Si vous sélectionnez le mode d'aide lorsque vous mettez le système en fonction, un pictogramme blanc séparé, ou des flèches dans certains véhicules, apparaissent avec les marqueurs routiers.

Lorsque vous mettez le système hors fonction, l'image graphique des marqueurs routiers n'est plus affichée.

Lorsque le système est activé, la couleur de la signalisation horizontale change selon l'état du système.

Gris : indique que le système est temporairement incapable de transmettre un avertissement ou d'intervenir sur le ou les côtés indiqués. La raison pourrait être que :

- votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation;
- l'indicateur de virage est actif;
- votre véhicule effectue une manœuvre dynamique;
- la route ne comporte pas de marqueurs routiers ou les marqueurs routiers n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra;
- le champ visuel de la caméra est masqué ou la caméra est incapable de détecter les marqueurs routiers en raison des conditions ambiantes (p. ex. ombres ou angles solaires importants ou neige, pluie abondante, brouillard), des conditions de la circulation (p. ex. circulation derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre) ou de l'état du véhicule (p. ex. faible éclairage des phares).

Consultez la section **Dépannage** pour obtenir de plus amples renseignements.

Vert : indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le(s) côté(s) indiqué(s).

Jaune : indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au suivi de voie.

Rouge : indique que le système fournit ou vient de fournir un avertissement d'aide au suivi de voie.

Le système peut être à tout moment temporairement désactivé, lors des situations suivantes :

- freinage brusque;
- accélération rapide;
- utilisation d'un clignotant;
- manœuvre évasive de direction.

Aides à la conduite

Recherche des pannes

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages de voie?
La vitesse du véhicule est hors de la plage opérationnelle de la fonction
La lentille de la caméra capte les rayons du soleil
Changement de voie intentionnel rapide
Conduire trop près des marqueurs routiers
Conduite à grande vitesse dans les courbes
La fonction précédente a été activée il y a moins d'une seconde
Marqueurs routiers ambigus (surtout dans les zones de construction)
Passage rapide de la clarté à l'obscurité ou inversement
Décalage soudain des marqueurs routiers
Activation des freins antiblocage ou du dispositif AdvanceTrac
Le champ visuel de la caméra est masqué par un pare-brise encrassé, couvert de givre, embué ou mouillé
Vous suivez de trop près le véhicule qui vous précède
Passage d'une voie avec marqueurs routiers à une voie sans marqueurs routiers, ou inversement
Eau stagnante sur la route
Marqueurs routiers à peine visibles (marqueurs routiers jaunes partiels sur les routes de béton)

Aides à la conduite

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages de voie?
Voie trop étroite ou trop large
La caméra n'a pas été étalonnée après le remplacement du pare-brise
La route est étroite ou la chaussée accidentée

Pourquoi le véhicule ne revient-il pas au milieu de la voie tel que prévu en modes d'alerte et d'alerte et d'aide?
Forts vents latéraux
Chaussée fortement bombée
Chaussée en mauvais état, rainures, accotement non stabilisé
Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus
Les pneus ont été échangés (y compris les pneus d'hiver) ou la suspension a été modifiée

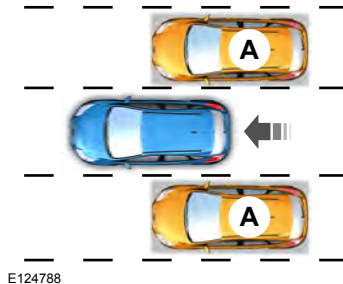
SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

Systèmes de surveillance des angles morts (BLIS™) et d'alerte de circulation transversale (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour éviter des blessures, n'utilisez JAMAIS le système BLIS pour vous dispenser de l'usage des rétroviseurs intérieurs et extérieurs ou de la nécessité de regarder par-dessus l'épaule avant de changer de voie de circulation. Le système BLIS ne dispense pas de conduire avec prudence.



E124788

Le système BLIS vous aide à détecter les véhicules qui sont possiblement entrés dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection couvre les deux côtés du véhicule, entre les rétroviseurs extérieurs et juste après 9,8 ft (3 m) le pare-chocs arrière. Le système BLIS vous avertit lorsque certains véhicules entrent dans la zone d'angle mort lorsque vous roulez.

Le système d'alerte de circulation transversale vous avertit lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés et que le levier sélecteur est en position R (marche arrière).

Note : Le système BLIS n'est pas conçu pour éviter les accrochages avec des véhicules ou autres objets, ni pour détecter les véhicules stationnés, les personnes, les animaux ou les infrastructures (par exemple, les clôtures, garde-fous ou arbres). Le système est conçu pour avertir le conducteur de la présence de véhicules dans les zones d'angle mort.

Note : Lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone d'angle mort, généralement en moins de deux secondes, le système ne se déclenche pas.

Utilisation des systèmes

Le système BLIS s'active au démarrage et pendant la conduite à une vitesse supérieure à 5 mph (8 km/h); il reste activé lorsque le levier sélecteur est en position marche avant (D) ou point mort (N). Si le levier sélecteur est déplacé hors de la position marche avant (D) ou point mort (N), le système passe en mode d'alerte de circulation transversale. Lorsque le levier sélecteur est remis en position marche avant (D), le système BLIS se réactive lorsque le véhicule dépasse 5 mph (8 km/h).

Aides à la conduite

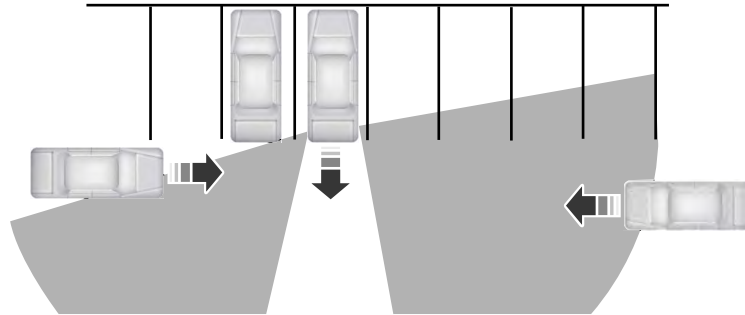
Note : Le système BLIS ne fonctionne pas lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R) ou de stationnement (P) et ne produit aucun autre avertissement lorsque les clignotants sont actionnés.

Note : Le système d'alerte de circulation transversale détecte les véhicules approchant à partir d'une distance de 45,9 ft (14 m) mais cette distance diminue lorsque les capteurs sont obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.

AVERTISSEMENT



Pour éviter des blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'alerte de circulation transversale pour vous dispenser de l'usage des rétroviseurs intérieurs et extérieurs ou de la nécessité de regarder par-dessus l'épaule avant de reculer pour quitter une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne dispense pas de rester attentif et prudent.

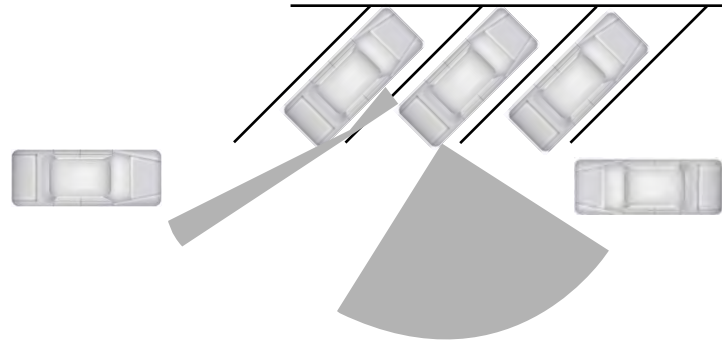


E142440

Aides à la conduite

Dans ce premier exemple, le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone

de couverture est presque maximisée.



E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles peu prononcés. Dans cet exemple, le capteur gauche est grandement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très limitée.

Indicateurs et messages des systèmes



E142442

Lorsque le système BLIS et le système d'alerte de circulation transversale détectent un véhicule qui s'approche, ils allument un indicateur d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur du côté correspondant à ce véhicule.

Note : L'indicateur d'alerte s'atténue automatiquement lorsque la luminosité ambiante diminue.

Le système d'alerte de circulation transversale émet aussi un avertissement sonore et affiche un message à l'écran d'information lorsqu'un véhicule s'approche par la droite ou la gauche. Le système d'alerte de circulation transversale fonctionne de pair avec le sonar de recul, lequel émet une série de tonalités particulières. Voir **Aide au stationnement** (page 209).

Capteurs du système

AVERTISSEMENT



Juste avant que le système détecte un état d'obstruction et qu'il en avertisse le conducteur, le nombre d'objets évités augmente. Pour éviter des blessures, n'utilisez JAMAIS le système BLIS pour vous dispenser de l'usage des rétroviseurs intérieurs et extérieurs ou de la nécessité de regarder par-dessus l'épaule avant de changer de voie de circulation. Le système BLIS ne dispense pas de conduire avec prudence.

Note : Suite à un phénomène rare, il est possible que le système vous signale une obstruction qui n'est pas réelle. Généralement, une telle condition se corrige d'elle-même ou disparaît au prochain cycle d'allumage.



E142443

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier de pare-chocs, de chaque côté du véhicule. Ne laissez pas la boue, la neige ou des autocollants obstruer les capteurs, ce qui diminuerait le rendement du système.

Aides à la conduite

Si le système détecte une diminution du rendement, un message signale qu'un capteur est bloqué ou que la visibilité est faible à l'écran d'information, puis l'indicateur d'alerte s'allume dans le rétroviseur approprié. Vous pouvez effacer le message à l'écran d'information, mais il n'est pas possible d'éteindre l'indicateur d'alerte.

Une fois l'obstruction retirée, vous pouvez réinitialiser le système de deux façons :

- Roulez jusqu'à ce que le système détecte au moins deux objets.
- Coupez puis rétablissez le contact.

Si la condition d'obstruction demeure une fois le contact établi, le système a de nouveau perçu une obstruction lors d'un parcours urbain.

Causes possibles des messages et mesures correctives	
La surface du radar est sale ou bloquée	Nettoyez la zone du bouclier à l'avant du radar ou bien retirez l'obstacle.
La surface du radar est sale ou bloquée	Conduisez normalement dans la circulation pendant quelques minutes pour permettre au radar d'indiquer qu'il n'est plus obstrué.
Une trop grande quantité de neige ou de pluie interfère avec les signaux du radar	Aucune intervention n'est nécessaire. Le système se réinitialise automatiquement lorsque la neige ou la pluie diminue ou cesse complètement. N'utilisez pas le système BLIS ou le système d'alerte de circulation transversale dans de telles conditions.

Limites du système

Le fonctionnement du système BLIS et du système d'alerte de circulation transversale est limité par certaines conditions, p. ex., par mauvais temps ou par l'accumulation de débris dans la zone du capteur susceptible de gêner la détection des objets.

Le fonctionnement du système BLIS peut également être limité dans les cas suivants :

- Certaines manœuvres de véhicules entrant et sortant de la zone d'angle mort.
- Les véhicules passant dans la zone d'angle mort à des vitesses très élevées.
- Lorsqu'un convoi de véhicules passe dans la zone d'angle mort.

Le fonctionnement du système d'alerte de circulation transversale peut également être limité dans les cas suivants :

- Véhicules en stationnement ou objets obstruant le champ des capteurs.
- La vitesse des véhicules approchant est supérieure à 15 mph (24 km/h).

Aides à la conduite

- Conduite en marche arrière à une vitesse supérieure à 5 mph (8 km/h).
- Sortie en marche arrière d'une place de stationnement en angle.

Fausses alertes

Note : *Si une remorque est attelée au véhicule, le système BLIS peut détecter la remorque et provoquer une fausse alerte. Il est alors préférable de désactiver le système BLIS manuellement.*

Dans certains cas, le système BLIS ou le système d'alerte de circulation transversale pourrait allumer l'indicateur d'alerte sans la présence d'un véhicule dans la zone d'angle mort et ainsi causer une fausse alerte. Les fausses alertes occasionnelles sont normales; elles sont temporaires et se rectifient d'elles-mêmes.

Anomalies du système

Si l'un des systèmes détecte une anomalie dans le capteur gauche ou droit, le témoin d'anomalie du système BLIS s'allume et un message apparaît à l'écran d'information.

Toutes les autres anomalies de système sont signalées seulement par un message à l'écran d'information.

Activation et désactivation des systèmes

Un ou les deux systèmes peuvent être désactivés temporairement au moyen des boutons de l'écran d'information. Voir

Généralités (page 113). Lorsque le système BLIS est désactivé, vous ne recevez pas de message d'alerte et un témoin est allumé à l'écran d'information. Le témoin d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur clignote aussi deux fois.

Note : *Le système d'alerte de trafic transversal entre en fonction chaque fois que le contact est établi. Toutefois, le système BLIS garde en mémoire le dernier réglage choisi (activé ou désactivé).*

La désactivation de l'un ou l'autre des systèmes, ou des deux, n'est pas possible lorsque le MyKey est utilisé. Voir **Généralités** (page 410).

Votre concessionnaire autorisé peut également désactiver de manière permanente un ou les deux systèmes. Une fois les systèmes désactivés, seul un concessionnaire autorisé peut les réactiver.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS



Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Lorsqu'une erreur du système est détectée, un message sur la direction est affiché à l'écran d'information.



Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour assurer le bon fonctionnement du système électronique. Lorsqu'une erreur électronique est détectée, un message est affiché à l'écran d'information. Le cas échéant,

AVERTISSEMENTS

immobilisez le véhicule dans un endroit sûr et coupez le moteur. Après au moins 10 secondes, réinitialisez le système en redémarrant le moteur et en surveillant si l'écran d'information présente un message sur la direction. Si le message au sujet de la direction persiste ou est de nouveau affiché durant la conduite, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.



Faites réparer immédiatement votre véhicule lorsqu'une erreur système est détectée. Vous ne percevrez peut-être aucune différence dans la direction, mais une grave anomalie peut exister. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Si votre véhicule perd l'assistance électrique pendant la conduite (ou si le contact est coupé), vous pourrez diriger le véhicule manuellement, mais il faudra exercer un effort plus important. Une utilisation extrême prolongée de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cela se produit afin de prévenir la surchauffe interne et les dommages permanents au système de direction. Le cas échéant, vous ne perdrez pas la capacité de diriger le véhicule manuellement et aucun dommage permanent ne sera causé. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- un pneu mal gonflé,
- une usure inégale des pneus,
- des éléments de la suspension desserrés ou usés,

- des éléments de la direction desserrés ou usés,
- un alignement incorrect du véhicule.

Une chaussée fortement bombée ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire que la direction dévie ou tire.

Apprentissage adaptatif

Le système de direction assistée à commande électrique (EPS) aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage du véhicule pour seconder les systèmes de commande de stabilité et d'évitement des accidents évolués. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une batterie neuve est installée, le véhicule doit parcourir une courte distance en vue de réapprendre la stratégie de fonctionnement et de réactiver tous les systèmes.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Ce système est conçu pour être un accessoire supplémentaire d'aide à la conduite. Il n'a pas été conçu pour remplacer l'attention du conducteur, ni son jugement ou le besoin d'appliquer les freins. Ce système n'active PAS les freins automatiquement. L'omission d'appuyer sur la pédale de frein pour activer les freins peut entraîner une collision.

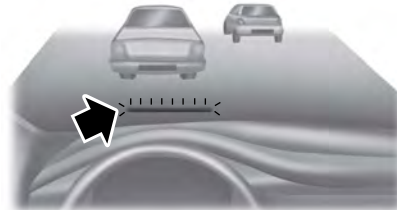
 Le système d'avertissement de collision avec support de frein ne peut prévenir toutes les collisions. Ne comptez pas sur ce système pour remplacer le jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse constante.

Note : *Le système ne détecte pas, n'avertit pas ou ne réagit pas aux collisions pouvant survenir par l'arrière ou les côtés du véhicule.*

Note : *Le système d'avertissement de collision s'active aux vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h).*



Ce système est conçu pour alerter le conducteur de certains risques de collision. Un radar détecte si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule qui se déplace dans la même direction que le vôtre.



Si tel est le cas, un témoin rouge s'allume et un carillon retentit.

Le système de support de frein aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en chargeant les freins. Si le risque de collision augmente davantage après que le témoin s'allume, le support de frein prépare le circuit de freinage pour le freinage rapide. Ceci peut être apparent pour le conducteur. Le système n'active pas automatiquement les freins, mais, si la pédale de frein est enfoncée, la fonction de freinage est exécutée à fond même si vous n'appliquez qu'une légère pression sur la pédale de frein.

Utilisation du système d'avertissement de collision

AVERTISSEMENT

 Le système d'avertissement de collision avec support de frein peut aider à réduire la vitesse à laquelle une collision peut se produire si le conducteur applique les freins du véhicule. La pédale de frein doit être enfoncée comme pour n'importe quelle situation de freinage typique.

Trois réglages de sensibilité du système d'avertissement sont possibles au moyen de la commande sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 113).

Note : *Si les avertissements de collision sont perçus comme étant trop fréquents ou dérangeants, la sensibilité d'avertissement peut être réduite, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque c'est possible. Un réglage bas de la sensibilité mènerait à moins d'avertissements du système. Voir **Généralités** (page 113).*

Capteurs bloqués



E145632

Si un message relatif à un capteur bloqué est affiché à l'écran d'information, les signaux radar du capteur ont été bloqués. Les capteurs sont situés derrière une couverture de carénage près du côté conducteur, où se trouve la grille inférieure. Lorsque les capteurs sont bloqués, un véhicule ne peut pas être détecté à l'avant et le système d'avertissement de collision ne fonctionne pas. Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier.

Aides à la conduite

État	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou sinon obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar dans la calandre est propre, mais le message est toujours affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
La pluie diluvienne, la bruine, la neige, ou le brouillard interfèrent avec les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après que les conditions météorologiques se soient améliorées.
L'eau ou la neige qui tourbillonne à la surface de la route peut gêner les signaux radars.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après que les conditions météorologiques se soient améliorées.

Limites du système

AVERTISSEMENT



Le système d'avertissement de collision avec support de frein peut aider à réduire la vitesse à laquelle une collision peut se produire si le conducteur applique les freins du véhicule. La pédale de frein doit être enfoncée comme pour n'importe quelle situation de freinage typique.

En raison de la nature de la technologie du radar, il peut y avoir certaines situations où les véhicules ne déclenchent aucun avertissement de collision. En voici quelques-uns :

- les véhicules arrêtés ou qui se déplacent à moins de 10 km/h (6 mi/h);
- les piétons et les obstacles sur la route;
- les véhicules venant en sens inverse dans la même voie;

- les conditions météorologiques sévères (voir la section sur les capteurs obstrués);
- l'accumulation de débris sur la grille près des phares (voir la section sur les capteurs obstrués);
- une courte distance avec le véhicule en avant;

- les mouvements du volant et de la pédale sont amples (style de conduite très actif).
-

Si la partie avant du véhicule subit une collision ou est endommagée, la zone de détection du radar pourrait être modifiée, ce qui entraînerait des avertissements de collision erronés ou irréguliers. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar du système d'avertissement de collision.

COMMANDE DE TRANSMISSION

CONTRÔLE DE CONDUITE LINCOLN

L'expérience de conduite Lincoln est assurée grâce à un ensemble de systèmes électroniques évolués du véhicule. Ces systèmes surveillent continuellement vos interventions de conduite et les conditions routières afin d'optimiser le confort, la conduite, la tenue de route et la réponse et la sonorité du groupe motopropulseur. Vous pouvez prérégler vos préférences pour ces

systèmes par le biais de l'écran d'information. Le contrôle de conduite Lincoln répond à vos préférences en fonction de la position du rapport que vous avez sélectionné. Ainsi, plusieurs paramètres de performance des systèmes sont commandés en un seul point.

Le contrôle de conduite Lincoln comprend les systèmes suivants :

- Amortissement piloté qui règle dynamiquement la dureté des amortisseurs en temps réel en fonction des conditions de la chaussée et des interventions du conducteur. Ce système surveille en permanence les mouvements du véhicule (roulis, tangage, rebond), la position de la suspension, la charge, la vitesse, les conditions de la chaussée et la direction pour ajuster l'amortissement de la suspension en vue d'optimiser la maîtrise du véhicule.
- Direction assistée à commande électronique qui ajuste l'effort et la sensation au volant en fonction de la vitesse du véhicule et de vos interventions de conduite.

- Contrôle actif du bruit qui utilise le circuit électronique de votre véhicule pour améliorer les conditions acoustiques.
- Contrôle électronique de stabilité et antipatinage qui vous aident à conserver la maîtrise du véhicule dans les conditions difficiles ou pendant la conduite hautes performances.
- Commande électronique de l'accélérateur qui améliore la réponse du groupe motopropulseur à vos interventions de conduite.

Note : *Le contrôle actif du bruit est uniquement disponible sur les moteurs EcoBoost™.*

Tous ces systèmes vous offrent le choix entre plusieurs modes afin que vous puissiez obtenir l'expérience de conduite dont vous rêvez :

Aides à la conduite

- Confort – Procure une expérience de conduite plus détendue, optimisant le confort. L'effort sur le volant est moindre et les mouvements de la suspension sont plus fluides. Le mode confort est le choix idéal lorsque vous souhaitez voyager plus confortablement.
- Normal – Offre un bon équilibre entre douceur et maîtrise de conduite. Ce mode fournit une expérience de conduite envoûtante et une sensation de contact direct avec la route sans vous faire perdre le raffinement auquel vous êtes en droit de vous attendre d'un véhicule de luxe.
- Sport – Procure une expérience de conduite plus sportive. La suspension se raffermi pour améliorer la tenue de route et la maîtrise du véhicule. Le moteur répond plus directement à vos manœuvres et produit une sonorité plus puissante. Le mode sport est idéal pour une conduite plus énergique.

Utilisation du contrôle de conduite Lincoln

Vous pouvez déterminer quel modes de commande de conduite sont actifs lorsque votre véhicule est en position marche avant (D) ou sport (S). La configuration est conservée tant qu'elle n'a pas été modifiée dans le menu principal de l'écran d'information.

Pour modifier les paramètres de commande de conduite de votre véhicule, accédez au menu principal de l'écran d'information :

1. Sélectionnez Paramètres.
2. Sélectionnez Véhicule.
3. Choisissez l'option Commande de conduite.
4. Sélectionnez la position d'embrayage que vous voulez configurer, soit marche avant automatique (D) ou sport (S).
5. Sélectionnez le mode Confort, Normal ou Sport comme votre réglage préféré en position marche avant (D).
6. Sélectionnez le mode Confort ou Sport comme réglage préféré en position sport (S).

Paramètres à la position sport (S) :

- Comportement routier à la position S - La suspension se raffermi pour améliorer la tenue de route et la maîtrise du véhicule.
- Comportement routier à la position S - Le moteur répond plus directement à vos interventions de conduite et produit une sonorité plus puissante.

Note : *Tous les paramètres ne sont pas forcément disponibles.*

Note : Le contrôle de conduite Lincoln effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Certains types d'erreurs de système feront s'afficher en grisé les sélections de mode dans l'écran d'information, et vous ne pourrez pas changer d'état lorsque vous passez d'un rapport à un autre. D'autres types d'erreurs entraîneront l'apparition d'un message provisoire indiquant la présence d'une anomalie de fonctionnement du contrôle de conduite. Si l'une ou l'autre condition persiste après plusieurs cycles d'allumage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Transport de charge

LIMITE DE CHARGE

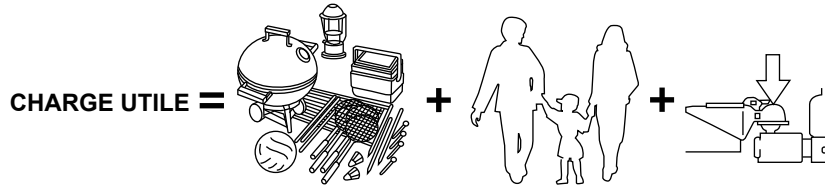
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Cette section traite du chargement approprié de votre véhicule ou de votre remorque afin de ne pas dépasser la capacité de charge maximale, avec ou

sans remorque. Un véhicule correctement chargé offre une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, familiarisez-vous avec les termes suivants afin de déterminer la capacité de charge de votre véhicule, avec ou sans remorque, à partir de l'étiquette des pneus ou de l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule :

Poids en ordre de marche - Il s'agit du poids du véhicule incluant un plein de carburant et l'équipement de série. Il n'inclut pas les occupants, le chargement ou l'équipement en option.

Poids à vide du véhicule - Il s'agit du poids du véhicule neuf, y compris tout l'équipement de deuxième monte, à la livraison par le concessionnaire autorisé.



E143816

Charge utile - Il s'agit du poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules

exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention “ **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX kg OU XXX lb** ” pour connaître la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur

Transport de charge

l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à la sortie de l'usine. Si vous installez des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire sur votre véhicule, vous devez en retrancher le poids de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

Exemple seulement :

AVERTISSEMENT



La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez aucune charge même si de l'espace est disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

**TIRE AND LOADING INFORMATION**

SEATING CAPACITY		TOTAL 5	FRONT 2	REAR 3
The combined weight of occupants and cargo should never exceed : XXX kg or XXX lbs.				
TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE		SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI		
REAR	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI		
SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI		

XXX XXX-XXX-XXX-XXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



E142516

Transport de charge

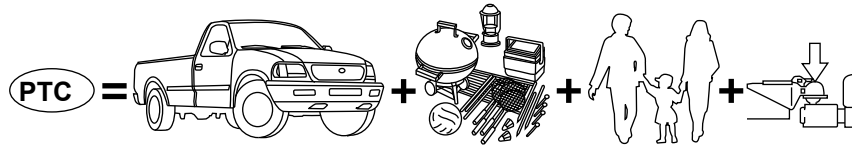
Poids de la charge - Cette valeur comprend tout poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris la charge et les équipements en option. Si le véhicule tracte une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du poids du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le

rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur. **La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le poids technique maximal sous essieu.**

Note : Pour obtenir plus de renseignements sur la traction d'une remorque, procurez-vous un Guide de remorquage de loisir et de traction de remorque auprès d'un concessionnaire autorisé.



E143818

Transport de charge

PTC (Poids total en charge) - Il s'agit du poids à vide en ordre de marche cumulé du véhicule, du chargement et des occupants.

Exemple seulement :

PTAC (poids total autorisé en charge) - Il s'agit du poids maximal d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la

charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur. **Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.**

MFD. BY FORD MOTOR CO.									
DATE: XX/XX		GVWR: XXXXXLB/ XXXXXKG							
FRONT GAWR: XXXXL		WITH		REAR GAWR: XXXXLB		WITH			
XXXXKG		TIRES		XXXXKG		TIRES			
XXXX/XXXXXX		XXXX/XXXXXX		XXXX/XXXXXX		XXXX/XXXXXX			
XXXXXX		RIMS		XXXXXX		RIMS			
AT XXX kPa/XX		PSI COLD		AT XXX kPa/XX		PSI COLD			
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.									
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXX						XXXXXX			
TYPE: XXX						XXXXXX			
									
EXT PNT: XX		RC: XX		DSO:					
WB		INT TR		T/P/PS		R		AXLE	
XXX		XX		X		XX		X XX	
XXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXX-XX									

E142523

Transport de charge

MFD. BY FORD MOTOR CO.
DATE: xx/xx GVMR/PMBV: xxxx LB/xxxx KG
FRONT GAWR/PMBE AV / REAR GAWR/ PMBE AR
xxxx/xxxx LB / xxxx KG/xxxx LB
WITH/AVEC TIRES/PNEUS
xxxx/xxxx
xxxx/xxxx
xxxx RIMS/JANTES xxxx

AT/A kPa/PSI/LPC xxx/xx COLD/A FROID xxx/xx
/JUMEELES
VIN: xxxxxxxxxxxxxxxx
TYPE: xxx/xxxx COMPLIES:xxxx/xxx - xxx xxxxx

EXT PNT: U
WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR xxxxx
xxx xx x xx x xxxxx
xxxxxxxxxxxxxxx xxx 700006-xxxxxxxx-xx

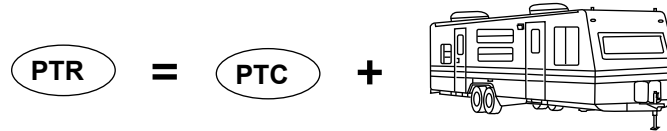
E142524

AVERTISSEMENT



Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structuraux et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Transport de charge



E143819

PTR (poids total roulant) - Il s'agit du poids total en charge combiné au poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) - Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge et non du poids total roulant autorisé.) Il faut prévoir des circuits de freinage distincts pour tracter en toute sécurité un véhicule ou une remorque

dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur. **Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée - Il s'agit du poids maximal d'une remorque complètement chargée pouvant être tractée par le véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule équipé des options obligatoires, le poids du conducteur et d'un passager avant (150 livres[68 kilogrammes] chacun) sans chargement (intérieur ou extérieur) et un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou une charge sur le pivot d'attelage de 15 à 25 % (sellette

d'attelage). Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par un concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage - Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 5 000 livres (2 268 kilogrammes), multipliez par 0,1 et 0,15 pour obtenir une plage de charges au timon appropriée de 500 à 750 livres (227 à 340 kilogrammes).

Transport de charge

Pour une remorque à sellette de 11 500 livres (5 216 kilogrammes), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charges au pivot d'attelage de 1 725 à 2 875 livres (782 à 1 304 kilogrammes).

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le PTAC ni le PMAE qui figurent sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



N'utilisez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure aux pneus d'origine car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Marche à suivre pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat indique la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb (635 kg), et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb (68 kg) chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (295 kg) $(1\,400 - 750 (5 \times 150) = 650 \text{ lb } [635 \text{ kg} - 340 \text{ kg } [5 \times 68 \text{ kg}] = 295 \text{ kg}])$.

5. Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement qui seront chargés dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si le véhicule doit tracter une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment cet aspect réduit la capacité de charge des bagages et du chargement de votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques exemples de calcul de la charge disponible pour le chargement et les bagages :

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 lb (635 kg) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne

Transport de charge

220 livres (99 kilogrammes) chacun et les sacs de golf pèsent environ 30 livres (13,5 kilogrammes) chacun. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150$ livres. La réponse est oui, votre capacité de charge est suffisante pour transporter vos quatre amis et tous les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (5 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (5 \times 13,5 \text{ kilogrammes}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5$ kilogrammes.

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 lb (635 kg) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 100 livres (45 kilogrammes). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 220 livres

(99 kilogrammes), le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = 240$ livres. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (2 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (12 \times 45 \text{ kilogrammes}) = 635 - 198 - 540 = -103$ kilogrammes. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kilogrammes (240 livres). Si vous retirez trois sacs de ciment de 100 livres (45 kilogrammes), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\,400 - 440 - 900 = 60$ livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (2 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (9 \times 45 \text{ kilogrammes}) = 635 - 198 - 405 = 32$ kilogrammes.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.



La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures.

Note : Des éléments électriques comme des fusibles ou des relais peuvent avoir un impact sur la traction d'une remorque. Voir **Fusibles** (page 286).

La capacité de charge de votre véhicule est indiquée en poids, pas en volume. Vous ne pouvez pas nécessairement utiliser tout l'espace disponible lorsque vous chargez votre véhicule ou remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, aux essieux, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces organes avant, pendant et après le remorquage.

Disposition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur le véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds au centre des pneus de remorque gauche et droit.

- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne permettez pas que le poids final du timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10-15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez une barre de remorquage offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule chargé et la remorque sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement incliné vers le bas par rapport au véhicule, vu de côté.

Lors de la conduite avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans le chapitre Transport de

Remorquage

charge. Voir **Limite de charge** (page 252). Vous trouverez également ces renseignements dans le **Guide de remorquage pour véhicules de loisir et remorques**, disponible chez un concessionnaire autorisé.

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Note : Ne dépassez pas le poids de la remorque indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction de la configuration de votre véhicule.

Note : Assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. Ne dépassez pas 1,11 m² (12 pi²).

Note : Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pieds) à partir du point d'élévation de 300 mètres (1 000 pieds).

Note : Certains États exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids spécifié. Assurez-vous de consulter les réglementations de l'État pour ce poids particulier. Les poids maximaux de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule pourrait ne pas inclure le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant :

Groupe motopropulseur	Poids maximal de la remorque
2 L GTDI	1000 lb (454 kg)
3,7 L Ti-VCT	1000 lb (454 kg)

Calculé selon la méthode SAE J2807.

Remorquage

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour un remorquage sécuritaire, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas une remorque avant que votre véhicule n'ait parcouru 1 600 km (1 000 mi).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien de votre véhicule si vous tractez une remorque. Consultez votre calendrier d'entretien périodique pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Les définitions des termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule figurent dans le chapitre Transport de charge. Voir **Limite de charge** (page 252).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque.

Attelages

N'utilisez pas d'attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Répartissez la charge dans la remorque de façon que 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Chaînes de sécurité

Note : *N'attachez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Attachez toujours les chaînes de sécurité de la remorque aux crochets de l'attelage du véhicule.

Pour attacher les chaînes de sécurité, croisez-les sous le timon de la remorque et laissez suffisamment de jeu pour permettre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT



Ne raccordez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui de votre véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule pourrait diminuer et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition qu'ils aient été correctement installés et réglés conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.

Remorquage

La classification du système de freinage du véhicule tracteur est basée sur son poids total autorisé en charge, et non sur le poids total roulant autorisé.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT



Ne branchez jamais le faisceau de câblage des feux d'une remorque aux circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager les circuits électriques et provoquer un incendie. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions d'une combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez les virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas les bordures de trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les premiers 800 km (500 mi) parcourus.
- N'accélérez pas brusquement.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez soigneusement l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.

- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et optimiser le rendement du climatiseur.
- Désactivez le régulateur de vitesse avec de lourdes charges ou dans des régions montagneuses. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans une pente longue et prononcée.
- Si vous descendez une pente longue ou prononcée, sélectionnez un rapport de gamme inférieur. Ne freinez pas pendant de longues périodes sous peine de faire surchauffer les freins et d'en réduire l'efficacité.

Remorquage

- Si la boîte de vitesses possède la fonction d'assistance en côte ou de traction, utilisez cette fonction pour le remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser l'économie de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez le stationnement en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
 1. Tournez le volant pour orienter les roues de votre véhicule dans le sens contraire à la circulation.
 2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.
 3. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
 4. Placez des cales devant et derrière les roues de la remorque. (Cales non fournies avec le véhicule.)

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine.

Note : *Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.*

Note : *Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.*

Lorsque vous reculez pour mettre un bateau à l'eau ou l'en sortir :

- ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

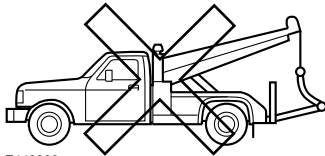
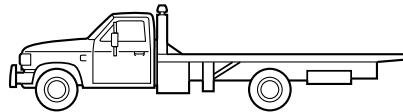
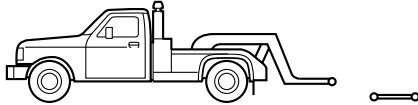
Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains composants du véhicule et :

- de causer des dommages internes aux composants;
- nuire au comportement du moteur, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez l'huile de pont arrière à chaque fois que le pont arrière est immergé dans l'eau. L'eau peut contaminer l'huile de pont arrière, qui ne constitue pas un élément d'inspection d'entretien normal à moins qu'une fuite puisse être présente ou que la réparation d'un autre pont soit nécessaire.

Remorquage

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues et des roues porteuses ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford Motor Company. Des dommages peuvent survenir si le véhicule est remorqué incorrectement ou par d'autres moyens.

Ford Motor Company met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Il est permis de faire remorquer votre véhicule à traction de l'avant si un lève-roues approprié est utilisé pour soulever les roues avant du sol. Les roues arrière peuvent demeurer au sol lorsque le remorquage se déroule de cette façon.

Lorsque vous faites remorquer votre véhicule à traction par l'arrière à l'aide de roues porteuses, les roues avant doivent être placées sur un lève-roues. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

Dans le cas du remorquage d'un véhicule à transmission intégrale, les quatre roues doivent être soulevées du sol, au moyen d'un lève-roues et de roues porteuses ou du plateau d'une dépanneuse. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses, à la transmission intégrale et au véhicule.

Remorquage

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

Vous pouvez remorquer à plat (toutes les roues au sol, sans tenir compte de la configuration du bloc-moteur/boîte de vitesse) votre véhicule en panne (sans accès aux chariots porte-roues, remorque porte-voiture, ou dépanneuse à plateau) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant, donc vous le remorquez en roulant vers l'avant.
- Vous placez la boîte de vitesses en position **point mort** (N). Si vous ne pouvez pas placer la boîte de vitesses en position **point mort** (N), vous devrez peut-être neutraliser la boîte de vitesses. Voir **Boîte de vitesses** (page 186).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mi/h).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage de loisirs

Note : *Réglez le système de chauffage et de climatisation en mode de recyclage de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Voir **Chauffage et climatisation** (page 142).*

Respectez les directives qui suivent pour le remorquage d'un véhicule de loisir. Notons comme exemple de remorquage de loisir, le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives visent à éviter que vous n'endommagiez la boîte de vitesses lors d'un remorquage.

Véhicules munis d'un moteur 2 L

Les véhicules à traction avant (FWD) **NE PEUVENT PAS** être remorqués à plat (toutes les roues au sol), car le véhicule ou la boîte de vitesses peut être endommagé. Vous devez placer les roues avant sur un chariot porte-roues. Si vous utilisez un chariot porte-roues, suivez les directives précisées par le fournisseur.

Les véhicules à traction intégrale (AWD) **NE PEUVENT PAS** être remorqués à plat (toutes les roues au sol), car le véhicule ou la boîte de vitesses peut être endommagé. Il est recommandé de remorquer votre véhicule avec les quatre (4) roues soulevées du sol, par exemple sur une remorque prévue à cet effet. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas remorquer votre véhicule.

Véhicules munis d'un moteur 3,7 L

Vous pouvez remorquer votre véhicule avec les quatre roues au sol à l'aide d'une fonction de remorquage, ou avec les quatre roues soulevées du sol à l'aide d'une remorque de transport de véhicules. Si vous utilisez une remorque de transport de véhicules, suivez les directives précisées par le fournisseur.

Si vous remorquez votre véhicule en laissant les quatre roues au sol :

- Remorquez le véhicule vers l'avant seulement.
- Desserrez le frein de stationnement.

Remorquage

Remorquage au point mort

Entrez en mode de remorquage de la manière suivante :

1. Mettez l'allumage en mode accessoires en appuyant sur le bouton DÉMARRAGE du moteur sans enfoncer la pédale de frein.
2. Sélectionnez **Remorquage** dans le menu **Réglages véhicule** de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 113).
3. Maintenez enfoncé le bouton OK pour démarrer le processus de remorquage.
4. Enfoncez la pédale de frein et sélectionnez **N** sur la boîte de vitesses à bouton-poussoir.
5. Coupez le contact en appuyant sur le bouton DÉMARRAGE du moteur sans enfoncer la pédale de frein.

Si le processus réussit :

- Le **N** sur la boîte de vitesses à bouton-poussoir clignote lentement
- **Rem. point mort activé Couper contact pr remorquer** apparaît à l'écran d'information.

Note : *Si le frein de stationnement est serré, **Rem. point mort Desserrer frein stat. pour remorquage** apparaît à l'écran d'information.*

Note : *Ne dépassez 105 km/h (65 mi/h).*

Note : *Démarrez le moteur et laissez-le tourner pendant cinq minutes au début de chaque journée et toutes les six heures (ou moins) par la suite. Arrêtez le moteur et vérifiez que **Remorq. point mort activé** apparaît sur l'affichage avant de continuer le remorquage.*

Quittez le mode de remorquage, assurez-vous que le contact est établi (le moteur peut être en marche ou arrêté), appuyez sur la pédale de frein et sélectionnez **P** sur la boîte de vitesses à bouton-poussoir.

Si le processus réussit, **Remorq. point mort désactivé** apparaît à l'écran d'information et le tableau de bord et la boîte de vitesses à bouton-poussoir affichent **P**.

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus durant environ 480 kilomètres (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de rouler trop rapidement au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas de véhicule durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts fréquents.
 - Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à vitesse raisonnable. (Une vitesse de croisière de 105 km/h [65 mi/h] réduit la consommation d'environ 15 % par rapport à une vitesse de 121 km/h [75 mi/h]).
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.

- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] à chaque tranche de 180 kg [400 lb] transportée).

Conseils de conduite

- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est déréglée.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT

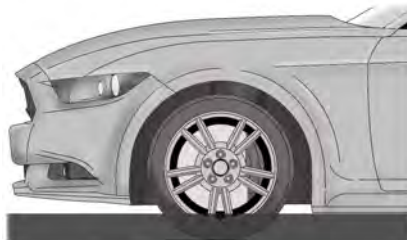


Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Note : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Note : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. Ne traversez jamais d'eau dont le niveau est plus élevé que la partie inférieure du bas de caisse avant de votre véhicule.



E176360

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;
- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER



E142666

AVERTISSEMENTS



Utilisez toujours des tapis conçus pour le plancher de votre véhicule, laissant la proximité des pédales bien dégagée, et qui peuvent être fermement ancrés sur les tiges de fixation pour les empêcher de glisser et d'entraver les pédales ou de compromettre la sécurité des manœuvres de votre véhicule d'autres façons.



Si des tapis sont mal posés, la pédale d'accélérateur risque de se coincer en position ouverte. Vous pourriez alors perdre le contrôle de votre véhicule.

AVERTISSEMENTS



Posez toujours correctement les tapis sur les tiges de fixation de sorte qu'ils ne puissent pas glisser ni gêner l'actionnement des pédales.



Ne placez pas des tapis ou autres couvre-planchers mal fixés dans le plancher.



Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci réduit la garde aux pédales et en gêne l'actionnement.



Ne laissez pas des objets tomber ou se coincer sous les pédales de votre véhicule. Vous pourriez alors perdre le contrôle de votre véhicule.



Effectuez des inspections régulières pour vous assurer que les tapis sont bien fixés.

Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place.

Retirez-les en procédant dans l'ordre inverse.

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford offre un programme d'Assistance dépannage gratuit. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf,

est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- pendant toute la durée de vie du véhicule pour le propriétaire d'origine seulement;
- 6 ans ou 70 000,0 (112 654,08 km) (la première échéance atteinte prévalant) dans la période de couverture de la garantie prolongée du groupe motopropulseur pour les propriétaires ultérieurs.

L'Assistance dépannage offre les services suivants :

- la pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu);
- démarrage-secours;
- service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client);
- livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 2,00 gal (7,57 L) d'essence ou 5,00 gal (18,93 L) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois;

- treuillage — disponible jusqu'à 100,0 ft (30,48 m) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage;
- remorquage — Les véhicules Lincoln y ayant droit seront remorqués jusqu'au concessionnaire vendeur ou préféré du client jusqu'à une distance maximale de 100,0 (161 km) du lieu de la panne, ou jusqu'au concessionnaire Lincoln le plus proche. Si un client demande de faire remorquer son véhicule jusqu'à un concessionnaire vendeur ou préféré à plus de 100,0 (161 km) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 100,0 (161 km).

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Dépannage

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Les propriétaires de véhicules Lincoln aux États-Unis doivent appeler le 1 800 521-4140 pour demander l'Assistance dépannage.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession Lincoln la plus proche dans un rayon de 100,0 (161 km). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les propriétaires de véhicules Lincoln aux États-Unis doivent appeler le 1 800 521-4140. Ford vous demandera de fournir la preuve originale des transactions effectuées.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Les clients canadiens qui requièrent l'aide du Service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 387-9333.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Les prestations couvertes par le service d'Assistance dépannage du Canada peuvent différer de celles des États-Unis. Consultez votre livret de garantie ou notre site Web à l'adresse www.lincolncanada.com pour plus de renseignements sur les services et les avantages au Canada.

Les clients canadiens qui ont besoin de renseignements relatifs à l'Assistance dépannage doivent appeler le 1 800 387-9333 ou visiter notre site Web à l'adresse www.lincolncanada.com.

FEUX DE DÉTRESSE

Note : *En cas d'utilisation avec le moteur du véhicule à l'arrêt, la batterie se décharge. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le véhicule.*



La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule présente des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur cette commande pour activer la fonction des feux de détresse, qui fera clignoter les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre la fonction.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Après une collision, faites inspecter le véhicule et corriger toute fuite de carburant au besoin pour réduire les risques d'incendie ou de blessures graves. Ford Motor Company recommande de faire inspecter le circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Dépannage

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Dans le cas des véhicules équipés d'un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réamorcer la pompe d'alimentation.

Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour démarrer le véhicule.

3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le moteur en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt), ou établir le contact en appuyant uniquement sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) sans enfoncer la pédale de frein. Le circuit d'alimentation est réactivé des deux manières.

Note : *Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.*

Note : *Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un concessionnaire autorisé.*

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les gaz libérés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures corporelles ou des dommages au véhicule.



Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements.



Utilisez exclusivement un câble de calibre approprié doté de cosses isolées.

Dépannage

Préparation du véhicule

Note : Ne tentez pas de pousser votre véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique pour faire démarrer le moteur. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique pour faire démarrer le moteur risque d'endommager la boîte.

Note : Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.

Note : Ne débranchez pas la batterie du véhicule en panne sous peine d'endommager les circuits électriques.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Éteignez tous les accessoires.

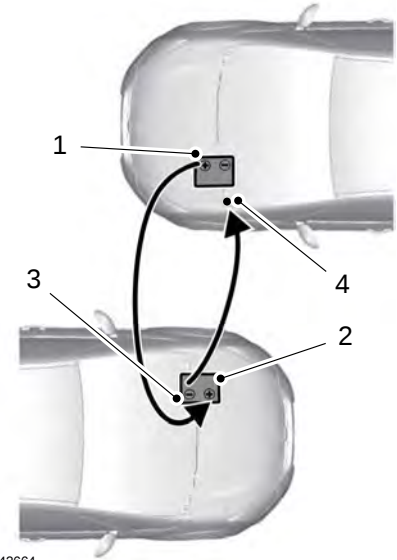
Branchement des câbles volants

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas les câbles aux canalisations de carburant, ni aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.

Note : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.



E142664

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.

Dépannage

2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Établissez le branchement final du câble négatif (-) sur une partie métallique nue du moteur du véhicule en panne ou branchez le câble négatif (-) à un point de masse dans la mesure du possible.

AVERTISSEMENT

 Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce faisant, vous risqueriez de provoquer des étincelles et causer l'explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

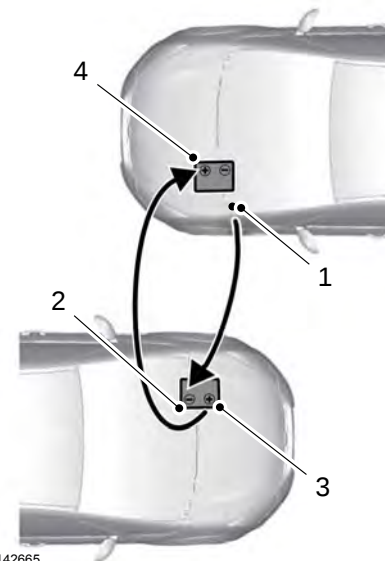
Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique votre compte-tours.

2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Lorsque le moteur du véhicule en panne est redémarré, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes de plus avant de débrancher les câbles volants.

Débranchement des câbles volants

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.



E142665

1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse ou du point de branchement, s'il y a lieu.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

Dépannage

3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour que la batterie puisse se recharger.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy) ou pour déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- Vous appuyez sur le contacteur des feux de détresse
- Vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'ouverture à distance (selon l'équipement)
- La batterie de votre véhicule est déchargée

Détection de patinage excessif

Si un patinage excessif est détecté, le véhicule s'arrête et les feux de détresse sont activés. Le message **Patinage excessif détecté** **Feux détresse activés** s'affiche aussi au tableau de bord. Le message ne s'affichera peut-être pas si la batterie est déchargée.

Une fois que les feux de détresse se sont activés, vous pouvez les éteindre :

- en appuyant sur le bouton des feux de détresse;
- en appuyant sur le bouton de déverrouillage de la télécommande;

- en appuyant sur la touche de détresse de la télécommande;
- en mettant et en coupant le contact deux fois de suite.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations en vertu de la garantie doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation ou de l'équipement spécialisé. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous habilités à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Ainsi, selon la nature de la réparation, il se peut qu'il soit nécessaire de vous rendre chez un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft, de pièces remises à neuf ou autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous êtes à l'extérieur et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus près.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Customer Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48121

Téléphone

1-800-521-4140
Appareil de télécommunications pour les malentendants (ATME) : 1-800-232-5952)

En ligne

Des ressources et des renseignements additionnels sont disponibles en ligne sur www.lincolnowner.com

Certains des articles suivants peuvent être trouvés en ligne :

- outil de localisation de concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal;
- manuels du propriétaire;
- calendriers d'entretien;
- rappels;
- programmes d'entretien prolongé Ford;
- accessoires Ford d'origine;
- tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle Lincoln
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4

Téléphone

Assistance à la clientèle

1-800-387-9333

En ligne

www.ford.ca

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Pour faciliter l'obtention de services, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle :

- numéro d'identification du véhicule;
- votre numéro de téléphone (au travail et à domicile);
- la raison sociale du concessionnaire autorisé et la ville où il se trouve;
- le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains états, vous devrez aviser Ford directement et par écrit avant d'entamer un recours en justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains états ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'état, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains états. Il n'est pas

nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un état ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'état régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

Assistance à la clientèle

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté un nombre de fois raisonnable de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU;
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU
3. le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre

Assistance à la clientèle

demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra également se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1 800 955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
4200 Wilson Boulevard, Suite 800
Arlington, Virginia 22203-1833**

Vous pouvez également présenter une demande au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre de relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1 800 392-3673.

Note : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, adressez-vous à votre Centre de relations avec la clientèle.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Assistance à la clientèle

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
U.S.A.
Téléphone : (313) 594-4857
Fax : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des Îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 800 841-FORD (3673).

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : +971 4 3326084
Numéro sans frais du Royaume d'Arabie saoudite : 800 8971409
Numéro de téléphone local pour le Koweït : 24810575
TÉLÉCOPIEUR : +971 4 3327299
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite dans une des régions mentionnées précédemment, indiquez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse expcac@ford.com.

Assistance à la clientèle

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez contacter le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Assistance à la clientèle

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue, Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada.

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/roadsafety/menu.htm
Téléphone	1-800-333-0510

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



Débranchez toujours la batterie avant d'effectuer une intervention sur les

AVERTISSEMENTS

fusibles à haute intensité.

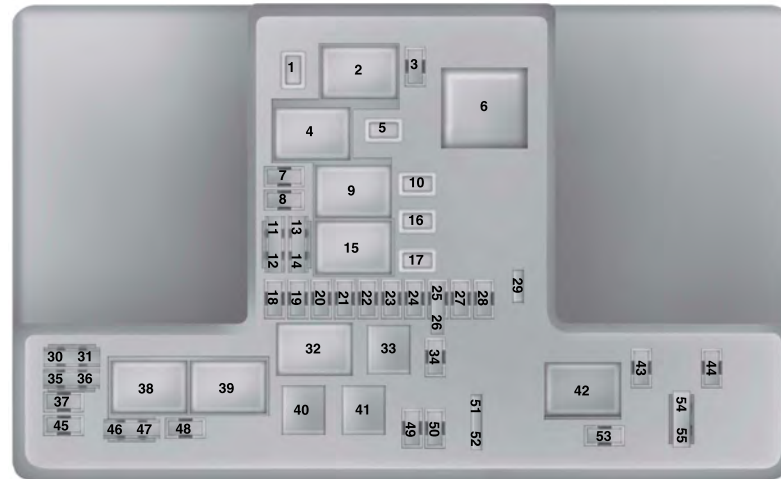


Pour réduire les risques de commotion électrique, reposez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient les fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les surcharges.

Si la batterie est débranchée puis rebranchée, il est nécessaire de réinitialiser certaines des fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 321).

Fusibles



E144783

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	30 A ³	Toit ouvrant.
2	-	Relais de démarreur.
3	15 A ¹	Essuie-glaces automatiques.
4	-	Relais du ventilateur.
5	20 A ³	Prise électrique 3 - Arrière de la console.
6	-	Non utilisé.
7	20 A ¹	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 1.
8	20 A ¹	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 2.
9	-	Relais du module de commande du groupe motopropulseur.
10	20 A ³	Prise de courant 1 - avant côté conducteur.
11	15 A ²	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 4.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
12	15 A ²	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 3.
13	10 A ²	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 5.
14	10 A ²	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 6.
15	-	Relais de contact/démarrage
16	20 A ³	Prise électrique 2 - console.
17	20 A ³	Inutilisé (réserve).
18	10 A ¹	Module de commande du groupe motopropulseur - Alimentation de la mémoire d'anomalies.
19	10 A ¹	Circuit contact/démarrage, direction assistée à commande électronique.
20	10 A ¹	Circuit contact/démarrage, éclairage.
21	15 A ¹	Circuit contact/démarrage, commande de la boîte de vitesses. Démarrage-arrêt de la pompe à huile de boîte de vitesses.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
22	10 A ¹	Électrovanne d'embrayage de compresseur de climatisation.
23	15 A ¹	Contact/démarrage : système d'information sur les angles morts, caméra de recul, régulateur de vitesse adaptatif, affichage tête haute, levier sélecteur
24	10 A ¹	Contact/démarrage 7.
25	10 A ²	Contact/antidémarrage, système de freins antiblocage.
26	10 A ²	Contact/démarrage, module de commande du groupe motopropulseur.
27	-	Non utilisé.
28	-	Non utilisé.
29	5 A ¹	Surveillance du débit d'air massique.
30	-	Non utilisé.
31	-	Non utilisé.
32	-	Relais 1 de ventilateur à commande électronique.
33	-	Relais d'embrayage de compresseur de climatisation.
34	-	Non utilisé.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
35	-	Non utilisé.
36	-	Non utilisé.
37	-	Non utilisé.
38	-	Relais 2 de ventilateur à commande électronique.
39	-	Non utilisé.
40	-	Bobine du relais 2 de ventilateur à commande électronique. Bobine du relais 3 de ventilateur à commande électronique.
41	-	Relais d'avertisseur sonore.
42	-	Bobine de relais de pompe d'alimentation.
43	-	Non utilisé.
44	-	Non utilisé.
45	-	Non utilisé.
46	—	Non utilisé.
47	—	Non utilisé.
48	—	Non utilisé.
49	10 A ¹	Alimentation de la mémoire d'anomalies.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
50	20 A ¹	Avertisseur sonore.
51	-	Non utilisé.
52	-	Non utilisé.
53	10 A ¹	Sièges à réglage électrique
54	10 A ²	Contacteur des feux stop.
55	10 A ²	Capteur alt.

¹ Microfusible.

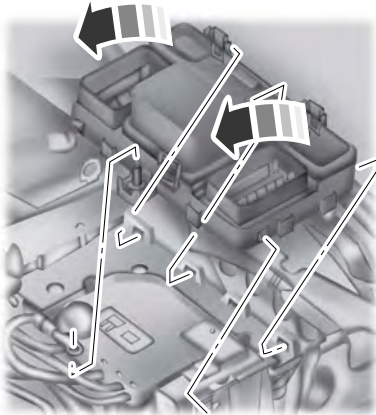
² Microfusible double.

³ Fusible type M.

Boîtier de distribution électrique - partie inférieure

Des fusibles se trouvent à la partie inférieure de la boîte à fusibles. Pour accéder à la partie inférieure de la boîte à fusibles :

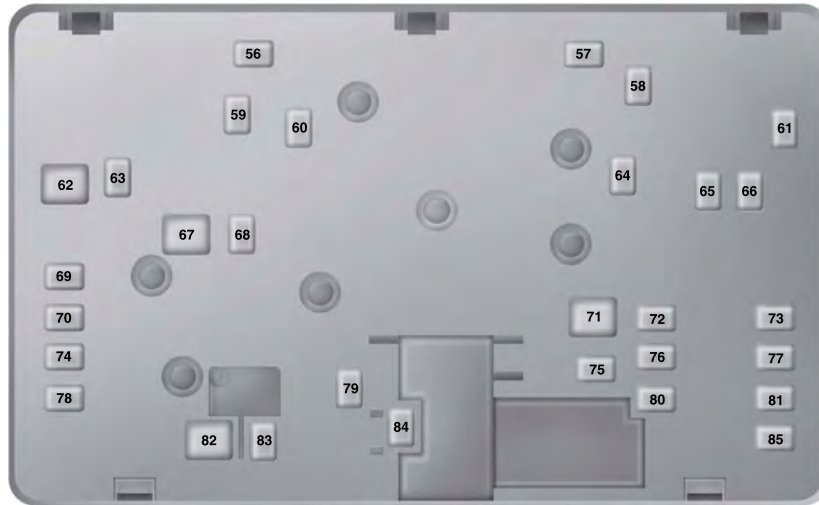
Fusibles



1. Dégagez les deux loquets de chaque côté de la boîte à fusibles.
2. Soulevez le côté intérieur de la boîte à fusibles depuis le socle.
3. Déplacez la boîte à fusibles vers le centre du compartiment moteur.
4. Faites pivoter le côté extérieur de la boîte à fusibles pour accéder à la partie inférieure.

E145983

Fusibles



E144949

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
56	—	Non utilisé.
57	30 A ¹	Vaporisateur de diesel ou E100.
58	30 A ¹	Alimentation de la pompe d'alimentation.
59	30 A ¹	Ventilateur à commande électronique 500 W 3.
60	30 A ¹	Ventilateur à commande électronique 500 W 1.
61	-	Non utilisé.
62	50 A ²	Module de commande de carrosserie 1.
63	20 A ¹	Ventilateur à commande électronique 500 W 2.
64	-	Non utilisé.
65	20 A ¹	Siège chauffant avant.
66	-	Non utilisé.
67	50 A ²	Module de commande de carrosserie 2.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
68	40 A ¹	Lunette arrière chauffante.
69	30 A ¹	Électrovannes du système de freins antiblocage.
70	30 A ¹	Siège passager.
71	-	Non utilisé.
72	20 A ¹	Pompe à huile de boîte de vitesses.
73	20 A ¹	Sièges arrière à régulation de température.
74	30 A ¹	Module de siège conducteur.
75	25 A ¹	Moteur d'essuie-glaces 1.
76	20 A ¹	Démarrage-arrêt de la pompe à huile de boîte de vitesses 2.
77	30 A ¹	Sièges avant à régulation de température.
78	40 A ¹	Module de remorquage.
79	40 A ¹	Ventilateur d'habitacle.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
80	30 A ¹	Coffre à ouverture électrique.
81	40 A ¹	Convertisseur.
82	–	Non utilisé.
83	25 A ¹	Moteur d'essuie-glaces 1.
84	30 A ¹	Solénoïde de démarreur.
85	30 A ¹	Toit ouvrant 2.

¹ Fusible type M.

² Fusible type J.

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles se trouve sous la planche de bord, à gauche de la colonne de direction.

Fusibles



Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	10 A ¹	Éclairage (ambiant, boîte à gants, courtoisie, plafonnier, coffre).
2	7,5 A ¹	Sièges, soutien lombaire et rétroviseurs électriques à réglages mémorisés.
3	20 A ¹	Déverrouillage de la porte conducteur.
4	5 A ¹	Inutilisé (réserve)
5	20 A ¹	Amplificateur de haut-parleur d'extrêmes-graves, amplificateur THX.
6	10 A ²	Bobine du relais de sièges chauffants.
7	10 A ²	Inutilisé (réserve)
8	10 A ²	Inutilisé (réserve)
9	10 A ²	Inutilisé (réserve)
10	5 A ²	Logique du coffre à ouverture électrique. Clavier.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
11	5 A ²	Inutilisé (réserve)
12	7,5 A ²	Chauffage-climatisation, levier sélecteur.
13	7,5 A ²	Colonne de direction. Tableau de bord. Logique de la liaison de données.
14	10 A ²	Inutilisé (réserve)
15	10 A ²	Module passerelle de la liaison de données.
16	15 A ¹	Ouverture du coffre. Verrou de sécurité enfant.
17	5 A ²	Inutilisé (réserve)
18	5 A ²	Allumage. Bouton-poussoir de démarrage.
19	5 A ²	Témoin de désactivation du sac gonflable passager. Position du levier sélecteur.
20	5 A ²	Phares adaptatifs.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
21	5 A ²	Sonde de température et d'humidité d'habitable. Système d'information sur les angles morts. Caméra vidéo arrière. Régulateur de vitesse adaptatif.
22	5 A ²	Capteur de classification de l'occupant.
23	10 A ¹	Alimentation prolongée des accessoires (convertisseur continu-alternatif, lève-glace intelligent, commande de lève-glace du conducteur).
24	20 A ¹	Verrouillage centralisé, déverrouillage.
25	30 A ¹	Porte conducteur (glace, rétroviseur).
26	30 A ¹	Porte passager avant (glace, rétroviseur).
27	30 A ¹	Toit ouvrant
28	20 A ¹	Amplificateur THX.
29	30 A ¹	Porte arrière côté conducteur (glace).
30	30 A ¹	Porte arrière côté passager (glace).

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
31	15 A ¹	Inutilisé (réserve)
32	10 A ¹	GPS. Commande vocale. Régulateur de vitesse adaptatif. Récepteur radiofréquence. Affichage.
33	20 A ¹	Radio. Contrôle actif du bruit.
34	30 A ¹	Bus contact/démarrage (fusible 19, 20, 21, 22, 35, 36, 37, disjoncteur).
35	5 A ¹	Module de commande des dispositifs de retenue.
36	15 A ¹	Module de suspension à amortissement continu. Rétroviseur à électrochrome. Module du système de suivi de voie. Feux de route automatiques. Module de traction intégrale.
37	15 A ¹	Volant de direction chauffant.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
		Alimentation du circuit logique du module de stabilité de tension.
38	30A	Écran pare-soleil de lunette arrière.

¹ Microfusible.

² Microfusible double.

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

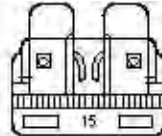
Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez tout fusible grillé par un fusible du calibre spécifié. L'utilisation d'un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

E142430



Un fusible peut griller si des composants électriques du véhicule ne fonctionnent pas correctement. Un fil cassé à l'intérieur du fusible indique qu'il a grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un vaste réseau de concessionnaires Ford autorisés met son expertise professionnelle à votre disposition. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Pour faciliter l'entretien de votre véhicule, nous vous remettons un Calendrier d'entretien périodique qui permet d'aisément assurer le suivi des entretiens périodiques. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 527).

Votre concessionnaire autorisé est en mesure de vous offrir les pièces et la main-d'œuvre nécessaire pour l'entretien professionnel de votre véhicule. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position **P** (stationnement).
2. Coupez le moteur et retirez la clé (selon l'équipement).

3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position **P** (stationnement).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT



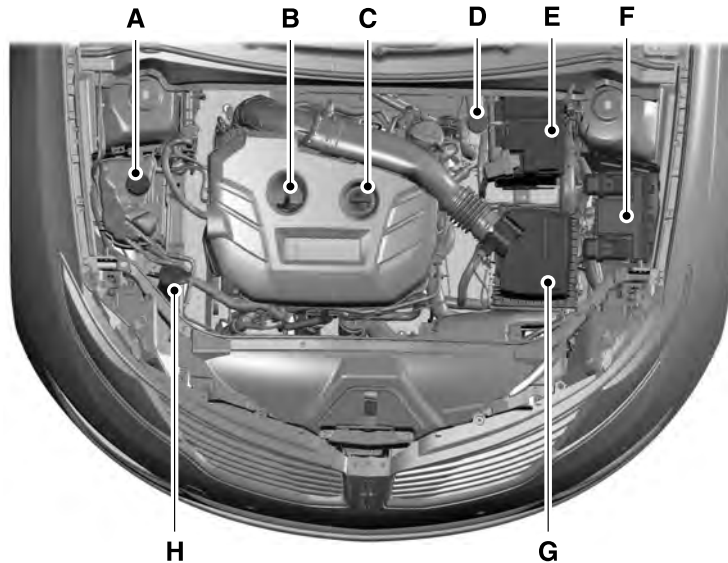
E142457

1. Pour ouvrir le capot, entrez dans le véhicule et tirez la manette d'ouverture située sous le côté gauche de la planche de bord.
2. Placez-vous devant le véhicule et localisez le levier d'ouverture secondaire situé sous l'avant du capot, près du badge Lincoln.
3. Dégagez le loquet du capot en poussant sur le levier d'ouverture secondaire vers votre gauche, vers le côté passager du véhicule.

4. Soulevez le capot. Une béquille à gaz soutiendra le capot.
5. Pour fermer le capot, abaissez-le et exercez dessus une force de fermeture sur les derniers 20 à 30 cm (8 à 11 po).

Note : Vérifiez que le capot est complètement fermé avant de prendre la route. Un témoin d'avertissement s'affiche à l'écran d'information si le capot est mal fermé.

APERÇU SOUS LE CAPOT - 2 L ECOBOOST™



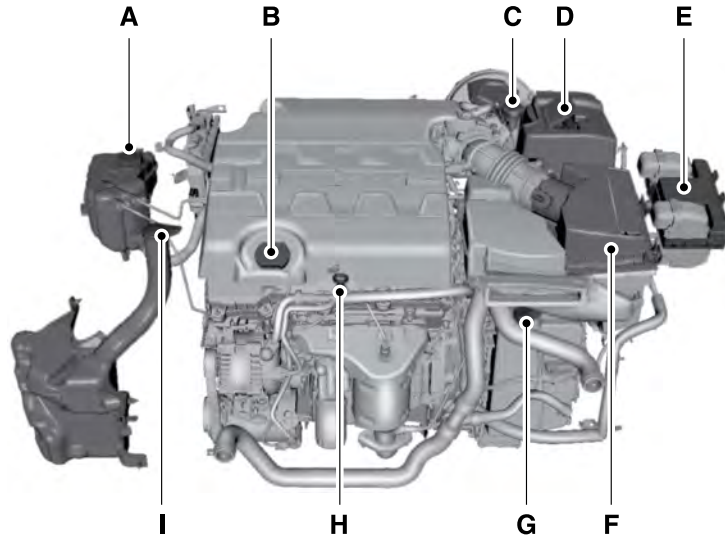
E179024

- A Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement moteur.
- B Jauge d'huile moteur.

Entretien

- C Bouchon de remplissage d'huile moteur.
- D Bouchon du réservoir de liquide de frein.
- E Batterie.
- F Boîtier de distribution électrique.
- G Filtre à air du moteur.
- H Bouchon du réservoir de liquide lave-glace.

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3,7 L



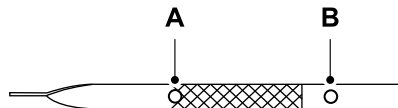
E153064

- A Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement moteur
- B Bouchon de remplissage d'huile moteur

Entretien

- C Bouchon du réservoir de liquide de frein
- D Batterie
- E Boîtier de distribution électrique
- F Boîtier de filtre à air
- G Jauge d'huile de boîte de vitesses
- H Jauge d'huile moteur
- I Bouchon du réservoir de liquide lave-glace

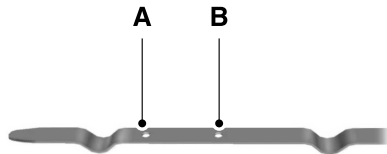
JAUGE D'HUILE MOTEUR - 2 L ECOBOOST™



E142462

A MIN
B MAX

JAUGE D'HUILE MOTEUR - 3,7 L



E146429

A MIN
B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Note : Vérifiez le niveau d'huile avant de faire démarrer le moteur.

Note : Vérifiez que le niveau se situe entre les repères MIN (minimum) et MAX (maximum).

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et attendez 10 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter.
3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Remettez la jauge en place et retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile.

S'il est au repère MIN, faire l'appoint immédiatement.

Ajout d'huile moteur

Note : Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

Note : N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie des constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Retirez le bouchon de remplissage.
2. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux exigences de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 387).
3. Remettez le bouchon de remplissage en place. Tournez le bouchon jusqu'à ce qu'une forte résistance soit perceptible.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Le fait de renverser du liquide de refroidissement sur des pièces brûlantes du moteur peut vous brûler.



Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère MAX.

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur aux intervalles indiqués dans le Calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 527).

Note : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de refroidissement.

Entretien

Note : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère MAX.

Note : S'il est au repère MIN ou moins, ou vide, faites l'appoint immédiatement. Consultez la section **Ajout de liquide de refroidissement** du présent chapitre.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation de -34 °C (-30 °F) à -37 °C (-34 °F).

Note : Pour de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement doit être testée avec un réfractomètre, comme le liquide de refroidissement Robinair et le réfractomètre batterie 75240. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandes d'essai de liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

Note : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

Note : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, pour éviter d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Note : Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est clair et non contaminé, ce changement de couleur n'indique pas une dégradation du liquide de refroidissement. Il n'est pas non plus nécessaire de vidanger le liquide de refroidissement, de rincer le circuit ou de remplacer le liquide de refroidissement.

Ne mélangez pas les liquides de refroidissement de type ou de couleur différente dans votre véhicule. L'utilisation d'un tel mélange pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement. Utilisez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 387).

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à vous permettre d'atteindre un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyez le circuit de refroidissement avec du liquide de rinçage pour circuit de refroidissement de première qualité Motorcraft.
3. Remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

Entretien

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants pour substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool.
- Méthanol.
- Saumure.
- Tout liquide de refroidissement moteur mélangé à de l'alcool, de l'antigel à base de méthanol ou du liquide de refroidissement.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement :

1. Dévissez le capuchon lentement. De la pression peut s'échapper pendant que le capuchon est dévissé.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 387).
3. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule.
4. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Liquide de refroidissement recyclé

Ford Motor Company ne recommande pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- il se peut qu'il soit nécessaire de demander à un concessionnaire Ford autorisé d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %;
- une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assurera une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection contre la surchauffe du liquide de refroidissement et pourra causer des dommages au moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- il se peut qu'il soit nécessaire de demander à un concessionnaire Ford autorisé d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 40 %;
- une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assurera une protection améliorée contre la surchauffe. Une concentration du liquide de refroidissement inférieure à 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre le gel et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient être remplis de liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, le thermomètre du liquide de refroidissement passera dans la zone rouge (surchauffe) et :



Un message signalant une température élevée s'affiche aussi à l'écran d'information.



Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

Un fonctionnement prolongé du moteur augmentera la température du moteur. Le moteur s'arrêtera complètement, ce qui provoquera une augmentation de l'effort requis pour freiner et tourner le volant.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Votre véhicule ne pourra rouler à vitesse élevée et le moteur ne fonctionnera pas correctement.

N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide si le niveau est bas.
5. Faites redémarrer le moteur et rendez vous chez un concessionnaire autorisé.

Note : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.*

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Boîte de vitesses 6F35/HF35 (Selon l'équipement)

Note : *Le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié par un concessionnaire autorisé. Si nécessaire, un concessionnaire autorisé ajoutera de l'huile à la boîte de vitesses.*

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Respectez les intervalles de vérification et de vidange de l'huile indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Il est cependant nécessaire de vérifier le niveau de d'huile si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement (par exemple : si la boîte de vitesses glisse ou si le passage des rapports est lent) ou si vous remarquez des fuites. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 527).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages à ses composants internes.

Boîte de vitesses 6F50/6F55 (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le bouchon de la jauge d'huile et les composants qui l'entourent peuvent être chauds; le port de gants est préconisé.



Utilisez des gants pour déplacer le filtre à air. Les composants peuvent être chauds.

Note : *L'huile pour boîte de vitesses automatique se dilate avec la chaleur. Pour vérifier précisément le niveau d'huile, conduisez le véhicule jusqu'à ce qu'il soit réchauffé (environ 30 km [20 mi]). Si le véhicule a roulé pendant une période prolongée à haute vitesse, dans la circulation urbaine, par temps chaud ou en tractant une remorque, arrêtez le moteur jusqu'à ce que la température normale de fonctionnement soit atteinte pour laisser le liquide refroidir avant d'en vérifier le niveau. Selon l'utilisation du véhicule, le refroidissement peut prendre jusqu'à 30 minutes ou plus.*

Respectez les intervalles de vérification et de vidange de l'huile indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Il est cependant nécessaire de vérifier le niveau d'huile si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement. Par exemple, si la boîte de vitesses glisse ou si le passage des rapports est lent, ou si vous remarquez des traces de fuite.

1. Roulez sur environ 30 km (20 mi) ou jusqu'à ce que la température normale de fonctionnement soit atteinte.
2. Arrêtez le véhicule sur une surface plane et horizontale, et serrez le frein de stationnement.
3. Avec le frein de stationnement serré et votre pied sur la pédale de frein, faites démarrer le moteur et faites passer le levier de vitesse par toutes les positions. Comptez au moins 10 secondes pour que chaque rapport puisse s'engager.
4. Placez ensuite le levier de vitesse en position de stationnement **(P)** et laissez le moteur en marche.

Note : *Il sera nécessaire de déplacer le filtre à air pour accéder à la jauge d'huile de boîte de vitesses.*

5. Retirez la jauge et essuyez-la sur un chiffon propre, sec et non pelucheux. Au besoin, consultez la section Aperçu sous le capot dans ce chapitre pour connaître l'emplacement de la jauge d'huile.

Entretien

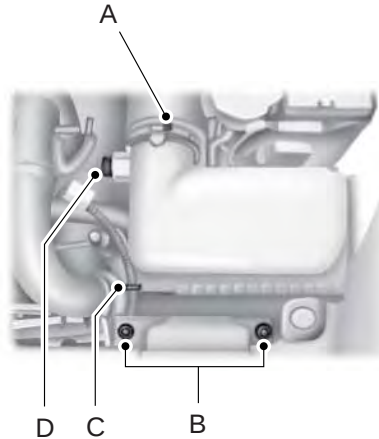
6. Mettez la jauge de niveau d'huile place en veillant à l'enfoncer entièrement dans le tube de remplissage et en la tournant à la position verrouillée.
7. Retirez la jauge pour vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer dans les zones correspondant à la température normale de fonctionnement.

Déplacement du filtre à air (Accès à la jauge d'huile)

AVERTISSEMENT

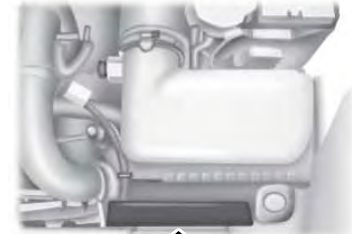


Ne faites jamais tourner le moteur lorsque le filtre à air est détaché.



E158839

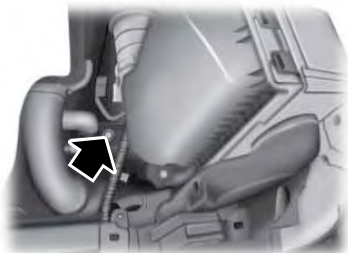
1. Arrêtez le moteur.
2. Nettoyez la zone autour du collier qui fixe le filtre à air au flexible de caoutchouc (A).



E158840

3. Déposez le cache de boulon (selon l'équipement).
4. Déposez les deux boulons qui fixent le filtre à air à l'avant du véhicule (B).
5. Desserrez le collier qui fixe le filtre à air au flexible de caoutchouc (A).
6. Déposez l'agrafe de retenue du faisceau de câblage en tirant vers le haut (C). Ne débranchez pas le capteur (D).
7. Sans débrancher le capteur (D), tirez le filtre à air vers le haut pour le détacher des bagues situées dessous.

Entretien

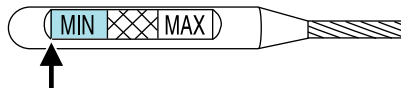


E158841

8. Tournez le filtre à air de 90 degrés dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et reposez-le dans le flexible de caoutchouc.
9. Resserrez le collier (A).
10. La jauge de niveau d'huile de la boîte de vitesses est maintenant accessible.

Vérification du niveau d'huile

Bas niveau d'huile

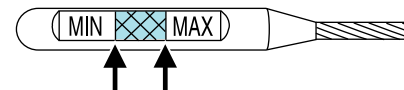


E158842

Si le niveau d'huile est inférieur au repère MIN sur la jauge, faites l'appoint jusqu'à ce qu'il atteigne la zone hachurée.

Note : *Si le niveau d'huile est inférieur au niveau MIN, ne conduisez pas le véhicule. Un niveau d'huile insuffisant peut entraîner des problèmes d'embrayage, d'engagement des vitesses dans les boîtes automatiques ou causer des dommages.*

Niveau d'huile correct

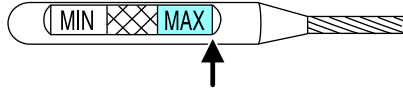


E158843

Le niveau d'huile de boîte de vitesses doit être vérifié à la température normale de fonctionnement, entre 82 °C et 93 °C (180 °F et 200 °F), sur une surface plane. La température normale de fonctionnement peut être atteinte après un trajet d'environ 30 km (20 mi).

Le niveau d'huile de la boîte de vitesses devrait se situer dans la zone hachurée lorsque la température normale de fonctionnement est atteinte, soit 82 °C à 93 °C (180 °F à 200 °F).

Niveau d'huile élevé

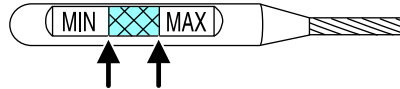


E158844

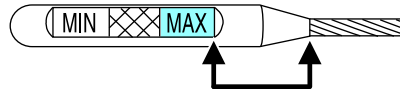
Si le niveau d'huile est supérieur au repère MAX sur la jauge, vidangez une partie du liquide pour atteindre la zone hachurée.

Note : Un niveau d'huile supérieur au repère MAX peut causer des problèmes de passage ou d'engagement des vitesses dans les boîtes automatiques, ainsi que des dommages. Un niveau excessif d'huile peut être causé par une surchauffe du moteur. Si le véhicule a roulé pendant une période prolongée à haute vitesse, dans la circulation urbaine, par temps chaud ou en tractant une remorque, arrêtez le moteur jusqu'à ce que la température normale de fonctionnement soit atteinte. Selon l'utilisation du véhicule, le refroidissement peut prendre jusqu'à 30 minutes ou plus.

Ajout d'huile pour boîte de vitesses automatique



E158845



E158846

Avant d'ajouter de l'huile, assurez-vous qu'elle est du type correct. Le type d'huile à utiliser est indiqué généralement sur la jauge d'huile ainsi que dans la section Spécifications techniques dans ce chapitre.

Note : Un niveau d'huile excessif peut entraîner des problèmes d'embrayage, d'engagement des vitesses dans les boîtes automatiques ou causer des dommages.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages à ses composants internes. Reposez le filtre à air. Après avoir vérifié et rectifié le niveau d'huile au besoin, procédez comme suit :

1. Arrêtez le moteur.
2. Desserrez le collier qui fixe le filtre à air au flexible de caoutchouc.
3. Tournez le filtre à air de 90 degrés dans le sens des aiguilles d'une montre sans débrancher le capteur.
4. Reposez le filtre à air dans les bagues en appuyant dessus.
5. Resserrez le collier.
6. Reposez et serrez les deux boulons qui fixent le filtre à air à l'avant du véhicule.

7. Reposez le cache de boulon (selon l'équipement).
8. Reposez l'agrafe de retenue du faisceau à l'avant du filtre à air.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

La niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. Aucun ajout de liquide n'est nécessaire. Si le niveau de liquide se trouve hors de la plage de fonctionnement normale, la performance du circuit peut être compromise; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y a aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT



Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Note : *Les lave-glaces avant et arrière s'approvisionnent au même réservoir.*

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 387).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REEMPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas

AVERTISSEMENTS

d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

La batterie sans entretien Motorcraft® de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

Note : Si votre batterie est munie d'un couvercle ou d'un écran protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Note : Consultez un concessionnaire autorisé pour l'accès à la batterie basse tension, les tests ou le remplacement.

Lorsque la batterie basse tension doit être remplacée, consultez un concessionnaire autorisé pour remplacer la batterie basse tension par une batterie basse tension recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de batterie (BMS), ne laissez pas un technicien brancher la connexion à la masse d'un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie basse tension. Une connexion sur la borne négative de la batterie basse tension peut causer des résultats inexacts de l'état de la batterie et le fonctionnement inadéquat du système.

Note : Lorsqu'une personne ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques au véhicule, les accessoires ou composants peuvent compromettre le rendement et la durée de vie de la batterie basse tension et peuvent aussi compromettre le rendement d'autres systèmes électriques dans le véhicule.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

Entretien

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Puisque le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains réglages de commande du moteur font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie basse tension. Certains paramètres de l'ordinateur du moteur, comme la stratégie de réglage du ralenti et de réglage du carburant, optimisent la maniabilité et la performance du moteur. D'autres paramètres commandés par ordinateur, comme les préreglages de l'horloge et des stations de radio, sont aussi enregistrés en mémoire au moyen de l'alimentation électrique provenant de la batterie basse tension. Si un technicien débranche puis rebranche la batterie basse tension, ces paramètres sont effacés.

Note : *Tant que vous n'aurez pas établi le contact de votre véhicule, un message indiquant que le véhicule n'est pas en position de stationnement s'affiche sur l'écran d'informations.*

Effectuez la procédure suivante dans l'ordre pour rétablir les paramètres :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, complétez les étapes suivantes : Réinitialisez l'horloge. Voir **Chaîne audio** (page 405). Réinitialisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 98). Réinitialisez les préreglages de la station de radio. Voir **Chaîne audio** (page 405).

6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute. Si le moteur s'arrête, enfoncez l'accélérateur pour démarrer le moteur.
7. Lorsque le moteur tourne, enfoncez la pédale de frein et placez la boîte de vitesse en position Point mort (N).
8. Laissez le moteur tourner pendant au moins une minute tout en appuyant sur l'accélérateur.
9. Conduisez votre véhicule sur au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur acquiert de nouveau entièrement la stratégie de ralenti et d'ajustement du carburant.

Note : *Certains équipements peuvent ne pas fonctionner si le système de surveillance de batterie n'est pas réinitialisé à l'aide de l'outil de diagnostic suite au démarrage-secours ou au remplacement de la batterie. Le fonctionnement normal des accessoires électriques reprend après 8 heures de mise au repos du véhicule.*

Note : Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquiert de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.

Note : La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

Note : Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



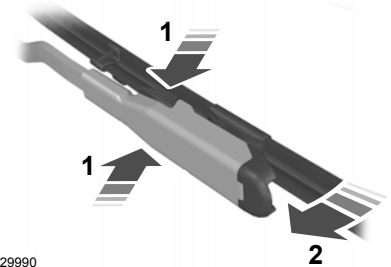
Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REMPACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Vous pouvez retirer manuellement les bras d'essuie-glace lorsque le contact est coupé. Cela permet de remplacer aisément les balais et de nettoyer la partie sous les balais.

1. Tirez sur le balai et le bras d'essuie-glace pour les éloigner du pare-brise.



2. Enfoncez les boutons de verrouillage l'un contre l'autre.
3. Tournez le balai d'essuie-glace et retirez-le.
4. Posez le balai dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place. Abaissez le bras et le balai d'essuie-glace sur le pare-brise. Les bras d'essuie-glace reviennent automatiquement à leur position normale lorsque le contact est établi.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour en optimiser la performance.

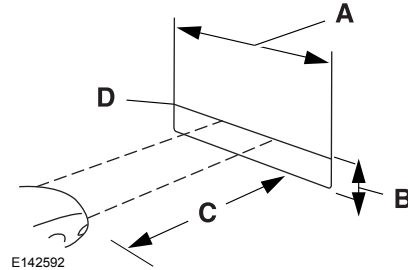
Le nettoyage du balai des essuie-glaces et du pare-brise peut améliorer la performance des essuie-glaces.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été impliqué dans un accident, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de réglage des phares



- A 2,4 mètres (8 pieds)
- B Distance du centre du phare au sol
- C 7,6 mètres (25 pieds)
- D Ligne de repère horizontale

Procédure de réglage vertical des phares

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).

2. Mesurez la hauteur entre le centre de l'ampoule du phare et le sol, puis tracez un repère horizontal à 2,4 mètres (8 pi) sur le mur ou l'écran vertical à cette hauteur.

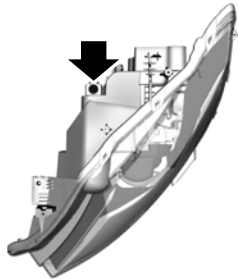
Note : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obstruer le phare opposé.

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran vertical et ouvrez le capot.



Entretien

4. Sur le mur ou sur l'écran, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, il faut régler le phare.



E150095

5. Repérez le régleur vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme n° 2, tournez le régleur dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare verticalement. Le rebord horizontal de la zone de haute intensité doit toucher la ligne de repère horizontale.

6. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal

Aucun réglage horizontal n'est nécessaire pour ce véhicule.

REMPACEMENT D'UNE AMPOULE

Condensation dans les blocs optiques

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. De la condensation peut se former naturellement dans ce type de phare. Lorsque l'air humide pénètre dans les phares par les événements, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut

apparaître à l'intérieur de la lentille. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements. La dissipation de la brume peut demander jusqu'à 48 heures en conditions météorologiques sèches.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence de fine buée (aucune traînée, trace ou gouttelette).
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la lentille.

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une fuite d'eau dans le phare) :

- Accumulation d'eau dans le phare.
- Présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la lentille.

Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence de condensation inacceptable dans les phares.

Remplacement des ampoules

Faites remplacer les ampoules par votre concessionnaire autorisé.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phare doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord pour garantir le rendement du phare, la luminosité, la puissance du faisceau lumineux et la visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, n'annulent pas la garantie du bloc optique et procurent un éclairage de qualité au fil du temps.

Fonction	Nom commercial
Feux de route	DEL
Feux de croisement	DEL
Feux de position latéraux - avant	DEL
Feu de stationnement - avant	DEL
Clignotant - avant	DEL
Feu arrière et de freinage - série haute	DEL

Entretien

Fonction	Nom commercial
Feu arrière et de freinage - série basse	DEL
Feu de recul	DEL
Clignotant - arrière - série haute	DEL
Clignotant - arrière - série basse	DEL
Feux de position latéraux - arrière	DEL
Éclairage de la plaque d'immatriculation	DEL
Lampe de coffre	DEL
Troisième feu stop en hauteur	DEL
Répétiteur latéral	DEL
Lampe de boîte à gants	DEL
Éclairage intérieur	DEL

Pour remplacer une ampoule, consultez votre concessionnaire autorisé.

REEMPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT

 Pour réduire les risques de dommages au véhicule et/ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

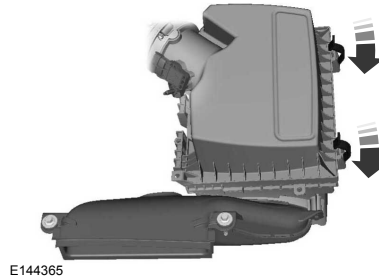
Remplacez l'élément du filtre à air uniquement par un élément de filtre à air recommandé. Voir **Capacités et spécifications** (page 387).

Pour les véhicules à moteur EcoBoost : Lors de l'entretien du filtre à air, il est important qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules peuvent endommager le moteur et le turbocompresseur.

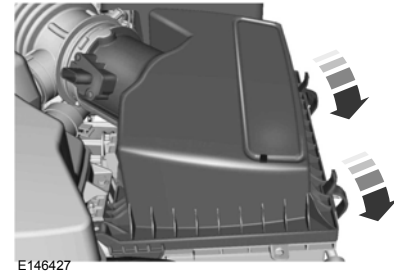
Remplacez l'élément du filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 527).

Note : L'emploi d'un élément de filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie du client risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un élément de filtre à air inapproprié est utilisé.

Moteur EcoBoost 2 L



Moteur 3,7 L



1. Desserrez les colliers de serrage qui fixent le couvercle du boîtier de filtre à air.
2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez l'élément du filtre à air du boîtier du filtre à air.
4. Essuyez les saletés ou débris sur le boîtier et le couvercle du filtre à air pour vous assurer qu'aucune saleté ne pénètre dans le moteur et de produire un joint étanche.

5. Posez un élément de filtre à air neuf.
Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle du filtre à air. Le filtre pourrait être endommagé, et au cas où il ne serait pas convenablement calé dans le boîtier, l'air non filtré entrerait directement dans le moteur.
6. Posez le couvercle du boîtier de filtre à air.
7. Engagez les colliers de serrage pour fixer le couvercle du boîtier de filtre à air sur le boîtier de filtre à air.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé offre une vaste gamme de produits de qualité pour le nettoyage et la protection du fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

- Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft (ZC-42)
- Nettoyant pour métal brillant Motorcraft (ZC-15)
- Shampoing superfin Motorcraft (ZC-3-A)
- Linge à épousseter Motorcraft (ZC-24)
- Shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-20)
- Shampoing pour moteur Motorcraft (Canada seulement) (CXC-66-A)
- Nettoyant multi-usage Motorcraft (Canada seulement) (CXC-101)

- Nettoie-vitres de première qualité Motorcraft (Canada seulement) (CXC-100)
- Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft (Canada seulement) [CXC-37-(A, B, D ou F)]
- Concentré de liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft avec agent amérissant (États-Unis seulement) (ZC-32-B2)
- Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft (ZC-54)
- Nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft (ZC-56)
- Détachant Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-14)
- Nettoie-vitres ultra-clair en aérosol Motorcraft (ZC-23)
- Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft (ZC-37-A)

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre comme le Shampoing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais un détergent ni un savon domestique puissant comme du détergent liquide pour lave-vaisselle ou pour la lessive. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture de votre véhicule et même l'écailler avec le temps. Utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.
- Retirez tous les accessoires extérieurs, comme les antennes, avant de pénétrer dans un lave-auto.

Entretien du véhicule

Note : Les lotions solaires et les insectifuges peuvent endommager les surfaces peintes; lavez dès que possible votre véhicule si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule.

Bandes décoratives ou graphismes (selon l'équipement)

N'utilisez pas de pulvérisateur haute pression ou du commerce sur la surface ou le bord des bandes décoratives et les graphismes. Cela peut endommager la pellicule et faire décoller son bord de la surface du véhicule.

Éléments extérieurs chromés

Note : N'utilisez pas de produits abrasifs, comme une laine d'acier ou un tampon à récurer en plastique, car ils pourraient rayer les surfaces chromées.

Note : Ne vous servez pas d'un nettoyant pour le chrome, d'un nettoyant pour le métal ni d'une pâte à polir pour les jantes et les enjoliveurs.

- Lavez d'abord votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un shampooing au pH neutre, tel que le shampooing superfin Motorcraft®.
- Utilisez le nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft®. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres pièces chromées. Laissez le nettoyant sécher pendant quelques minutes, puis essuyez le voile avec un chiffon propre et sec.
- N'appliquez pas le produit de nettoyage sur les surfaces chaudes et ne laissez pas le produit sur les surfaces chromées pendant une période de temps dépassant celle recommandée.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Nettoyage des pièces extérieures en plastique

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique.

- Pour le nettoyage de routine, utilisez le shampooing superfin Motorcraft®.
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Entretien du véhicule

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de miroirs.
 - Secteur de l'avant du pare-brise.

- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.

- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampoing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces de pare-brise ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les essuie-glaces de pare-brise performants.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique à friction ou du liquide de lave-glace pour pare-brise.

Note : *N'utilisez pas de lames de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité. En effet, de tels produits pourraient causer l'usure des sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au rendement du sac en cas de collision.

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage d'un habitacle en cuir. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 336).*

Note : *N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.*

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux, faites ce qui suit :

- enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- pour enlever les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.

Entretien du véhicule

Pour les taches de graisse :

- nettoyez immédiatement la région avec du détachant Motorcraft (nettoyant multi-usage Motorcraft pour le Canada);
- si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache demeurera.

Nettoyage d'un habitacle Label noir (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le tissu en imitation suède Alcantara est fabriqué en microfibre polyester avec polyuréthane microporeux. L'usage de nettoyeurs pour sellerie du commerce pourrait causer des dommages permanents.

Note : Les véhicules Lincoln portant le Label noir peuvent être équipés de sièges, d'une garniture de pavillon, de tapis et de panneaux de porte en imitation suède Alcantara.

Selon la nature de la tache, utilisez de l'eau, du jus de citron ou de l'alcool éthylique pur pour le nettoyage :

Type de tache	Méthode de nettoyage
Jus de fruit, confiture, gelée, sirop ou ketchup.	Utilisez de l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Sang, œuf, excréments ou urine.	Utilisez de l'eau froide et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions. Évitez l'usage d'eau chaude, car cela fait coaguler ces substances.
Liqueur, boissons alcoolisées, vin, bière, cola et thé.	Utilisez de l'eau tiède. Si la coloration persiste, traitez avec du jus de citron, puis rincez.
Feutre indélébile, cacao, chocolat, pâtisseries à crème ou au chocolat, glace ou moutarde.	Utilisez de l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Vinaigre, gel capillaire, sauce tomate ou café sucré.	Utilisez du jus de citron, essuyez à l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 336).*

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyeurs ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utilisez le nettoyeur pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyeur pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyeur ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.
4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR

(Selon l'équipement)

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches et des souillures telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles.

Note : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- Enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur ;
- Nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible.

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- Revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone ;
- Produits de nettoyage domestiques ;
- Solutions à base d'alcool ;
- solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réfection de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE

Note : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Note : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Note : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Entretien du véhicule

Note : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Note : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.

- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.

Entretien du véhicule

- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.

- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Note : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Entretien du véhicule

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 25 ft (7,5 m) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.

- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 15 ft (4,5 m) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et inspectez-la.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

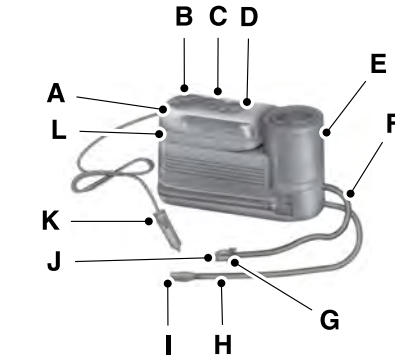
Roues et pneus

NÉCESSAIRE DE GONFLAGE DE PNEU À USAGE TEMPORAIRE (Selon l'équipement)

Type 1

Note : La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation des pneus. Consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants additionnels de produit d'obturation.

La trousse se situe sous le plancher de charge du coffre à bagages. La trousse comprend un compresseur pour gonfler le pneu et un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des crevaisons causées par des clous ou autres objets similaires. Cette trousse fournit une réparation temporaire des pneus vous permettant de conduire votre véhicule jusqu'à 120. mi (200 km) à une vitesse maximale de 50 mph (80 km/h) pour atteindre un atelier de réparation de pneu.



E144618

- A Compresseur d'air (à l'intérieur)
- B Bouton de réglage
- C Bouton marche/arrêt

- D Manomètre
- E Contenant de produit d'obturation
- F Tuyau transparent de remplissage de produit d'obturation
- G Tuyau de produit d'obturation – adaptateur pour la valve du pneu
- H Outil à capuchon jaune
- I Tuyau du compresseur à air
- J Tuyau d'air – adaptateur pour la valve du pneu
- K Fiche d'alimentation des accessoires
- L Boîtier

Généralités

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Roues et pneus

Note : *Ne vous servez pas de la trousse si un pneu a été gravement endommagé en conduisant le véhicule avec un pneu insuffisamment gonflé. La trousse est conçue pour réparer des perforations sur la bande de roulement du pneu seulement.*

Ne tentez pas de réparer des crevaisons supérieures à 0,24 in (6 mm) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut entraver ses performances. À cet effet :

Note : *Ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 50 mph (80 km/h).*

Note : *Ne conduisez pas sur une distance supérieure à 120. mi (200 km). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou l'atelier de réparation de pneu le plus proche pour faire inspecter votre pneu.*

- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Surveillez régulièrement la pression de gonflage du pneu affecté. Si le pneu perd de la pression, faites remorquer le véhicule.
- Lisez les renseignements de la section Conseils d'utilisation de la trousse de gonflage de secours pour utiliser la trousse de gonflage de secours et votre véhicule en toute sécurité.

Conseils d'utilisation de la trousse

Pour s'assurer de la bonne utilisation de la trousse :

- Lisez attentivement toutes les instructions et les mises en garde.
- Avant d'utiliser votre trousse de gonflage de secours, assurez-vous de vous être éloigné suffisamment de la route et de la circulation. Allumez les clignotants de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.

- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner plus de 15 minutes continues. Vous éviterez ainsi tout risque de surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais la trousse sans surveillance lorsqu'elle est en fonction.
- Le produit d'obturation contient du latex. Assurez-vous de porter les gants sans latex fournis pour prévenir une réaction allergique.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la trousse.
- Utilisez uniquement la trousse lorsque la température ambiante est comprise entre -22°F (-30°C) et 158°F (70°C).

Roues et pneus

- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption figure dans le coin inférieur droit de l'étiquette apposée sur le contenant de produit d'obturation. Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le à tous les quatre ans.
 - Ne rangez pas la trousse dans l'habitacle sans la fixer, car vous risqueriez de subir des blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse de gonflage de secours à l'endroit prévu à cet effet.
 - Après avoir utilisé le produit d'obturation, faites remplacer le capteur de pression du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue par un concessionnaire Ford autorisé.
 - N'utilisez que le tuyau d'air noir lorsque vous gonflez un pneu ou d'autres objets. N'utilisez pas le tuyau transparent qui est exclusivement conçu pour le produit d'obturation.
 - L'utilisation de la trousse pourrait causer une perturbation électrique nuisible pour la radio, le lecteur CD et le lecteur DVD.
- ### Marche à suivre en cas de crevaison
- Une crevaison au niveau de la bande de roulement peut être réparée en deux étapes à l'aide de la trousse.
- La première étape consiste à regonfler le pneu au moyen d'un produit d'obturation et de l'air. Une fois votre pneu regonflé, vous devrez conduire le véhicule sur une courte distance 4 mi (6 km) pour répartir le produit d'obturation dans le pneu.
 - La deuxième étape consiste à vérifier la pression des pneus et la corriger au besoin en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et de l'air

AVERTISSEMENTS



Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations inhabituelles dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au service de dépannage.



Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel au service de dépannage.

Préparation : Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation. Allumez les clignotants de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Roues et pneus

Le produit d'obturation contient du latex. Pour prévenir les réactions allergiques, enfiler les gants sans latex qui se trouvent dans la boîte des accessoires sous le boîtier de la trousse.

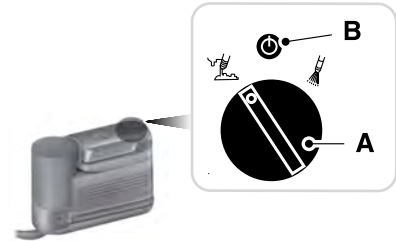
Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Déroulez le tuyau transparent du boîtier du compresseur.
3. Retirez le capuchon du tuyau et fixez le connecteur en métal du tuyau au corps de valve en le tournant dans le sens horaire. Assurez-vous que la connexion est fermement établie.



E144619

4. Branchez le câble d'alimentation sur la prise de courant de 12 volts dans le véhicule.
5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le contenant et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.
6. Démarrez le véhicule uniquement s'il est à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.



E144924

7. Poussez et tournez le cadran (A) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre en position du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur l'interrupteur (B).



E144621

Roues et pneus

8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur. Pendant que le produit d'obturation est pompé dans le pneu, le manomètre à air indique une pression supérieure à la pression réelle du pneu. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Le manomètre fournit une valeur correcte de pression de pneu après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression du pneu.
9. Lorsque la pression recommandée pour le pneu est atteinte, mettez la trousse hors fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt. Débranchez la trousse de la valve de pneu et de la prise de courant. Réinstallez le bouchon de la valve sur le corps de la valve, placez le bouchon du tuyau sur le connecteur en métal et rangez la trousse dans l'emplacement de rangement.

10. Roulez immédiatement et prudemment sur une distance de 6 km (4 mi) pour répartir uniformément le produit d'obturation dans le pneu. Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).
11. Après avoir parcouru 6 km (4 mi), arrêtez le véhicule et vérifiez la pression de gonflage du pneu. Consultez la section Deuxième étape : vérification de la pression du pneu.

Note : *Si vous percevez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en toute sécurité sur l'accotement et faites appel au service de dépannage. Remarque : N'exécutez pas la deuxième étape.*

Deuxième étape : Vérification de la pression du pneu

AVERTISSEMENTS



Si vous avez suivi la procédure depuis la première étape : en regonflant le pneu au moyen du produit d'obturation et de l'air, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 20 psi (1,4 bar), arrêtez et faites appel à un service de dépannage. Si la pression du pneu est supérieure à 20 psi (1,4 bar), passez à l'étape suivante.



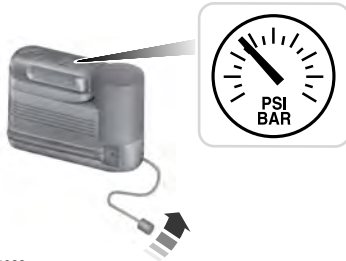
Manipulez et débranchez soigneusement la prise de courant car elle peut être chaude après l'utilisation.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Dégrafez le tuyau noir du côté du compresseur et fixez-le fermement au corps de la valve en le tournant dans le sens horaire.

Roues et pneus

3. Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre en position d'air. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur l'interrupteur.



E144622

4. Gonflez le pneu à la pression recommandée inscrite sur l'étiquette apposée sur la porte du conducteur ou le montant de la porte. La pression du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir la lecture correcte de la pression du pneu.
5. Mettez le compresseur hors fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt.

6. Lorsque la lecture de la pression du pneu est correcte avec le compresseur hors tension, détachez le flexible, réinstallez le bouchon de valve sur la valve de pneu, débouchez le compresseur, et placez la trousse à son emplacement de rangement.

Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu

Après avoir utilisé la trousse pour étanchéifier votre pneu, vous devrez remplacer le produit d'obturation et le tuyau transparent (flexible). Vous pouvez obtenir et remplacer le produit d'obturation et les pièces de rechange chez un concessionnaire Ford autorisé ou un détaillant de pneus. Les contenants de produit d'obturation vides peuvent être jetés avec les ordures ménagères. Toutefois, les résidus liquides du produit d'obturation doivent être mis au rebut par votre concession Ford locale, par un détaillant de pneus ou conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

Note : Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 50 mph (80 km/h) et ne parcourez pas plus de 120. mi (200 km). Le pneu étanchéifié doit être immédiatement inspecté.

Note : Après l'utilisation du produit d'obturation, le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.

Vous pouvez vérifier la pression des pneus à tout moment pendant les 120. mi (200 km) en effectuant la procédure à partir de la deuxième étape : Vérification de la pression des pneus décrite précédemment.

Roues et pneus

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse



E144623

1. Déroulez le tuyau transparent du boîtier du compresseur.



E144624

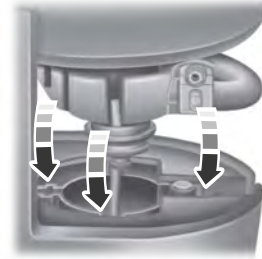
2. Repérez le bouchon jaune à l'extrémité du tuyau transparent.



E144625

3. Au moyen de l'outil à capuchon jaune, appuyez sur la languette qui se trouve sur le boîtier du compresseur de la trousse tout en tirant sur le contenant de produit d'obturation.

Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse



E144626

1. Alignez le contenant de produit d'obturation avec le boîtier de la trousse.



E161567

Roues et pneus

2. Lorsque le contenant est aligné, logez-le en poussant légèrement vers le bas jusqu'à ce qu'un déclic retentisse.



E144628

3. Enroulez le tuyau transparent autour du boîtier du compresseur.

Note : Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

Use By / Utiliser avant:

E144629

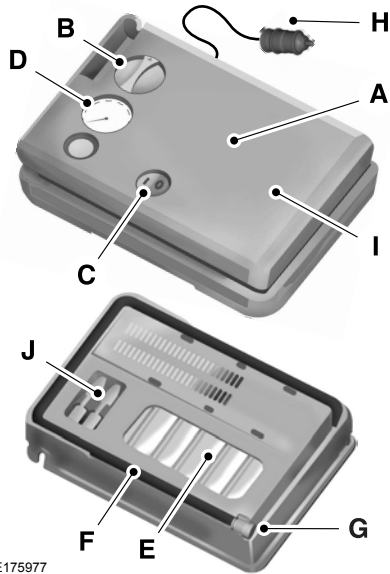
Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption figure dans le coin inférieur droit de l'étiquette apposée sur le contenant de produit d'obturation. Le contenant de produit d'obturation doit être remplacé après quatre ans de non-utilisation.

Type 2

Note : La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation des pneus. Consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants de produit d'obturation.

La trousse se situe sous le plancher de charge du coffre à bagages. La trousse comprend un compresseur pour regonfler le pneu et un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des crevaisons causées par des clous ou autres objets similaires. Cette trousse fournit une réparation temporaire des pneus vous permettant de conduire votre véhicule jusqu'à 120. (200 km) à une vitesse maximale de 50 mph (80 km/h) pour atteindre un atelier de réparation de pneu.

Roues et pneus



E175977

- A Compresseur d'air (à l'intérieur)
- B Sélecteur
- C Bouton marche/arrêt

- D Manomètre à air
- E Bouteille et bidon de produit d'obturation
- F Flexible bivalent : air et réparation
- G Connecteur de valve de pneu
- H Fiche d'alimentation des accessoires
- I Boîtier
- J Boule d'attelage pour le transport de bicyclettes/petits bateaux/équipements de sport

Généralités

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Note : *N'utilisez pas la trousse si un pneu a été gravement endommagé. Seules les crevaisons situées au niveau de la bande de roulement peuvent être obturées à l'aide de la trousse.*

Ne tentez pas de réparer des crevaisons dont la taille est supérieure à 6 mm (1/4 po) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut entraver ses performances. À cet effet :

Note : *Ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 50 mph (80 km/h).*

Note : *Ne conduisez pas sur une distance supérieure à 120. mi (200 km). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou l'atelier de réparation de pneu le plus proche pour faire inspecter votre pneu.*

Roues et pneus

- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Contrôlez souvent la pression de gonflage du pneu réparé et s'il fuit, faites appel à une dépanneuse.
- Lisez les renseignements de la section Conseils d'utilisation de la trousse pour utiliser la trousse et votre véhicule de façon sécuritaire.

Conseils d'utilisation de la trousse

Pour s'assurer de la bonne utilisation de la trousse :

- Lisez attentivement toutes les instructions et les mises en garde.
- Avant d'utiliser la trousse, éloignez-vous suffisamment de la route et de la circulation. Allumez les clignotants de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.

- Lorsque vous utilisez la trousse, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner plus de 15 minutes continues. Vous éviterez ainsi tout risque de surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais la trousse sans surveillance pendant le fonctionnement.
- Le produit d'obturation contient du latex. Les personnes sensibles au latex doivent faire preuve de prudence pour éviter une réaction allergique.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la trousse.
- Utilisez uniquement la trousse lorsque la température ambiante est comprise entre -22°F (-30°C) et 158°F (70°C).

- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption se trouve sur une étiquette sur le produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure du compresseur. Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le après quatre ans de non-utilisation.
- Ne rangez pas la trousse dans l'habitacle sans la fixer, car vous risqueriez de subir des blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse de gonflage de secours à l'endroit prévu à cet effet.
- Après avoir utilisé le produit d'obturation, faites remplacer le capteur de pression du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue par un concessionnaire Ford autorisé.
- L'utilisation de la trousse pourrait causer une perturbation électrique lors de l'utilisation de la radio, du lecteur de CD ou DVD.

Roues et pneus



* Lorsqu'il est uniquement nécessaire de gonfler un pneu ou d'autres objets, le sélecteur doit se trouver en position Air.

Marche à suivre en cas de crevaison

Une perforation sur la bande de roulement du pneu peut être réparée en deux étapes à l'aide de la trousse.

- La première étape consiste à regonfler le pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur. Une fois votre pneu gonflé, vous devrez conduire le véhicule sur une courte distance (environ 6 km [4 mi]) pour répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- La deuxième étape consiste à vérifier la pression des pneus et la corriger, au besoin, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et d'air

AVERTISSEMENTS



Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.



Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel au service de dépannage.



Ne faites pas marcher le moteur pendant le fonctionnement de la trousse à moins que le véhicule ne se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Préparation : Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation.

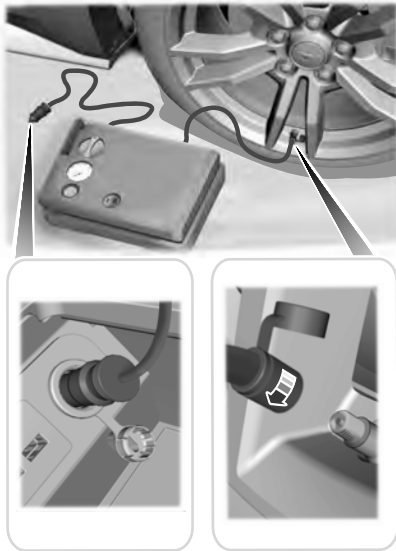
Allumez les clignotants de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Le produit d'obturation contient du latex. Faites preuve de prudence pour éviter toute réaction allergique.

Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Déroulez le flexible bivalent (tube noir) de l'arrière du boîtier de compresseur.
3. Fixez le flexible sur la valve de pneu en tournant le connecteur dans le sens des aiguilles d'une montre. Serrez solidement la connexion.

Roues et pneus



E175979

4. Branchez le câble d'alimentation dans la prise de courant de 12 volts dans le véhicule.

5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le boîtier et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.
6. Démarrez le véhicule et laissez le moteur en marche pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.

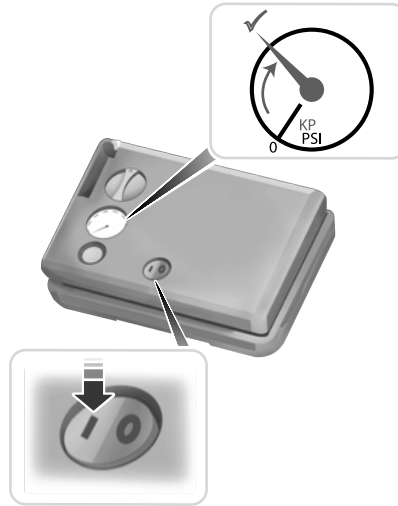


E175981

7. Tournez le cadran (A) dans le sens des aiguilles d'une montre en position d'application du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt (B).

Roues et pneus

8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur. La lecture initiale du manomètre à air peut indiquer une valeur supérieure à la pression de l'étiquette pendant que le produit d'obturation est pompé dans le pneu. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. La lecture du manomètre indique la pression de gonflage du pneu après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une lecture précise de la pression.



E175982

9. Lorsque la pression de pneu recommandée est atteinte, mettez la trousse hors fonction, débranchez le câble d'alimentation et détachez le flexible de la valve de pneu. Réinstallez le bouchon de valve sur la valve de pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.
10. Roulez immédiatement et prudemment sur une distance de 6 km (4 mi) pour répartir uniformément le produit d'obturation dans le pneu. Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).
11. Après avoir parcouru 6 km (4 mi), arrêtez le véhicule et vérifiez la pression de gonflage du pneu. Consultez la section Deuxième étape : vérification de la pression du pneu.

Note : Si vous percevez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en toute sécurité sur l'accotement et faites appel au service de dépannage. Remarque : N'exécutez pas la deuxième étape.

Roues et pneus

Deuxième étape : Vérification de la pression du pneu

AVERTISSEMENTS



Si vous avez suivi la procédure depuis la première étape : en regonflant le pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 20 psi (1,4 bar), passez à l'étape suivante.



Manipulez et débranchez soigneusement la prise de courant car elle peut être chaude après l'utilisation.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :



E175983

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Vissez fermement le flexible du compresseur d'air sur la tige de soupape en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
3. Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position Air.

4. Au besoin, mettez le compresseur sous tension et réglez le pneu à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette du pneu sur la porte du conducteur ou le montant de la porte. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une lecture précise de la pression.
5. Détachez les flexibles, réinstallez le bouchon de valve sur le pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.

Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu

Après avoir utilisé la trousse pour étanchéifier votre pneu, vous devrez remplacer le produit d'obturation. Les produits d'obturation et les pièces de rechange peuvent être obtenus auprès d'un concessionnaire Ford autorisé. Les contenants de produit d'obturation vides peuvent être jetés avec les ordures

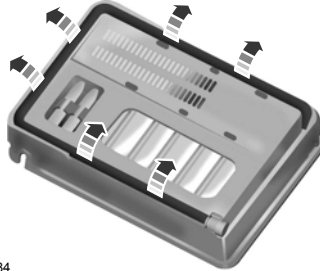
Roues et pneus

ménagères. Toutefois, les résidus liquides du produit d'obturation doivent être mis au rebut par votre concession Ford locale, par un détaillant de pneus ou conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

Note : *Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 50 mph (80 km/h) et ne parcourez pas plus de 120. mi (200 km). Le pneu étanchéifié doit être immédiatement inspecté.*

Vous pouvez vérifier la pression des pneus à tout moment pendant les 120. mi (200 km) en effectuant les étapes mentionnées précédemment dans la deuxième étape : Vérification de la procédure de pression des pneus.

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse



E175984

1. Déballez le flexible bivalent (tube noir) du boîtier de compresseur.



E175985

2. Déroulez le cordon d'alimentation.



E175986

3. Retirez le couvercle arrière.



E175987

Roues et pneus

4. Faites tourner le contenant de produit d'obturation de 90 degrés vers le haut et éloignez-le du boîtier pour le retirer.

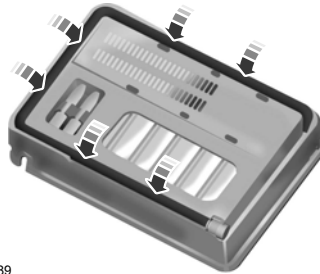
Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse

1. Avec le produit maintenu perpendiculaire au boîtier, insérez l'injecteur de produit dans le connecteur et poussez-le jusqu'à ce qu'il soit engagé.
2. Faites tourner le produit de 90 degrés vers le bas dans le boîtier.



E175988

3. Remettez le couvercle arrière en place.



E175989

4. Enroulez le flexible bivalent (tube noir) autour de la chaîne sur la partie inférieure du boîtier.



E175990

5. Enroulez le cordon d'alimentation autour du boîtier et rangez la fiche d'alimentation des accessoires dans son espace de rangement.

Note : Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Le contenant de produit d'obturation doit être remplacé après quatre ans de non-utilisation.

Roues et pneus

ENTRETIEN DES PNEUS

Renseignements importants concernant les pneus à taille basse 245/40R19 et les jantes

Si votre véhicule est équipé de pneus 245/40R19, il s'agit de pneus à taille basse. Ces pneus et jantes confèrent une allure sportive à votre véhicule. En fonction des conditions de la route et du style de conduite adopté, des pneus à taille basse peuvent produire un bruit de roulement plus élevé et s'user plus rapidement que des pneus conventionnels. En raison de leur conception, ces pneus et jantes sont plus vulnérables aux imperfections de la route que des pneus et jantes conventionnels, comme par exemple les nids-de-poule, les surfaces en mauvais état ou non pavées, et peuvent s'endommager plus facilement au contact des rails de guidage des lave-autos et des bordures de trottoir.

Note : *Votre garantie limitée de véhicule neuf ne couvre pas de tels dommages. Gardez toujours vos pneus correctement gonflés et prenez des précautions supplémentaires lorsque vous roulez sur des chaussées en mauvais état, afin d'éviter les chocs qui risquent d'endommager les pneus et les jantes.*

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :

Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A.

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ni les pneus de production limitée, définis selon l'article 575.104 (c)(2) de la norme 49 du Code des règlements fédéraux.

Roues et pneus

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus : Le U.S. Department of Transportation exige de Ford Motor Company qu'il fournisse aux acheteurs l'information suivante telle qu'elle a été rédigée par le gouvernement au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative basée sur le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une jante témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus

Roues et pneus

de véhicules de tourisme en vertu de la norme N° 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

- **Étiquette de pneu** : étiquette qui indique la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.
- **Numéro d'identification du pneu** : numéro apparaissant sur le flanc de chaque pneu et indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.
- **Pression de gonflage** : Mesure de la quantité d'air dans un pneu.
- **Charge standard** : pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour des pneus de classe P-métrique 35 lb/po² (2,4 bar) ou 36 lb/po² (2,5 bar) selon la taille de pneu et pour les pneus de classe métrique 36 lb/po² (2,5 bar). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- ***Charge additionnelle** : Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à une pression de 42 lb/po² (2,9 bar). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **kPa** : Kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **LB/PO²** : Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage des pneus à froid** : la pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).
- **Pression de gonflage recommandée** : La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.
- **Pied milieu** : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant
- **Talon du pneu** : Surface du pneu situé à côté de la jante.
- **Flanc du pneu** : Surface entre le talon et la bande de roulement.

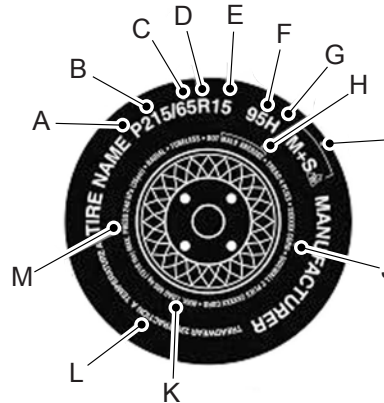
Roues et pneus

- **Bande de roulement du pneu :** Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.
- **Jante :** Support métallique (jante) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. **P** : indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette. **Nota** : si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation peut être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

B. **215** : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65** : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15** : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Roues et pneus

F. 95 : Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Manuel du propriétaire pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Note : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. H : Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Note : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Code de vitesse	mph (km/h)
M	81 mph (130 km/h)
N	87 mph (140 km/h)
Q	99 mph (159 km/h)
R	106 mph (171 km/h)
S	112 mph (180 km/h)
T	118 mph (190 km/h)
U	124 mph (200 km/h)
H	130 mph (210 km/h)
V	149 mph (240 km/h)

Code de vitesse	mph (km/h)
W	168 mph (270 km/h)
Y	186 mph (299 km/h)

Note : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Numéro d'identification de pneu DOT du ministère des Transports des États-Unis : cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de

Roues et pneus

l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. M+S ou M/S : Boue ou neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. Composition des plis et des matières utilisées : indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. Charge maximale : indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être transportée par le pneu. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, près du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

- **Usure** L'indice d'usure est une cote comparative qui indique le taux d'usure du pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Adhérence** : Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
- **Température** : Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une jante témoin.

Roues et pneus

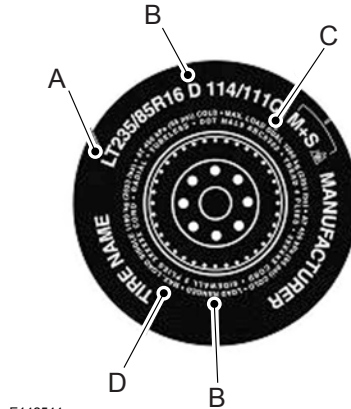
M. Pression de gonflage maximale :

Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneu peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT.

Note : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142544

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. **LT** : indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de pression de gonflage** : Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. **Charge maximale en roues jumelées à une pression po/lb² (kPa) à froid** : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des jantes jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale en jantes simples à une pression po/lb² (kPa) à froid** : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples; ce qui signifie deux pneus sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Roues et pneus

Note : Les dimensions du pneu de la jante de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142545

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après :

A. **T** : indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145** : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80** : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16** : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur indique les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Roues et pneus

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression de gonflage recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur

l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette

Roues et pneus

d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Note : *Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 kilomètre (1 mi), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Note : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Note : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.
5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Roues et pneus

Note : La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-roues de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des roues de secours de taille différente. Rangez la roue et maintenez sa pression de gonflage à 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente, consultez les renseignements au sujet des roues de secours de taille différente. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.

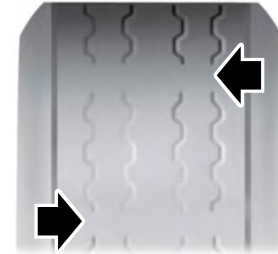
6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.
7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures ou de gonflements sur les flancs.

Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures de bande de roulement à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air et réparez ou remplacez les pneus et les corps de valve, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursofflure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 1/16 pouce (2 millimètres), faites remplacer les pneus pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de

Roues et pneus

roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 millimètres (1/16 pouce).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Inspectez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillessement

AVERTISSEMENT



Les pneus se dégradent au fil du temps en fonction des diverses conditions rencontrées au cours de leur durée utile, comme la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

États-Unis Numéro d'identification de pneu DOT

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501

Roues et pneus

signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS



N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des jantes recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la

AVERTISSEMENTS

porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir plus de renseignements sur le remplacement des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS



Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des jantes de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent pas être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.

Roues et pneus

AVERTISSEMENTS

3. Demeurez à au moins 3,66 mètres (12 pi) de l'ensemble jante et pneu.

4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un dispositif de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,6 mètres (12 pieds) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de jantes ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient s'user et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



Ne faites pas patiner les jantes à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques.

Roues et pneus

- Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route
- Ne heurtez pas de bordure de trottoir ou de butoir pendant les manœuvres de stationnement.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence exercée sur autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez d'abord assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est

sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la jante en question par la roue de secours (si elle est présente). Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des jantes

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des jantes ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des jantes peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des jantes par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre jantes.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble jante-pneumatique mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

Note : *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les jantes sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.*

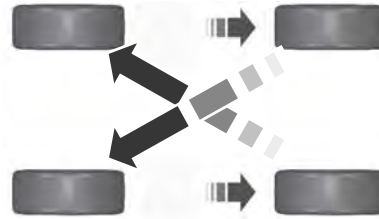
Roues et pneus

Note : Il est possible que votre véhicule soit muni d'un ensemble jante et pneu de secours de taille différente de celle des autres jantes du véhicule. Un ensemble jante et pneu de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'un ensemble jante et pneu de secours de taille différente de celle des autres jantes, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Note : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (selon le Calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à traction avant et à transmission intégrale (pneus avant à la gauche du schéma)



E142547

Tous les véhicules avec pneus directionnels (pneus avant à la gauche du schéma)



E147237

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en effectuant la permutation des pneus.

Pneus d'été

Votre véhicule Ford peut être équipé de pneus d'été pour offrir un rendement supérieur sur des chaussées mouillées et sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie « Boue et neige » (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, Ford ne recommande pas l'utilisation de pneus d'été pour la

Roues et pneus

conduite sur la neige ou la glace lorsque la température est d'environ 5 °C (40 °F) ou moins (selon l'usure des pneus et des conditions ambiantes). Comme n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, Ford recommande l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus à neige.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENTS



Si vous décidez de poser ce type de pneus, leurs dimensions, leur construction et leur charge nominale doivent être identiques à celles des pneus d'origine indiquées sur la plaque de renseignements sur les pneus. De plus, les pneus neige

AVERTISSEMENTS

doivent être montés aux quatre roues. La pose de pneus de dimensions et de construction différentes sur un même véhicule peut réduire sa tenue de route et son freinage, et mener à une perte de maîtrise.



N'utilisez pas de chaînes ou de câbles à neige sur ce véhicule, car ils pourraient l'endommager et causer une perte de maîtrise du véhicule.

Il n'y a pas de chaînes à neige homologuées pour votre véhicule.

Votre véhicule peut être équipé d'origine de pneus tous temps qui offrent d'excellentes qualités d'adhérence, de tenue de route et de freinage en toutes saisons. Vous pouvez toutefois installer des pneus à neige pour améliorer l'adhérence si vous roulez dans des régions où la chaussée est souvent recouverte de neige ou de verglas.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à la pression recommandée.



La pression de gonflage des pneus, incluant celui de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des

Roues et pneus

pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler un événement de basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou

de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de la pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Roues et pneus

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Note : Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Vous devriez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour indiquer qu'il faut remplacer le pneu endommagé et réinstaller la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus :

Roues et pneus

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée par le fabricant telle que précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de

Roues et pneus

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Solution
	de la pression des pneus	secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. En conduite normale, la pression de gonflage des pneus d'une voiture de tourisme peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un premier

démarrage. Si le véhicule est stationné pendant la nuit et que la température extérieure est considérablement plus basse que celle du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante chute de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS



Les scellants anticrevaison peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Si vous devez utiliser un scellant anticrevaison, utilisez le nécessaire de gonflage de pneu fourni par Ford. Après l'utilisation du scellant, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.



Le capteur de pression du pneu cessera de fonctionner s'il est endommagé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 372).

Note : Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Faites réparer ou remplacer les pneus crevés par un concessionnaire ou un technicien qualifié pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 372). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Chaque fois que vous faites réparer ou remplacer un pneu, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur de pression du pneu.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. Mini-roue de secours de type T : ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription moulée (sur le flanc du pneu) « Usage temporaire seulement ».

2. Une roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette : la roue sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : THIS WHEEL AND TIRE ASSEMBLY FOR TEMPORARY USE ONLY (ensemble jante et pneu prévu pour un usage temporaire seulement).

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, il ne faut pas :

- dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité;
- tracter de remorque;
- utiliser des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de dimension différente;

Roues et pneus

- utiliser plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer la roue de secours de dimension différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- la conduite d'un véhicule à transmission intégrale (s'il y a lieu);

3. Une roue de secours de dimension normale, mais différente sans étiquette

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il ne faut pas :

- dépasser 70 mi/h (113 km/h);
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- la conduite d'un véhicule à transmission intégrale.

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut porter une attention particulière aux points suivants :

- la traction d'une remorque;
- la conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping;
- la conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Méthode de changement d'une roue

AVERTISSEMENTS



Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la transmission seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Roues et pneus

AVERTISSEMENTS

 Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P), que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle à changer.

 Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric pourrait vous blesser gravement ainsi que d'autres.

 Ne tentez pas de changer une roue du côté du véhicule qui fait face à la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le changement de la roue.

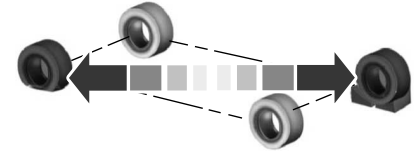
AVERTISSEMENTS

 Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni en équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est adéquate pour le poids du véhicule, y compris toute charge supplémentaire ou modification.

Note : *Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.*

Type 1

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, mettez le levier sélecteur en position de marche arrière (R) une fois le moteur arrêté.



E175447

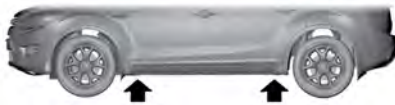
3. Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.
4. Retirez le panneau moquetté de la roue de secours.
5. Retirez le boulon qui maintient la roue de secours en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
6. Retirez la roue de secours de son compartiment.

Roues et pneus



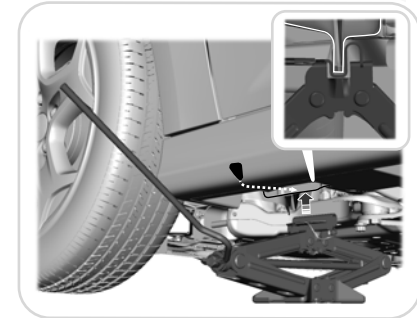
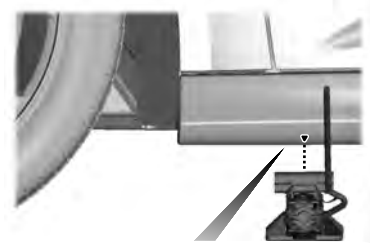
E142550

7. Retirez le démonte-roue et le cric du support en mousse.
8. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir décollé la roue du sol.



E145908

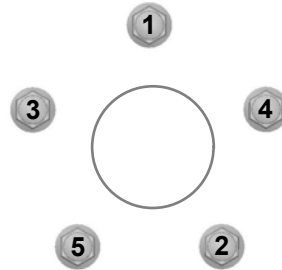
9. Les points de levage du véhicule sont indiqués ici et sont identifiés par les triangles marqués sur la moulure. Le triangle peut être placé sur le côté ou sur le dessous de la moulure. Sur les véhicules sans moulure, les points de levage sont identifiés par deux flèches sur la bride métallique, orientées sur le point de levage placé entre elles. Des renseignements détaillés sont indiqués sur l'étiquette d'avertissement jaune placée sur le cric.



E174775

Roues et pneus

10. Placez le cric au niveau du point de levage le plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.
11. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
12. Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que le corps de valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé la roue au sol. Si vous utilisez la roue temporaire, les rondelles des écrous de roue ne semblent pas être au même niveau que la jante. Ceci n'est normal que si la roue de secours temporaire est utilisée.
13. Abaissez la roue en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

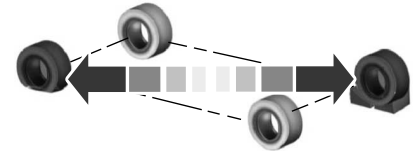


E75442

14. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration.
15. Rangez le pneu crevé, le cric et la clé pour écrous de roue. Assurez-vous que le cric est solidement fixé avant de prendre la route.
16. Enlevez les cales des roues.

Type 2

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, mettez le levier sélecteur en position de marche arrière (R) une fois le moteur arrêté.

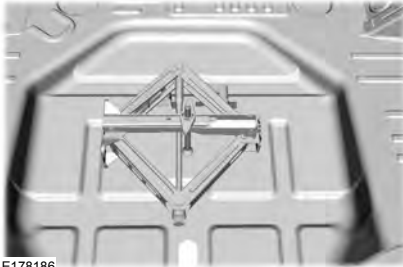


E175447

3. Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.

Roues et pneus

4. Retirez le panneau moquetté de la roue de secours.
5. Retirez le boulon qui maintient la roue de secours en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
6. Retirez la roue de secours de son compartiment.



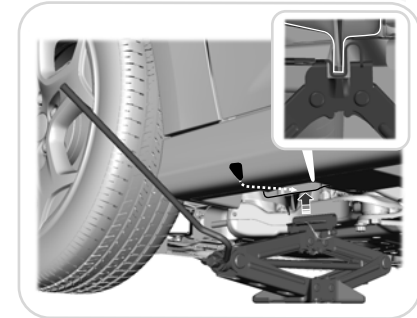
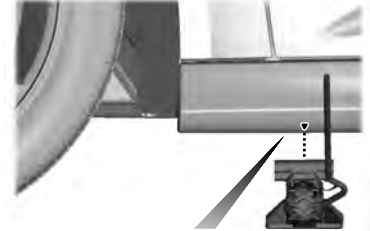
E178186

7. Retirez la clé pour écrous de roue et le cric du logement de la roue de secours.
8. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir décollé la roue du sol.



E145908

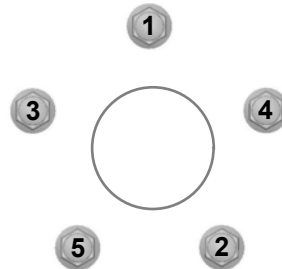
9. Les points de levage du véhicule sont indiqués ici et sont identifiés par les triangles marqués sur la moulure. Le triangle peut être placé sur le côté ou sur le dessous de la moulure. Sur les véhicules sans moulure, les points de levage sont identifiés par deux flèches sur la bride métallique, orientées sur le point de levage placé entre elles. Des renseignements détaillés sont indiqués sur l'étiquette d'avertissement jaune placée sur le cric.



E174775

Roues et pneus

10. Placez le cric au niveau du point de levage le plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.
11. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
12. Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que le corps de valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé la roue au sol. Si vous utilisez la roue temporaire, les rondelles des écrous de roue ne semblent pas être au même niveau que la jante. Ceci n'est normal que si la roue de secours temporaire est utilisée.
13. Abaissez la roue en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



E75442

14. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration.
15. Rangez le pneu crevé, le cric et la clé pour écrous de roue. Assurez-vous que le cric est solidement fixé avant de prendre la route.
16. Enlevez les cales des roues.

Rangement du pneu crevé (Type 1)

Vous pouvez ranger la roue de taille normale dans le compartiment à roue de secours.

1. Soulevez le panneau moquetté de la roue de secours à angle pour accéder au compartiment de roue de secours.
2. Placez la roue dans le logement de roue de secours avec le corps de valve orienté vers le bas. Utilisez le boulon de mini-roue de secours pour fixer la roue à travers l'un des trous de boulon.
3. Remplacez le cric, les outils et le bloc de mousse dans le compartiment de roue de secours.
4. Remettez le panneau moquetté de la roue de secours en place.



E146026

Roues et pneus

Rangement du pneu crevé (Type 2)

Vous pouvez ranger la roue de taille normale dans le compartiment à roue de secours.

1. Soulevez le panneau moqueté de la roue de secours à angle pour accéder au compartiment de roue de secours.
2. Placez la roue dans le logement de roue de secours avec le corps de valve orienté vers le bas. Utilisez le boulon de mini-roue de secours pour fixer la roue à travers l'un des trous de boulon.
3. Replacez le cric et les outils dans le logement de la roue de secours.
4. Remettez le panneau moqueté de la roue de secours en place.



E178187

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT



Avant de monter une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les débris présents sur les surfaces de montage de la roue ou du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que votre véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise de votre véhicule.

Grosseur des écrous	lb-pi (N.m)
M12 x 1,5	100 (135)

Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de rouille. Utilisez uniquement des fixations de rechange recommandées par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 mi).

Roues et pneus



E145950

A Trou pilote de roue

Inspectez l'alésage du moyeu et la surface de montage avant l'installation. Retirez tout débris et toute trace visible de corrosion.

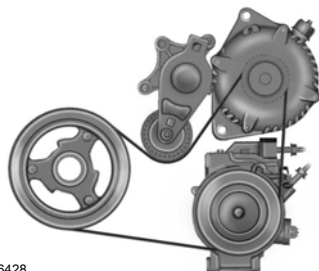
Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Moteur	Moteur EcoBoost 2 L	Moteur V6 3,7 L
Cylindrée (po ³)	122	227
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87	Indice d'octane minimal de 87
Rapport volumétrique	9,3:1	10,5:1
Écartement des électrodes	0,027-0,031 in. (0,70-0,80 mm)	0,049-0,053 in. (1,25-1,35 mm)

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur

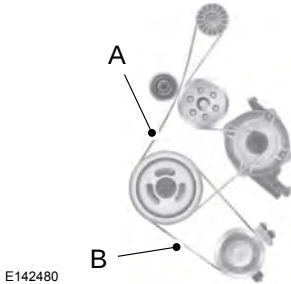
Moteur 3,7 L



E146428

Capacités et spécifications

Moteur EcoBoost 2 L



E142480

- A La courroie d'entraînement longue se trouve sur la première gorge de poulie à proximité du moteur.
- B La courroie d'entraînement courte se trouve sur la deuxième gorge de poulie, éloignée du moteur.

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	Moteur 2,0 L EcoBoost	Moteur V6 3,7 L
Filtre à air	FA-1912	
Filtre à huile	FL-910-S	FL-500-S
Batterie	BXT-96R-590	
Bougies d'allumage	SP-537	SP-520
Filtre à air d'habitacle	FP-71	
Balai d'essuie-glace	WW-2200 (côté conducteur)	

Capacités et spécifications

Composant	Moteur 2,0 L EcoBoost	Moteur V6 3,7 L
	WW-1900 (côté passager)	

Pour l'entretien périodique, nous recommandons d'utiliser des pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Lincoln ou sur fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

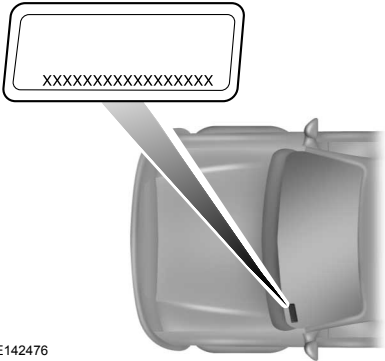
Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 527).

Capacités et spécifications

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

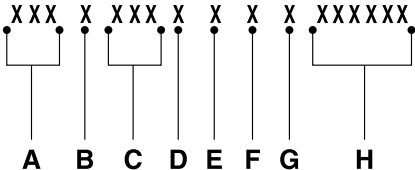
Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.



E142476

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



E142477

- A Identification mondiale du constructeur
- B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
- C Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
- D Type de moteur
- E Chiffre de contrôle
- F Année-modèle
- G Usine de montage
- H Numéro d'ordre de production

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX	GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)
WITH XXXXXXXXXXXXXXXX	WITH XXXX KG (XXXX LB)
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXX	RIMS XXXXXXXX
AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD	AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
TYPE: XXXX

XXXXXXXX
XXXXX

EXT PNT: XX XXXXXX I RC: XX DSO: XXXX
WB I INT TR I TP/PS I R I AXLE I TR I SPR I XXXX
XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
XXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXX-XX

E167469

Capacités et spécifications

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX/XX

GVWR: XXXX KG (XXXX LB)

FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)

WITH TIRES XXXXXXXXXX

RIMS XXXXXX

AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)

WITH TIRES XXXXXXXXXX

RIMS XXXXXX

AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXX

TYPE: XXXX

XXXXX
XXXXX



EXT PNT: XX

WB

INT TR

XX

TP/PS

XXX

R

AXLE

X

TR

XX

RC: XY

DSO: XXXX

SPR

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX

XXXX-XXXXXX-XX

Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de boîte de vitesses ainsi que la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Six-speed automatic transmission 6F50	A
Six-speed automatic transmission 6F35	W

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2 L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Élément	Contenance
Huile moteur	5,7 qt (5,4 L)
Liquide de refroidissement du moteur	8,9 qt (8,4 L)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour différentiel arrière (transmission intégrale)	1,15 L (2,4 ptes)
Huile de boîte de transfert (transmission intégrale) ¹	15,2 fl oz (450 ml)
Huile pour boîte de vitesses automatique ²	9,0 qt (8,5 L)
Liquide lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant (traction avant)	16,5 gal (62,5 L)
Réservoir de carburant (transmission intégrale)	17,5 gal (66,2 L)

Capacités et spécifications

Élément	Contenance
Frigorigène	20 oz (0,56 kg)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	5,2 fl oz (155 ml)

¹ Confiez la vérification du niveau d'huile ou le remplissage à un concessionnaire autorisé.

² Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Spécifications

Matériaux

Nom	Caractéristiques
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-30 CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft	WSS-M2C946-A

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
XO-5W30-QFS	
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-30 CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour différentiel arrière (transmission intégrale) (É.-U.) : Huile pont arrière de première qualité Motorcraft SAE 80W-90 XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour différentiel arrière (transmission intégrale) (Canada) : Huile pont arrière de première qualité Motorcraft SAE 80W-90 CXY-80W90-1L	WSP-M2C197-A
Huile pour différentiel arrière (transmission intégrale) (Mexique) :	WSP-M2C197-A

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
Huile pont arrière de première qualité Motorcraft SAE 80W-90 MXY-80W90-QL	
Huile de boîte de transfert (transmission intégrale) (États-Unis et Mexique) Huile synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft XY-75W140-QL	WSL-M2C192-A
Huile pour boîte de transfert (transmission intégrale) (Canada) Huile synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft CXY-75W140-1L	WSL-M2C192-A
Huile pour boîte de vitesses automatique (États-Unis et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Liquide lave-glace concentré de haute qualité Motorcraft avec agent amérissant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (États-Unis) :	WSH-M17B19-A

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft XL-5	ESB-M1C93-B
Barilletts de serrure (États-Unis) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barilletts de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barilletts de serrure (Mexique) :	--

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.
- Des durées de lancement du moteur plus longues.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

L'utilisation d'une huile moteur synthétique ou semi-synthétique n'est pas obligatoire. Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Il est également acceptable d'utiliser une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.



E142732

Capacités et spécifications

Note : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

Note : Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent utiliser aucune autre huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3,7 L

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Capacités et spécifications

Élément	Contenance
Huile moteur	6,0 qt (5,7 L)
Liquide de refroidissement du moteur	9,7 qt (9,2 L)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour différentiel arrière (transmission intégrale)	1,15 L (2,4 ptes)
Huile de boîte de transfert (transmission intégrale) ¹	18,0 fl oz (532 ml)
Huile pour boîte de vitesses automatique ²	11,6 qt (11 L)
Liquide lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant	17,5 gal (66,2 L)
Frigorigène	24,0 oz (0,68 kg)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	5,2 fl oz (155 ml)

¹ Confiez la vérification du niveau d'huile ou le remplissage à un concessionnaire autorisé.

² Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Capacités et spécifications

Spécifications

Matériaux

Nom	Caractéristiques
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft MXO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft XO-5W20-QFS	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-30 CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour différentiel arrière (transmission intégrale) (É.-U.) : Huile pont arrière de première qualité Motorcraft SAE 80W-90 XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour différentiel arrière (transmission intégrale) (Canada) : Huile pont arrière de première qualité Motorcraft SAE 80W-90 CXY-80W90-1L	WSP-M2C197-A
Huile pour différentiel arrière (transmission intégrale) (Mexique) : Huile pont arrière de première qualité Motorcraft SAE 80W-90 MX-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile de boîte de transfert (transmission intégrale) (États-Unis et Mexique) Huile synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft XY-75W140-QL	WSL-M2C192-A
Huile pour boîte de transfert (transmission intégrale) (Canada) Huile synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft CXY-75W140-1L	WSL-M2C192-A

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
Huile pour boîte de vitesses automatique (États-Unis et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Liquide lave-glace concentré de haute qualité Motorcraft avec agent amérissant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (États-Unis) : Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft XL-5	ESB-M1C93-B
Barilletts de serrure (États-Unis) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barilletts de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barilletts de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	--

Capacités et spécifications

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.
- Des durées de lancement du moteur plus longues.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

L'utilisation d'une huile moteur synthétique ou semi-synthétique n'est pas obligatoire. Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Il est également acceptable d'utiliser une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

Note : Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent utiliser aucune autre huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission ». Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Note : Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 centimètres (4,75 pouces) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Note : N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Note : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essayez le disque qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotee par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.

Chaîne audio

- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénnotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls les fichiers portant l'extension MP3 et WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : CHAÎNE AM/FM DE HAUT NIVEAU AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS

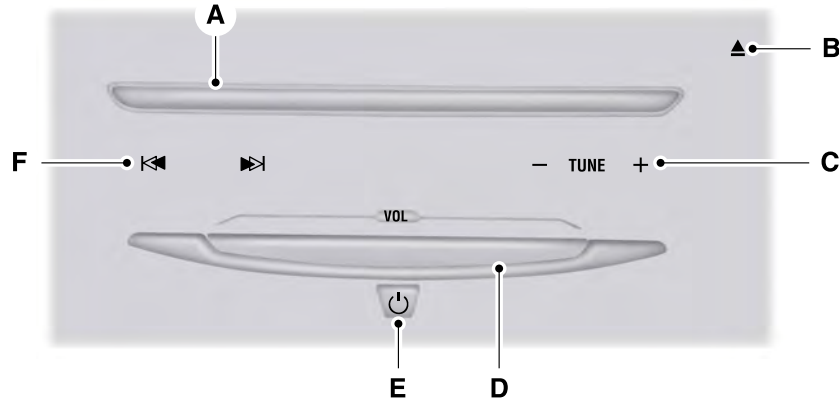
AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Note : Le système MyLincoln Touch commande la plupart des fonctions audio. Voir **Divertissement** (page 440).

Chaîne audio



E146318

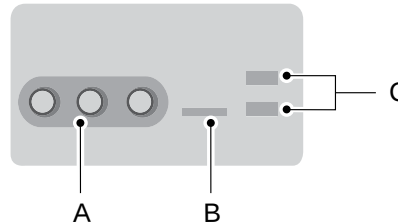
- A **Fente pour CD** : vous permet d'insérer un disque compact.
- B **Eject** : appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.
- C **TUNE (syntonisation) +/-** : en mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur une des touches de syntonisation. Le système arrête à la première station qu'il trouve dans cette direction. En mode SIRIUS, sélectionnez le canal précédent ou suivant. Si une catégorie particulière est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), utilisez les touches TUNE pour trouver la station précédente ou suivante dans la catégorie sélectionnée.
- D **Volume** : Tapez légèrement l'un ou l'autre côté du curseur, ou faites glisser votre doigt à travers la commande pour augmenter ou diminuer le niveau de volume du système. Pour augmenter ou diminuer légèrement le niveau de volume, maintenez enfoncée l'une ou l'autre extrémité du curseur.

Chaîne audio

- E **Marche/arrêt** : appuyez sur ce bouton pour mettre la chaîne audio en marche ou l'arrêter.
- F **Recherche automatique/Avance rapide/Retour arrière** : appuyez sur cette touche pour accéder à la piste ou à la station de radio précédente ou suivante disponible. Maintenez la touche enfoncée pour revenir en arrière ou avancer rapidement dans la piste en cours ou pour revenir en arrière ou avancer rapidement par échelons dans la bande de fréquences.

CENTRALE MULTIMÉDIA

Le concentrateur de connectivité des médias, situé dans la console centrale, comprend les éléments suivants :



E142605

- A Entrées AV
- B Fente pour carte mémoire SD
- C Ports USB

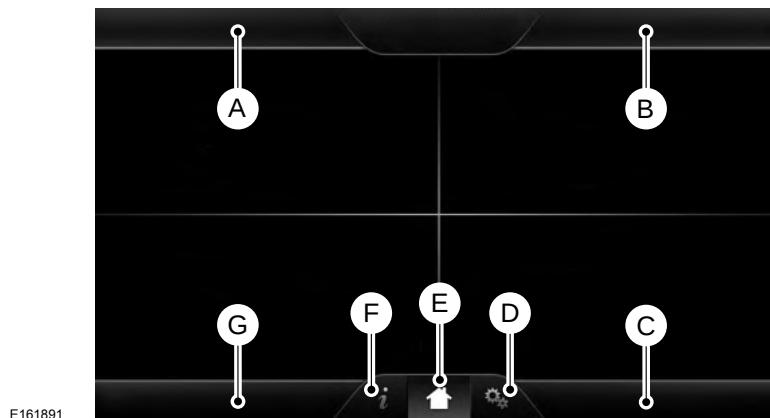
Voir **Divertissement** (page 440).

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.



- A Téléphone
- B Navigation (ou Information si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation)
- C Chauffage-climatisation
- D Paramètres
- E Accueil
- F Information
- G Divertissement

Ce système utilise une stratégie à quatre coins et des listes de menus dynamiques pour offrir un accès rapide à plusieurs fonctions et paramètres du véhicule. L'écran tactile permet d'interagir facilement avec votre téléphone cellulaire, le système multimédia, le système de chauffage-climatisation et le système de navigation. Les coins affichent les modes actifs dans ces menus, comme l'état de votre téléphone ou la température de chauffage-climatisation.

Note : Certaines fonctions ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule.

Note : Votre système dispose d'une fonction qui vous permet d'accéder aux fonctions audio et de les commander jusqu'à 30 minutes après la coupure du contact (si aucune porte n'est ouverte).

TÉLÉPHONE

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- Téléphone
- Composition rapide
- Répertoire

- Historique
- Messagerie
- Paramètres

NAVIGATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- Mon domicile
- Favoris
- Destinations précédentes
- Point d'intérêt
- Urgence
- Adresse
- Intersection
- Centre-ville
- Carte
- Modifier un itinéraire
- Annuler l'itinéraire

CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- Réglages du conducteur
- Recyclage de l'air

- Auto
- Deux zones
- Réglages du passager
- Climatisation
- Dégivrage



PARAMÈTRES

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- Horloge
- Affichage
- Son
- Véhicule
- Paramètres
- Aide



ACCUEIL

Appuyez sur cette touche pour accéder à votre écran d'accueil. Selon l'ensemble d'options de votre véhicule et le logiciel, l'apparence des écrans montrés dans ce chapitre peut être différente des écrans de votre véhicule. Les fonctions de votre système peuvent aussi être limitées selon votre lieu de résidence. Consultez un concessionnaire autorisé pour en connaître la disponibilité.



INFORMATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- Services
- Travel Link
- Alertes
- Calendrier
- Applications

DIVERTISSEMENT

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :

- AM
- FM
- SIRIUS
- Disques compacts
- USB
- Audio BT
- Carte SD
- Entrée A/V

Utilisation des curseurs tactiles du système

Pour activer ou désactiver une fonction, il suffit d'effleurer du doigt le pictogramme.

Utilisation optimale des curseurs tactiles :

- N'appuyez pas trop fort sur les touches. Les touches sont sensibles au toucher léger.
- Utilisez simplement le doigt pour toucher le centre du pictogramme. Si vous n'appuyez pas sur le centre du pictogramme, vous pouvez gêner le fonctionnement d'une commande adjacente.
- Assurez-vous que vos mains sont propres et sèches.
- Étant donné que l'écran tactile fonctionne au toucher du doigt, vous pouvez éprouver des difficultés si vous portez des gants.
- Éloignez le métal et tous autres matériaux conducteurs de la surface de l'écran tactile, pour éviter de causer une interférence électromagnétique (par exemple, l'activation accidentelle d'une autre fonction que celle désirée).

Les touches suivantes pourraient être également présentes selon le modèle de votre véhicule et les options choisies :

- **Marche/arrêt** : Permet d'activer ou de désactiver les fonctions de la source ou de chauffage et climatisation.
- **VOL** : Permet de régler le volume du lecteur multimédia en cours de lecture.
- **Recherche automatique et Recherche manuelle** : S'utilisent comme dans les modes multimédia.
- **Éjection** : Éjection d'un disque compact de l'équipement audio-vidéo.
- **Chauffage et climatisation** : Commandent la température, la vitesse du ventilateur ou les paramètres du système de chauffage et climatisation.
- **VOL** : Permet de régler le volume de sortie audio.
- **Mute** (sourdine) : Met en sourdine la sortie audio.
- **Voice** (commande vocale) : Appuyez sur cette touche pour commencer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur cette touche et maintenez-la enfoncée pour terminer une session de commande vocale.

Utilisation des commandes au volant

En fonction de votre véhicule et de votre choix d'options, vous pouvez utiliser les commandes de volant de direction pour interagir avec le système à écran tactile.

- **SEEK** (recherche automatique) et **PHONE ACCEPT** (accepter téléphone) :
 - En mode radio, appuyez sur ces touches pour lancer une recherche entre des présélections et maintenez-les enfoncées pour une recherche entre des stations.
 - En mode USB ou radio, appuyez sur ces touches pour lancer une recherche entre des stations ou maintenez-les enfoncées pour lancer une recherche rapide.
 - En mode téléphone, appuyez sur ces touches pour répondre à un appel ou pour basculer entre des appels.
- **SEEK** (recherche automatique) et **PHONE REJECT** (refuser téléphone) :
 - En mode radio, appuyez sur ces touches pour lancer une recherche entre des présélections et maintenez-les enfoncées pour une recherche entre des stations.

- En mode USB ou radio, appuyez sur ces touches pour lancer une recherche entre des stations ou maintenez-les enfoncées pour lancer une recherche rapide.
- En mode téléphone, appuyez sur ces touches pour terminer un appel ou refuser un appel entrant.

Voir **Volant** (page 83).

Nettoyage de l'écran tactile

Utilisez un chiffon doux et propre, tel qu'un chiffon pour verres de lunettes, par exemple. Si des saletés ou des traces de doigt sont toujours visibles, humectez le chiffon avec un peu d'alcool. Ne versez pas ou ne vaporisez pas d'alcool directement sur l'écran. N'utilisez pas de détergents ou de solvants pour nettoyer l'écran.

Assistance

L'équipe de soutien SYNC est également disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 08:30 à 21:00, HNE.

Le dimanche, de 10:30 à 19:30, HNE
Aux États-Unis, appelez le : 1-800-392-3673.

Au Canada, appelez le : 1-800-565-3673.

Les heures de service sont sujettes à modification en fonction des congés.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et câbles de côté pour qu'ils n'entravent pas le fonctionnement des pédales, le réglage des sièges, l'utilisation des compartiments de rangement ou ne compromettent pas la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas un lecteur dans votre véhicule en présence de températures extrêmes car il pourrait subir des dommages. Consultez le mode d'emploi de votre appareil pour plus de renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC sont asservies à la vitesse. Leur utilisation n'est possible que lorsque le véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h).

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec le système SYNC.

Fonctions asservies à la vitesse

Certaines fonctions de ce système sont trop complexes à utiliser lorsque le véhicule roule, et vous ne pouvez donc les utiliser que lorsqu'il est à l'arrêt.

- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs SIRIUS Travel Link, les horaires des cinémas ou les conditions de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour réduire le nombre d'entrées affichées (comme les contacts téléphoniques ou les entrées récentes de votre répertoire téléphonique).

Pour des exemples plus spécifiques, consultez le tableau ci-dessous.

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Couplage d'un téléphone Bluetooth
	Ajout de contacts dans le répertoire ou téléchargement des contacts du répertoire (à partir d'un port USB)
	Les listes d'entrées sont limitées pour les contacts téléphoniques et les entrées récentes de votre répertoire
Fonctionnalités du système	Modification du code de clavier
	Activation du mode voiturier
	Modification des paramètres lorsque la caméra de recul ou le stationnement actif sont en fonction
Wi-Fi et sans fil	Modification des paramètres sans fil
	Modification de la liste des réseaux sans fil
Vidéos, photos et illustrations	Lecture d'une vidéo
	Modification du fond d'écran ou ajout d'un nouveau fond d'écran
Messages textes	Composition de messages textes
	Réception de messages textes
	Modification de messages textes prédéfinis

Fonctions limitées	
Navigation	Utilisation du clavier pour saisir une destination
	Itinéraire de navigation en mode de démonstration
	Ajout ou modification des entrées dans le carnet d'adresses ou dans la liste des secteurs à éviter

Renseignements sur la confidentialité

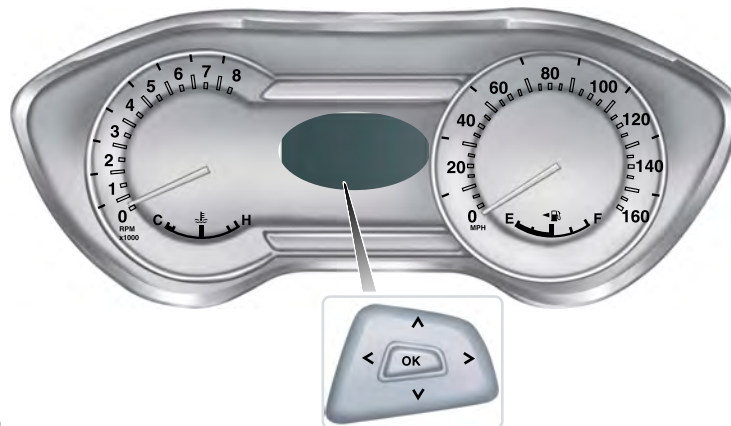
Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil contribue à vous offrir davantage de fonctions et à améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia

compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes consignant toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent servir à améliorer le système et vous aident à diagnostiquer tout problème éventuel.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal de déroulement sont conservés dans votre véhicule à moins que vous ne les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans votre véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous ne souhaitez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Il n'est pas possible d'accéder aux données du système ou au module SYNC du véhicule sans l'équipement spécial nécessaire. Ford Motor Company et Ford Canada ne lisent pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford Motor Company ou de Ford du Canada, d'autres organismes peuvent demander l'accès à cette information. Pour plus de renseignements sur la confidentialité, consultez les sections Assistance 911, Bilan du véhicule et Circulation, directions et information.

Accès et réglage des modes au moyen de l'écran d'information du véhicule



E156609

L'écran se trouve au centre de votre tableau de bord. Il vous permet d'afficher et d'effectuer des réglages mineurs des modes actifs sans lâcher le volant. Par exemple :

- En mode de divertissement, vous pouvez afficher la sélection en cours de lecture, changer la source audio, sélectionner des préséglages et effectuer certains réglages.
- En mode de navigation (selon l'équipement), vous pouvez consulter l'itinéraire actuel ou activer un itinéraire.
- En mode de téléphone, vous pouvez accepter ou refuser un appel entrant.



E145982

Utilisez la touche **OK** et les flèches du côté droit du volant pour consulter les modes disponibles suivants :

Le menu de sélection se développe et propose différentes options.

- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les modes.
- Appuyez sur la flèche vers la droite pour accéder au mode.
- Appuyez sur les touches fléchées de gauche ou de droite pour effectuer des réglages dans le mode choisi.
- Appuyez sur **OK** pour confirmer votre sélection.

Note : *Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, l'écran affiche Boussole au lieu de Navigation. Si vous appuyez sur la flèche de droite pour accéder au menu Boussole, le graphique de la boussole s'affiche. La boussole affiche la direction du véhicule, et non le point cardinal réel (par exemple, si le véhicule se déplace vers l'ouest, le milieu du graphique indique l'ouest, tandis que le nord apparaît à gauche, même si son emplacement véritable devrait être à la droite de l'ouest).*

Utilisation de la reconnaissance vocale

Cet équipement vous permet de commander de nombreuses fonctions au moyen de commandes vocales. Vous pouvez ainsi garder les mains sur le volant et concentrer votre attention sur la route. Le système fournit la rétroaction au moyen de tonalités audibles, d'invites, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de la voix).

Le système pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lorsque vous utilisez les commandes vocales, des mots et des pictogrammes peuvent s'afficher dans la barre d'état inférieure gauche de l'écran pour indiquer l'état de la session de reconnaissance vocale (comme écoute, réussite, échec, en pause ou essayez de nouveau).

Comment utiliser les commandes vocales avec votre système



Appuyez sur l'icône de la voix.
Après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Les commandes vocales suivantes peuvent être énoncées à tout moment pendant une session vocale

« Annuler »

« Annuler »

« Retourner »

« Liste de commandes »

« Menu principal »

« Page suivante »

« Page précédente »

« Commandes disponibles »

« Aide »

Commandes disponibles

Pour accéder aux commandes vocales disponibles pour la session en cours, utilisez l'une des méthodes suivantes :

- Au cours d'une session vocale, appuyez sur l'icône d'aide (?) dans la barre d'état inférieure gauche de l'écran.
- Dites « Commandes disponibles » pour afficher à l'écran une liste de commandes vocales disponibles associées à votre session vocale en cours.
- Appuyez sur l'icône de la voix. Après la tonalité, dites « Aide » pour obtenir une liste des commandes vocales disponibles.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent occasionné par une glace ouverte et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir appuyé sur le pictogramme de la voix, attendez que la tonalité retentisse et que Écoute apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre le système pendant qu'il parle en appuyant sur le pictogramme de la voix.

Pour accéder à une liste de commandes vocales disponibles

- Si vous utilisez l'écran tactile, appuyez sur l'icône Paramètres > **Aide** > **Liste de commandes vocales**.
- Si vous utilisez la commande au volant, appuyez sur l'icône de la voix. Après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Commandes vocales disponibles
« Audio liste de commandes »
« Bluetooth liste de commandes »
« Rechercher - liste de commandes »
« CD liste de commandes »
« Climatisation liste de commandes »
« Liste de commandes »
« Navigation liste de commandes »
« Téléphone liste de commandes »
« Radio liste de commandes »

Commandes vocales disponibles
« Carte SD liste de commandes »
« Sirius liste de commandes »
« Travel link liste de commandes »
« USB liste de commandes »
« Reconnaissance vocale liste de commandes »
« Paramètres vocaux liste de commandes »
« Aide »

* Cette commande n'est disponible que si votre véhicule est équipé du système de navigation, et si la carte SD du système de navigation est dans sa fente.

** Cette commande n'est disponible que si vous disposez d'un abonnement à la radio satellite SIRIUS en vigueur.

Paramètres de la voix

Les paramètres de la voix vous permettent de personnaliser le niveau d'interaction, d'aide et de rétroaction du système. Le système passe par défaut à l'interaction standard qui utilise des listes de descripteurs et des messages-guides de confirmation, car ils offrent le plus haut niveau de guidage et de rétroaction.

- **Mode d'interaction** : Le mode d'interaction standard offre une interaction et un guidage détaillés tandis que le mode d'interaction avancé fournit moins d'interactions vocales et davantage de messages-guides par tonalité.
- **Messages-guides de confirmation** : Le système pose ces brèves questions pour confirmer votre demande vocale. S'il est désactivé, le système devine au mieux ce que vous avez demandé. Le système peut toujours vous demander occasionnellement de confirmer vos réglages.
- **Listes de descripteurs téléphoniques et multimédia** : Les listes de descripteurs sont des résultats possibles obtenus d'après vos commandes vocales. Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à plusieurs options, il crée ces listes en fonction de votre commande vocale.

Pour accéder à ces paramètres à l'aide de l'écran tactile :

1. Appuyez sur l'icône Paramètres > **Paramètres** > puis **Commande vocale**.
2. Sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Mode d'interaction
 - Invites de confirmation
 - Listes de descripteurs multimédia
 - Listes de descripteurs téléphoniques
 - Volume de commande vocale

Pour accéder à ces paramètres à l'aide des commandes vocales :

1. Appuyez sur l'icône de la voix. Attendez l'invite « Veuillez énoncer une commande ». Une autre tonalité retentit pour vous indiquer que le système est à l'écoute.
2. Énoncez l'une des commandes suivantes :

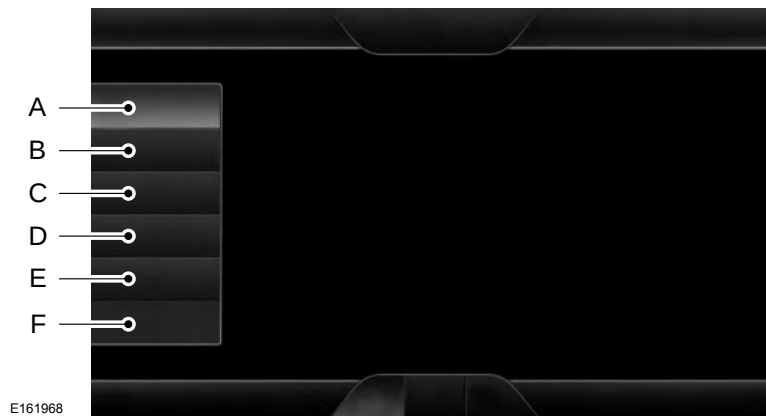
Paramètres de la voix à l'aide des commandes vocales
« Messages-guide de confirmation désactivé »
« Messages-guide de confirmation activé »
« Interaction avancée »
« Interaction standard »
« Liste de descripteurs multimédia désactivée »
« Liste de descripteurs multimédia activée »
« Liste de descripteurs téléphoniques désactivée »
« Liste de descripteurs téléphoniques activée »
« Aide »

Utilisation des commandes vocales à l'aide des options de l'écran tactile

Votre système de reconnaissance vocale comprend une fonction double mode qui vous permet d'alternar entre les commandes vocales et les sélections à l'écran tactile.

Cette fonction est uniquement disponible lorsqu'une liste de descripteurs est générée pendant une session de reconnaissance vocale. Par exemple, lorsque vous saisissez une adresse de rue ou que vous tentez d'appeler un contact au moyen du téléphone couplé au système.

PARAMÈTRES



- A Horloge
- B Affichage
- C Son
- D Véhicule
- E Paramètres
- F Aide



À partir de ce menus, vous pouvez régler l'horloge, accéder et modifier les réglages de l'affichage, du son et des paramètres du véhicule, ainsi qu'accéder aux réglages des modes spécifiques ou à la fonction d'aide.

Horloge

Note : *Vous ne pouvez pas régler manuellement la date. Le GPS la règle automatiquement pour vous.*

Note : *Si la batterie a été débranchée, votre véhicule doit obtenir un signal GPS pour remettre l'horloge à l'heure. Une fois que le véhicule a capté le signal, il peut s'écouler quelques minutes avant que l'heure exacte soit affichée.*



1. Appuyez sur l'icône Paramètres > **Horloge**.
2. Appuyez sur + et - pour régler l'heure.

Depuis cet écran, vous pouvez aussi effectuer d'autres réglages, tels que le mode 12 heures ou 24 heures, l'activation de la synchronisation de l'heure GPS et la mise à jour automatique par le système des nouveaux fuseaux horaires.

Vous pouvez également activer et désactiver l'affichage de température extérieure. Il apparaît au centre supérieur de l'écran tactile, à côté de l'heure et de la date.

L'équipement enregistre automatiquement les modifications aux réglages.

Affichage

Vous pouvez modifier les réglages de l'écran tactile au moyen de l'écran tactile ou en appuyant sur le bouton de reconnaissance vocale du volant et en disant, à l'invite, « Réglages de l'affichage ».



Pour accéder aux paramètres de l'affichage de l'écran tactile et les modifier depuis l'écran, appuyez sur l'icône Paramètres > **Affichage**.

- **Luminosité** vous permet d'accentuer ou d'atténuer la luminosité de l'écran.
- **Assombrissement automatique**, lorsque cette fonction est réglée sur **Activée**, elle vous permet d'utiliser la fonction de modification manuelle de l'assombrissement automatique. Lorsque la fonction est réglée sur **Désactivée**, la luminosité de l'écran ne change pas.
- **Mode** vous permet de régler l'écran à une certaine luminosité ou de laisser le système ajuster automatiquement la luminosité en fonction de l'éclairage ambiant, ou d'éteindre l'affichage.
 - Si vous sélectionnez **AUTO** ou **NUIT**, vous avez la possibilité d'activer ou de désactiver la fonction d'atténuation automatique et de modifier la fonction de modification manuelle de l'assombrissement automatique.
- **Modification manuelle d'assombrissement automatique** vous permet de régler l'intensité lumineuse de l'écran en fonction de l'éclairage extérieur de jour ou de nuit. Cette fonction vous permet également de régler la luminosité de l'écran au moyen du rhéostat d'éclairage de tableau de bord.
- **Modifier le fond d'écran**
 - Vous pouvez utiliser la photo d'affichage par défaut de l'écran tactile, ou télécharger celle de votre choix.

Téléchargement de photos pour votre fond d'écran d'accueil

Note : *Vous ne pouvez pas télécharger des photos directement à partir de votre appareil photo. Vous devez accéder aux photos à partir de votre dispositif de mémoire de masse USB ou d'une carte SD.*

Note : *Les photos d'une résolution très élevée (comme 2048 x 1536) peuvent ne pas être compatibles et s'afficher sans image (noir) à l'écran.*

Le système vous permet de télécharger et d'afficher jusqu'à 32 photos.



Pour y accéder, appuyez sur l'icône Paramètres > **Affichage** > **Modifier fond d'écran**, puis suivez les invites du système pour télécharger vos photos.

Seules les photos qui remplissent les critères suivants s'affichent :

- Les formats de fichiers compatibles sont les suivants : .jpg, .gif, .png, .bmp.
- Le volume de chaque fichier doit être d'au plus 1,5 Mo.
- Dimensions recommandées : 800 x 384

Son



Appuyez sur l'icône **Paramètres** > **Son**, puis faites votre choix parmi les options suivantes :

Son
Graves
Médiums
Aigus
Régler équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
DSP*
Son THX d'extrêmes-graves*
Mode de distribution du son*
Volume asservi à la vitesse

* Votre véhicule peut ne pas comprendre toutes ces options de son.

Véhicule



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Véhicule**, puis sélectionnez l'une des options suivantes :

- Éclairage ambiant
- Bilan du véhicule
- Réglages de la caméra
- Activation du mode voiturier.

Éclairage ambiant (selon l'équipement)

Lorsque vous activez cette fonction, l'éclairage ambiant éclaire les espaces pour les jambes et les porte-gobelets dans un choix de couleurs. Pour accéder à ces paramètres et les modifier :



1. Appuyez sur l'icône Paramètres > **Véhicule** > **Éclairage ambiant**.
2. Appuyez sur la couleur voulue.
3. Utilisez la barre de défilement pour augmenter ou diminuer l'intensité.

Pour activer ou désactiver la fonction, appuyez sur le bouton d'alimentation.

Bilan du véhicule

Activez ou désactivez les **rappels automatiques** et définissez l'intervalle de kilométrage auquel vous souhaitez recevoir les rapports. Appuyez sur ? pour obtenir plus de renseignements sur ces sélections.

Lorsque vous avez terminé vos sélections, appuyez sur **Exécuter le bilan du véhicule maintenant** pour recevoir un rapport.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le Bilan du véhicule dans le présent chapitre. Voir **Information** (page 473).

Réglages de la caméra

Ce menu permet d'accéder aux réglages de la caméra de marche arrière.



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Véhicule** > **Réglages de la caméra**, puis sélectionnez un des réglages suivants :

- Aide au stationnement améliorée
- Temporisation de la caméra de marche arrière

De plus amples renseignements sur la caméra de marche arrière figurent dans un autre chapitre. Voir **Caméra de rétrovision** (page 217).

Activation du mode voiturier.

Le mode voiturier vous permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est disponible avant que le système ne soit déverrouillé avec le NIP approprié. Vous pouvez créer votre propre NIP à quatre chiffres pour verrouiller et déverrouiller le système.



1. Appuyez sur l'icône Paramètres > **Véhicule** > **Activer mode voiturier**.
2. Entrez un NIP à quatre chiffres deux fois en réponse aux invites.

Lorsque vous appuyez sur **Continuer**, le système se verrouille jusqu'à ce que vous entriez de nouveau le NIP approprié.

Note : *Si le système se verrouille, et que vous devez entrer le NIP, entrez 3681 pour déverrouiller le système.*

Paramètres

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

Système



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Paramètres** > **Système**, puis sélectionnez l'une des options suivantes :

Système	
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français).
Distance	Sélectionnez cette option pour afficher les unités en kilomètres ou en milles.
Température	Sélectionnez cette option pour afficher les unités en Celsius ou en Fahrenheit.
Volume des invites du système	Réglez le volume des invites vocales du système.
Bip du bouton de l'écran tactile	Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile.

Système	
Bip du bouton de pavé tactile	Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués avec les boutons du système de climatisation ou audio.
Disposition du clavier	Affichez le clavier tactile en format QWERTY ou ABC.
Installation des applications	Installez toute application téléchargée ou affichez les licences actuelles de logiciel.
Réinitialisation générale	Choisir de rétablir les paramètres usine par défaut. Tous les réglages personnels et les données personnelles sont effacés.

Commande vocale



Appuyez sur l'icône Paramètres >
Paramètres > Commande vocale,
 puis sélectionnez l'une des options
 suivantes :

Commande vocale	
Mode d'interaction	Le mode interactif standard offre une interaction et un guidage plus détaillés. Le mode d'interaction avancé fournit moins d'interactions vocales et davantage de messages-guides par tonalité.
Invites de confirmation	Le système vous pose de courtes questions s'il n'a pas clairement entendu ou compris votre demande.
Listes de descripteurs multimédia	Les listes de descripteurs sont des résultats possibles obtenus d'après vos commandes vocales. Si la fonction est désactivée, le système interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé.

MyLincoln Touch™

Commande vocale	
Listes de descripteurs télé-phoniques	Les listes de descripteurs sont des résultats possibles obtenus d'après vos commandes vocales. Si la fonction est désactivée, le système interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé.
Volume de commande vocale	Cette option vous permet de régler le volume des commandes vocales du système.

Même lorsque les messages-guides de confirmation sont désactivés, le système peut à l'occasion vous demander de confirmer certains réglages.

Lecteur multimédia



Appuyez sur l'icône
Paramètres > **Paramètres** > **Lecteur**
multimédia, puis sélectionnez

l'une des options suivantes :

Lecteur multimédia	
Lecture automatique	Lorsque cette fonction est activée, le système passe automatiquement à la source de média dès la connexion initiale. Cela permet d'écouter de la musique durant l'indexation. Lorsque cette fonction est désactivée, le système ne passe pas automatiquement à la source de média utilisée.
Appareils Bluetooth	Sélectionnez cette option pour connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un dispositif. Vous pouvez aussi définir un appareil en tant que favori pour que le système tente automatiquement d'établir une connexion avec cet appareil à chaque cycle d'allumage.
Index des appareils audio Bluetooth	Lorsque cette fonction est activée, le système indexe automatiquement les appareils multimédia sur votre dispositif Bluetooth connecté.
Information sur la base de données Gracenote	Cette option permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote.
Gestion Gracenote	Lorsque cette fonction est activée, les renseignements des métadonnées de vos fichiers de musique sont tirés de la base de données Gracenote. Cette compilation annule les renseignements contenus sur votre appareil. Cette fonction passe en mode de désactivation par défaut.
Priorité art graphique (pochettes)	Lorsque cette fonction est activée, les couvertures d'album de vos fichiers de musique sont tirés de la base de données Gracenote. Cette compilation annule les couvertures d'album présentes sur votre appareil. Cette fonction passe par défaut à Lecteur multimédia.

Navigation

sélectionnez l'une des options suivantes :



Appuyez sur l'icône Paramètres >
Paramètres > Navigation, puis

Navigation	
Préférences de carte	Activer ou désactiver le fil d'Ariane.
	Affichez la liste de virages de haut en bas ou de bas en haut.
	Activer et désactiver la notification des points d'intérêt de stationnement.
Préférences d'itinéraire	Vous pouvez afficher en priorité l'itinéraire le plus court, le plus rapide ou le plus écologique. Si vous avez choisi Oui pour Toujours utiliser l'itinéraire préféré , le système utilise le type d'itinéraire sélectionné pour calculer un seul itinéraire à la destination voulue. Toujours utiliser l'itinéraire préféré contourne la sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système ne calcule qu'un itinéraire basé sur le réglage de l'itinéraire préféré. Pénalité temps éco vous permet de sélectionner un coût bas, moyen ou élevé pour l'itinéraire Économique. Plus le réglage est élevé, plus le temps accordé pour l'itinéraire est long.
	Éviter les autoroutes.
	Éviter les routes à péage.
	Éviter les traversiers et les auto trains.
	Utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants.
Préférences de navigation	Utiliser les messages de guidage.
	Ajouter automatiquement les renseignements d'État ou de province.

Navigation	
Préférences des bulletins de circulation routière	Afficher les endroits où des travaux routiers sont en cours.
	Afficher les icônes d'incident.
	Afficher les endroits où des conditions de conduite difficiles pourraient se présenter.
	Afficher les zones présentant des risques de neige et de verglas.
	Afficher les alertes au smog.
	Afficher les alertes météorologiques.
	Afficher les zones où la visibilité peut être réduite.
	Allumer automatiquement la radio pour recevoir les bulletins d'information routière.
	Éviter automatiquement les difficultés de circulation.
	Activer ou désactiver les avertissements d'alerte de circulation.
	Afficher les icônes d'accidents.
	Afficher les icônes d'embouteillages.
	Afficher les icônes de routes bloquées.
Éviter des zones	Entrez les zones spécifiques que vous souhaitez éviter sur vos itinéraires de navigation.

Téléphone

sélectionnez l'une des options suivantes :



Appuyez sur l'icône Paramètres >
Paramètres > Téléphone, puis

Téléphone	
Appareils Bluetooth	Connectez, déconnectez, ajoutez ou supprimez un dispositif et enregistrez-le en tant que favori.
Bluetooth	Activer et désactiver Bluetooth.
Ne pas déranger	Acheminez directement tous les appels vers votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule. Lorsque cette fonction est activée, les avis de message texte sont également supprimés, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule.
Assist. 911	Activez ou désactivez la fonction Assistance 911. Voir Information (page 473).
Sonnerie du téléphone	Sélectionne le type de notification pour les appels téléphoniques : sonnerie, bip, parole, ou bien silence.
Notification de message texte	Sélectionner le type d'avis pour les messages textes - tonalité d'alerte, bip, synthèse texte-parole ou mode silencieux.

Téléphone	
Connexion de données Internet	Si cette fonction est compatible avec votre téléphone, vous pouvez régler votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir de régler vos paramètres pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion en mode d'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur ? pour plus de renseignements.
Gestion du répertoire	Accéder aux fonctions telles que : télécharger automatiquement le répertoire, télécharger de nouveau votre répertoire, ajouter des contacts à partir de votre téléphone, ainsi que supprimer ou télécharger votre répertoire.
Avertissement d'itinérance	Recevoir un avertissement de passage en mode itinérance.

Fonctions sans fil et d'Internet

Votre système possède une fonction Wi-Fi qui crée un réseau sans fil dans votre véhicule, permettant ainsi à d'autres dispositifs qui se trouvent dans l'habitacle (comme des ordinateurs personnels ou des téléphones) de communiquer entre eux, de

partager des fichiers ou de jouer à des jeux. À l'aide de cette fonction Wi-Fi, tous les occupants du véhicule peuvent accéder à Internet si vous disposez d'une connexion USB haut débit mobile dans le véhicule, si votre téléphone prend en charge un réseau personnel et si vous êtes stationné à l'extérieur d'un point d'accès sans fil.



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Paramètres > Sans fil et Internet**, puis sélectionnez l'une des options suivantes :

Wi-fi	
Réglages Wi-Fi	L'option Mode de réseau Wi-Fi (client) active et désactive la fonction Wi-Fi dans le véhicule. Assurez-vous que la fonction est activée pour tirer profit de la connectivité.
	L'option Sélection d'un réseau sans fil permet d'utiliser un réseau sans fil enregistré antérieurement. Vous pouvez catégoriser par ordre alphabétique, par priorité ou par intensité du signal. Vous pouvez également choisir de rechercher un réseau, de vous connecter à un réseau, de vous déconnecter d'un réseau, de recevoir de plus amples renseignements, de donner la priorité à un réseau ou de supprimer un réseau.
	Activez l'option Mode de point d'accès à la passerelle pour que le système SYNC soit un point d'accès pour un téléphone ou un ordinateur. Vous formez ainsi le réseau local de l'habitacle pour des activités comme le jeu, le transfert de fichiers et la navigation sur Internet. Appuyez sur ? pour plus de renseignements.
	L'option Paramètres de passerelle (point d'accès) permet d'afficher et de modifier les paramètres d'utilisation de SYNC comme passerelle Internet.
	L'option Liste des dispositifs de point d'accès de passerelle permet d'afficher les connexions récentes à votre système Wi-Fi.

MyLincoln Touch™

Wi-fi	
USB haut débit mobile	Au lieu d'utiliser la fonction Wi-Fi, votre système peut utiliser une connexion USB haut débit mobile pour accéder à Internet. (Vous devez activer votre dispositif haut débit mobile sur votre ordinateur avant de le connecter au système.) Cet écran vous permet de configurer ce qui sera la zone type pour votre connexion USB haut débit mobile. (Les réglages USB haut débit mobile peuvent ne pas s'afficher si le dispositif est déjà activé.) Vous pouvez choisir parmi les éléments suivants : pays, fournisseur de service, numéro de téléphone, nom d'utilisateur et mot de passe.
Réglages Bluetooth	Cette option indique les dispositifs actuellement jumelés au système ainsi que les options Bluetooth types pour connecter, déconnecter, définir comme favori, supprimer et ajouter un dispositif. Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG.
Établir la priorité dans les méthodes de connexion	Choisissez vos méthodes de connexion et modifiez-les au besoin. Vous pouvez choisir de modifier l'ordre pour que le système tente toujours de se connecter au moyen d'une connexion USB haut débit mobile ou au moyen d'une connexion Wi-Fi.



E142626
certification de Wi-Fi Alliance.

Le logo
Wi-Fi
CERTIFIED
est une
marque de

Aide



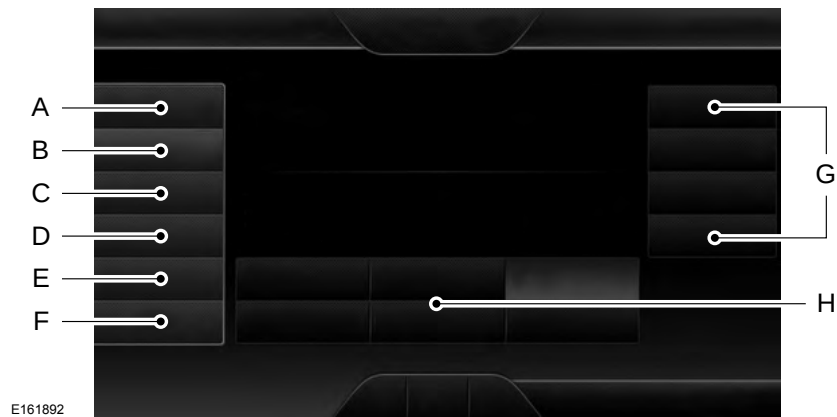
Appuyez sur l'icône Paramètres >
Aide, puis sélectionnez l'une des
options suivantes :

Aide	
Où suis-je?	Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, l'emplacement de votre véhicule est affiché sur la carte. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, vous ne voyez pas ce bouton.
Info. sur le système	Numéro de série du système à écran tactile
	Numéro d'identification du véhicule (NIV)
	Version de logiciel du système à écran tactile
	Version du système de navigation
	Version de base de données cartographiques
	Radio par satellite Sirius
	Information sur la base de données Gracenote et version de la bibliothèque
Licences de logiciel	Afficher les licences de tous les logiciels et applications installés sur votre système.
Restrictions au sujet de la conduite	Certaines fonctions ne sont pas accessibles lorsque votre véhicule roule.
Assist. 911	Activer et désactiver la fonction Assistance 911. Voir Information (page 473).

Aide	
	Composition rapide en cas d'urgence : Cette fonction permet d'enregistrer jusqu'à deux numéros de contacts à appeler rapidement en cas d'urgence. Sélectionnez Modifier pour accéder à votre répertoire téléphonique, puis choisissez les contacts voulus. Les numéros s'affichent en tant qu'options à cet écran pour les boutons 1 et 2 de composition rapide en cas d'urgence. Les numéros de contacts d'urgence que vous sélectionnez apparaissent au terme du processus d'appel 911.
Commandes vocales	Affiche les listes catégorisées de commandes vocales.

Pour accéder à la fonction d'aide au moyen des commandes vocales, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « Aide ». Le système énonce les commandes vocales admissibles pour le mode en vigueur.

DIVERTISSEMENT



- A AM 1 et AM AST
- B FM 1, FM 2 et FM AST
- C SIRIUS
- D Disques compacts
- E USB
- F Appuyez sur cette touche pour parcourir d'autres options vers le bas, comme carte SD, AUDIO BT et entrée A/V.

- G Ces touches changent selon le mode média que vous avez sélectionné.
- H Touches de préréglage des stations et commandes du lecteur de disques compacts.

Note : Certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé pour plus de renseignements.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Contenu du dispositif de navigation

Lorsque vous écoutez une source audio, vous pouvez effectuer une recherche dans le contenu d'un autre appareil sans quitter cette source audio. Par exemple, si vous écoutez le signal audio d'une carte SD, vous pouvez rechercher un artiste parmi ceux qui sont enregistrés sur votre appareil USB.



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale sur le volant. À l'invite, vous pouvez dire :

« RECHERCHER » dans les dispositifs
« Rechercher »
« Rechercher - matchs de <ligue> »
« Rechercher canaux de <catégorie Sirius> »
« Rechercher - carte SD »
« Rechercher - guide de tous les canaux Sirius »

« RECHERCHER » dans les dispositifs
« Rechercher - USB »
« Aide »

Si vous dites simplement « Rechercher », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau qui suit.

Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement valide à la radio satellite Sirius.

« RECHERCHER »
« Matchs de <ligues> »
« Canaux de <catégorie Sirius> »
« Carte SD »
« Guide de tous les canaux Sirius »

« RECHERCHER »
« USB »
« Aide »

Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement valide à la radio satellite Sirius.

.. Pour obtenir une liste plus complète des commandes vocales en mode carte SD ou port USB, consultez le paragraphe « Carte SD et port USB » dans ce chapitre.

Votre système de reconnaissance vocale vous permet de changer de source audio par simple commande vocale. Par exemple, si vous écoutez de la musique depuis un appareil USB, et que vous voulez passer à un canal de radio satellite, appuyez simplement sur la touche de commande vocale des commandes au volant et dites le nom de la station Sirius (tel que « the

Highway »). Les commandes vocales suivantes sont disponibles au niveau supérieur de la session vocale, quelle que soit la source audio que vous écoutez actuellement (un appareil USB ou une station de radio satellite Sirius, par exemple).

Note : Ceci est uniquement disponible lorsque la langue de votre système MyLincoln Touch est réglée sur anglais d'Amérique du Nord.

Commandes vocales
« <87,9-107,9> »
« <530-1710> »
« <Nom canal> »
« AM <530-1710> »
« FM <87,9-107,9> »
« Jouer [album] <nom> »..
« Jouer [artiste] <nom> »..
« Jouer [genre] <nom> »..

Commandes vocales
« Jouer [liste d'écoute] <nom> »..
« Jouer [chanson] <nom> »..
« Jouer <nom> »
« Jouer <nom (chanson ou album)> par <nom de l'artiste> »
« Sirius <0 - 223> ».
« Matches de sports ».

Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement valide à la radio satellite Sirius.

.. Les commandes dont le nom est entre [] signifie que le mot est facultatif. Par exemple, si vous dites, « Jouer Metallica », cela équivaut à la commande vocale « Jouer [artiste] <nom> ».

Radio AM-FM



Appuyez sur l'onglet **AM** ou **FM** pour écouter la radio.

Pour alterner entre les stations programmées des bandes AM et FM, appuyez simplement sur l'onglet **AM** ou **FM**.

Touches de préréglages

Enregistrez une station en appuyant longuement sur une des zones de préréglage. Le son est coupé brièvement pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation.

Radio HD

Appuyez sur cette touche pour activer la radio HD. Le témoin sur la touche est allumé lorsque la fonction est activée. La radio HD permet de recevoir des signaux radiophoniques numériques, si cette fonction est disponible, pour produire un son net et limpide. Consultez la section Information sur la radio HD plus loin dans ce chapitre.

Scan (balayage automatique)

Appuyez sur cette touche pour passer à la prochaine station de radio AM ou FM audible. Le témoin sur la touche est allumé lorsque la fonction est activée.

Options

Réglages de son

Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants :

- Graves
- Médiums
- Aigus
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Son THX d'extrêmes-graves
- Traitement numérique du signal (DSP)
- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Note : *Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages pour le son.*

Définition du type de programmation pour la recherche automatique ou le balayage

Cette fonction permet de sélectionner une catégorie musicale à rechercher. Vous pouvez ensuite choisir de rechercher ou de balayer les stations qui diffusent cette catégorie.

Affichage de texte du système de radiocommunication de données

Cette fonction permet d'afficher les renseignements diffusés par les stations FM.

AST

La fonction AST (sauvegarde automatique) permet au système de mémoriser automatiquement les six stations les plus puissantes à l'endroit où vous vous trouvez actuellement.

Touche TAG (marquage)

Cette fonction est disponible lorsque la fonction Radio HD est activée et permet de marquer un morceau à télécharger ultérieurement. Lorsque vous sélectionnez « **Activé** », l'écran affiche **TAG** (marquage) lorsque la fonction radio HD est activée. Vous pouvez sélectionner **TAG** (marquage) pour enregistrer les renseignements relatifs au morceau en cours. Lorsque vous branchez votre lecteur de musique portatif, les données sont transférées, si cette fonction est prise en charge par votre appareil. Lorsque vous êtes connecté à iTunes®, les marquages apparaissent pour vous rappeler les chansons que vous souhaitez télécharger. Consultez la section Information sur la radio HD plus loin dans ce chapitre.

Syntonisation directe

Appuyez sur cette touche pour entrer manuellement le numéro de la station voulue. Appuyez sur **Entrée** lorsque vous avez terminé.

Renseignements sur le système HD Radio™ (selon l'équipement)

Note : *Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles pour tous les marchés.*

La technologie radio HD Radio est l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour plus de renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



E142616

Le logo de la radio HD clignote lors de la réception d'une station numérique et reste allumé lorsque le signal audionumérique est diffusé, ou est gris lors de la réception d'une station numérique puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

TAG (marquage) permet de marquer un morceau à télécharger ultérieurement lorsque vous recevez une station radio HD et que la fonction est activée. Pour activer la fonction et l'utiliser :

1. Appuyez sur **AM** ou **FM** > **Options** > **TAG** > **Activer**.
2. Lorsque vous entendez un morceau qui vous plaît, appuyez sur la touche **TAG** (marquage).
3. Le système mémorise automatiquement les renseignements relatifs au morceau et les transfère à votre lecteur de musique portable (si cette fonction est prise en charge) lorsque vous le connectez au système. Le système transfère automatiquement le marquage à votre lecteur (s'il est déjà connecté) et une fenêtre contextuelle s'affiche pour confirmer le transfert.
4. Lorsque vous accédez à iTunes au moyen de votre lecteur de musique portable, les marquages s'affichent à titre de rappel. Le système vous permet de marquer jusqu'à 100 morceaux environ. Pour obtenir une liste des dispositifs qui prennent en charge la fonction de marquage, consultez les sites www.SyncMyRide.com ou www.syncmaroute.ca.

Lorsque les émissions de radio HD sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- La fonction **Balayage automatique** permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaie pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une émission numérique est disponible sur une station.
- Les **touches de prééglage** vous permettent de sauvegarder une station active comme présélection. Appuyez de manière prolongée sur une touche de prééglage jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est coupé brièvement pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 présélectionnée, le son est mis en sourdine temporairement avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.

Note : Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Anomalies possibles de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut disparaître en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez la station HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide

de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

Anomalies possibles de stations		
Anomalie	Cause	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Mauvaise synchronisation du diffuseur radio-phonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de pré réglage multidiffusion ou Syntonisation directe .	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion radio HD soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ce comportement est normal. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder à la station de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de pré réglage est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative à la touche de pré réglage ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans la zone actuelle.

MyLincoln Touch™

Anomalies possibles de stations		
Anomalie	Cause	Mesure à prendre
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après.
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après.
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche Scan (balayage automatique) est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Scan (balayage automatique) .	Aucune intervention n'est nécessaire. Ce comportement est normal.

http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. États-Unis et brevets étrangers. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu peut être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

Commandes vocales de la radio



Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de commande vocale située sur les commandes au volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites « Radio », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« RADIO »
« <87,9-107,9> »
« <87,9 - 107,9> HD » ¹
« <530-1710> »
« AM »
« AM <530-1710> »

« RADIO »
« Sauvegarde automatique AM »
« Sauvegarde automatique préréglage <numéro> AM »
« Préréglage AM <numéro> »
« Rechercher » ²
« FM »
« FM <87.9–107.9> »
« FM <87.9-107.9> HD <numéro> » ¹
« Sauvegarde automatique FM »
« Sauvegarde automatique préréglage <numéro> FM »
« Préréglage FM <numéro> »
« FM1 »
« Préréglage FM 1 <numéro> »
« FM 2 »
« Préréglage FM 2 <numéro> »

« RADIO »
« HD <numéro> » ¹
« Préréglage <numéro> »
« Radio éteinte »
« Radio activée »
« Sélectionner le type de programme »
« Syntoniser » ³
« Aide »

¹ Si cette fonction est disponible.

² Si vous avez dit « Rechercher », consultez le tableau « Rechercher » plus loin dans cette section.

³ Si vous avez dit « Syntoniser », consultez le tableau « Syntoniser » ci-après.

« SYNTONISER »
« <530-1710> »
« <87,9-107.9> »
« <87.9-107.9> HD <numéro> » [*]
« AM »
« AM <530-1710> »
« Sauvegarde automatique AM »
« Sauvegarde automatique préréglage <numéro> AM »
« Préréglage AM <numéro> »
« FM »
« FM <87.9–107.9> »
« FM <87.9-107.9> HD <numéro> » [*]
« Sauvegarde automatique FM »
« Sauvegarde automatique préréglage <numéro> FM »

« SYNTONISER »
« Préréglage FM <numéro> »
« FM 1 »
« Préréglage FM 1 <numéro> »
« FM 2 »
« Préréglage FM 2 <numéro> »
« HD <numéro> »
« Préréglage <numéro> »
« Aide »

Si cette fonction est disponible.

Radio satellite Sirius® (si elle est activée)



Appuyez dans le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **SIRIUS**.

Touches de préréglages

Enregistrez une station en appuyant longuement sur une des zones de préréglage. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation.

ALERTE

Mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe en cours d'écoute en tant que favori. Le système vous alerte lorsque le morceau est rediffusé sur une autre station.

Relecture

Effectuez la relecture audio sur le canal actuel. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes pourvu que le canal actuel ait été syntonisé sans interruption. Le changement de station efface la diffusion audio du canal précédent.

En mode de relecture :

- Appuyez brièvement sur les touches de recherche automatique pour écouter la plage musicale précédente ou suivante.
- Maintenez les touches de recherche automatique enfoncées pour reculer ou avancer rapidement dans la plage musicale en cours.
- Appuyez sur la touche de lecture ou de pause pour commencer, reprendre ou pauser la lecture audio.
- Appuyez sur la touche **Relecture** pour retourner au signal audio en direct si vous utilisez la fonction de relecture pour relire le signal audio.

Scan (balayage automatique)

Appuyez sur cette touche pour écouter un bref extrait des canaux.

Options

Appuyez sur cette touche pour afficher et régler les divers paramètres multimédia.

Réglages de son

Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants :

- Graves
- Médiums
- Aigus
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Son THX d'extrêmes-graves
- Traitement numérique du signal (DSP)
- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Note : *Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages pour le son.*

Définition de la catégorie pour la recherche ou le balayage automatique

Cette fonction permet de sélectionner une catégorie musicale à rechercher. Vous pouvez ensuite choisir de rechercher ou de balayer les stations qui diffusent cette catégorie.

Contrôle parental

Cette fonction permet de verrouiller ou de déverrouiller des canaux, de changer ou de réinitialiser votre NIP ou de déverrouiller tous les canaux. Pour utiliser cette fonction, vous devez utiliser votre NIP initial, 1234.

Alertes d'artiste, de titre ou d'équipe

Cette fonction permet de sélectionner les artistes, les titres et les équipes pour lesquels vous souhaitez recevoir une alerte du système lorsqu'ils sont diffusés sur d'autres canaux. Appuyez sur la touche « Modifier les alertes » pour supprimer ou désactiver les alertes. Vous pouvez également définir toutes les alertes au mode en fonction ou hors fonction. Lorsqu'une alerte s'affiche à l'écran, vous pouvez choisir de « Syntoniser » le canal, de « Supprimer » l'alerte ou de « Désactiver les alertes ». Si vous écoutez un événement sportif, vous pouvez mémoriser vos équipes préférées afin que le système vous alerte lorsqu'un canal de radio satellite diffuse des émissions les concernant.

Note : *Sirius ne prend pas en charge la fonction d'alerte sur tous les canaux. Ford Motor Company n'est aucunement responsable des variations de la fonction Alerte.*

Numéro de série électronique (NSE)

Vous avez besoin de ce numéro lorsque vous communiquez avec Sirius au sujet de votre compte.

Syntonisation directe

Appuyez sur cette touche pour entrer manuellement le numéro du canal satellite voulu. Appuyez sur **Entrée** lorsque vous avez terminé.

Rechercher

Appuyez sur cette touche pour afficher une liste de tous les canaux disponibles. Faites défiler l'écran pour afficher d'autres catégories. Appuyez sur la station que vous souhaitez écouter.

Appuyez sur **Ignorer** pour ignorer ce canal.

Appuyez sur **Verrouiller** si vous ne voulez pas que quiconque écoute ce canal.

Appuyez sur **Titre** ou sur **Artiste** pour afficher les morceaux et les artistes sur d'autres canaux.

Information de radio satellite Sirius

Note : *Sirius se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des canaux, y compris d'annuler, de déplacer ou d'ajouter des canaux spécifiques et de modifier ses tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*



E142593

radio satellite Sirius est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des bulletins météo, des renseignements sur la circulation et des programmes de

divertissement. Le système de radio satellite Sirius installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste de canaux de la radio satellite Sirius, ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou appelez Sirius au 1 888 539-7474.

Note : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Numéro de série électronique de la radio satellite (NSE)

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Le numéro de série électronique se trouve à l'écran d'information du système (SR ESN:XXXXXXXXXX). Pour accéder au numéro de série électronique, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Appuyez sur **SIRIUS > Options**.

Facteurs de réception de la radio satellite Sirius et dépannage

Anomalies possibles de réception	
Obstructions de l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tous autres articles aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	La radio peut afficher ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

MyLincoln Touch™

Conseils de dépannage		
Écran de la radio	Cause	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie du satellite ou défaillance du système Sirius.	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Canal non valide.	Le canal n'est plus disponible.	Syntonisez un autre canal ou choisissez une touche de présélection.
Canal non accessible avec l'abonnement.	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Contactez Sirius au 1 888 539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.
Aucun signal.	Perte de signal entre le satellite Sirius ou la tour Sirius et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone se dégage.
Mise à jour.	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.

Conseils de dépannage		
Écran de la radio	Cause	Mesure à prendre
Appelez Sirius au 1-888-539-7474.	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez Sirius au 1 888 539-7474 pour résoudre les questions d'abonnement.
Aucun trouvé. Consultez le Guide des canaux.	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour ce canal.
Abonnement mis à jour.	Sirius a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Commandes vocales de la radio satellite Sirius



Si vous écoutez la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de commande vocale située sur le volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites « Sirius », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« SIRIUS »
« <Nom canal> »
« Préréglage <numéro> »
« SAT »
« SAT préréglage <numéro> »
« SAT 1 »
« SAT 1 préréglage <numéro> »
« SAT 2 »

« SIRIUS »
« SAT 2 préréglage <numéro> »
« SAT 3 »
« SAT 3 préréglage <numéro> »
« Sirius <0-223> »
« Sirius fermée »
« Sirius activé »
« Matches de sports »

« SIRIUS »
« Syntoniser » ^{**}
« Aide »

^{*} Si vous avez dit « Matches de sports », consultez le tableau « Matches de sports » ci-après.

^{**} Si vous avez dit « Syntoniser », consultez le tableau « Syntoniser » ci-après.

« MATCHS DE SPORTS »
« Syntoniser match de <nom de collège> »
« Syntoniser partie de <ville> »
« Syntoniser partie des <équipes> de <ville> »
« Syntoniser partie des <équipes> »
« Aide »

« SYNTONISER »
« <Nom canal> »
« Préréglage <numéro> »
« SAT »
« SAT 1 »
« SAT 1 préréglage <numéro> »
« SAT 2 »
« SAT 2 préréglage <numéro> »
« SAT 3 »
« SAT 3 préréglage <numéro> »
« Sirius <0-223> »
« Aide »

Disques compacts



Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **CD**.

Vous pouvez aussi avancer et reculer sur la piste actuelle ou le fichier actuel, le cas échéant.

Relecture

Appuyez sur cette touche pour répéter la plage en cours de lecture, toutes les plages du disque ou pour désactiver la fonction si elle est déjà activée.

Lecture aléatoire

Appuyez sur cette touche pour lire les plages ou les albums entiers dans un ordre aléatoire, ou désactiver la fonction si elle est déjà activée.

Scan (balayage automatique)

Appuyez sur cette touche pour écouter un bref extrait des pistes disponibles.

Plus d'information

Appuyez sur cette touche pour consulter les renseignements sur le disque.

Options

Réglages de son

Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants :

- Graves
- Médiiums
- Aigus
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Son THX d'extrêmes-graves
- Traitement numérique du signal (DSP)
- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Note : *Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages pour le son.*

Compression

Appuyez sur cette touche pour désactiver et activer la fonction de compression.

Rechercher

Appuyez sur cette touche pour parcourir toutes les pistes de CD disponibles.

Commandes vocales du lecteur de disques compacts



Si vous écoutez un disque compact, appuyez sur la touche de commande vocale située sur le volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas un disque compact, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites « CD », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« CD »
« Pause »
« Jouer »
« Jouer piste suivante »
« Jouer piste précédente »
« Jouer piste numéro <1-512> »
« Relecture »
« Répéter fichier »

« CD »
« Relecture désactivée »
« Rejouer chanson »
« Lecture aléatoire activée »
« Lecture aléatoire du disque activée »
« Lecture aléatoire du dossier activée »
« Lecture aléatoire désactivée »
« Aide »

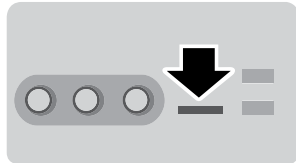
Ne s'applique qu'aux fichiers WMA ou MP3.

Fente pour carte SD et port USB

Carte SD

Note : *La fente de carte SD est à ressort. Pour retirer la carte SD, il suffit de l'enfoncer, puis de relâcher. Ne tentez pas de tirer sur la carte pour la retirer, sous peine de causer des dommages.*

Note : Le système de navigation utilise aussi cette fente pour carte. Voir **Navigation** (page 490).



E142619

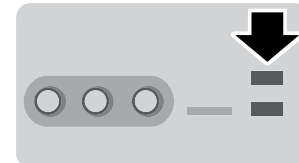
La fente de carte SD se trouve soit sur la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord. Pour lire la musique à partir de votre appareil, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile.



E142620

Le logo de SD est une marque de commerce de SD-3C, LLC.

Port USB



E142621

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord. Pour lire la musique à partir de votre appareil, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile.

Cette fonction permet de brancher des lecteurs multimédias, d'insérer des cartes mémoire flash et des clés flash ou USB, puis de recharger ces dispositifs, s'ils prennent cette fonction en charge.

Pour lire une vidéo à partir de votre iPod ou iPhone, vous devez utiliser un câble vidéo composite USB-RCA spécial (disponible auprès de Apple). Lorsque le câble est relié à votre iPod ou à votre iPhone, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Lecture de musique depuis votre dispositif

Note : Le système est capable d'indexer jusqu'à 30 000 chansons.



Insérez votre dispositif et choisissez l'onglet **Carte SD** ou **USB** lorsqu'il est reconnu par le système. Les options suivantes sont proposées :

Relecture

Cette fonction rejoue le morceau ou l'album en cours de lecture.

Lecture aléatoire

Appuyez sur cette touche pour lire la musique de l'album ou du dossier sélectionné dans un ordre aléatoire.

Musique similaire

Cette fonction permet de choisir des morceaux semblables à celui qui est en cours de lecture.

Plus d'information

Appuyez sur cette touche pour afficher des renseignements sur le disque comme la piste en cours, le nom de l'artiste, l'album et le genre.

Options

Appuyez sur cette touche pour afficher et régler les divers paramètres multimédia.

L'option **Réglages du son** permet de régler les paramètres suivants :

- Graves
- Médiums
- Aigus
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Son THX d'extrêmes-graves
- Traitement numérique du signal (DSP)

- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Note : Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages pour le son.

L'option **Réglages de lecteur multimédia** permet de sélectionner d'autres réglages, sous Lecteur multimédia. Voir **Paramètres** (page 424).

Renseignements relatifs à l'appareil multimédia présente des renseignements sur le logiciel et le micrologiciel de l'appareil multimédia actuellement branché.

Actualiser index multimédia vous permet d'indexer votre appareil lorsque vous le connectez pour la première fois et à chaque fois que son contenu change (ajout ou suppression de morceaux) pour vous assurer d'avoir les commandes vocales les plus récentes pour tous les médias sur l'appareil.

Rechercher

Cette fonction permet d'afficher le contenu de l'appareil. Cette fonction vous permet également d'effectuer une recherche par catégorie, à savoir genre, artiste ou album.

Appuyez sur la couverture de l'album à l'écran pour afficher des renseignements sur le morceau comme le titre, l'artiste, le fichier, le dossier, l'album et le genre.

Vous pouvez aussi appuyer sur **Qui joue maintenant?** pour entendre la façon dont le système énonce le nom du groupe et du morceau en cours. Cela peut être utile lorsque vous utilisez les commandes vocales pour vous assurer que le système interprète correctement votre demande de lecture.

Lecture de vidéo depuis votre appareil

Pour accéder à des vidéos et les lire depuis votre appareil, la boîte de vitesses de votre véhicule doit être en position **P** (stationnement) et le commutateur d'allumage tourné en mode accessoires. Voir **Démarrage et arrêt du moteur** (page 169).

Commandes vocales de carte SD ou d'appareil USB



Si vous écoutez le contenu d'un fichier provenant d'un appareil USB ou d'une carte SD, appuyez sur la touche de commande vocale située sur les commandes au volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas le contenu d'un fichier provenant d'un appareil USB ou d'une carte SD, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites « USB » ou « Carte SD », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« USB » « Carte SD »
« Rechercher »
« Piste suivante »
« Pause »
« Jouer »
« Jouer album <nom> »

« USB » « Carte SD »
« Lire tout »
« Jouer artiste <nom> »
« Jouer livre audio <nom> »
« Jouer auteur <nom> »
« Jouer compositeur <nom> »
« Jouer dossier <nom> »
« Jouer genre <nom> »
« Jouer film <nom> »
« Jouer vidéo musique <nom> »
« Jouer liste d'écoute <nom> »
« Jouer balado <nom> »
« Jouer épisode balado <nom> »
« Jouer similaire »
« Jouer chanson <nom> »
« Jouer spectacle Télé <nom> »

« USB » « Carte SD »
« Jouer épisode TV <nom> » **
« Jouer vidéo <nom> » **
« Jouer vidéo podcast <nom> » **
« Jouer épisode vidéo podcast <nom> » **
« Jouer liste de vidéos <nom> » **
« Piste précédente »
« Répéter activé »
« Relecture désactivée »
« Répéter une piste »
« Lecture aléatoire activée »
« Lecture aléatoire de l'album activée »
« Lecture aléatoire désactivée »

« USB » « Carte SD »
« Qui joue maintenant »
« Aide »

Si vous avez dit que vous souhaitiez effectuer une recherche dans la clé USB ou la carte SD, le système vous invite à préciser ce que vous aimeriez rechercher. À l'invite, consultez les commandes du tableau « Rechercher » qui suit.

** Ces commandes ne sont disponibles qu'en mode USB et selon le dispositif utilisé.

« RECHERCHER »
« Album <nom> »
« Tous les albums »
« Tous les artistes »
« Tous les livres audio »
« Tous les auteurs »
« Tous les compositeurs »
« Tous les dossiers »

« RECHERCHER »
« Tous les genres »
« Tous les films »
« Tous les clips »
« Toutes les listes d'écoute »
« Tous les balados »
« Toutes les pistes »
« Tous les spectacles de télé »
« Toutes les listes de vidéos »
« Toutes les vidéos podcast »
« Toutes les vidéos »
« Artiste <nom> »
« Livre audio <nom> »
« Auteur <nom> »
« Compositeur <nom> »

« RECHERCHER »
« Dossier <nom> »
« Genre <nom> »
« Liste d'écoute <nom> »
« Balado <nom> »
« Spectacle de télé <nom> »
« Vidéo <nom> »
« Liste de vidéos <nom> »
« Vidéo podcast <nom> »
« Aide »

* Cette commande n'est disponible qu'en mode USB et dépend de l'appareil utilisé.

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats et des métadonnées

Le système SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris les iPod, les Zune™, les lecteurs de cartes et les appareils USB. Le système SYNC prend en charge les formats audio MP3, WMA, WAV et AAC.

Le système peut également organiser et trier les fichiers multimédias indexés sur votre lecteur par étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers multimédias.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, le système SYNC peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous **Inconnu**.

Pour lire une vidéo à partir de votre iPod ou iPhone, vous devez utiliser un câble vidéo composite USB-RCA spécial (disponible auprès de Apple). Lorsque le câble est relié à votre iPod ou à votre iPhone, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Audio Bluetooth

Votre système permet d'écouter la musique en continu par les haut-parleurs du véhicule à partir de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth lorsqu'il est connecté au système.



Pour accéder à cette fonction, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **Audio BT**.

Commandes vocales du système audio Bluetooth



Si vous écoutez un appareil audio Bluetooth, appuyez sur la touche de commande vocale des commandes au volant. Lorsque vous y êtes invité, dites « Piste suivante », « Pause », « Jouer » ou « Piste précédente ».

Si vous n'écoutez pas un appareil audio Bluetooth, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites « Piste suivante », « Pause », « Jouer » ou « Piste précédente ».

Entrées AV

AVERTISSEMENTS



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous

AVERTISSEMENTS

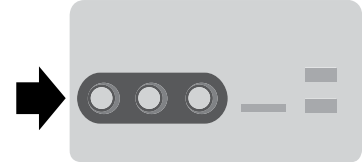
recommandons de ne pas utiliser un appareil portable durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.



Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portable et n'en réglez pas les paramètres lorsque votre véhicule roule.



Rangez le lecteur de musique portable dans un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants, lorsque votre véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants. La rallonge audio doit être assez longue pour ranger le lecteur multimédia portable en toute sécurité lorsque votre véhicule roule.



E142622

Les entrées A/V permettent de brancher une source audio ou vidéo auxiliaire (comme une console de jeu ou un caméscope) en branchant des fiches RCA (non comprises) dans ces prises d'entrée. Les prises sont jaunes, rouges et blanches, et se trouvent derrière un petit volet d'accès sur la planche de bord ou dans la console centrale.

Vous pouvez aussi utiliser les entrées A/V comme prise d'entrée auxiliaire pour brancher un lecteur de musique portable et écouter de la musique par les haut-parleurs du véhicule. Branchez l'adaptateur RCA de 3,5 mm (1/8 po) dans les deux prises d'entrée A/V gauches (rouge et blanche).

Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **Entrée A/V**.

Pour utiliser la fonction de prise d'entrée auxiliaire, votre lecteur de musique portable doit être conçu pour être utilisé avec un casque d'écoute et être pleinement chargé. Vous avez aussi besoin d'une rallonge audio dotée de connecteurs stéréo mâles de 3,5 mm (1/8 po) à une extrémité et d'une fiche RCA à l'autre extrémité.

1. Coupez le moteur, puis mettez la radio et le lecteur de musique portable hors fonction. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
2. Raccordez une extrémité de la rallonge audio à la sortie du casque d'écoute de votre lecteur et l'autre extrémité dans l'adaptateur d'une des deux prises d'entrée A/V gauches (blanche ou rouge) à l'intérieur de la console centrale.
3. Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Sélectionnez une station FM syntonisée ou un CD (si un disque compact est déjà inséré dans le système).

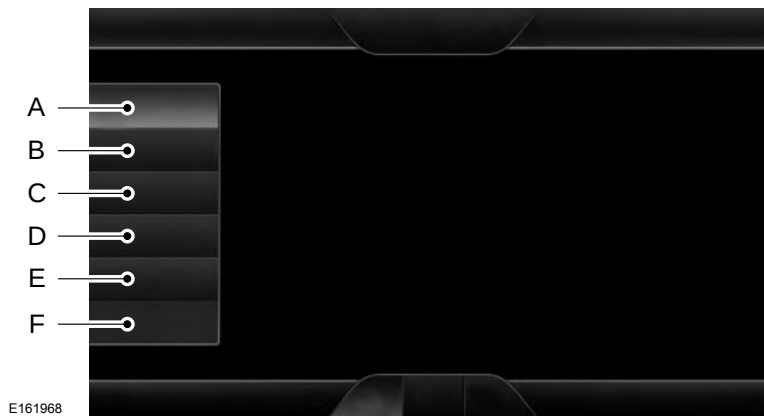
4. Réglez le volume comme souhaité.
5. Mettez le lecteur de musique portable en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
6. Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Sélectionnez l'onglet **Entrée A/V**. (Vous devriez entendre le son de votre lecteur de musique portable bien qu'il puisse être faible.)
7. Réglez le son de votre lecteur de musique portable jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de la station FM ou du disque compact en alternant entre les commandes.

Pour lire une vidéo à partir de votre iPod ou iPhone, vous devez utiliser un câble vidéo composite USB-RCA spécial (disponible auprès d'Apple). Lorsque le câble est relié à votre iPod ou à votre iPhone, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Dépannage

- Ne branchez pas la prise d'entrée audio à une sortie de niveau ligne. La prise ne fonctionne correctement qu'avec les dispositifs dotés d'une sortie pour casque d'écoute et d'une commande de volume.
- Afin d'éviter la distorsion sonore et un son de qualité inférieure, ne réglez pas le volume du lecteur de musique portable plus haut qu'il n'est nécessaire pour tenter d'égaliser le niveau de volume du lecteur de disques compacts ou de la radio FM.
- Si le son est déformé à un niveau d'écoute plus bas, diminuez le volume du lecteur de musique portable. Si le problème persiste, remplacez ou rechargez les piles du lecteur multimédia portable.
- Commandez le lecteur multimédia portable de la même façon que lorsque vous l'utilisez avec un casque d'écoute, car la prise d'entrée auxiliaire ne commande aucunement (lecture, pause, etc.) le lecteur multimédia portable branché.

TÉLÉPHONE



- A Téléphone
- B Composition rapide
- C Répertoire
- D Historique
- E Messagerie
- F Paramètres

La téléphonie mains-libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Lorsque vous coupez votre téléphone, vous pouvez accéder à de nombreuses options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge diverses fonctions, nombre d'entre elles dépendent de votre téléphone cellulaire.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires à technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant
- Mettre fin à un appel
- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro
- Recomposition
- Avis d'appel en attente
- Identité de l'appelant

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, dépendent de votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le mode d'emploi du téléphone ou visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial de votre téléphone

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

La première chose à faire pour utiliser les fonctions téléphoniques de SYNC consiste à coupler votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth à SYNC. Ceci vous permet d'utiliser votre téléphone en mode mains libres.

Note : Amenez la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Établissez le contact et mettez en fonction la radio.

1. Sélectionnez **AJOUTER TÉLÉPHONE** dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile. Le message **Détecter SYNC** apparaît à l'écran et vous invite à amorcer le couplage de votre appareil.
2. Assurez-vous que l'option Bluetooth est réglée à **On** et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez le manuel de l'appareil au besoin.

Note : Sélectionnez **SYNC**; un numéro d'identification personnel à six chiffres apparaît sur votre appareil.

3. Si vous êtes invité à entrer un numéro d'identification personnel sur votre appareil, il ne prend pas en charge le couplage simple et sécurisé. Pour réaliser le couplage, entrez le numéro d'identification personnel affiché sur l'écran tactile. Ignorez l'étape suivante.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, confirmez que le numéro d'identification personnel fourni par SYNC correspond au numéro d'identification personnel sur votre téléphone cellulaire.
5. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

SYNC peut présenter d'autres options du téléphone. Pour plus de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone, consultez le manuel de l'appareil et visitez le site web.

Couplage de téléphones additionnels

Note : Amenez la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Établissez le contact et mettez en fonction la radio.

1. Appuyez sur le coin de l'écran réservé au **Téléphone > Réglages > Dispositifs Bluetooth > Ajouter dispositif**.
2. Assurez-vous que l'option Bluetooth est réglée à **On** et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez le manuel de l'appareil au besoin.

Note : Sélectionnez **SYNC**; un numéro d'identification personnel à six chiffres apparaît sur votre appareil.

3. Si vous êtes invité à entrer un numéro d'identification personnel sur votre appareil, il ne prend pas en charge le couplage simple et sécurisé. Pour réaliser le couplage, entrez le numéro d'identification personnel affiché sur l'écran tactile. Ignorez l'étape suivante.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, confirmez que le numéro d'identification personnel fourni par SYNC correspond au numéro d'identification personnel sur votre téléphone cellulaire.
5. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

SYNC peut présenter d'autres options du téléphone. Pour plus de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone, consultez le manuel de l'appareil et visitez le site web.

Passez un appel



Appuyez sur la touche de commande vocale des commandes au volant. À l'invite, dites « Appeler <nom> » ou « Composer » et le numéro voulu.



Pour mettre fin à l'appel ou pour quitter le mode de téléphone, maintenez enfoncé ce bouton du téléphone situé sur le volant.

Répondre à un appel

Pendant un appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information de l'appel s'affiche à l'écran.



Pour accepter l'appel, appuyez sur **ACCEPTER** à l'écran tactile ou sur le bouton du téléphone situé sur le volant.



Pour refuser l'appel, appuyez sur **Refuser** à l'écran tactile ou maintenez enfoncé ce bouton du téléphone situé sur le volant.

Pour ignorer l'appel, n'intervenez pas. SYNC l'enregistre en tant qu'appel manqué.

Options du menu du téléphone

Appuyez sur le coin supérieur gauche de l'écran tactile pour choisir parmi les options suivantes :

Téléphone

Appuyez sur ce bouton pour accéder au clavier numérique de l'écran afin d'entrer un numéro et de faire un appel. Pendant un appel actif, vous pouvez aussi choisir :

- de mettre l'appel en sourdine;
- de mettre l'appel en attente;
- d'activer la fonction de confidentialité;
- de joindre deux appels;
- de terminer l'appel.

Composition rapide

Configurez vos contacts favoris à partir de votre répertoire téléphonique ou de votre dossier d'historique.

Répertoire

Appuyez sur cette touche pour accéder à l'un des contacts de votre répertoire téléphonique téléchargé antérieurement et l'appeler. Le système organise les entrées en catégories alphabétiques résumées au haut de l'écran.

Pour activer les paramètres d'image de contact (si votre appareil prend en charge cette fonction), appuyez sur **Téléphone > Paramètres > Gérer répertoire > Télécharger photos du répertoire > Activer.**

Historique

Une fois votre téléphone Bluetooth connecté à SYNC, vous pouvez accéder à tout appel précédemment passé, reçu ou manqué. Vous pouvez aussi choisir de les enregistrer dans vos favoris ou votre répertoire de composition rapide.

Note : Cette fonction dépend du téléphone. Si votre téléphone ne prend pas en charge le téléchargement de l'historique des appels au moyen de Bluetooth, SYNC enregistre les appels effectués avec SYNC.

Messagerie

Ce bouton permet d'envoyer des messages textes au moyen de l'écran tactile. Consultez le paragraphe **Messagerie texte** plus loin dans cette section.

Paramètres

Appuyez sur cette touche pour accéder à divers paramètres du téléphone, comme l'activation et la désactivation de Bluetooth, la gestion de votre répertoire et autres. Consultez le paragraphe **Paramètres du téléphone** plus loin dans cette section.

Messagerie texte

Note : Le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions asservies au téléphone.

Note : Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

Note : SYNC ne peut pas télécharger de messages textes déjà lus à partir de votre téléphone cellulaire.

Vous pouvez envoyer et recevoir des messages textes au moyen de Bluetooth, les lire à haute voix et traduire des acronymes utilisés dans les messages textes (LOL par exemple).

1. Touchez le coin supérieur gauche de l'écran pour accéder au menu du **Téléphone**.
2. Sélectionnez **MESSAGERIE**.
3. Choisissez parmi les options suivantes :
 - Écouter (icône de haut-parleur)
 - Composer
 - Envoyer le texte
 - Afficher
 - Supprimer

Composition d'un message texte

Note : Il s'agit d'une fonction asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est pas disponible lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

Note : Le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions asservies au téléphone.

1. Touchez le coin supérieur gauche de l'écran pour accéder au menu du **Téléphone**.
2. Appuyez sur **Messagerie > Envoyer texte**.
3. Entrez un numéro de téléphone ou choisissez un numéro dans votre répertoire.
4. Les options suivantes sont offertes :
 - **Envoyer**, pour envoyer le message sans le modifier.
 - **Modifier le texte**, pour personnaliser un message prédéfini ou créer votre propre message.

Vous pouvez ensuite prévisualiser le message, vérifier l'identité du destinataire ainsi que mettre à jour la liste de messages.

Options des messages textes
Je vous rappellerai dans quelques minutes.
Je viens juste de m'absenter, je serai bientôt de retour.
Pouvez-vous me rappeler?
Je suis en cours de route.
Je suis en retard de quelques minutes.
Je suis en avance, donc je serai là plus tôt.
Je suis à l'extérieur.
Je vous appellerai dès mon retour.
OK
Oui
Non
Merci

Options des messages textes

Je suis dans un embouteillage.

Appelez-moi plus tard.

Rire aux éclats

Réception d'un message texte

Note : *Si vous sélectionnez « Afficher » et que votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h), le système propose de vous lire le message au lieu de vous le laisser lire en conduisant.*

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'interlocuteur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Vous pouvez sélectionner :

- **Afficher** pour afficher le message texte.
- **Écouter** pour que SYNC vous lise le message de vive voix.
- **Composer** pour appeler le contact.
- **Ignorer** pour quitter l'écran.

Paramètres du téléphone

Appuyez sur **Téléphone > Paramètres**.

Appareils Bluetooth

Appuyez sur cet onglet pour connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil et l'enregistrer en tant que favori.

Bluetooth

Appuyez sur cet onglet pour activer ou désactiver la fonction Bluetooth.

Ne pas déranger

Appuyez sur cet onglet pour acheminer directement tous les appels dans votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule. Lorsque cette fonction est activée, les avis de message texte ne retentissent pas dans l'habitacle.

Assistance 911

Active et désactive la fonction Assistance 911. Voir **Information** (page 473).

Sonnerie

Appuyez sur cette touche pour sélectionner la sonnerie que vous voulez entendre lorsque vous recevez un appel. Choisissez une tonalité du système, la sonnerie du téléphone actuellement couplé, un bip, la synthèse vocale ou un avis silencieux.

Notification de message texte

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner une notification de message texte, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Choisissez une tonalité d'alerte du système, la synthèse texte-parole ou le mode silencieux.

Connexion de données Internet

Si votre téléphone est compatible, utilisez cet écran pour régler les paramètres de votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir de régler vos paramètres pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion en mode d'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur ? pour obtenir plus de renseignements.

Gérer le répertoire

Appuyez sur cette touche pour télécharger automatiquement le répertoire, télécharger votre répertoire de nouveau, ajouter des contacts à partir de votre téléphone ainsi que pour supprimer ou téléverser votre répertoire.

Avertissement d'itinérance

Appuyez sur cette touche pour que le système vous avise lorsque votre téléphone est en mode d'itinérance.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur la touche de commande vocale située sur les commandes au volant. À l'invite, dites une des commandes suivantes :

« TÉLÉPHONE »
« Appeler »
« Appeler <nom> »
« Appeler <nom> À la maison »
« Appeler <nom> Travail »
« Appeler <nom> sur le cellulaire »
« Appeler <nom> L'autre numéro de téléphone »
« Appeler boîte vocale »
« Composer »
« Ne pas déranger désactivé »
« Fonction "Ne pas déranger" activée »
« Acheminer le message »

« TÉLÉPHONE »
« Mode mains libres activé »
« Appel en attente désactivé »
« Mettre l'appel en attente »
« Conférence téléphonique »
« Écouter message <#> »
« Écouter messages »
« Messages »
« Touche discrétion activée »
« Ajouter téléphone »
« Mode confidentiel »
« Lire message texte »
« Répondre au message »
« Sonnerie désactivée »

MyLincoln Touch™

« TÉLÉPHONE »
« Sonnerie activée »

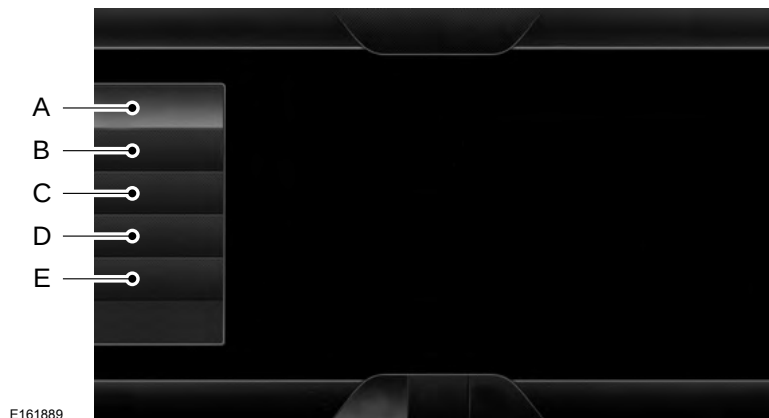
« TÉLÉPHONE »
« Touche discrétion désactivée »
« Aide »

* Cette commande n'est disponible que lorsqu'un appel est en cours.

** Si vous avez énoncé « Messages », consultez le tableau « Messages » ci-après pour une liste d'autres commandes.

« MESSAGES »
« Appeler »
« Acheminer le message »
« Écouter message <numéro> »
« Écouter messages »
« Répondre au message »
« Aide »

INFORMATION



- A Services SYNC
- B Lien Voyage Sirius
- C Alertes
- D Calendrier
- E Applications SYNC

L'écran d'information vous permet d'accéder à des fonctions telles que :

- Services SYNC
- Lien Voyage Sirius
- Alertes
- Calendrier
- Applications SYNC



Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur la touche **Information** pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, appuyez sur le coin de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Note : Les services SYNC varient en fonction du niveau de finition et de l'année-modèle et peuvent nécessiter un abonnement. Alertes de circulation et directives virage après virage disponibles sur certains marchés. Des tarifs de messagerie et de données peuvent s'appliquer. Ford Motor Company se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au service de ce produit en tout temps sans préavis et sans encourir aucune obligation.

Note : Vous devez activer les services SYNC avant de les utiliser. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous enregistrer et vérifier votre admissibilité aux services gratuits. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être couplé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Voir **Téléphone** (page 465).

Note : Cette fonction n'est pas exécutée convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Assurez-vous que votre téléphone cellulaire ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Note : Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation visent exclusivement à vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du Code de la sécurité routière en vigueur. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Note : Lorsque vous vous connectez, le service utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans votre véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises en fonction de vos besoins. De plus, pour offrir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut recueillir et enregistrer les détails des appels et des communications vocales. Pour obtenir plus de renseignements, consultez la section Modalités des services SYNC à l'adresse www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de services recueillent les données de conduite de votre véhicule ou d'autres renseignements mentionnés dans les modalités, ne vous abonnez pas au service et ne l'utilisez pas.

Les services de SYNC utilisent des capteurs de véhicule avancés, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières complètes pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des

directives détaillées, ainsi que pour vous renseigner sur les cotes en bourse, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.syncmaroute.ca.

Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales



1. Appuyez sur la touche de commande vocale.
2. Lorsque vous y êtes invité, dites « Services ». Cela établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth couplé et relié.
3. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que « Circulation routière » ou « Directions ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste des services disponibles.

4. Dites « Services » pour revenir au menu principal Services ou « Aide » pour obtenir de l'aide.

Connexion aux services SYNC à l'aide de l'écran tactile



Si votre véhicule est équipé du système de navigation, appuyez sur la touche **Information**.

Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert à l'écran tactile.

1. Sélectionnez **Connecter aux services** pour établir un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone.
2. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que « Circulation routière » ou « Directions ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste des services disponibles.
3. Dites « Services » pour revenir au menu principal Services ou « Aide » pour obtenir de l'aide.

Réception des directives détaillées

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC, dites « Directions » ou « Adresses d'entreprises ». Pour trouver l'entreprise ou le type d'entreprise le plus proche de votre position actuelle, dites simplement « Adresses d'entreprises » et « Chercher à proximité ». Si vous avez besoin d'aide pour repérer un endroit, dites « Préposé » en tout temps durant une recherche d'itinéraire ou d'entreprise pour discuter avec un préposé en direct. Le système peut vous inviter à discuter avec un préposé lorsqu'il a des difficultés à interpréter votre demande vocale. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rue particulières. La fonction Assistance du préposé est une caractéristique de votre abonnement aux services SYNC. Pour plus de renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site www.syncmaroute.ca.

2. Suivez les messages-guides pour sélectionner votre destination. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement.

Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation :

- Les indications détaillées sont affichées à l'écran d'information, dans la barre d'état de votre système à écran tactile, et aussi à l'écran des services de SYNC. Vous recevez également des directives de conduite au moyen de messages-guides.
- Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez sélectionner **Afficher liste de virages** ou **Heure d'arrivée estimée** en utilisant les commandes à l'écran tactile ou les commandes vocales pour afficher la **liste des virages de l'itinéraire** ou l'**heure d'arrivée prévue de l'itinéraire**. De plus, vous pouvez activer ou désactiver les messages-guides vocaux, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous manquez un virage, le système SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Répondez simplement « Oui » à la question et le système indiquera un nouvel itinéraire.

Si votre véhicule est équipé de la fonction de navigation, les services SYNC téléchargent la destination sollicitée au système de navigation. Le système de navigation calcule alors l'itinéraire et vous fournit des directives de conduite. Voir **Navigation** (page 490).

Déconnexion des services SYNC

1. Appuyez sur le bouton de raccrochage du téléphone sur le volant et maintenez-le enfoncé.
2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services SYNC.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez également enregistrer votre information préférée parmi les équipes de sports, comme « Lions de Détroit » ou une catégorie de nouvelles. Ouvrez une session sur le site www.sync-maroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de commande vocale à tout moment (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC) pour interrompre un message-guide ou un clip audio (comme un bulletin de sports) et énoncez votre commande vocale.
Portatif	Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez coupler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services SYNC et continuer de profiter de vos services personnalisés.

Commandes vocales relatives aux services SYNC



Lorsqu'un itinéraire a été téléchargé (véhicules non équipés d'un système de navigation), appuyez sur la touche de commande vocale sur les commandes au volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes :

« SERVICES »
« Annuler cet itinéraire »
« Navigation guide vocale désactivée »
« Navigation guide vocale activée »
« Répéter instruction »
« Heure d'arrivée estimée »

« SERVICES »
« Afficher liste de virages »
« Services »
« Mise à jour »
« Aide »

Lien Voyage Sirius (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule de façon sécuritaire. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Note : Pour utiliser le service Lien Voyage Sirius, votre véhicule doit être équipé du système de navigation et votre carte SD de navigation doit être insérée dans la fente de la carte SD.

Note : Un abonnement payé est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.

Note : Visitez le site www.siriusxm.com/traffic# et cliquez sur Market Coverage pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par Lien Voyage Sirius.

Note : Sirius et Ford ne sont pas responsables des erreurs ou des imprécisions des services Lien Voyage Sirius ni de leur utilisation dans les véhicules.

Le service Lien Voyage Sirius, lorsque vous y êtes abonné, permet de trouver le meilleur prix pour l'essence, les listes des films, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.



Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le i (Information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert dans le coin de l'écran tactile.

Circulation pendant le trajet et circulation à proximité

Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.

Prix de l'essence

Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.

Films à l'affiche

Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.

Prévisions météorologiques

Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie. Sélectionnez **Carte** pour afficher la carte météorologique qui peut présenter des orages, des données des radars, des tableaux et les vents. Sélectionnez **Région** pour faire un choix dans une liste d'emplacements.

Informations sportives

Appuyez sur ce bouton pour afficher les pointages et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes préférées pour y accéder plus facilement. Le résultat se met automatiquement à jour lorsqu'une partie est en cours.

Conditions de ski

Appuyez sur ce bouton pour afficher les conditions de ski d'une région donnée.

Commandes vocales de Lien Voyage Sirius



Appuyez sur la touche de commande vocale sur les commandes au volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes :

« LIEN VOYAGE SIRIUS »
« Prévisions météorologiques pour la semaine »
« Prix de l'essence »
« Films à l'affiche »
« Manchettes du sport »
« Horaire des sports »
« Résultats sportifs »
« Circulation routière »
« Prévisions météorologiques »

« LIEN VOYAGE SIRIUS »
« Carte météorologique »
« Aide »

Si vous dites « Manchettes du sport », « Horaire des sports » ou « Résultats sportifs », vous pouvez énoncer une des commandes dans le tableau suivant.

Commandes relatives aux sports
« Ligue majeure de baseball »
« Basketball de la NCAA »
« Football de la NCAA »
« Golf »
« Ligue majeure de soccer »
« Mes équipes »
« NBA »
« NFL »
« Hockey »

Commandes relatives aux sports
« Ligue nationale de basketball féminin »
« Aide »

Si vous voulez entendre des manchettes, des horaires ou des pointages pour un sport donné ou pour votre équipe préférée, énoncez le sport (ou l'équipe), puis « manchettes », « horaires » ou « résultats ».

Commandes vocales supplémentaires associées aux sports
« Manchettes de la ligue majeure de baseball »
« Horaire de la ligue majeure de baseball »
« Résultats de la ligue majeure de baseball »
« Manchettes du basketball de la NCAA »
« Horaire du basketball de la NCAA »
« Résultats du basketball de la NCAA »
« Manchettes du football de la NCAA »

Commandes vocales supplémentaires associées aux sports
« Horaire du football de la NCAA »
« Résultats du football de la NCAA »
« Manchettes de golf »
« Meneurs du golf »
« Horaire de golf »
« Manchettes de la ligue majeure de soccer »
« Horaire ligue majeure de soccer »
« Résultats de la ligue majeure de soccer »
« Manchettes des sports motorisés »
« Commandes des sports motorisés »
« Horaire des sports motorisés »
« Manchettes de mes équipes »
« Horaire de mes équipes »
« Résultats de mes équipes »
« Manchettes NBA »

Commandes vocales supplémentaires associées aux sports
« Horaire NBA »
« Résultats NBA »
« Manchettes NFL »
« Horaire NFL »
« Résultats NFL »
« Manchettes de hockey »
« Horaire de hockey »
« Résultats de hockey »
« Manchettes de la ligue nationale de basketball féminin »
« Horaire de la ligue de basketball féminin »
« Résultats de la ligue nationale de basketball féminin »
« Aide »

Alertes



Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le i (Information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert dans le coin de l'écran tactile.

Appuyez sur **Alertes**, puis choisissez un des services suivants :

- **Afficher** le message entier;
- **Supprimer** le message;
- **Supprimer tous** les messages.

L'écran affiche tout message du système (comme une carte mémoire SD).

Note : *Le système vous signale un message en allumant l'icône d'information en jaune. Lorsque vous avez lu ou supprimé les messages, l'icône redevient blanche.*

Calendrier



Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le i (Information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert dans le coin de l'écran tactile.

Appuyez sur **Calendrier**. Vous pouvez afficher le calendrier actuel en sélectionnant le mode d'affichage par jour, semaine ou mois.

Assistance 911 (Selon l'équipement)



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.

AVERTISSEMENTS



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder l'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher l'activation de la fonction Assistance 911.

Note : *La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.*

Note : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Note : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal se fait entendre ou un message ou une icône paraît à l'écran (ou les deux) lorsque le véhicule est démarré après la connexion d'un téléphone déjà couplé.

Note : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent avoir des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé

de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Visitez le site www.SyncMyRide.com ou www.syncmaroute.ca pour obtenir plus de renseignements sur la fonction Assistance 911.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 45). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 272). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation de la fonction Assistance 911



Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le i (Information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert dans le coin de l'écran tactile.

Appuyez sur **Applications > Assistance 911 > Activé**.



Vous pouvez aussi accéder à Assistance 911 en :

- appuyant sur l'icône Paramètres > **Paramètres > Téléphone > Assistance 911**; ou en
- appuyant sur l'icône Paramètres > **Aide > Assistance 911**.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- Le système SYNC doit être sous tension et fonctionner correctement au moment de l'accident et durant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Un téléphone compatible Bluetooth doit être couplé et connecté à SYNC.
- Un téléphone activé Bluetooth relié doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.

- Un téléphone activé Bluetooth relié doit avoir une couverture de réseau adéquate et un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Toutefois, le système SYNC tente de communiquer avec les services d'urgence si la fonction Assistance 911 est activée. Si un téléphone connecté subit des dommages ou perd la connexion avec le système SYNC, le système SYNC tente de se connecter à un téléphone disponible déjà couplé et essaie d'établir l'appel avec les services d'urgence 911.

Avant d'établir l'appel :

- Le système SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, le système SYNC tente de composer le 911.
- le système SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée au volant ».

Si vous n'annulez pas l'appel, et que le système SYNC établit bel et bien un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir ces renseignements électroniquement.

Facteurs pouvant empêcher l'activation de la fonction Assistance 911

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou le système SYNC n'est pas sous tension.
- Les téléphones précédemment couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité au sujet de la fonction Assistance 911

Lorsque vous activez la fonction Assistance 911, le système peut indiquer aux services d'urgence que votre véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau de la fonction Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement de votre véhicule ou d'autres

détails à propos de votre véhicule ou de la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Bilan du véhicule (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Suivez toujours les directives d'entretien périodique, inspectez régulièrement votre véhicule et faites réparer les dommages ou anomalies que vous soupçonnez. Le bilan du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le bilan du véhicule ne surveille que certains systèmes électroniquement contrôlés par votre véhicule et il ne surveille l'état d'aucun autre système, ni ne donne d'indication à cet égard (l'usure des garnitures de frein par exemple). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule peut se traduire par des dommages ou des blessures graves.

Note : Cette fonction n'est disponible qu'aux États-Unis.

Note : La fonction bilan du véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous abonner. Aucun frais d'abonnement n'est associé au bilan du véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Note : Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Avant d'exécuter un bilan, consultez l'avis de confidentialité au sujet du Bilan du véhicule.

Note : Pour permettre le rodage normal de votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un bilan du véhicule avant que le compteur kilométrique n'atteigne 200 mi.

Note : Des frais de téléphonie cellulaire et de messagerie SMS peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un bilan.

Abonnez-vous à la fonction de bilan du véhicule et définissez vos préférences sur le site www.syncmaroute.ca. Après l'enregistrement, vous pouvez demander un bilan du véhicule (dans votre véhicule). Retournez à votre compte à l'adresse www.syncmaroute.ca pour afficher votre bilan. Vous pouvez aussi attendre que le système SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les bilans à des intervalles de kilométrage précis. La préparation du bilan peut consommer le temps d'antenne du téléphone cellulaire.

Le système permet de vérifier l'état global de votre véhicule sous forme de bulletin diagnostique. Le rapport sur l'état du véhicule contient des renseignements importants, comme :

- les données de diagnostic du véhicule;
- l'entretien périodique;
- les rappels en instance et les programmes après-vente spéciaux;
- les articles notés par votre concessionnaire autorisé durant une inspection du véhicule qui n'ont pas été corrigés.

Exécution d'un bilan



Pour exécuter un bilan au moyen de l'écran tactile, appuyez sur **Applications > Bilan du véhicule.**



Pour exécuter un bilan au moyen d'une commande vocale, appuyez sur la touche de commande vocale au volant, puis, lorsque vous y êtes invité, dites « Bilan du véhicule ».

Avis de confidentialité au sujet du bilan du véhicule

Lorsque vous créez un bilan du véhicule, Ford peut récupérer votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de bilan) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du bilan du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser à sa guise les données recueillies au sujet de votre véhicule. Si vous ne souhaitez pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la

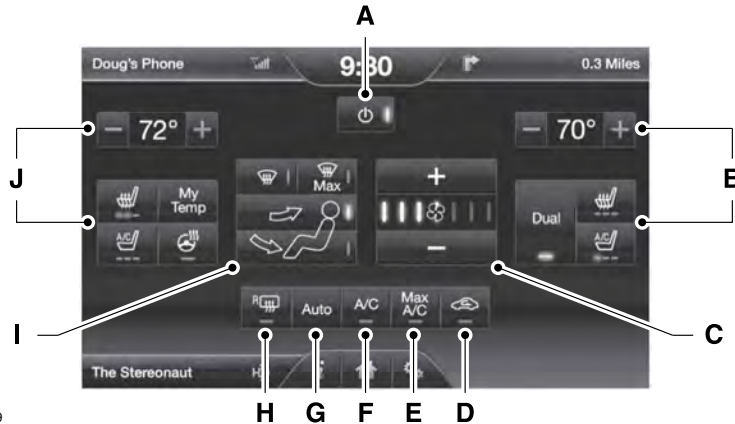
fonction et ne réglez pas votre profil de bilan du véhicule sur le site www.syncmaroute.ca. Visitez le site www.syncmaroute.ca (modalités du bilan du véhicule et déclaration de confidentialité) pour plus de renseignements.

CLIMATISATION

Touchez le coin inférieur droit de l'écran tactile pour accéder aux fonctions de climatisation. Selon le niveau de gamme de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de climatisation peut ne pas être similaire à l'illustration.

Note : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Voir **Paramètres** (page 424).

MyLincoln Touch™



E148839

- A Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. La désactivation de la climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.
- B Réglages du passager :**
 Touchez + ou – pour augmenter ou diminuer la température de l'air côté passager de l'habitacle.
 Touchez le pictogramme de siège chauffant pour désactiver ou activer le siège chauffant (selon l'équipement).
 Touchez le pictogramme de siège à régulation de température pour désactiver ou activer le siège à régulation de température (selon l'équipement).

Appuyez sur la touche **DEUX ZONES** pour activer ou désactiver les commandes de température du côté passager séparément. Lorsque vous désactivez la régulation à DEUX ZONES, la température du côté passager change pour correspondre à la température du côté conducteur.

Nota : Les indicateurs de température du côté passager et de régulation à **DEUX ZONES** s'activent automatiquement lorsque le passager procède au réglage de sa commande de température.

- C **Vitesse du ventilateur :** Appuyez sur + ou - pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Nota : Lorsque le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, tous les témoins de vitesse de ventilateur s'éteignent.

- D **Recirculation de l'air :** Appuyez sur ce bouton pour alterner entre l'air extérieur et la recirculation de l'air. Lorsque vous sélectionnez l'air recyclé, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recyclé. Vous pouvez ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (de concert avec le **climatiseur**) et minimiser la pénétration des odeurs indésirables dans l'habitacle.

Nota : Le recyclage de l'air peut passer automatiquement hors fonction (ou être empêché de passer en fonction) dans tous les modes de débit d'air sauf **MAX A/C** (climatisation maximale) pour réduire le risque de formation de buée. Le recyclage de l'air peut passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air **Planche de bord** ou **Planche de bord et plancher** par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement.

- E **MAX A/C :** Appuyez sur cette touche pour maximiser le rafraîchissement. L'air recyclé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

- F **A/C :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le compresseur de climatiseur. Utilisez la climatisation avec le recyclage de l'air pour améliorer les performances et l'efficacité du refroidissement.

Nota : Dans certaines conditions (comme lors de l'utilisation de la fonction Dégivrage Maxi), il est possible que le compresseur de climatiseur continue de fonctionner même après avoir désactivé la climatisation à l'aide de la touche **A/C**.

- G AUTO :** Appuyez sur cette touche pour passer en mode automatique. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'admission d'air extérieur ou le recyclage de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température voulue. Vous pouvez également utiliser la touche **AUTO** et la maintenir enfoncée pendant plus de deux secondes pour faire passer la régulation à deux zones hors fonction.
- H Lunette arrière chauffante :** Active et désactive la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 145).
- I Commande de répartition d'air :** Appuyez sur ces touches pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Le système peut diffuser l'air au moyen de toute combinaison de ces bouches.
- Dégivrage MAXI :** Appuyez sur cette touche pour maximiser le dégivrage. L'air extérieur circule à travers les bouches de pare-brise, le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale et la commande de température se place sur la position de chaleur maximale. Ce réglage permet également de désembuer le pare-brise ou d'éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez Dégivrage MAXI.
- Nota :** Pour éviter l'embuage des glaces, vous ne pouvez pas sélectionner l'air recirculé lorsque la fonction Dégivrage MAXI est activée.
- J Réglages du conducteur :**
- Touchez + ou – pour augmenter ou diminuer la température de l'air côté passager de l'habitacle.
- Touchez le pictogramme de siège chauffant pour désactiver ou activer le siège chauffant (selon l'équipement).
- Touchez le pictogramme de siège à régulation de température pour désactiver ou activer le siège à régulation de température (selon l'équipement).
- Touchez **Ma température** pour sélectionner votre température de consigne préréglée. Touchez la touche **Ma température** et maintenez-la enfoncée pour enregistrer une nouvelle température de consigne préréglée.
- Touchez le pictogramme de volant chauffant pour activer et désactiver le volant chauffant (selon l'équipement).

Note : Si votre volant est garni de bois, il n'est pas chauffé entre les positions 10 heures et 2 heures.

Commandes vocales du système de chauffage-climatisation



Appuyez sur la touche de commande vocale sur les commandes au volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes :

Commandes de chauffage et climatisation
« Climatisation automatique activée »
« Climatisation ma température »
« Climatisation désactivée »
« Climatisation activée »
« Climatisation régler température à <15.5 à 29.5> »
« Climatisation régler température à <60 à 85> »
« Aide »

Des commandes de chauffage-climatisation supplémentaires sont disponibles, mais vous devez d'abord dire « Climatisation » pour y accéder. Lorsque le système est prêt, vous pouvez énoncer une des commandes suivantes :

« CLIMATISATION »
« Air conditionné désactivé »
« Air conditionné activé »
« Automatique activée »
« Dégivrage avant désactivé »
« Dégivrage avant activé »
« Arrêt simultané »
« Chauffage par le sol activé »
« Diminution de la vitesse du ventilateur »
« Augmentation de la vitesse du ventilateur »
« Air conditionné maximum désactivé »
« Air conditionné maximum activé »

« CLIMATISATION »
« Ma température préférée activée »
« Désactivée »
« Activée »
« Bouche d'aération sol activée »
« Bouche d'aération activée »
« Dégivrage arrière désactivé »
« Dégivrage arrière activé »
« Recirculation désactivée »
« Recirculation activée »
« Température »
« Température <15.5 à 29.5> degrés celsius »
« Température <60 à 85> degrés fahrenheit »
« Diminution de la température »
« Température actuelle maximum »

« CLIMATISATION »
« Augmentation de la température »
« Température actuelle minimum »
« Bouche d'aération de dégivrage sol activée »
« Aide »

Si vous dites « Température », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau suivant.

« TEMPÉRATURE »
« <15.5 à 29.5> degrés celsius »
« <60 à 85> degrés fahrenheit »
« Maximum »
« Minimum »
« Aide »

NAVIGATION (Selon l'équipement)

Note : La carte SD de navigation doit être insérée dans la fente de carte SD pour pouvoir utiliser le système de navigation. Si vous devez obtenir une carte SD de rechange, consultez un concessionnaire autorisé.

Note : La fente de carte SD est à ressort. Pour retirer la carte mémoire flash, insérez simplement la carte et relâchez-la. Ne tentez pas de tirer la carte pour la retirer, car vous pourriez l'endommager.

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales, soit le mode de destination et le mode de carte.

Pour fixer une destination, appuyez sur le coin vert de votre écran tactile, puis sur le bouton **Dest** lorsque celui-ci apparaît. Voir **Définir une destination** plus loin dans ce chapitre.

Pour afficher la carte de navigation et l'emplacement actuel de votre véhicule, appuyez sur la barre verte dans le coin supérieur droit de l'écran tactile ou appuyez sur **Dest**, puis sur **Carte**. Consultez **Mode carte** plus loin dans ce chapitre.

Définir une destination

Appuyez sur le coin vert de votre écran tactile, puis sur le bouton **Dest** lorsque celui-ci apparaît. Sélectionnez une des options ci-dessous :

Destination
Mon domicile
Favoris
Destinations précédentes
Point d'intérêt
Urgence
Adresse
Intersection

Destination
Centre-ville
Carte
Modifier un itinéraire Annuler un itinéraire

1. Entrez les renseignements nécessaires dans les champs de texte mis en surbrillance (dans n'importe quel ordre). Pour l'entrée de l'adresse de destination, la touche **Go!** apparaît dès que vous entrez tous les renseignements nécessaires. Appuyez sur le bouton **Go!** pour afficher l'emplacement de l'adresse sur la carte. Si vous sélectionnez **Destination précédente**, les 20 dernières destinations que vous avez choisies s'affichent à l'écran.

2. Sélectionnez l'option **Régler comme dest** pour qu'elle soit votre destination. Vous pouvez choisir également d'établir cette destination comme point de passage (pour que le système établisse ce point comme point de passage vers votre destination actuelle) ou de l'enregistrer en tant que favorite. Dans le calcul de l'itinéraire, le système tient compte de toutes les sélections **Zones à éviter**.
3. Choisissez parmi trois types différents d'itinéraires, puis sélectionnez l'option **Démarrer itinéraire**.
 - Le plus rapide : utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible.
 - Le plus court : utilise la distance la plus courte possible.
 - Itinéraire écologique : utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.

Vous pouvez annuler l'itinéraire ou obtenir une démonstration de l'itinéraire. Sélectionnez l'option **Préf itinéraire** pour définir les préférences de l'itinéraire, comme éviter les autoroutes, les routes à péage, les traversiers et les trains, ainsi qu'utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants ou les éviter. (Les voies réservées aux véhicules multioccupants sont aussi appelées voies de covoiturage. Les personnes voyageant par autobus, fourgonnette de covoiturage ou voiture multioccupants utilisent ces voies.)

Note : Si votre véhicule se trouve sur une route reconnue et que vous n'appuyez pas sur la touche **Démarrer itinéraire**, le système passe par défaut à l'option Itinéraire le plus rapide et commence le guidage.

Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de bulle de dialogue qui s'affiche dans le coin supérieur droit de l'écran du système de navigation (barre verte) si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule.

Catégories de points d'intérêt

Catégories principales
Alimentation, boissons et repas
Voyage et transport
Finances
Urgence
Communauté
Santé et médecine
Automobile
Boutiques

Catégories principales
Divertissement et arts
Loisirs et sports
Gouvernement
Services ménagers

Sous-catégories
Restaurant
Golf
Stationnement
Maison et jardin
Soins personnels
Concession automobile
Bureau du gouvernement
Transports publics
Enseignement

Pour consulter plus à fond ces listes, appuyez sur la touche + devant la liste.

Le système vous permet aussi de trier par ordre alphabétique, par distance ou par listes du service cityseekr (si ce service est disponible).

cityseekr

Note : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt de cityseekr se limitent à environ 912 villes, soit 881 villes américaines, 20 villes canadiennes et 11 villes mexicaines.



E142634

Lorsqu'il est disponible, cityseekr est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt, comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, l'emplacement et les renseignements, comme l'adresse et le numéro de téléphone, s'affichent. Si cityseekr liste le point d'intérêt, plus de renseignements, comme une brève description, les heures d'enregistrement et de départ ou les heures du restaurant, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir plus de commentaires, une liste de services et d'installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt comme :



Hôtel



Café



Alimentation et boissons



Vie nocturne



Attraction



Cette icône s'affiche lorsque votre sélection comprend plusieurs catégories dans le système.

Lorsque des renseignements supplémentaires relatifs aux hôtels sont affichés, cityseekr vous informe également si l'hôtel comprend certains services et certaines installations au moyen d'icônes, tels que :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie

- Réfrigérateur
- Service à l'étage 24 heures
- Centre de conditionnement physique
- Accès à Internet
- Piscine
- Wi-fi.

Pour les restaurants, le service CitySeekr peut fournir des renseignements tels que les normes de classement, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseekr peut fournir des renseignements tels que les normes de classement, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de service de l'hôtel et l'adresse du site Web.

Définir vos préférences de navigation

Sélectionnez les paramètres qui seront pris en compte par le système lors de la planification de votre itinéraire.



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Paramètres** > **Navigation**.

Préférences de carte

Fil d'Ariane

Affiche l'itinéraire déjà parcouru par votre véhicule sous forme de traits blancs. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** cette fonction.

Format de la liste de virages

Affichez la liste de virages de **haut en bas** ou de **bas en haut**.

Avertissement des points d'intérêt de stationnement

Régler les avis automatiques du point d'intérêt de stationnement. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** cette fonction. Si la fonction d'avis du point d'intérêt de stationnement est activée, les icônes de point d'intérêt de stationnement s'affichent sur la carte lorsque vous êtes près de votre destination. Cette fonction peut ne pas être utile dans des zones très denses et peut encombrer la carte si d'autres points d'intérêt sont également affichés sur la carte.

Préférences d'itinéraire

Itinéraire préféré

Choisissez de faire afficher d'abord l'itinéraire Le plus court, Le plus rapide ou Le plus écologique. Si vous avez choisi **Oui** pour **Toujours utiliser l'itinéraire préféré**, le système utilise le type d'itinéraire sélectionné pour calculer un seul itinéraire à la destination voulue.

Toujours utiliser l'itinéraire préféré

Contournez la sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des paramètres d'itinéraire préféré sélectionnés.

Pénalité temps éco

Sélectionnez un coût bas, moyen ou élevé pour l'itinéraire écologique calculé. Plus le paramètre est élevé, plus l'affectation de temps pour l'itinéraire est prolongée.

Éviter

Ces fonctions vous permettent d'éviter les autoroutes, les routes à péage, les traversiers et les trains lorsque vous planifiez votre itinéraire. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** ces fonctions.

Utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants

Demandez au système d'utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants, si disponibles, lorsque vous planifiez votre itinéraire.

Préférences de navigation

Invites de guidage

Demandez au système d'utiliser **Voix et tonalités** ou **Tonalités seulement** sur votre itinéraire programmé.

Remplissage automatique état/province

Choisir que le système ajoute automatiquement l'État et la province selon les renseignements déjà entrés dans le système. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** cette fonction.

Préférences des bulletins de circulation routière

Éviter les incidents de circulation

Choisir la façon que le système doit résoudre les problèmes de circulation le long de votre itinéraire.

- **Automatique** : le système vous redirige pour éviter les incidents de la circulation qui surviennent et qui affectent l'itinéraire actuel. Le système ne fournit aucun avertissement d'alerte de circulation.
- **Manuel** : permet au système de toujours fournir une alerte en cas d'incidents de la circulation le long de l'itinéraire prévu. Vous aurez le choix d'accepter ou d'ignorer l'avis avant de dévier de l'itinéraire.

Avertissement d'alerte de circulation

Demandez au système qu'il affiche les avertissements d'alerte de circulation.

D'autres fonctions d'avertissement de circulation vous permettent d'activer l'affichage sur la carte de certaines icônes ou de toutes les icônes de circulation (travaux routiers, incidents, accidents et routes fermées). Défilez vers le bas pour afficher tous les types d'alertes disponibles. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** ces fonctions.

Zones à éviter

Sélectionner des zones que le système doit éviter lors du calcul d'un itinéraire.

Appuyez sur la touche **Ajouter** pour programmer une entrée. Dès que vous avez fait une sélection, le système tente d'éviter la ou les zones si cela est possible pour tous les itinéraires. Pour supprimer une sélection, choisissez la liste sur l'écran. Lorsque l'écran affiche **Modification de zones à éviter**, vous pouvez appuyer sur **Supprimer** dans l'angle inférieur droit de l'écran.

Mode d'affichage de carte

Appuyez sur la barre verte dans la zone supérieure droite de l'écran tactile pour afficher le mode d'affichage de carte. Le mode d'affichage de carte offre l'affichage de carte avancé qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des principaux points d'intérêt en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible).

Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus importantes villes du monde. Ces cartes contiennent également des caractéristiques telles que les blocs de ville, les empreintes de bâtiment et les chemins de fer.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique. Les principaux points d'intérêt en mode d'affichage 3D s'affichent en mode d'affichage de carte 3D uniquement. La couverture varie et s'améliore avec les mises à jour des cartes.



E174016

Modifiez l'apparence de l'affichage en appuyant plusieurs fois sur la flèche dans le coin supérieur gauche de l'écran. Cela permet d'utiliser trois modes cartographiques différents : cap en haut, nord en haut et 3D.



Cap en haut (carte 2D) – Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran. Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 4 kilomètres (2,5 miles). Le système mémorise ce réglage pour les échelles de carte supérieures, mais la carte est affichée en mode nord en haut seulement. Si l'échelle revient sous ce niveau, le mode cap vers le haut est rétabli.



Nord en haut (carte 2D) – Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.



Mode d'affichage de carte 3D – Ce mode fournit une perspective élevée de la carte. Cet angle d'affichage peut être réglé et la carte peut être tournée de 180 degrés en touchant deux fois la carte, puis en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombragée avec les flèches au bas de la carte.

Affichage vous permet de basculer entre les affichages carte complète, liste de rues et quitter pour le guidage routier.

Menu affiche une fenêtre contextuelle vous permettant d'accéder directement aux paramètres de navigation, à Afficher/Modifier l'itinéraire, à SIRIUS Travel Link, à Mise en sourdine du guidage et à Annuler l'itinéraire.



Appuyez sur la touche des haut-parleurs sur la carte pour mettre en sourdine le guidage

routier. Le témoin sur le bouton est allumé lorsque la fonction est active. La touche des haut-parleurs n'apparaît sur la carte que lorsque le guidage routier est actif.



Recentrez la carte en appuyant sur cette icône lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.

Zoom automatique

Pour accéder au mode de carte, appuyez sur la barre verte, puis sélectionnez les touches de zoom + ou - pour afficher le niveau de zoom et les touches Auto à l'écran tactile. Lorsque vous appuyez sur **Auto**, le zoom automatique est activé et **Auto** est affiché dans le coin inférieur gauche de

l'écran dans l'échelle de la carte. Le niveau de zoom de la carte se synchronise alors avec la vitesse du véhicule. Moins le véhicule roule vite, plus la carte est rapprochée, et plus le véhicule roule vite, plus la carte est éloignée. Pour désactiver la fonction, il suffit d'appuyer de nouveau sur la touche + ou -.

Au mode 3D, faites pivoter l'affichage de la carte en glissant votre doigt sur la barre ombragée avec les flèches.

Une fenêtre sous les touches de zoom indique l'heure d'arrivée prévue lorsqu'un itinéraire est actif, et affiche la distance et le temps restants jusqu'à votre destination. Si la touche est enfoncée, une fenêtre contextuelle apparaît avec la destination listée (et point de passage le cas échéant), ainsi que la distance et le temps restants jusqu'à destination. Vous pouvez également choisir d'afficher le temps restant jusqu'à l'arrivée à votre destination ou votre heure d'arrivée prévue.

Icônes de carte



Repère du véhicule indique l'emplacement actuel du véhicule. Le repère du véhicule apparaît au centre de l'affichage de la carte,

sauf en mode de défilement.



Curseur de défilement vous permet de faire défiler la carte; l'icône est fixe au centre de l'écran. La position de la carte la plus près du curseur se trouve dans une fenêtre à la partie supérieure centrale de l'écran.



Icône(s) par défaut d'entrée du carnet d'adresses – Ces icônes indiquent l'emplacement d'une entrée du carnet d'adresses sur la carte. Il s'agit du symbole par défaut indiqué lorsque l'entrée est stockée dans le carnet d'adresses par une méthode autre que la carte. Vous pouvez sélectionner l'une des 22 icônes disponibles. Vous pouvez utiliser chacune des icônes plus d'une fois.



Domicile – Cette icône indique l'emplacement du domicile sur la carte. Pour votre résidence, vous ne pouvez sélectionner qu'une adresse dans le répertoire. Vous ne pouvez pas modifier cette icône.



POI (points d'intérêt) – Ces icônes indiquent l'emplacement de toutes les catégories de points d'intérêt que vous avez choisis d'afficher sur la carte. Vous pouvez choisir d'afficher simultanément trois catégories de points d'intérêt sur la carte.



Point de départ – Cette icône indique le point de départ d'un itinéraire de navigation planifié.



Point de passage – Cette icône indique l'emplacement d'un point de passage sur la carte. Le nombre à l'intérieur du cercle est différent pour chaque point de passage et représente la position du point de passage dans la liste des étapes.



Symbole de destination – Cette icône indique le point final d'un itinéraire planifié.



Prochain point de manœuvre –

Cette icône indique l'emplacement du prochain virage prévu sur l'itinéraire planifié.



Absence de signal du système de repérage par satellites – Cette icône indique que les signaux du système de repérage par satellites reçus sont

insuffisants pour bien positionner la carte. Cette icône peut être affichée dans des conditions de fonctionnement normales dans une zone à faible couverture du GPS.

Touches d'accès rapide

En mode d'affichage de la carte, appuyez sur n'importe quelle partie de la carte pour accéder aux options suivantes :

Définir comme destination

Appuyez sur cette touche pour choisir un emplacement sur la carte comme destination. Vous pouvez faire défiler la carte en appuyant votre index sur l'affichage de la carte. Lorsque vous atteignez l'emplacement voulu, retirez votre doigt, puis appuyez sur **Définir comme destination**.

Définir comme point de passage

Appuyez sur cette touche pour établir l'emplacement actuel comme point de passage.

Enregistrer dans les favoris

Appuyez sur cette touche pour sauvegarder l'emplacement actuel dans la liste des favoris.

Îcônes de point d'intérêt

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les icônes de point d'intérêt à afficher sur la carte. Vous pouvez sélectionner jusqu'à trois icônes à afficher simultanément sur la carte. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** ces fonctions.

Annuler cet itinéraire

Appuyez sur cette touche pour annuler l'itinéraire en cours.

Afficher/Modifier l'itinéraire

Accéder à ces fonctions lorsqu'un itinéraire est activé :

- Afficher l'itinéraire
- Modifier la destination/les points de passage
- Modifier liste de virages
- Détour
- Modifier les préférences de l'itinéraire
- Modifier les préférences de circulation
- Annuler cet itinéraire

Nokia est le fournisseur de carte numérique pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les rapporter directement à Nokia en allant à l'adresse <http://mapreporter.navteq.com>. Nokia évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de leur investigation par courriel.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 800 NAVMAPS (le 01 800 557-5539 au Mexique) ou en visitant le site www.navigation.com/sync. Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

Commandes vocales de navigation



En mode de navigation, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. Après la tonalité, énoncez l'une des commandes suivantes :

Commandes vocales du système de navigation
« Annuler point de passage » ¹
« Annuler cet itinéraire » ¹
« Destination » ²

Commandes vocales du système de navigation
« Destination <nom enregistré> »
« Destination <catégorie de POI> »
« Destination favorites »
« Destination mon domicile »
« Trouver une intersection »
« Destination <catégorie de POI> plus proche »
« Destination POI le plus près »
« Destination Lire noms enregistrés »
« Destination POI »
« Catégories de destination POI »
« Destination précédente »
« Destination adresse et rue »
« Détour » ¹
« Navigation » ³
« Guide vocal – Diminuer le volume »

Commandes vocales du système de navigation
« Guide vocal - Augmenter le volume »
« Répéter instruction » ¹
« Affichage Mode 3D »
« Affichage véhicule direction droit devant »
« Afficher carte »
« Nord vers le haut »
« Afficher itinéraire » ¹
« Afficher liste de virages » ¹
« Guide vocal désactivé »
« Guide vocal activé »
« Où suis-je? »
« Zoom avant »

Commandes vocales du système de navigation
« Zoom arrière »
« Aide »

¹ Ces commandes ne sont disponibles que lorsqu'un itinéraire de navigation est en cours.

² Si vous dites « Destination », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau « Destination » qui suit.

³ Si vous dites « Navigation », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau « Navigation » qui suit.

« DESTINATION »
« <nom enregistré> »
« <Catégorie POI> »
« Destination favorite »
« Mon domicile »
« Intersection »
« <catégorie POI> plus proche »

« DESTINATION »
« POI le plus près »
« Lire noms enregistrés »
« <Catégorie de POI> »
« Destination précédente »
« Adresse »
« Aide »

« NAVIGATION »
« Destination »
« Zoom ville »
« Zoom pays »
« Zoom avant minimum »
« Zoom arrière maximum »
« Zoom province »
« Zoom état »
« Zoom rue »

« NAVIGATION »
« Zoom sur <distance> »
« Aide »

Si vous dites « Destination », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau « Destination ».

Adresse de destination d'un seul coup

Lorsque vous dites « Destination adresse de rue de navigation » ou « Destination adresse de rue », le système vous demande de dire l'adresse complète. Le système affiche un exemple à l'écran. Vous pouvez ensuite énoncer l'adresse naturellement, comme « Un deux trois quatre rue principale, ville quelconque ».

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter un concessionnaire autorisé ou visiter notre boutique d'achat en ligne à l'adresse www.Accessories.Lincoln.com (États-Unis seulement).

Les accessoires personnalisés Lincoln sont disponibles auprès d'un concessionnaire Lincoln autorisé. Pendant la période de garantie, Lincoln Motor Company réparera ou remplacera tout accessoire Lincoln d'origine, installé comme il se doit par un concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre durant la période de garantie, ainsi que tout composant endommagé par les accessoires défectueux.

Lincoln Motor Company garantit votre accessoire Lincoln d'origine selon la garantie la plus avantageuse :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Déflecteurs de glaces latérales.
- Roues.
- Protecteurs de pare-chocs.

Apparence intérieure

- Tapis de sol toutes saisons.
- Système audiovisuel arrière.
- Tapis protecteurs en moquette de qualité supérieure.

Style de vie

- Cendrier amovible (ensembles fumeurs).
- Protecteur d'aire de chargement.
- Filet d'arrimage.
- Casier de rangement.

Tranquillité d'esprit

- Bâche de voiture :
- Antivol de jantes.

*Accessoire sous licence Lincoln. *Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les Accessoires Lincoln autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires par rapport aux exigences techniques de Lincoln Motor Company. Adressez-vous à un concessionnaire Lincoln autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires sous licence Lincoln, une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Accessoires

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, tenez compte des renseignements suivants lorsque vous ajoutez des accessoires ou des équipements :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou des équipements à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière, comme indiqué sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements additionnels à ce sujet.
- Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles qui comportent des émetteurs radio (émetteurs-récepteurs radio, téléphones et alarmes antivol, par exemple). Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des É.-U. et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et il doit être posé par un technicien qualifié uniquement.
- Les systèmes de communication mobiles peuvent nuire au fonctionnement de votre véhicule, particulièrement si le constructeur ne les a pas spécifiquement conçus pour une utilisation automobile.
- Si vous ou un concessionnaire autorisé Lincoln monte(z) des accessoires ou des composants électriques ou électroniques sur votre véhicule autres que des accessoires ou composants Lincoln, les performances et la durabilité de votre batterie risquent d'être compromises. En outre, vous pouvez également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

Contrat de licence d'utilisateur final SYNC®

- Vous avez acquis un appareil (« L'APPAREIL ») qui est doté d'un logiciel sous licence de Ford Motor Company et de ses sociétés affiliées (FORD MOTOR COMPANY) provenant d'une société affiliée de Microsoft Corporation (« MS »). Ces logiciels installés provenant de MS, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou disponible en ligne (« LOGICIEL MS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL MS est utilisable sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS peut être associé et/ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être associé ou à communiquer, avec des logiciels ou des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY. Les logiciels et systèmes additionnels provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou disponible en ligne (« LOGICIEL FORD ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL FORD est disponible sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS et/ou le LOGICIEL FORD peuvent être associés et/ou communiquer, ou encore être mis à niveau pour être associés et/ou communiquer, avec des logiciels et/ou des systèmes additionnels provenant de fournisseurs de logiciels et services tiers. Les logiciels et services additionnels provenant de tiers, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou en ligne (« LOGICIELS TIERS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Les LOGICIELS TIERS sont disponibles sous licence, ils ne sont pas vendus. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS, le LOGICIEL FORD et les LOGICIELS TIERS sont ci-après désignés collectivement, ou individuellement, par le terme « LOGICIEL ».

Appendices

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL, N'UTILISEZ PAS L'APPAREIL ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, SON UTILISATION SUR L'APPAREIL, ENTRAÎNE VOTRE ACCEPTATION DE CE CONTRAT (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE

LOGICIEL : Le présent contrat vous accorde la licence suivante d'utilisateur final :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur l'APPAREIL et tel qu'il est associé aux systèmes et/ou services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire ou par des fournisseurs de logiciels et services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale** : Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez savoir que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne peuvent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui pourrait être causé par la reconnaissance vocale.
- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage** : Vous n'êtes pas autorisé à procéder à l'ingénierie du LOGICIEL, à le décompiler ou à le désassembler, ni à permettre à des tiers de le faire, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par une loi applicable, nonobstant la présente limitation.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées** : Vous n'êtes pas autorisé à distribuer, copier, modifier ou élaborer des œuvres dérivées basées sur le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par la loi applicable nonobstant la présente limitation.
- **Licence simple d'utilisateur final** : La documentation à l'intention d'un utilisateur final de cet APPAREIL et des systèmes et services associés peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs LICENCES D'UTILISATEUR FINAL, vous n'avez le droit d'utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.

Appendices

- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits découlant de cette LICENCE, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert de l'APPAREIL, et cela à condition que vous ne gardiez aucune copie du LOGICIEL, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toutes mises à niveau et, s'il y a lieu, le(s) certificat(s) d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de cette LICENCE. Si le LOGICIEL a subi une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tous autres droits, FORD MOTOR COMPANY ou MS peuvent résilier cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL si vous ne vous conformez pas aux conditions de cette LICENCE.
- **Mises à jour de sécurité/Gestion des droits numériques :** Les propriétaires de contenu logiciel utilisent la technologie de gestion des droits numériques développée pour Windows Media (WMDRM) qui fait partie de l'APPAREIL, cela afin de protéger leurs droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur. Certaines parties du LOGICIEL de votre APPAREIL utilisent le logiciel WMDRM pour accéder au contenu protégé de WMDRM. Si le logiciel WMDRM échoue dans sa mission de protection de contenu, les propriétaires de contenu peuvent demander à Microsoft la révocation du droit du LOGICIEL à utiliser la technologie WMDRM pour lire ou copier le contenu protégé. Le contenu non protégé n'est pas touché par cette révocation. Lorsque votre APPAREIL télécharge des licences pour le contenu protégé, vous acceptez que Microsoft puisse inclure une liste de révocation avec les licences. Les propriétaires de contenu peuvent exiger que vous mettiez à niveau le LOGICIEL de votre APPAREIL avant de pouvoir accéder à leur contenu. Si vous refusez une mise à niveau, vous ne pourrez plus accéder au contenu qui nécessite la mise à niveau.
- **Consentement à l'utilisation des données :** Vous acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent recueillir et utiliser des renseignements techniques obtenus de quelque manière que ce soit dans le cadre des services de support technique liés au LOGICIEL ou à des services connexes. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent utiliser ces données uniquement pour améliorer leurs produits ou pour vous fournir des services ou des technologies personnalisés. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des

Appendices

fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et/ou leurs représentants autorisés peuvent divulguer ces données à des tiers, mais uniquement d'une façon qui ne permette pas de vous identifier.

- **Composants de services sur Internet :**
Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à niveau ou des suppléments au LOGICIEL qui puissent être automatiquement téléchargés dans votre APPAREIL.
- **Logiciels et services supplémentaires :**
Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et services tiers, à MS, à Microsoft Corporation, à leurs sociétés affiliées et/ou à leurs représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du

LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants Supplémentaires »).

Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des Composants Supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces Composants, les conditions de cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL s'appliquent.

Si MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés rendent disponibles des Composants Supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces Composants, les conditions de cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL prévalent, sauf si MS, Microsoft Corporation ou l'entité affiliée fournissant ce(s) Composant(s) Supplémentaire(s) est le concédant de licence de ce(s) Composant(s) Supplémentaire(s).

Appendices

FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel vous avez accès par l'utilisation du LOGICIEL.

Appendices

- **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL MS peut vous permettre d'établir des liens avec les sites des tiers en utilisant le LOGICIEL. Les sites des tiers ne sont pas sous le contrôle de MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés. Ni MS ni Microsoft Corporation ni leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus des sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mise à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune approbation du site de tiers par MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés.

- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation de l'APPAREIL, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et vous acceptez tous les risques associés à l'utilisation de l'APPAREIL.

MISES À NIVEAU ET MÉDIA DE

RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur l'APPAREIL comme copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL, y compris toutes conditions supplémentaires à cette LICENCE accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au LOGICIEL (y compris, mais sans limitation, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, tout texte et tout « applet » intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant, et toute copie du LOGICIEL, sont la propriété de MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. Le LOGICIEL est disponible sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu. Tous droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL sont réservés par MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers,

Appendices

leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site <http://www.microsoft.com/exporting/>.

MARQUES DE COMMERCE : Cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, des fournisseurs de logiciels ou services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs.

SUPPORT AU PRODUIT : Le support au produit pour le LOGICIEL n'est pas fourni par MS, sa société mère Microsoft Corporation ni ses sociétés affiliées ou succursales. Pour tout support au produit, consultez les directives d'utilisation de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation de l'APPAREIL. Pour toute question concernant cette LICENCE D'UTILISATEUR FINAL, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées de l'adresse fournie dans la documentation de l'APPAREIL.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF LÀ OÙ LES LOIS L'INTERDISSENT, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT AUCUNEMENT RESPONSABLES DES DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS, IMMATÉRIELS OU ACCESSOIRES QUI POURRAIENT DÉCOULER DE L'UTILISATION OU DE LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. EN AUCUN CAS MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT TENUES RESPONSABLES D'UN MONTANT DÉPASSANT DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS AMÉRICAINS (250,00 \$ US).

- IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

Appendices

Adobe

Contient les technologies Adobe® [Flash® Player] ou [AIR®] par Adobe Systems Incorporated. Ce [produit sous licence] contient le logiciel [Adobe® Flash® Player] ou [Adobe® AIR®] autorisés sous licence par Adobe Systems Incorporated, Copyright ©1995 à 2009 Adobe Macromedia Software LLC. Tous droits réservés. Adobe, Flash et AIR sont des marques déposées d'Adobe Systems Incorporated.

Avis à l'utilisateur final

Information de sécurité importante relative à Microsoft® Windows® Mobile pour l'automobile

Le système Ford SYNC™ contient un logiciel ainsi qu'une licence d'utilisation remise au fabricant FORD MOTOR COMPANY par une entreprise affiliée à Microsoft Corporation à la suite d'un contrat de licence. Tout retrait, toute reproduction, ingénierie inverse ou autre utilisation non autorisée du logiciel de ce système en violation du présent contrat de licence, sont strictement interdits et peuvent vous rendre passible d'action en justice.

Lisez et suivez les directives : Avant d'utiliser votre système Windows pour véhicules automobiles, lisez et suivez toutes les directives d'utilisation et les directives de sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide de l'utilisateur pourrait à l'origine d'un accident ou d'autres conséquences graves.

Gardez le Guide de l'utilisateur dans le

véhicule : Si le Guide de l'utilisateur se trouve dans le véhicule, vous pourrez facilement le consulter, de même que les autres utilisateurs qui connaissent mal le système Windows pour véhicules automobiles. Avant d'utiliser le système pour la première fois, assurez-vous que toutes les personnes qui l'utiliseront ont accès au Guide de l'utilisateur et qu'elles ont lu attentivement les directives d'utilisation et les directives de sécurité.

Appendices

AVERTISSEMENT



L'utilisation de certaines fonctions de ce système pendant la conduite peut distraire de l'attention qui doit être portée à la route et potentiellement être à l'origine d'un accident ou d'autres conséquences graves. Ne modifiez pas les réglages du système et n'entrez pas de données (manuellement) tout en conduisant.

Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération. Cette précaution est importante puisque le réglage ou la modification de certaines fonctions peuvent exiger de prêter attention à l'écran plutôt qu'à la route et de lâcher le volant.

Principes de fonctionnement de base

Commandes vocales : Les fonctions associées au système Windows de votre véhicule ne sont disponibles que par commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite sans quitter des mains le volant.

Consultation prolongée de l'écran

d'affichage : Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part. Lorsque la situation de conduite exige une grande vigilance, même un coup d'œil furtif sur l'écran peut s'avérer dangereux.

Réglage du volume : N'augmentez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les signaux d'urgence éventuels. Si vous ne pouvez pas entendre ces bruits en conduisant, vous risquez un accident.

Utilisation des fonctions de reconnaissance

vocale : Le logiciel de reconnaissance vocale est intrinsèquement statistique et donc sujet à erreurs. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir des erreurs possibles.

Fonctions du système de navigation :

Toutes les fonctions de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.

Possibilité de distraction : Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et être à l'origine d'un accident aux conséquences graves. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.

Fiez-vous à votre jugement : Les fonctions du système de navigation n'ont pas d'autre but que vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas

Appendices

remplacer votre propre jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale ni les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Sécurité routière : N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité.

Imprécision éventuelle des cartes : Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.

Services d'urgence : Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

Contrat de licence de l'utilisateur final du logiciel TeleNav

Veuillez lire attentivement ces modalités et conditions avant d'utiliser le Logiciel Telenav. Votre utilisation du Logiciel Telenav signifie que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne démarrez pas le Logiciel TeleNav et ne l'utilisez d'aucune autre manière.

Ces modalités et conditions représentent le contrat ("Contrat") entre vous et Telenav, Inc. ("Telenav") en ce qui concerne le logiciel Telenav (y compris les mises à niveau, modifications ou ajouts audit logiciel) (collectivement "Logiciel Telenav"). Toutes les mentions de "vous" et "votre/vos" dans

le présent document désignent vous-même, vos employés, agents et entrepreneurs, et toute autre entité pour le compte de laquelle vous acceptez ces modalités et conditions, tous devant être également liés par le présent contrat. En outre, tous les renseignements concernant votre compte, ainsi que tous autres renseignements personnels et de paiement fournis par vous à Telenav (directement ou par utilisation du logiciel Telenav), sont couverts par la politique de confidentialité de Telenav qui se trouve sur le site <http://www.telenav.com>.

TeleNav peut modifier ce Contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> de temps en temps pour passer en revue la version la plus récente de ce Contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que prêter attention au logiciel Telenav peut présenter un risque de blessure ou de mort pour vous et pour d'autres dans les situations qui nécessitent par ailleurs toute votre attention, et vous acceptez donc d'observer les consignes suivantes en utilisant le logiciel Telenav : (a) observer toutes les réglementations du code de la route; (b) faire usage de votre propre jugement en conduisant. Si vous estimez qu'un itinéraire suggéré par le Logiciel Telenav vous fera effectuer une manœuvre dangereuse ou illégale, vous met dans une situation dangereuse, ou vous dirige vers un lieu que vous considérez être dangereux, ne suivez pas ces directives; (c) ne saisissez pas de destinations, et ne manipulez le Logiciel Telenav d'aucune autre manière à moins que votre véhicule soit à l'arrêt et en stationnement; (d) n'utilisez pas le Logiciel Telenav à des fins illégales, non autorisées, non prévues, peu sûres, dangereuses, illicites ou de quelque manière que ce soit incompatibles avec ce Contrat; (e) placez le GPS et tous les appareils sans fil ainsi que

les câbles qui doivent être utilisés de manière sûre dans votre véhicule afin qu'ils ne puissent pas compromettre la sécurité de conduite du véhicule ni entraver le fonctionnement d'un dispositif de sécurité (tel qu'un sac gonflable).

Vous consentez à indemniser et à tenir Telenav pour non responsable en cas de réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel Telenav dans tout véhicule en mouvement, y compris par suite de votre non-conformité aux directives ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav des données exactes, précises, à jour et complètes sur vous-même, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à de telles données, et de veiller à ce qu'elles soient toujours exactes, précises, à jour et complètes.

3. Licence de logiciel

En conformité avec les modalités de ce Contrat, Telenav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf comme expressément autorisé ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence de Logiciel Telenav), sans le droit de concéder de sous-licence, pour utiliser le Logiciel Telenav (sous forme de code d'objet seulement) afin d'accéder au Logiciel Telenav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous déclarez que vous utiliserez le Logiciel Telenav seulement à des fins d'affaires personnelles ou de loisir, et vous vous engagez à ne pas fournir de services de navigation commerciaux à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

Vous convenez de ne rien faire de ce qui suit : (a) reconstituer la logique du Logiciel Telenav, ou une partie quelconque du Logiciel, le décompiler, le désassembler, le traduire, le modifier ou l'altérer de quelque manière que ce soit; (b) tenter de déduire le

Appendices

code source, la bibliothèque audio ou la structure du Logiciel Telenav sans le consentement préalable, exprès et écrit de TeleNav; (c) retirer du Logiciel TeleNav, ou altérer, toute marque de commerce, nom de commerce, logo, brevet ou avis de droit d'auteur ou d'autres avis ou marques de Telenav ou de ses fournisseurs; (d) distribuer, concéder une sous-licence ou autrement transférer le Logiciel Telenav à d'autres, sauf comme faisant partie de votre transfert permanent du Logiciel Telenav; ou (e) utiliser le Logiciel Telenav de quelque manière que ce soit qui (i) enfreint la propriété intellectuelle ou les droits de propriété, les droits de publicité ou de confidentialité ou d'autres droits de toute partie, (ii) viole toute loi, tout statut, règlement, y compris, mais sans limitation, les lois et les règlements relatifs au pollupostage, à la confidentialité, à la protection du consommateur et de l'enfant, à l'obscénité ou à la diffamation, ou (iii) est dangereuse, menaçante, abusive,

trompeuse, diffamatoire, vulgaire, obscène, litigieux ou autrement inacceptable; et (f) louer, prêter ou autrement permettre l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel Telenav sans en obtenir au préalable la permission écrite de Telenav.

4. Avis de non-responsabilité

Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus pour responsables d'une décision prise ou d'action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel Telenav. En outre, TeleNav ne garantit pas l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel Telenav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel Telenav. Par exemple, mais sans limitation, vous consentez à ne pas compter

sur le Logiciel Telenav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie ainsi que celles des autres dépendent de l'exactitude de la navigation, car les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel Telenav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications de risque élevé, surtout dans des régions géographiques éloignées.

TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE VENTE ABSOLUE, DE CONDITIONS DE COMMERCE NORMALE ET Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UN EMPLOI DONNÉ ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DES DROITS DE TIERS VIS-À-VIS DU LOGICIEL DE TELENNAV. Certaines juridictions n'autorisent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties, donc cette limitation peut ne pas s'appliquer dans votre cas.

Appendices

5. Limitation de responsabilité

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS POUR LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS LIMITATION, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENV, MÊME SI TELENV A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS DANS CE CONTRAT ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y

COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENV. CERTAINS ÉTATS ET/OU CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS, DONC LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

Vous convenez que tout litige, toute réclamation ou controverse qui résultent de ce Contrat ou du Logiciel Telenav ou s'y rapporte seront résolus par un arbitrage indépendant qui implique un médiateur neutre et la gestion de l'American Arbitration Association dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être

enregistré auprès de n'importe quel tribunal ayant juridiction. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès avec jury.

Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit des lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage liant, Telenav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du Comté de Santa Clara, Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans son intégralité, en rapport avec votre transfert permanent du Logiciel Telenav, et expressément conditionné par l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par le nouvel

Appendices

utilisateur du Logiciel de Telenav. Toute vente, cession et tout transfert qui ne sont pas expressément autorisés en vertu de ce paragraphe, entraîneront la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de Telenav, auquel cas vous devrez ainsi que les autres parties cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel Telenav. Nonobstant les stipulations précédentes, Telenav peut céder ce Contrat à toute autre partie en tout temps et sans préavis, à condition que le destinataire reste lié par ce Contrat.

8. Divers

8,1

Ce Contrat constitue l'accord entier entre Telenav et vous-même en ce qui concerne l'objet du présent document.

8,2

Sauf en ce qui concerne les licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, Telenav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel Telenav, y compris, mais sans limitation, tous les droits de propriété intellectuelle connexes. Il n'est pas prévu et il ne le sera pas, d'accorder ou de conférer d'autre licence ou d'autre droit hormis ceux expressément mentionnés dans ce Contrat, que ce soit par implication, statut, incitation, estoppel ou autrement, et Telenav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence réservent par la présente tous leurs droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8,3

En utilisant le logiciel Telenav, vous consentez à recevoir électroniquement de Telenav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations requises juridiques ou d'autres renseignements à propos du Logiciel de Telenav (collectivement, les « Avis »). Telenav

peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de Telenav ou en téléchargeant de tels avis à votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement de recevoir les avis électroniquement, vous devez cesser d'utiliser le Logiciel Telenav.

8,4

La non-exigence par Telenav ou par vous d'exécuter une stipulation n'affectera pas le droit de cette partie, en tout temps par la suite, à exiger l'exécution, et un abandon de toute violation ou de défaut de ce Contrat ne constituera pas un abandon d'une violation ou d'un défaut ultérieur ou un abandon de la stipulation même.

8,5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce Contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce Contrat figurent pour référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence pour l'interprétation de ce Contrat. Au sens utilisé dans ce Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et leurs variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais seront considérés au contraire comme étant suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

Le Logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce Contrat), si bien que

votre utilisation du Logiciel Telenav est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

Contrat de licence d'utilisateur final pour distribution par HERE pour l'Amérique du Nord/APAC

Le contenu fourni (« Données ») n'est pas vendu mais concédé sous licence. Si vous ouvrez cet emballage, ou si vous installez, copiez, ou utilisez les données de quelque autre manière, vous acceptez d'être lié par les conditions de ce contrat. Si vous n'acceptez pas les conditions de ce contrat, vous n'avez pas la permission d'installer, de copier, d'utiliser, de revendre ou de transférer les données. Si vous n'acceptez pas les conditions de ce contrat, et si vous n'avez pas installé, copié, ou utilisé les données, vous devez contacter votre

détaillant ou HERE North America, LLC (comme défini ci-dessous) dans les trente (30) jours suivant votre achat pour obtenir un remboursement de votre prix d'achat. Pour contacter HERE, veuillez vous rendre sur le site www.here.com.

Les données sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et ne peuvent être revendues. Elles sont protégées par les droits d'auteurs, et sont assujetties aux modalités suivantes (le présent « Contrat de licence d'utilisateur final »), ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et HERE et ses concédants (y compris ses concédants et fournisseurs), d'autre part. Aux fins de ces conditions, « HERE » désignera (a) HERE North America, LLC en ce qui concerne les données pour les Amériques et/ou la région Asie-Pacifique et (b) HERE Europe B.V. en ce qui concerne les données pour l'Europe, le Moyen-Orient et/ou l'Afrique.

Appendices

Les données comprennent certains renseignements et contenu connexe fournis sous licence à HERE par des tiers et sont sujettes aux conditions des fournisseurs applicables et aux avis de droits d'auteur figurant à l'adresse suivante : http://corporate.navteq.com/supplier_terms.html.

MODALITÉS ET CONDITIONS

Restrictions applicables à la licence concernant l'utilisation :

Vous convenez que votre licence d'utilisation de ces données est limitée à un usage exclusivement personnel, à des fins non commerciales et non pas aux fins d'un service de bureau, d'exploitation partagée ou à d'autres fins similaires. Sauf indication contraire dans le présent contrat, vous convenez de ne pas autrement copier, modifier, décompiler, désassembler ni faire de l'ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer sous toute forme ou pour tout usage, sauf dans la mesure où le permettent les lois obligatoires.

Restrictions applicables à la licence concernant le transfert :

Votre licence limitée ne permet pas le transfert ni la revente des données, à l'exception de la condition selon laquelle vous pouvez transférer les données et tous les documents qui les accompagnent à titre permanent si : (a) vous ne conservez aucune copie des données; (b) le destinataire accepte les conditions du présent contrat de licence d'utilisateur final; et (c) vous transférez les données exactement sous la même forme que vous les avez achetées en transférant physiquement le support d'origine (par ex. le CD-ROM ou DVD que vous avez acheté), tout l'emballage d'origine, tous les manuels et toute autre documentation. Les coffrets de plusieurs disques ne peuvent être transférés ou vendus que complets, tels que fournis, et non en disques séparés.

Restrictions supplémentaires applicables à la licence :

Sauf si vous vous êtes spécifiquement autorisé à le faire par HERE dans un contrat écrit séparé, et sans limiter le paragraphe précédent, votre licence est soumise aux conditions d'utilisation des données prescrites dans ce contrat, et vous ne pouvez pas (a) utiliser ces données avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Appendices

Note : *Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, qui peuvent chacun ou tous aboutir à des résultats incorrects.*

Non-garantie :

Ces données vous sont fournies telles quelles et vous acceptez de les utiliser à vos propres risques. HERE et ses titulaires de licences (y compris leurs concédants et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, représentation ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'aptitude à un emploi donné, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie :

HERE ET SES TITULAIRES DE LICENCES (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et Pays n'autorisent pas certaines exclusions de garantie, et, dans cette mesure, les exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous concerner.

Exonération de responsabilité :

HERE ET SES CONCÉDANTS (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA REVENDICATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU LA POSSESSION DE

CES DONNÉES, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES DONNÉES, TOUT DÉFAUT DE CES DONNÉES, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE OU FONDÉS SUR UNE GARANTIE, MÊME SI HERE OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Appendices

Restriction de l'exportation :

Vous consentez à n'exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec les licences et les accords qui s'imposent en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du commerce des États-Unis et le Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du commerce des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter une de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manque sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Contrat indivisible :

Ces conditions générales constituent le contrat indivisible entre HERE (et ses concédants, y compris leurs propres concédants et fournisseurs) et vous ayant trait à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Divisibilité :

Si vous et HERE convenez qu'une partie de ce contrat s'avère illégale ou inapplicable, ladite partie sera supprimée et le reste du contrat restera en vigueur.

Divisibilité :

Si vous et HERE convenez qu'une partie de ce contrat s'avère illégale ou inapplicable, ladite partie sera supprimée et le reste du contrat restera en vigueur.

Loi applicable :

Les conditions générales ci-dessus seront régies par les lois de l'État d'Illinois (en ce qui concerne les données pour les Amériques et/ou la région Asie-Pacifique) ou des Pays-Bas (en ce qui concerne les données pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique), sans donner effet à (i) ses dispositions sur les conflits de lois, ou (ii) la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est expressément exclue. Pour tous différends, réclamations et actions liés à ou en rapport avec les données (« Réclamations »), vous convenez de vous soumettre à la juridiction personnelle de (a) l'État d'Illinois en ce qui concerne les réclamations relatives aux données pour les Amériques et/ou la région Asie-Pacifique qui vous sont fournies en vertu du présent contrat, et (b) des Pays-Bas en ce qui concerne les données pour l'Europe, le Moyen-Orient et/ou l'Afrique qui vous sont fournies en vertu du présent contrat.

Appendices

Utilisateurs finaux gouvernementaux :

Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données sont un « article commercial » au sens défini à 48 C.F.R. ("FAR") 2.101, est cédé sous licence conformément au présent Contrat de licence de dernier utilisateur, et chaque copie des données livrée ou fournie de quelque autre manière sera marquée de l'Avis d'utilisation suivant, ou celui-ci y sera intégré, selon le cas, et sera traitée conformément audit Avis :

AVIS D'UTILISATION

CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

NOM :

HERE

CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

ADRESSE :

425 West Randolph Street, Chicago, IL 60606.

Ces données sont un article commercial au sens défini dans FAR 2.101

et sont soumises aux dispositions du Contrat de licence d'utilisateur final en vertu duquel ces données ont été fournies.

© 1987-2013 HERE. Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright© 2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et service peut respecter une ou plusieurs des brevets américains suivants

n° 5 987 525; n° 6 061 680; n° 6 154 773, n° 6 161 132, n° 6 230 192, n° 6 230 207, n° 6 240 459, n° 6 330 593, et d'autres brevets qui ont été délivrés ou qui sont en instance. Certains services sont fournis sous licences de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet : n° 6,304,523.

Gracenote et CDDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, et le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisateur final de Gracenote®

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Appendices

Le logiciel de Gracenote (le « logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, la piste et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil.

Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote.

Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu

Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES DANS LE PRÉSENT CONTRAT.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous enfreignez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote. Gracenote, respectivement, réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous

est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS SOUS LICENCE « EN L'ÉTAT ». GRACENOTE NE CONSENT AUCUNE REPRÉSENTATION NI GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU

Appendices

GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERONT PAS INTERROMPUS. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU SUPPLÉMENTAIRES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE À N'IMPORTE QUEL MOMENT. GRACENOTE DÉNIE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE

GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL OU DE TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE.

© Gracenote 2007.

Véhicules avec SYNC seulement

Identifiant du FCC : KMHSG1G1

Tableau de bord : 1422A-SG1G1

Véhicules avec SYNC et MyFord Touch ou MyLincoln Touch

Identifiant du FCC : KMHSYNCG2–L

Tableau de bord : 1422A-SYNCG2–L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DE RÉPARATION EN SOUSCRIVANT AU PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ LINCOLN.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS seulement)

Les propriétaires de véhicules Lincoln ont découvert les énormes avantages qu'offre la protection du programme d'entretien prolongé Lincoln. C'est le seul programme d'entretien prolongé pris en charge par Lincoln, car il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le PEP de Lincoln devient vite rentable

Une seule facture d'entretien, couvrant le prix des pièces et les frais de main-d'œuvre, peut facilement dépasser le prix de votre Programme d'entretien prolongé Lincoln. Avec le PEP de Lincoln, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Jusqu'à 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet que nous ne discutons généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. BaseCARE - 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE - 29 composants essentiels couverts.

Le programme d'entretien prolongé Lincoln est honoré par tous les concessionnaires autorisés Lincoln et Ford des États-Unis et du Canada. C'est le seul programme d'entretien prolongé autorisé et pris en charge par Lincoln.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Lincoln ou Ford;
- des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de remplacement le 1^{er} jour

Vous profitez d'un véhicule de remplacement si votre véhicule reste chez votre concessionnaire autorisé pour des réparations sous garantie effectuées dans la journée.

Véhicules de remplacement pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Assistance dépannage

Vous bénéficiez d'un service de dépannage jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes;
- le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Lincoln, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Lorsque vous revendez votre véhicule, les acheteurs potentiels peuvent avoir un degré de confiance plus élevé que le véhicule a été correctement entretenu conformément au programme PEP Lincoln, ce qui améliore sa valeur à la revente.

Ne payez plus le prix à la hausse de l'entretien adéquat de votre véhicule!

Le programme d'entretien prolongé Lincoln offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement de certaines pièces qui doivent être entretenues périodiquement en raison d'une usure normale :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies d'allumage (sauf en Californie)
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Courroies et flexibles
- Plein de fluide pour échappement diesel

Options de financement sans intérêt offertes

Profitez de notre programme de paiement par versements sans intérêt. Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêt et sans frais vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du Programme d'entretien prolongé Lincoln tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme PEP Lincoln au 1 800 367-3377.

Complétez le formulaire ci-dessous et envoyez-le à l'adresse suivante :

Ford Protect

Ford ESP
P.O. Box 8072
Royal Oak, MI 48068-0039

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Lincoln. Le Programme d'entretien prolongé Lincoln est le seul contrat d'entretien pris en charge par Lincoln du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Lincoln offre des avantages tels que :

- remboursement de location;
- prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure;
- protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf;
- avantages de l'Assistance dépannage.

Il existe différents Programmes d'entretien prolongé Lincoln offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location. Lorsque vous achetez le Programme d'entretien prolongé Lincoln, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada et aux États-Unis, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Lincoln participants.

Note : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Lincoln.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Lincoln du Canada ou visitez le site www.Lincoln.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé personnalisé de Lincoln qui vous convient.

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 387).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Note : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Entretien de votre véhicule

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil-Life Monitor qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans un délai de deux semaines ou 800 kilomètres (500 milles) suite à l'affichage du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile. Voir **Messages d'information** (page 120).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les vidanges.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour la vidange

des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Entretien de votre véhicule

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Entretien de votre véhicule

Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer

tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide ; remplir au besoin	Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage ^{**}
Fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Soufflets pare-poussière de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

* Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

** Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Entretien de votre véhicule

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Système de contrôle d'huile Intelligent Oil-Life®

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile Intelligent Oil-Life qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En se basant sur plusieurs facteurs importants pour les calculs, le système contribue à la fois à réduire le coût de propriété de votre véhicule et à préserver l'environnement.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule indique qu'une vidange d'huile est nécessaire en affichant **VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE** ou **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran lorsqu'une vidange d'huile est nécessaire.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

Quand prévoir le message VIDANGE HUILE REQUISE	
Intervalle	Utilisation de véhicule et exemple
7500-10000 miles (12000-16000 km)	Normale
	Conduite normale sur autoroute Charge ou remorquage modéré(e) ou nul(le) Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement au ralenti prolongé
5000-7499 miles	Service intense

Entretien de votre véhicule

Quand prévoir le message VIDANGE HUILE REQUISE	
Intervalle	Utilisation de véhicule et exemple
(8000-11999 km)	Charge/remorquage modéré(e) à lourd(e) Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement au ralenti prolongé Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides
3000-4999 miles (4800-7999 km)	Conditions extrêmes
	Charge ou remorquage maximal(e) Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides

Intervalles d'entretien

À chaque intervalle de vidange d'huile comme il est indiqué à l'écran d'information
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
Permutez les pneus.
Effectuez une inspection multipoint (conseillée).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique. Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures et les flexibles de frein et le frein de stationnement

Entretien de votre véhicule

À chaque intervalle de vidange d'huile comme il est indiqué à l'écran d'information
Vérifiez la concentration du liquide de refroidissement et l'état des flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.
Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan. Lubrifiez tous les emplacements munis de graisseurs (véhicules à traction intégrale).
Inspectez les soufflets de demi-arbre.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez tous les emplacements munis de graisseurs (véhicules à traction intégrale).
Vérifiez les pneus et l'usure des pneus, et mesurez la profondeur des sculptures.
Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormaux des roues et composants connexes.

* Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 kilomètres (10 000 milles).

** Le système de contrôle d'huile Intelligent Oil-Life doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre.
Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 310).

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien ¹	
Tous les 32 000 km (20 000 milles)	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 milles)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 milles)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. ²
Tous les 160 000 km (100 000 milles)	Remplacez les bougies.
	Inspectez la ou les courroie(s) d'entraînement des accessoires. ³
Tous les 240 000 km (150 000 milles)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
	Remplacez la (les) courroie(s) d'entraînement des accessoires. ⁴

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 kilomètres (3 000 milles) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance désignée pour l'intervalle.

² Remplacement initial à six ans ou 160 000 kilomètres (100 000 milles), puis aux trois ans ou 80 000 kilomètres (50 000 milles).

³ Après l'inspection initiale, inspectez toutes les deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

⁴ Si non remplacée(s) au cours des derniers 160 000 kilomètres (100 000 milles).

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **de temps en temps** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants à la période spécifiée ou dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant l'affichage du message **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** s'affiche à 46 270 kilomètres (28 751 mi). Remplacez le liquide de boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** n'est **pas** apparu, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) (par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km [25 000 mi]). Remplacez le filtre à air du moteur.

Entretien de votre véhicule

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme il est indiqué à l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Vérifiez et lubrifiez les joints de cardan.
Tous les 48000 km (30000 mi)	Consultez les interventions d'entretien pour pont indiquées sous Exceptions .
	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (livraison, taxi, véhicules de patrouille ou de livraison)	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme il est indiqué à l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 48000 km (30000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.
Tous les 96 000 km (60 000 milles)	Remplacez les bougies d'allumage.

Entretien de votre véhicule

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non goudronnées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8000 km (5000 mi)	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal(e) des roues et composants connexes.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
	Effectuez l'inspection multipoint.
Tous les 48000 km (30000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.

Reinitialisez le système de contrôle d'huile Intelligent Oil-Life après chaque remplacement de l'huile et du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 310).

Utilisation exclusive de carburant E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
À chaque vidange d'huile	Si le carburant E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Entretien de votre véhicule

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Entretien du pont

Remplacez l'huile de pont chaque fois qu'un pont a été immergé dans l'eau.

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé dans l'État de Californie, le comité sur la protection de l'air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant

l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford Motor Company recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 5 000 kilomètres (3 000 miles).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 3 000 kilomètres (1 800 miles).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air d'habitacle et remplacez-les au besoin.

Entretien de votre véhicule

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	☐ Signature:

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	☐ Signature:

Index

A		
A/C		
Voir : Chauffage et climatisation.....	142	
ABS		
Voir : Freins.....	200	
Accessoires.....	501	
Apparence extérieure.....	501	
Apparence intérieure.....	501	
Style de vie.....	501	
Tranquillité d'esprit.....	501	
Accessoires		
Voir : Pièces de rechange recommandées	12	
Accoudoir arrière.....	159	
Accoudoir à trappe.....	159	
ACC		
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	223	
Affichage d'information.....	113	
Généralités.....	113	
Afficheur de messages		
Voir : Affichage d'information.....	113	
AFS		
Voir : Phares adaptatifs.....	95	
Aide au démarrage en côte.....	204	
Utilisation du système d'aide au démarrage en côte.....	204	
Aide au stationnement.....	209	
Système de capteurs arrière.....	210	
Système de capteurs avant.....	210	
Aides à la conduite.....	232	
Aides au stationnement.....	209	
Alarme		
Voir : Alarme antivol.....	82	
Alarme antivol.....	82	
Activation de l'alarme.....	82	
Désactivation de l'alarme.....	82	
Alerte conducteur.....	232	
Utilisation de l'alerte conducteur.....	232	
Antipatinage.....	205	
Principes de fonctionnement.....	205	
Aperçu sous le capot - 2 L		
EcoBoost™	306	
Aperçu sous le capot - 3,7 L.....	308	
Appendices.....	503	
Appuie-tête.....	148	
Appuie-tête inclinables.....	149	
Pour régler l'appuie-tête.....	149	
À propos de ce manuel.....	7	
Protection de l'environnement.....	7	
Assistance à la clientèle.....	278	
Assistance dépannage.....	272	
Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....	273	
Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage.....	273	
Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....	272	
Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage.....	273	
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/ FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts.....	407	
Avis spéciaux.....	13	
Directives spéciales.....	13	
Garantie limitée de véhicule neuf.....	13	
AWD		
Voir : Transmission intégrale.....	193	

Index

B

Boîte de vitesses automatique.....	186
Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique.....	191
Boîte de vitesse à sélection par boutons-poussoirs.....	186
Boîte de vitesses automatique SelectShift™.....	189
Neutralisation de l'interverrouillage frein-levier sélecteur.....	190
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....	191
Boîte de vitesses.....	186
Boîte de vitesses	
Voir : Boîte de vitesses.....	186

C

Caméra de recul	
Voir : Caméra de rétrovision	217
Caméra de rétrovision	217
Utilisation du système de caméra de marche arrière.....	218
Capacités et spécifications - 2 L	
EcoBoost™.....	392
Spécifications.....	393

Capacités et spécifications - 3,7 L.....	398
Spécifications.....	400
Capacités et spécifications.....	387
Capteur de poids du passager avant.....	48
Carburant et remplissage.....	175
Ceintures de sécurité.....	33
Principes de fonctionnement.....	33
Centrale multimédia.....	409
Chaîne audio	405
Généralités.....	405
Chaînes à neige	
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	372
Changement d'une roue.....	376
Méthode de changement d'une roue.....	378
Rangement du pneu crevé (Type 1).....	383
Rangement du pneu crevé (Type 2).....	384
Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente.....	377
Type 1.....	379
Type 2.....	381
Chauffage	
Voir : Chauffage et climatisation.....	142
Chauffage et climatisation.....	142
Chauffe-moteur.....	173
Utilisation du chauffe-moteur.....	174
Cirage.....	331
Clés et commandes à distance.....	56
Clignotants.....	96

Climatisation	
Voir : Chauffage et climatisation.....	142
Climatisation.....	485
Commandes vocales du système de chauffage-climatisation.....	489
Combiné des instruments.....	106
Commande audio.....	84
Recherche, suivant ou précédent.....	84
Commande automatique de la température.....	142
Commande d'éclairage.....	90
Appel de phares.....	90
Feux de route.....	90
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	92
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	284
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....	284
Commande de l'affichage d'information.....	85
Fonctions de la commande de l'écran du tableau de bord.....	85
Commande de transmission.....	249
CONTRÔLE DE CONDUITE LINCOLN.....	249
Commande vocale.....	85
Conduite dans l'eau.....	270
Conduite économique.....	269

Index

Conseils de conduite avec l'ABS	
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	201
Conseils de conduite.....	269
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	201
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	144
Chauffage rapide de l'habitacle.....	144
Conseils généraux.....	144
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....	145
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	145
Réglages de chauffage recommandés.....	144
Réglages de refroidissement recommandés	145
Consignes de sécurité.....	175
Console centrale.....	168
Console de pavillon.....	168
Consommation de carburant.....	181
Calcul de la consommation de carburant.....	182
Remplissage du réservoir.....	182
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	503
Contrat de licence d'utilisateur final SYNC®.....	503

Contrôle de stabilité.....	207
Principes de fonctionnement.....	207
Coupure de carburant	273
Couvre-plancher.....	270
Création d'un dispositif MyKey.....	63
Programmation ou modification des réglages configurables.....	63

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	285
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	284
Démarrage à distance.....	146
Réglages automatiques.....	146
Démarrage d'un moteur à essence.....	170
Arrêt automatique du moteur.....	171
Coupure du moteur lorsque votre véhicule est immobile.....	172
Coupure du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....	172
Démarrage impossible.....	171
Information importante concernant la ventilation.....	173
Précautions contre les gaz d'échappement.....	172
Redémarrage rapide.....	171
Démarrage et arrêt du moteur.....	169
Généralités.....	169
Démarrage sans clé.....	169
Modes d'allumage.....	169
Démarrage-secours du véhicule.....	274
Branchement des câbles volants.....	275
Débranchement des câbles volants.....	276
Démarrage-secours.....	276
Préparation du véhicule.....	275
Dépannage.....	272
Désignation du code de boîte de vitesses.....	391
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	54
Diagnostic de panne MyKey.....	66
Direction.....	244
Direction assistée à commande électrique.....	244
Dispositifs de retenue supplémentaires.....	45
Principes de fonctionnement.....	45

Index

Divertissement.....	440
Audio Bluetooth.....	462
Contenu du dispositif de navigation.....	441
Disques compacts.....	456
Entrées AV.....	463
Fente pour carte SD et port USB.....	457
Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats et des métadonnées.....	462
Radio AM-FM.....	443
Radio satellite Sirius® (si elle est activée).....	450
Dossier d'entretien périodique	540
DRL	
Voir : Feux de jour.....	93
E	
Eclairage.....	90
Éclairage intérieur.....	96
Éclairage intérieur arrière.....	97
Éclairage intérieur avant.....	96
Écrans pare-soleil.....	103
Ecrous de roue	
Voir : Changement d'une roue.....	376
Écrous de roue	
Voir : Changement d'une roue.....	376

Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	64
En Californie (États-Unis seulement)	279
Enregistrement de données	9
Enregistrement des données d'entretien.....	9
Enregistrement des données d'événement.....	10
Enregistrement des données d'événement Voir : Enregistrement de données	9
Entrée sans clé.....	75
CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™.....	75
Entreposage du véhicule.....	337
Au terme de l'entreposage.....	339
Batterie.....	338
Carrosserie.....	337
Circuit de refroidissement.....	338
Circuit d'alimentation.....	338
Divers.....	339
Freins.....	338
Généralités.....	337
Moteur.....	338
Pneus.....	338
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	42

Entretien des pneus.....	356
Adhérence AA A B C.....	357
Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus.....	356
Renseignements moulés sur le flanc du pneu.....	359
Température A B C.....	357
Terminologie du pneu.....	358
Usure de la bande de roulement.....	357
Entretien de votre véhicule.....	527
Entretien du véhicule.....	330
Généralités.....	330
Entretien.....	304
Généralités.....	304
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	536
Exceptions.....	539
Entretien périodique normal.....	532
Intervalles d'entretien.....	533
Système de contrôle d'huile Intelligent Oil-Life®.....	532

Index

Entretien usuel — Généralités.....	527
Inspection multipoint.....	531
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?.....	527
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....	527
Protégez votre investissement.....	528
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....	529
EPB	
Voir : Frein de stationnement électronique..	201
Équipement de communication	
mobile.....	13
Espaces de rangement.....	168
Essuie-glaces automatiques.....	88
Essuie-glaces.....	87
Balayage intermittent.....	87
Essuie-glaces asservis à la vitesse.....	87
Essuie-glaces et lave-glaces.....	87
Étiquette d'homologation du véhicule.....	390

F

Feux de détresse.....	273
-----------------------	-----

Feux de jour.....	93
Type 1 - Conventionnel (Non configurable).....	93
Type 2 - Configurable.....	93
Feux de route automatiques.....	93
Activation du système.....	94
Neutralisation manuelle du système.....	95
Filtre à air d'habitacle	145
Filtre à carburant.....	320
Fonction de mémorisation.....	153
Enregistrement d'une position préréglée.....	153
Établissement d'une liaison entre une position préréglée et votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent.....	154
Fonction d'entrée facile.....	155
Ford Protect.....	524
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT).....	526
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS seulement).....	524

Frein de stationnement électronique.....	201
Batterie déchargée.....	203
Desserrage du frein de stationnement électrique.....	202
Serrage du frein de stationnement électrique.....	201
Serrage du frein de stationnement électrique lorsque le véhicule roule.....	202
Freins.....	200
Généralités.....	200
Fusibles.....	286

G

Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	98
Glaces à commande électrique.....	98
Fermeture rapide.....	98
Fonction d'inversion en cas d'obstruction.....	98
Ouverture rapide.....	98
Temporisation des accessoires.....	99
Verrouillage des glaces.....	99
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	145
Lunette arrière chauffante.....	145
Rétroviseur extérieur chauffant.....	145
Glossaire des symboles.....	8

Index

Gonflage de pneu à plat	
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	340
Gonflage d'un pneu crevé	
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	340

I

Indicateurs et avertisseurs sonores.....	112
Alerte de système sans clé.....	112
Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage.....	112
Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....	112
Carillon avertisseur de phares allumés.....	112
Information.....	473
Alertes.....	481
Assistance 911.....	481
Bilan du véhicule.....	484
Calendrier.....	481
Lien Voyage Sirius.....	478
Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement).....	474

Installation de sièges d'enfant	17
Sièges d'enfant.....	17
Utilisation de ceintures-baudriers.....	17
Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH).....	23
Utilisation des sangles de retenue.....	25
Introduction.....	7

J

Jauge d'huile moteur - 2 L	
EcoBoost™	310
Jauge d'huile moteur - 3,7 L.....	310
Jauges.....	106
Écran d'information.....	107
Indicateur de carburant.....	107
Indicateur de température du liquide de refroidissement.....	108

L

Lavage automatique	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	330
Lavage	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	330
Lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	87
Lave-glaces.....	89

Limite de charge.....	252
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	252

Index

M		
Messages d'information.....	120	
AdvanceTrac™.....	122	
Aide au démarrage en côte.....	128	
Aide au stationnement.....	133	
Alarme.....	122	
Alerte conducteur.....	127	
Arrêt automatique du moteur.....	123	
Assistance pré-collision.....	136	
Batterie et circuit de charge.....	125	
Boîte de vitesses.....	139	
Carburant.....	128	
Circuit de démarrage.....	137	
Clés et accès intelligents.....	128	
Direction assistée.....	135	
Dispositif antipatinage.....	138	
Dispositif de démarrage à distance.....	136	
Entretien.....	131	
Frein de stationnement.....	134	
MyKey.....	132	
Portes et serrures.....	127	
Régulateur de vitesse adaptatif.....	121	
Sac gonflable.....	122	
Sièges.....	137	
Stationnement actif.....	120	
Système de suivi de voie.....	130	
Système de surveillance de la pression des pneus.....	138	
Systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal.....	126	
Traction intégrale (AWD).....	124	
Mise au rebut de l'airbag.....	55	
MyKey™.....	62	
Principes de fonctionnement.....	62	
MyLincoln Touch™.....	410	
Généralités.....	410	
N		
Navigation.....	490	
Catégories de points d'intérêt.....	492	
cityseekr.....	492	
Commandes vocales de navigation.....	499	
Définir une destination.....	490	
Définir vos préférences de navigation.....	493	
Mises à jour des cartes de navigation.....	499	
Mode d'affichage de carte.....	495	
Touches d'accès rapide.....	498	
Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	340	
Conseils d'utilisation de la trousse.....	341	
Deuxième étape : Vérification de la pression du pneu.....	344	
Généralités.....	340	
Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu.....	345	
Marche à suivre en cas de crevaison.....	342	
Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et d'air.....	350	
Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et de l'air.....	342	
Type 1.....	340	
Type 2.....	347	
Nécessaire de réparation de pneu Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	340	
Nettoyage de l'extérieur.....	330	
Bandes décoratives ou graphismes (selon l'équipement).....	331	
Éléments extérieurs chromés.....	331	
Nettoyage des pièces extérieures en plastique.....	331	
Soubassement de carrosserie.....	331	

Index

Nettoyage de l'habitacle.....	333
Nettoyage d'un habitacle Label noir (selon l'équipement).....	334
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	335
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	333
Nettoyage des roues en alliage.....	336
Nettoyage des sièges en cuir.....	336
Nettoyage du moteur.....	332
Numéro d'identification du véhicule.....	390

O

Options uniques d'exportation.....	14
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur.....	78
Ouverture et fermeture du capot.....	305
Ouverture et fermeture globales.....	99
Fermeture des glaces.....	99
Ouverture des glaces.....	99
Ouvre-porte de garage	
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....	160
Ouvre-porte de garage universel.....	160
Système de commande sans fil	
HomeLink.....	160

P

Panne de carburant.....	177
Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant.....	178
Paramètres.....	424
Affichage.....	425
Horloge.....	425
Paramètres.....	428
Son.....	426
Véhicule.....	427
Pare-soleil.....	103
Miroir de courtoisie du pare-soleil.....	103
PATS	
Voir : Système antivol passif.....	80
Perchlorate.....	12
Personal Safety System™.....	44
Fonctionnement du système de sécurité	
Personal Safety System.....	44
Phares adaptatifs.....	95
Phares à extinction temporisée.....	92
Phares automatiques.....	91
Phares activés par les essuie-glaces.....	92
Pièces de rechange recommandées	12
Entretien périodique et réparations mécaniques.....	13
Garantie sur les pièces de rechange.....	13
Réparation en cas de collision.....	13

Pièces Motorcraft.....	388
Pneus	
Voir : Roues et pneus.....	340
Poids de remorquage recommandés.....	262
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	30
Positions assises appropriées.....	147
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	282
Pour obtenir les services nécessaires	278
À l'extérieur.....	278
Prises de courant auxiliaires.....	166
Emplacement.....	166
Prise de courant de 110 volts c.a.....	166
Prise de courant de 12 volts c.c.....	166
Produits de nettoyage.....	330
Programmateurs de vitesse.....	85
Principes de fonctionnement.....	222
Type 1.....	85
Type 2.....	85
Programmeur de vitesse	
Voir : Programmeur de vitesse.....	222
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	222
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	280
Proposition 65 de la Californie.....	12

Index

Protège-genoux conducteur et passager.....52

Q

Qualité du carburant.....176
Choix du carburant approprié.....176
Indice d'octane recommandé.....177

R

Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....40
Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™.....40
Ravitaillement.....179
Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™.....180
Réglage des phares.....324
Réglage horizontal.....325
Réglage vertical.....324
Réglage du volant.....83
Colonne de direction inclinable et télescopique.....83
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....39
Rehausseurs.....27
Types de rehausseur.....27

Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....267
Remorquage d'urgence.....267
Remorquage de loisirs.....267
Remorquage.....261
Remplacement d'une ampoule.....325
Condensation dans les blocs optiques.....325
Remplacement des ampoules.....326
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....61
Remplacement d'un fusible.....303
Fusibles.....303
Remplacement de la batterie de 12 V.....321
Remplacement des balais d'essuie-glace.....323
Remplacement du filtre à air328
Moteur 3,7 L.....328
Moteur EcoBoost 2 L.....328
Renseignements généraux sur les radiofréquences.....56
Accès intelligent.....56
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....336
Rétroviseur intérieur.....102
Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique.....102

Rétroviseurs extérieurs.....100
Fonction antiéblouissement à réglage automatique.....101
Rétroviseurs à miroir grand angle intégré.....101
Rétroviseurs à réglages mémorisés.....101
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique.....100
Rétroviseurs extérieurs avec clignotant.....101
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....101
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....100
Rétroviseurs rabattables électriquement.....100
Système de surveillance des angles morts.....102
Rétroviseurs
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....98
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....145
Rideaux gonflables latéraux.....52
Rodage.....269
Rodage
Voir : Rodage.....269
Roues et pneus.....340
Spécifications techniques.....385

Index

S

Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	46
Enfants et sacs gonflables.....	47
Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant.....	47
Sacs gonflables latéraux.....	51
Sécurité enfants.....	15
Généralités.....	15
Sécurité.....	80
Serrures.....	69
Services financiers automobiles de Lincoln.....	12
Sièges à commande électrique.....	150
Sièges avant multicontours avec fonction de mouvement actif (selon l'équipement).....	152
Support lombaire à réglage électrique.....	152
Sièges à régulation de température.....	157
Sièges refroidissants.....	158
Sièges arrière.....	155
Sièges chauffants.....	156
Sièges arrière chauffants.....	157
Sièges.....	147
Spécifications du moteur.....	387
Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur.....	387

Spécifications techniques	
Voir : Capacités et spécifications.....	387
Stationnement actif.....	211
Dépannage du système.....	215
Désactivation de la fonction d'aide au stationnement.....	214
Pilotage automatique dans la place de stationnement.....	213
Utilisation du stationnement actif.....	212
Système antidémarrage	
Voir : Système antivol passif.....	80
Système antipollution	183
Autodiagnostic embarqué (OBD-II).....	184
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien.....	184
Système antivol passif.....	80
SecuriLock.....	80
Système d'avertissement de collision	246
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.....	246
Système d'information sur les angles morts.....	239
Systèmes de surveillance des angles morts (BLIS™) et d'alerte de circulation transversale.....	239
Système de maintien de trajectoire	234
Activation et désactivation du système.....	234

Système de surveillance de la pression des pneus.....	372
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....	374
Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus.....	374
Système d'alerte après impact.....	277
Détection de patinage excessif.....	277

T

Tableau de spécifications des ampoules.....	326
Tableau de spécifications des fusibles.....	286
Boîtier de distribution électrique.....	286
Porte-fusibles de l'habitacle.....	297
Télécommande.....	57
Clé d'accès intelligente.....	57
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	59
Dispositif de démarrage à distance.....	59
Localisateur du véhicule.....	59
Remplacement de la pile.....	58

Index

Téléphone.....	465
Commandes vocales de téléphone.....	471
Couplage de téléphones additionnels.....	467
Couplage initial de votre téléphone.....	466
Messagerie texte.....	468
Options du menu du téléphone.....	468
Paramètres du téléphone.....	470
Passez un appel.....	467
Répondre à un appel.....	467
Témoin et carillon de ceinture de	
sécurité.....	39
Conditions de fonctionnement.....	40

Index

Témoins et indicateurs.....	108
Affichage tête haute.....	110
Anomalie du groupe motopropulseur.....	111
Avertissement de basse pression des pneus.....	111
Bas niveau de carburant.....	110
Bas niveau de liquide lave-glace.....	111
Batterie.....	109
Bouclage de la ceinture de sécurité.....	110
Capot mal fermé.....	110
Circuit de freinage.....	109
Clignotant.....	109
Coffre mal fermé.....	112
Contrôle de stabilité.....	112
Contrôle de stabilité désactivé.....	112
Feu de route.....	110
Feux de stationnement.....	111
Frein de stationnement électrique.....	109
Freins antiblocage.....	109
Huile moteur.....	110
Porte mal fermée.....	109
Régulateur de vitesse.....	109
Régulateur de vitesse adaptatif.....	108
Sac gonflable avant.....	110
Système d'information sur les angles morts.....	109
Témoin d'anomalie du moteur.....	111
Température du liquide de	

refroidissement.....	110
Toit ouvrant.....	104
Fonction d'inversion en cas d'obstruction.....	104
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent.....	104
Position d'aération du toit ouvrant.....	104
Toit panoramique rétractable.....	105
Toit ouvrant	
Voir : Toit ouvrant.....	104
Traction d'une remorque.....	261
Disposition de la charge.....	261
Transmission intégrale.....	193
Transport de charge.....	252
Transport du véhicule.....	266

U

Utilisation de chaînes à neige.....	372
Utilisation de l'antipatinage.....	205
Désactivation du système au moyen d'une touche.....	205
Désactivation du système au moyen des commandes de l'écran d'information.....	205
Messages et témoins du système.....	205
Utilisation de la traction intégrale	193
Conduite dans des conditions particulières avec une transmission intégrale.....	194

Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarrreur à distance.....	66
Utilisation des ceintures de sécurité.....	34
Ceinture de sécurité gonflable arrière.....	37
Modes de verrouillage des ceintures de sécurité.....	35
Rallonge de ceinture de sécurité.....	38
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	35
Utilisation du contrôle de stabilité.....	208
AdvanceTrac®.....	208
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	281

Index

Utilisation du régulateur de vitesse	
adaptatif.....	223
Activation du système.....	224
Anomalies de détection.....	228
Capteur obstrué.....	229
Changement de la vitesse	
programmée.....	227
Désactivation automatique à basse	
vitesse.....	227
Désactivation du système.....	227
Lorsque vous suivez un véhicule.....	225
Mise hors fonction du système.....	228
Neutralisation du système.....	227
Passage au mode de régulateur de vitesse	
normal.....	230
Programmation d'une vitesse.....	224
Réglage de la distance.....	225
Reprise de la vitesse programmée.....	227
Système non disponible.....	229
Utilisation en terrain montagneux.....	228
Utilisation du régulateur de vitesse.....	222
Mise en fonction du régulateur de	
vitesse.....	222
Mise hors fonction du régulateur de	
vitesse.....	223

V

Ventilation	
Voir : Chauffage et climatisation.....	142
Vérification de l'état du dispositif	
MyKey.....	65
Vérification de l'huile de boîte de vitesses	
automatique.....	315
Boîte de vitesses 6F35/HF35.....	315
Boîte de vitesses 6F50/6F55.....	316
Vérification de l'huile moteur.....	310
Ajout d'huile moteur.....	310
Vérification de l'huile moteur	
Voir : Vérification de l'huile moteur.....	310
Vérification des balais	
d'essuie-glace.....	323
Vérification du liquide de direction	
assistée.....	320
Vérification du liquide de frein.....	320
Vérification du liquide de lave-glace.....	320

Vérification du liquide de	
refroidissement.....	311
Ajout de liquide de refroidissement.....	312
À savoir à propos du circuit de	
refroidissement à protection totale.....	314
Conditions climatiques rigoureuses.....	313
Liquide de refroidissement recyclé.....	313
Vérification du liquide de refroidissement du	
moteur.....	311
Vérification du liquide de refroidissement	
Voir : Vérification du liquide de	
refroidissement.....	311
Vérifications de remorquage	
essentielles.....	263
Attelages.....	263
Avant de tracter une remorque.....	264
Chaînes de sécurité.....	263
Feux de remorque.....	264
Freins de remorque.....	263
Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou	
d'une motomarine.....	265
Pendant la traction d'une remorque.....	264
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	305
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	305
Verrouillage électrique des portes	
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	69

Index

Verrouillage et déverrouillage.....	69
Activation de l'accès intelligent.....	70
Coffre à bagages.....	73
Couvercle du coffre à commande électrique (selon l'équipement).....	73
Déverrouillage intelligent.....	71
Éclairage à l'entrée.....	72
Éclairage à la sortie.....	73
Protection antidécharge de la batterie.....	73
Reverrouillage automatique.....	71
Télécommande.....	69
Verrouillage automatique.....	71
Verrouillage électrique des portes.....	69
Verrouillage sécurité enfants.....	32
Côté droit.....	32
Côté gauche.....	32
VIN	
Voir : Numéro d'identification du véhicule...	390
Volant chauffant.....	86
Volant.....	83

